



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS



# RAPPORT ANNUEL

sur les institutions financières et  
les agents d'évaluation du crédit

2022

-  Coopératives de services financiers
-  Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
-  Assurance de personnes
-  Assurance de dommages
-  Tarification en assurance automobile
-  Agents d'évaluation du crédit

Ce rapport a été produit par la Direction principale de l'encadrement et de la résolution, en collaboration avec la Direction principale de la surveillance prudentielle et de la Direction principale de la solvabilité et de la valorisation des données de l'Autorité des marchés financiers.

Ce document est disponible sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante : [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN 978-2-550-94838-4 (PDF)

Montréal, le 29 mai 2023

Monsieur Éric Girard  
Ministre des Finances  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Ministre,

Je vous présente le Rapport annuel sur les institutions financières et les agents d'évaluation du crédit 2022, rédigé conformément aux dispositions de la *Loi sur les assureurs* (art. 483), de la *Loi sur l'assurance automobile* (art. 182), de la *Loi sur les coopératives de services financiers* (art. 597), de la *Loi sur les sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne* (art. 275) ainsi que de la *Loi sur les agents d'évaluation du crédit* (art. 64).

Ce rapport recense les données quantitatives permettant d'apprécier la situation financière et l'envergure des opérations des institutions financières opérant au Québec. L'information consignée provient essentiellement des registres tenus par l'Autorité ainsi que des divulgations statutaires que doit transmettre chaque institution financière autorisée à exercer ses activités au Québec. De même, le rapport fait état des pratiques commerciales et des pratiques de gestion des agents d'évaluation du crédit désignés par l'Autorité.

Par ailleurs, l'Autorité y présente ses principales réalisations de l'année 2022, en matière d'encadrement et de surveillance des pratiques de gestion saine et prudente et des saines pratiques commerciales des institutions financières.

Il est possible que des renseignements contenus dans ce rapport puissent être subséquemment modifiés à la suite de travaux de surveillance effectués par le personnel de l'Autorité relativement aux activités de certaines institutions financières. Au moment de sa rédaction, aucun fait connu ne permet cependant de mettre en doute l'information publiée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



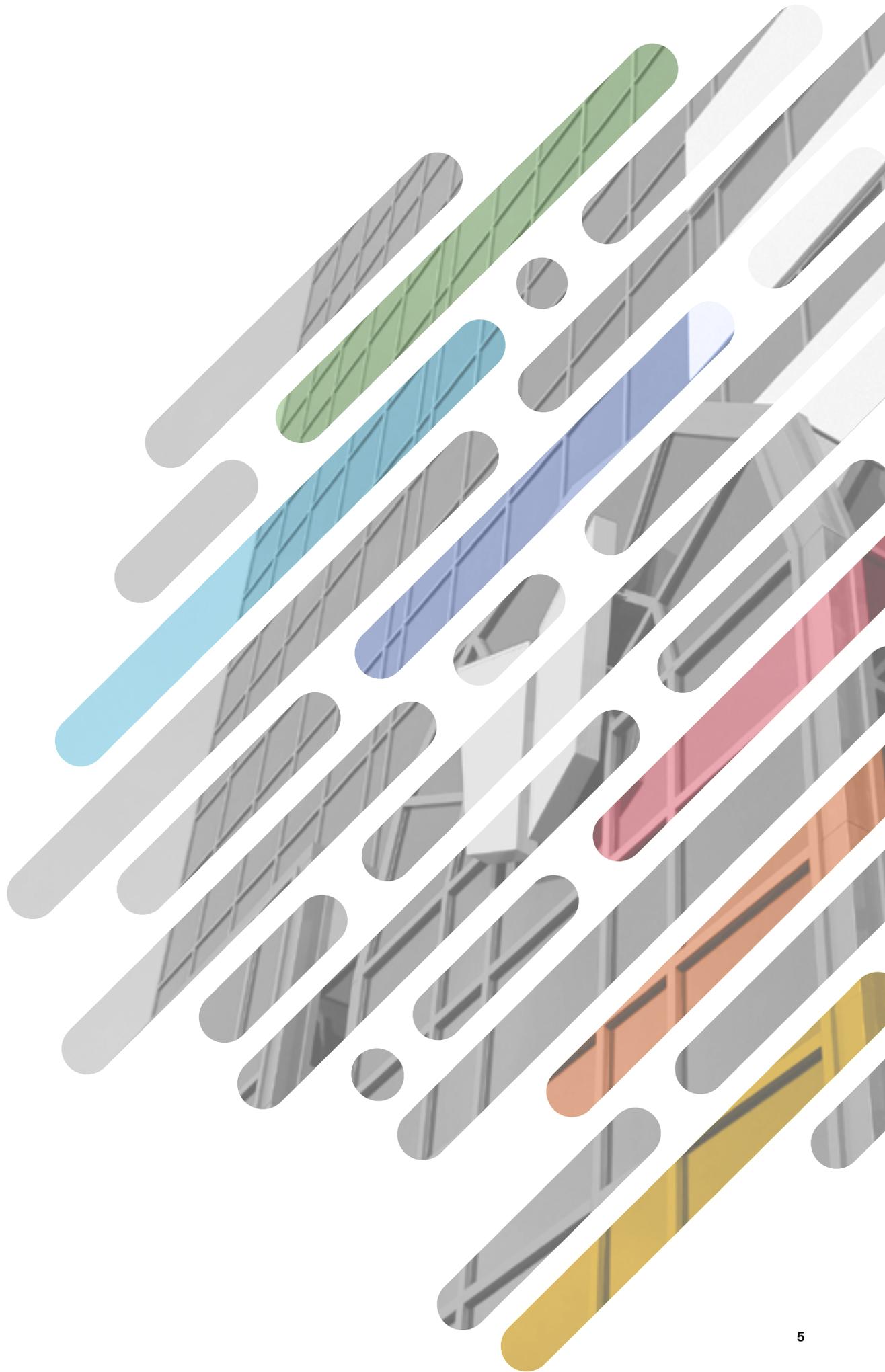
Louis Morisset  
Président-directeur général

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1V 5C1  
tél. : 418 525-0337  
numéro sans frais : 877-525-0337

800, rue du Square-Victoria,  
22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, Place Victoria  
Montréal (Québec)  
H4Z 1G3  
tél. : 514 395-0337  
numéro sans frais : 877-525-0337

# Table des matières

Préambule	6
Statistiques sommaires de l'évolution du secteur québécois des institutions financières	7
Réalisations de l'année 2022 en matière d'encadrement et de surveillance des institutions financières	9
Pratiques de gestion saine et prudente – Encadrement	9
Saines pratiques commerciales - Encadrement	10
Saines pratiques commerciales - Surveillance	11
Accessibilité à l'assurance automobile et habitation des particuliers pour les résidents de communautés autochtones	13
Autres activités liées aux pratiques de gestion saine et prudente ou aux saines pratiques commerciales	15
Activités liées à l'assurance-dépôts et à la résolution	16
Activités en matière de droit d'exercice	17
<b>1 Le secteur des institutions de dépôts</b>	<b>18</b>
1.1 Les coopératives de services financiers	19
1.1.1 Le Mouvement Desjardins / <b>20</b>	
1.1.2 Portrait des parts de marché au Québec selon le type d'institution de dépôts / <b>26</b>	
1.1.3 Caisse Ma Financière Prêts et Placements / <b>30</b>	
1.2 Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne	41
1.2.1 Portrait du secteur / <b>43</b>	
1.2.2 Portrait financier / <b>47</b>	
1.2.3 Données détaillées par institution / <b>54</b>	
<b>2 Le secteur des assurances</b>	<b>67</b>
2.1 L'assurance de personnes	71
2.1.1 Portrait du secteur / <b>72</b>	
2.1.2 Données détaillées par institution / <b>80</b>	
2.2 L'assurance de dommages	117
2.2.1 Portrait du secteur / <b>118</b>	
2.2.2 Données détaillées par institution / <b>128</b>	
2.3 La tarification en assurance automobile	195
2.3.1 Portrait du secteur / <b>199</b>	
2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile / <b>211</b>	
2.3.3 Évolution des tarifs et portrait du marché de l'assurance de remplacement / <b>221</b>	
<b>3 Les agents d'évaluation du crédit</b>	<b>228</b>
3.1 Autoévaluation des AEC / <b>229</b>	
3.2 Nombre de demandes par droit / <b>229</b>	
3.3 Les plaintes / <b>230</b>	
3.4 Les formulaires de divulgation / <b>230</b>	
3.5 Gel de sécurité / <b>230</b>	
<b>ANNEXES</b>	<b>231</b>
Abréviations	232
Liste des avis concernant l'encadrement prudentiel applicable aux institutions financières et liés aux activités de surveillance de l'Autorité	233
Glossaire	234





# Préambule

L'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) est mandatée par le gouvernement du Québec afin d'administrer les différentes lois relatives au secteur financier. L'Autorité a notamment pour mission de veiller à ce que les institutions financières et autres intervenants du secteur financier respectent les normes de solvabilité qui leur sont applicables et se conforment aux obligations que les lois leur imposent en vue de protéger les intérêts des consommateurs de produits et les utilisateurs de services financiers.

Les renseignements requis en vertu des lois régissant les institutions financières autorisées et les agents d'évaluation du crédit<sup>1</sup> sont rendus publics par la publication du *Rapport annuel sur les institutions financières et les agents d'évaluation du crédit 2022*. Les renseignements statistiques<sup>2</sup> publiés sont propres aux secteurs des coopératives de services financiers, des sociétés de fiducie, des sociétés d'épargne, des assureurs de personnes et de dommages, incluant l'assurance automobile, et des agents d'évaluation du crédit. Ce rapport présente également des données concernant les régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER), l'Autorité étant responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales qui désirent offrir un tel régime.

La partie du rapport précédant les statistiques mentionnées ci-dessus présente les principaux travaux de l'Autorité réalisés au cours de l'année 2022 en matière d'encadrement et de surveillance des pratiques de gestion saine et prudente et de saines pratiques commerciales applicables aux institutions financières.

---

<sup>1</sup> *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1, art. 483, *Loi sur l'assurance automobile*, RLRQ, c. A-25, art. 182, *Loi sur les coopératives de services financiers*, RLRQ, c. C-67.3, art. 597, *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.02, art. 275, *Loi sur les agents d'évaluation du crédit*, RLRQ, c. A-8.2, art. 64.

<sup>2</sup> Sauf indication contraire, les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur les divulgations annuelles des institutions financières et des agents d'évaluation du crédit déposées auprès de l'Autorité et sont arrêtés au 31 décembre 2022.

# Statistiques sommaires de l'évolution du secteur québécois des institutions financières

Secteur	2013	2022	Variation sur 10 ans
<b>ASSURANCES</b>			
Nombre d'assureurs	278	236	-15,1 %
<b>Part de marché des sociétés à charte du Québec</b>			
assurance de personnes	53,0 %	56,3 %	3,3 points de pourcentage
assurance de dommages	45,7 %	41,9 %	-3,8 points de pourcentage
<b>Montant des primes directes souscrites</b>			
assurance de personnes	13,7 G\$	21,7 G\$	58,4 %
assurance de dommages	8,6 G\$	16,0 G\$	86,0 %
<b>ASSURANCE AUTOMOBILE</b>			
Nombre de véhicules souscrits dans la catégorie « voiture de tourisme »	4 913 129	5 439 364	10,7 %
Part de marché des assureurs à charte du Québec	55,8 %	56,9 %	1,1 point de pourcentage
Prime annuelle moyenne <sup>3</sup> pour la catégorie « voiture de tourisme »	527 \$	796 \$	51,0 %
<b>COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS</b>			
Nombre de coopératives de services financiers au Québec	361	214	-40,7 %
Total des dépôts des particuliers au Québec <sup>4</sup>	82,6 G\$	136,8 G\$	65,6 %
Total des prêts hypothécaires au Québec <sup>5</sup>	93,7 G\$	166,5 G\$	77,7 %
<b>SOCIÉTÉS DE FIDUCIE</b>			
Nombre de sociétés de fiducie	37	38	2,7 %
Total des dépôts au Québec	13,7 G\$	18,6 G\$	35,8 %
Total des prêts hypothécaires au Québec	1,9 G\$	1,5 G\$	-21,1 %
<b>SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE</b>			
Nombre de sociétés d'épargne	8	7	-12,5 %
Total des dépôts au Québec	10,0 G\$	15,5 G\$	55,0 %
Total des prêts hypothécaires au Québec	7,7 G\$	10,8 G\$	40,3 %

RVER <sup>6</sup>	2015	2022
Nombre d'administrateurs de régimes enregistrés	9	9
Nombre d'employeurs	1 373	11 932
Nombre de participants	9 168	99 737
Actif total	3,8 M\$	407,3 M\$

<sup>3</sup> Les primes annuelles moyennes présentées dans ce tableau n'incluent pas la cotisation au régime d'assurance publique administré par la SAAQ.

<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec.

<sup>5</sup> Institut de la statistique du Québec.

<sup>6</sup> Pour plus d'informations sur les données financières des régimes, consultez le rapport annuel de Retraite Québec, disponible au [www.retraitequebec.gouv.qc.ca](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca). Notez que ces données ne sont disponibles que depuis l'année 2015.

	Bénéfices nets et rendement des capitaux propres			
	Bénéfices nets au 31 décembre 2022	Capitaux propres et avoir au 31 décembre 2021	Capitaux propres et avoir au 31 décembre 2022	Rendement des capitaux propres au 31 décembre 2022
<b>ASSURANCES</b>				
Assurance de personnes	17,6 G\$	157 G\$	161 G\$	11,1 %
Assurance de dommages	9,0 G\$	59,9 G\$	59,7 G\$	15,1 %
<b>COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS</b>				
Mouvement Desjardins	2,1 G\$	33,5 G\$	32,4 G\$	6,2 %
Caisse Ma Financière Prêts et Placements	213 K\$	4,8 M\$	5,0 M\$	4,3 %
<b>SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE</b>				
Sociétés de fiducie	1,2 G\$	14,0 G\$	13,9 G\$	8,8 %
Sociétés d'épargne	1,8 G\$	19,6 G\$	21,1 G\$	9,0 %

# Réalisations de l'année 2022<sup>7</sup> en matière d'encadrement et de surveillance des institutions financières

En vertu des différentes lois applicables au secteur financier, les institutions financières opérants au Québec doivent suivre des pratiques de gestion saine et prudente et de saines pratiques commerciales. En ce qui a trait aux agents d'évaluation du crédit (AEC), ces derniers sont tenus de suivre des pratiques de gestion appropriées et de saines pratiques commerciales. L'Autorité présente ci-après ses principales réalisations au chapitre de l'encadrement liées à ces pratiques ainsi qu'à la surveillance axée sur les risques<sup>8</sup>.

## Pratiques de gestion saine et prudente – Encadrement

### Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels

L'Autorité a effectué des ajustements à sa ligne directrice portant sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels. Tout d'abord, la réserve et le taux plancher utilisés aux fins du calcul du taux admissible pour les prêts hypothécaires non assurés ont été déplacés en annexe de la ligne directrice, permettant de faciliter les ajustements aux conditions du marché et d'ainsi maintenir des dispositions équivalentes à celles qui s'appliquent aux institutions financières fédérales.

De nouvelles attentes ont également été introduites quant à la mise à jour de la valeur des immeubles résidentiels aux fins du calcul du ratio prêt-valeur et de la détermination des seuils de prêts dans les limites de ce ratio. Ces nouvelles attentes ont pour objectif de permettre un meilleur suivi des risques associés aux prêts hypothécaires octroyés par les institutions et d'assurer une harmonisation optimale avec les dispositions équivalentes appliquées aux institutions financières fédérales. La ligne directrice modifiée a pris effet le 1<sup>er</sup> juin 2022.

### Ligne directrice sur les exigences de suffisance de capital – Assurance de personnes

Le 21 juillet 2022, l'Autorité a publié la version finale de la mise à jour de la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance de capital – Assurance de personnes*. Cette mise à jour a permis d'adapter la ligne directrice aux dispositions de la nouvelle norme internationale d'information financière (IFRS) 17 – Contrats d'assurance, laquelle a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les modifications ont été apportées dans l'objectif de maintenir un cadre de capital conforme aux principes en vigueur ainsi que des impacts globalement neutres sur le niveau de capital des assureurs de personnes pris dans leur ensemble avant et après l'application d'IFRS 17.

La résultante est le fruit d'un processus mené de pair avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et impliquant également, à différents moments, l'industrie de l'assurance de personnes notamment par le biais d'études d'impact quantitatives. Cette collaboration a permis de mettre en place des exigences de capital robustes et harmonisées à l'échelle canadienne.

### Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance de capital – Assurance de dommages

Le 21 juillet 2022, l'Autorité a publié la version finale de la mise à jour de la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance de capital – Assurance de dommages*. Cette mise à jour avait comme principal objectif d'apporter les adaptations nécessaires relativement aux dispositions de la nouvelle norme IFRS 17.

Les modifications apportées permettent de maintenir un cadre de capital conforme aux principes en vigueur ainsi que des impacts globalement neutres sur le niveau de capital des assureurs de dommages pris dans leur ensemble avant et après l'application d'IFRS 17.

Tout comme cela a été fait en assurance de personnes, les travaux ont été réalisés de concert avec le BSIF et avec la collaboration de l'industrie de l'assurance de dommages.

À des fins de concordance, des modifications similaires ont été apportées à la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance de capital – Unions réciproques* et à la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance de capital – Organismes d'autoréglementation*.

<sup>7</sup> Les réalisations présentées dans cette section couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022. Sauf avis contraire, l'ensemble des documents qui émanent de l'Autorité et qui sont mentionnés dans cette partie sont disponibles sur le site Web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

<sup>8</sup> L'Autorité a également publié divers avis à l'intention des institutions financières afin de les informer de sujets particuliers. Ceux-ci sont disponibles en annexe.

## Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital – Coopératives de services financiers faisant partie d'un réseau, caisses non-membres d'une fédération, sociétés de fiducie, sociétés d'épargne et autres institutions de dépôts autorisées

L'Autorité a consulté l'industrie sur un projet de mise à jour de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital*. La consultation a eu cours du 8 décembre 2022 au 16 janvier 2023. Cette mise à jour visait à intégrer les derniers travaux du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) ainsi qu'à apporter des modifications quant aux exigences de fonds propres à l'égard du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel.

## Ligne directrice sur les exigences de capital et de liquidité relatives aux expositions aux cryptoactifs

L'Autorité a publié pour consultation, du 8 septembre 2022 au 14 octobre 2022, le projet de *Ligne directrice sur les exigences de capital et de liquidité relatives aux expositions aux cryptoactifs*. Cette nouvelle ligne directrice s'appliquera aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie, aux sociétés d'épargne, aux assureurs, aux organismes d'autoréglementation et aux unions réciproques. Elle établit les exigences de l'Autorité en matière de capital et de liquidité que les institutions visées doivent respecter selon leur exposition aux cryptoactifs<sup>9</sup>. Son élaboration est essentiellement basée sur les travaux du CBCB relatifs au traitement prudentiel des expositions aux cryptoactifs. La publication de la version finale est prévue pour le printemps 2023.

## Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités

Le 15 décembre 2022, l'Autorité a publié la version finale de la mise à jour de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités*. Les modifications apportées visaient principalement à intégrer les notions de proportionnalité afin d'adapter les exigences de suffisance des liquidités à la taille, la nature et la complexité des petites et moyennes institutions de dépôts (PMID). Elles ont porté principalement sur la catégorisation des PMID en trois groupes, l'ajout d'exigences de liquidités différentes en fonction de la catégorisation des PMID, et des modifications de concordance afin d'assurer une cohérence avec les autres lignes directrices de l'Autorité. Ces modifications s'inscrivent dans l'objectif d'optimiser la charge de conformité des institutions financières tel qu'énoncé au Plan stratégique 2021-2025 de l'Autorité.

## Saines pratiques commerciales - Encadrement

### Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales

L'Autorité a mis à jour la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales*. Cette mise à jour avait notamment pour objectif d'assurer une conformité aux principes directeurs internationaux relatifs à la protection des clients en matière financière, de s'inspirer des meilleures pratiques répertoriées à l'échelle internationale, de faire écho aux travaux du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) et des Organismes canadiens de réglementation en assurance (OCRA) en matière de traitement équitable de la clientèle et d'apporter des précisions aux attentes formulées en fonction des observations découlant des activités de surveillance de l'Autorité. Parmi les principales modifications, notons la clarification de la responsabilité de l'institution financière et de ses relations avec les intermédiaires, de l'introduction des attentes sur l'offre de produits et services à un client par les institutions de dépôts et de la gestion des conflits d'intérêts. Cette ligne directrice mise à jour a pris effet le 17 novembre 2022.

### Ligne directrice sur la gestion des incitatifs

L'Autorité a publié pour consultation, du 4 novembre 2021 au 18 février 2022, la *Ligne directrice sur la gestion des incitatifs*, laquelle se veut complémentaire à la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales*. Elle présente les attentes de l'Autorité destinées aux institutions financières en ce qui a trait à la gestion de leurs mécanismes incitatifs et elle vise, notamment, à ce que ces mécanismes soient présents dans le processus d'offre de produits et de services financiers. La publication de la version finale est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

<sup>9</sup> La ligne directrice ne couvre pas les monnaies numériques émises par une banque centrale, connues sous l'appellation anglaise « *Central Bank Digital Currencies* ».

## Ligne directrice applicable aux agents d'évaluation du crédit

Conséquemment aux modifications apportées à la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales* en 2022, l'Autorité a consulté l'industrie sur un projet de mise à jour de la *Ligne directrice applicable aux agents d'évaluation du crédit*. Cette consultation a eu cours du 17 novembre 2022 au 16 décembre 2022. Les modifications visaient essentiellement à harmoniser les attentes en matière de traitement des plaintes avec les nouvelles attentes prévues en la matière à la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales*. Les nouvelles attentes sont cohérentes avec les obligations proposées au projet de *Règlement sur le traitement des plaintes et le règlement des différends dans le secteur financier* et elles s'inscrivent dans la volonté de l'Autorité de mettre en œuvre un encadrement harmonisé pour le traitement des plaintes au sein du secteur financier.

## Projet de Règlement sur l'interdiction d'exiger certains frais d'un titulaire de contrat individuel à capital variable afférent à des fonds distincts

Le 10 février 2022, l'Autorité a annoncé qu'elle donnait suite à l'annonce du CCRRA et des OCRA demandant aux assureurs qui exercent des activités au Québec de cesser d'imposer des frais d'acquisition reportés à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022, précisant qu'elle entamerait des travaux réglementaires visant à en interdire l'imposition à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.

Le 15 décembre 2022, l'Autorité a lancé la consultation sur le projet de règlement prévoyant l'interdiction d'exiger certains frais d'un titulaire de contrat lors d'un retrait ou d'un transfert de fonds distincts, ou d'un changement d'option de souscription. Le règlement s'appliquera aux assureurs autorisés en vertu de la *Loi sur les assureurs* (LASS) et aux cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes inscrits en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*<sup>10</sup> (LDPSF). Il s'appliquera aux contrats individuels à capital variable afférent à des fonds distincts conclus à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.

## Projet de Règlement sur le traitement des plaintes et le règlement des différends dans le secteur financier

L'Autorité a consulté l'industrie une seconde fois sur le projet de *Règlement sur le traitement des plaintes et le règlement des différends dans le secteur financier*. Cette consultation s'est déroulée du 8 décembre 2022 au 6 février 2023. Les modifications proposées s'inscrivent dans l'objectif initial du projet de règlement selon lequel toutes les plaintes des consommateurs devraient être traitées avec diligence et de façon équitable. Elles tiennent aussi compte des commentaires formulés lors de la précédente consultation.

## Saines pratiques commerciales - Surveillance

Conformément au Cadre de surveillance des institutions financières, des travaux ont été effectués auprès de plus de 80 institutions financières afin de veiller au respect des lois et des lignes directrices. À la suite de ces travaux de surveillance, l'Autorité a émis plusieurs recommandations aux institutions financières touchant particulièrement :

- la mise en place d'une culture et d'une gouvernance axées sur le traitement équitable de la clientèle et la mise en œuvre de celles-ci au sein de l'institution;
- l'opérationnalisation des principes liés au traitement équitable de la clientèle au sein de leurs processus d'affaires, dont le processus de souscription chez les assureurs;
- l'amélioration de l'information destinée aux clients;
- la gestion des incitatifs;
- l'encadrement, la formation et la supervision des réseaux de distribution;
- le traitement des plaintes et le règlement des différends.

## Formulaires de divulgation en matière de pratiques commerciales pour les institutions de dépôts

Au cours de la dernière année, l'Autorité a déployé ses nouveaux formulaires de divulgation en matière de pratiques commerciales pour les institutions de dépôts afin de recueillir de l'information et d'évaluer le respect de ses attentes sur le sujet<sup>11</sup>. L'analyse des données des institutions déclarantes a permis de relever certaines problématiques, notamment quant à la documentation de leurs processus de conception et de commercialisation des produits. Ces nouvelles divulgations ont par ailleurs permis de mettre en lumière des points positifs en ce qui a trait à la protection des renseignements personnels.

Au cours de la prochaine année, l'Autorité poursuivra le déploiement des formulaires et l'analyse des données afin d'orienter ses efforts de surveillance sur les risques que peuvent encourir les consommateurs québécois de produits et services financiers.

10 RLRQ, c. D-9.2.

11 Notons que des formulaires similaires existent également pour les assureurs.

Au cours de la dernière année, l'Autorité a poursuivi sa collaboration avec d'autres régulateurs canadiens au sein du *Comité de supervision concerté de la conduite sur le marché* du CCRRA afin de mener des travaux conjoints de surveillance des pratiques commerciales, entre autres quant à la gouvernance et la culture du traitement équitable de la clientèle des 27 assureurs sélectionnés.

Depuis sa mise en application, l'Autorité a été mandatée par ses pairs pour effectuer la collecte des données requises par la Déclaration annuelle sur les pratiques commerciales. Les données sont analysées et considérées dans les travaux de surveillance de l'Autorité et de l'ensemble des régulateurs canadiens membres du CCRRA. Ces données ont été publiées en décembre 2022 dans le rapport intitulé *Déclaration annuelle sur les pratiques commerciales de 2021 – Rapport public*<sup>12</sup>, lequel énonçait les constats se dégageant de la plus récente déclaration ainsi que des travaux des membres du CCRRA. Ces travaux ont notamment porté sur la gouvernance, la communication des informations au client, la gestion des ventes et des incitatifs, le processus de traitement des demandes d'indemnités et de traitement des plaintes. Des exemples des principaux indicateurs pouvant être utilisés par les assureurs afin d'évaluer leur performance en termes de traitement équitable de la clientèle ont également été partagés.

## Rapport découlant des travaux de surveillance à l'égard de l'assurance des syndicats de copropriété

En décembre 2022, l'Autorité a publié le *Rapport découlant des travaux de surveillance en assurance des syndicats de copropriété*. Celui-ci présente les principaux constats de même que certaines bonnes pratiques qui pourraient être mises en place par les assureurs afin de répondre à certains enjeux associés à l'assurance des syndicats de copropriété au Québec.

## Consultation publique sur les assurances collectives offertes aux membres d'associations étudiantes

L'Autorité a mené une consultation publique sur les assurances collectives offertes aux membres d'associations étudiantes entre les mois de juin et d'octobre 2022. Cette consultation fut un exercice important que l'Autorité a entamé avec la volonté d'établir un dialogue inclusif et transparent avec toutes les parties prenantes. Celle-ci visait à recueillir des commentaires et des propositions à l'égard de deux objectifs fondamentaux soit, maintenir l'accessibilité à des produits d'assurances pour la clientèle étudiante et assurer la protection adéquate des étudiantes et étudiants à titre de consommatrices et consommateurs de produits d'assurance. À l'issue du processus d'analyse des commentaires reçus lors de la consultation, l'Autorité produira un rapport au ministre des Finances. Le rapport sera également publié sur le site Web de l'Autorité.

## Travaux sur les taux de refus des produits sur la vie, la santé et la perte d'emploi d'un débiteur

En matière de distribution sans représentant, l'Autorité a amorcé des travaux relativement aux taux de refus des produits sur la vie, la santé et la perte d'emploi d'un débiteur. L'Autorité s'intéresse tout particulièrement aux mécanismes en place chez les assureurs afin de suivre les taux de refus et d'apporter les correctifs requis lorsque la conception d'un produit ou l'offre de celui-ci seraient susceptibles de porter atteinte au traitement équitable de la clientèle.

## Distribution de produits d'assurance par les concessionnaires automobiles.

L'Autorité a également poursuivi ses travaux dans le marché des concessionnaires automobiles dans l'objectif d'assainir les pratiques commerciales, lesquelles se traduisent par des enjeux persistants tels que des taux de rémunération excessifs et non justifiés pour le service rendu, des taux de refus des demandes de prestations élevés pour les produits sur la vie, la santé et la perte d'emploi d'un débiteur et des pratiques abusives de certains concessionnaires. Les travaux s'intéressent notamment à certaines modalités de la rémunération des distributeurs, à la tarification des produits sur la vie, la santé et la perte d'emploi d'un débiteur et à la supervision des distributeurs.

12 CCRRA, [Déclaration annuelle sur les pratiques commerciales de 2021 – Rapport public](#)

# Accessibilité à l'assurance automobile et habitation des particuliers pour les résidents de communautés autochtones

Les travaux de surveillance sur l'accessibilité de l'assurance automobile et de l'assurance habitation pour les personnes résidant sur des territoires autochtones du Québec<sup>13</sup> ont été finalisés au cours de l'année 2022.

Les travaux de l'Autorité ont mené à des constats et à des recommandations de même qu'à l'émission de rapports aux dix-neuf assureurs concernés. Les assureurs ont remis un plan d'action détaillé à l'Autorité, et un suivi de ces plans et de la mise en œuvre des mesures appropriées pour y répondre sera effectué.

Rappelons que, le 11 décembre 2020, l'Autorité avait communiqué ses préoccupations<sup>14</sup> à la suite de la publication d'une enquête journalistique<sup>15</sup>, laquelle mentionnait notamment que des compagnies d'assurance refusaient d'offrir des soumissions aux résidents de communautés autochtones sans qu'il y ait eu analyse de leur dossier. Dès ce moment, l'Autorité a effectué une première demande d'information auprès des principaux assureurs visés par cette enquête. En juillet 2021, l'Autorité a transmis un questionnaire portant sur ces mêmes préoccupations à dix-neuf assureurs ciblés provenant de six groupes financiers qui représentaient 87,5 % des parts de marché en assurance automobile et habitation des particuliers au Québec.

## Principaux constats et recommandations identifiés et transmis par l'Autorité aux assureurs concernés

### Processus de souscription et facteurs de risque

Les assureurs ciblés basaient les facteurs de risque à appliquer dans le cadre du processus d'acceptation ou de refus des demandes d'assurance des clients sur différents critères, tels que :

- l'expérience de sinistralité;
- la rentabilité;
- les coûts d'enquête, de règlement de sinistres et de reconstruction;
- les analyses de pertes majeures;
- la vigie du marché.

Ces critères n'incluaient aucune référence ou donnée spécifique relative à l'origine ethnique de la clientèle. L'Autorité a toutefois constaté que :

- les critères menant à l'identification des facteurs de risque n'étaient pas suffisamment formalisés dans une politique et un processus et documentés dans des outils d'analyse tels que des gabarits ou des registres de décisions;
- les données appuyant l'analyse et l'identification des facteurs de risque n'étaient pas suffisamment documentées.

L'Autorité n'a donc pas été en mesure de conclure quant à la pertinence des facteurs de risque considérés puisque l'analyse et l'identification de ceux-ci ne s'appuyaient pas sur des données suffisamment documentées.

De plus, la majorité des assureurs ciblés n'avaient pas révisé ces facteurs de risque depuis plusieurs années et aucun processus formel de révision n'était en place. Les facteurs de risques étaient appliqués de façon uniforme pour l'ensemble des demandes soumises, mais non analysés de manière à considérer les besoins particuliers de certains groupes d'individus qui ne répondraient pas aux critères standards de souscription.

13 Les dix Premières Nations et la nation inuite représentent environ 1,27 % de la population totale du Québec, réparties au sein de 55 communautés autochtones. Au 31 décembre 2020, le marché en assurance automobile et habitation des particuliers pour les résidents des communautés autochtones représentait environ 0,63 % des primes directes souscrites (non consolidées) des assureurs ciblés.

14 [Compagnies d'assurance et réserves autochtones - L'Autorité mènera une analyse approfondie | AMF \(lautorite.qc.ca\)](#).

15 <https://www.lapresse.ca/actualites/enquetes/refus-systematiques-reserves.php>.

L'Autorité a donc demandé aux assureurs ciblés de réviser et de maintenir à jour leur processus de souscription afin de :

- formaliser et appuyer les facteurs de risque et les critères utilisés;
- prévoir une révision périodique de ces facteurs et critères;
- considérer les besoins particuliers de certains groupes d'individus par rapport à la majorité des clients répondant aux critères standards de souscription.

## Indicateurs de gestion

Les données relatives aux refus des demandes d'assurance par les représentants des réseaux indépendants à l'étape de la préqualification n'étaient pas colligées dans les systèmes des assureurs. Les constats découlant de ces données ont donc été plus difficiles à établir avec un niveau de certitude suffisant.

Certains des assureurs ciblés ont tout de même pu fournir des données partielles quant aux motifs de refus des demandes d'assurance des résidents des communautés autochtones. L'Autorité a constaté un nombre insuffisant d'indicateurs relatifs aux saines pratiques commerciales pour le volet « souscription ».

Certaines données n'étaient pas colligées par les assureurs alors que d'autres n'étaient ni analysées ni utilisées pour mesurer l'atteinte des résultats attendus en matière de traitement équitable de la clientèle. L'Autorité est d'avis que des indicateurs tels que les taux de refus et les motifs de refus des demandes d'assurance sont de bons exemples d'indicateurs à développer et à exploiter.

L'Autorité a donc demandé aux assureurs ciblés d'établir et de suivre des indicateurs afin d'évaluer la performance en matière de traitement équitable de la clientèle de leur processus de souscription et d'apporter des correctifs lorsque requis.

## Formation des employés et des réseaux de distribution

L'Autorité a constaté que les programmes de formation offerts par les assureurs à leurs employés et à leurs réseaux de distribution indiquaient la procédure à suivre pour traiter une demande de souscription d'assurance, mais ne précisaient pas formellement leurs attentes en matière de traitement équitable de la clientèle relativement à ce processus de souscription.

De plus, les programmes de formation offerts par les assureurs à leurs employés et à leurs réseaux de distribution n'incluaient généralement pas de volet relatif aux particularités des communautés autochtones. L'ajout de ces renseignements aux formations permettrait à leurs employés et à leurs réseaux de distribution d'avoir une meilleure compréhension des réalités des résidents de communautés autochtones, favorisant ainsi un meilleur traitement équitable de la clientèle.

L'Autorité a donc demandé aux assureurs ciblés de bonifier et de maintenir à jour la formation offerte à leurs employés et à leurs réseaux de distribution afin d'y intégrer un volet relatif aux réalités des communautés autochtones et au traitement équitable de la clientèle, notamment dans leur processus de souscription.

De même, l'Autorité a entamé des discussions avec des représentants d'organismes financiers qui se consacrent aux besoins de la clientèle autochtone, des assureurs et des partenaires gouvernementaux afin de prendre adéquatement en compte les réalités des communautés autochtones. L'objectif poursuivi était notamment d'identifier les actions à privilégier pour favoriser l'accessibilité à l'assurance et aux services financiers pour les résidents de communautés autochtones.

L'Autorité entend poursuivre ses réflexions, entre autres sur les questions d'inclusion financière au sein des institutions financières. Plus précisément, elle évalue la meilleure façon de refléter ces concepts dans son encadrement prudentiel. En outre, elle poursuivra ses discussions avec des représentants d'organismes financiers qui se consacrent aux besoins de la clientèle autochtone, des assureurs et des partenaires gouvernementaux.

# Autres activités liées aux pratiques de gestion saine et prudente ou aux saines pratiques commerciales

## Sondage sur les risques liés aux changements climatiques

Le 7 juillet 2022, l'Autorité a publié un rapport intitulé *Les risques liés aux changements climatiques : le point sur les mesures mises en place par les institutions financières*. Les résultats présentés dans cette publication ont également été détaillés aux institutions ayant contribué au sondage. Chacune d'entre elles a pu bénéficier d'un rapport personnalisé lui présentant son positionnement par rapport aux résultats de son secteur d'activités.

Les résultats globaux ont permis à l'Autorité de clarifier le besoin de développer un encadrement prudentiel visant la gestion saine et prudente de ce risque de même que les saines pratiques commerciales à privilégier. À cet effet, une ligne directrice portant sur la gestion des risques liés aux changements climatiques est en cours de développement et sera publiée pour consultation en 2023. Compte tenu de la nature systémique de ces risques, l'Autorité proposera une ligne directrice harmonisée avec l'encadrement similaire publié par le régulateur fédéral et tiendra également compte des plus récents développements émanant de l'*International Sustainability Standards Board*.

En 2022, l'Autorité a participé aux travaux de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) visant à broser le portrait des actions et initiatives liées à la diversité, l'équité et l'inclusion entreprises notamment par ses pairs. Le but de cet exercice était d'obtenir un état des lieux afin d'orienter les prochains travaux de l'AICA sur le sujet. Le 6 décembre 2022, l'AICA a publié le document intitulé *Stocktake on diversity, equity and inclusion in the insurance sector*<sup>16</sup>, document auquel l'Autorité a collaboré.

## Comité consultatif sur les risques associés aux tremblements de terre

Le risque de tremblement de terre n'est pas couvert systématiquement par les polices d'assurance habitation. Sur la base des informations recueillies en 2022, le taux de détention de l'avenant tremblement de terre au Québec s'élève à :

- 4,7 % en assurance de biens personnels pour les propriétaires occupants;
- 9,6 % en assurance de biens personnels pour les autres que propriétaires occupants;
- 48 % en assurance de biens commerciaux.

Étant donné ces faibles taux de détention en assurance des particuliers, très peu de gens pourraient bénéficier de la couverture d'assurance afin d'être indemnisés à la suite d'un tremblement de terre.

Dans le but d'être proactive et de contribuer à l'amélioration de la résilience du Québec advenant un tremblement de terre d'une importante magnitude, l'Autorité a mis en place le *Comité consultatif sur les risques associés aux tremblements de terre*, qui a amorcé ses activités en 2022. Ce comité a pour mandat de favoriser les échanges et de canaliser les efforts de différentes parties prenantes pour que le gouvernement, la population et l'industrie de l'assurance de dommages soient mieux outillés pour faire face aux conséquences financières d'un important séisme. Les membres du comité sont invités à partager leurs expériences, leurs préoccupations et leur avis à ce sujet. Ils sont également appelés à fournir des informations, suggestions, pistes de réflexion et solutions constructives pour accroître la résilience en cas de séisme d'importance au Québec.

Le comité s'est réuni à deux reprises en 2022. Quelques sujets d'intérêt ont été déterminés et deux d'entre eux ont été priorisés, soit la sensibilisation des consommateurs ainsi que les mécanismes de mitigation des risques financiers en cas de séisme important.

<sup>16</sup> AICA, [Stocktake on Diversity Equity and Inclusion](#).

## Activités liées à l'assurance-dépôts et à la résolution

En sus de son mandat d'encadrement et de surveillance prudentiels, l'Autorité a le mandat de voir à la stabilité financière du système financier québécois. Ce mandat s'articule par le biais de ses rôles d'assureur-dépôts et d'organisme de résolution.

### Sensibilisation à la protection des dépôts

Au cours de l'année 2022, l'Autorité a continué de mener des campagnes de sensibilisation pour informer les déposants de la protection de leurs dépôts d'argent en cas de faillite d'une institution de dépôts autorisée. L'une des campagnes, réalisée par l'Autorité, s'intitulait *Vivez en toute quiétude. Vos dépôts d'argent sont protégés*, tandis qu'une autre, menée conjointement avec la Société d'assurance-dépôts du Canada, avait pour thème *Vos dépôts sont protégés d'un côté ou de l'autre*.

La réalisation de campagnes de sensibilisation des déposants constitue un élément clé pour promouvoir le régime d'assurance-dépôts et ainsi favoriser la stabilité financière. Ces campagnes permettent d'accroître le pourcentage des Québécois qui sont au fait que leurs dépôts d'argent sont protégés en cas de faillite de leur institution financière. Ce pourcentage a atteint 66 % au cours de la dernière année.

### Nouvelle attestation de conformité - Exigences d'information et d'affichage pour les institutions de dépôts autorisées au regard de la protection des dépôts

En mai 2022, les institutions de dépôts ont rempli leur première attestation relative à l'information et l'affichage sur la protection des dépôts à leur clientèle. Les institutions doivent attester du respect des exigences en matière de représentation et d'information à fournir aux déposants sur la protection des dépôts offerte par l'Autorité.

Les institutions doivent notamment afficher visiblement le sigle officiel de la protection des dépôts pour indiquer à la clientèle qu'elles sont autorisées et que leurs dépôts d'argent sont admissibles à la protection de l'Autorité. Avant que le déposant n'ouvre un compte et ne se procure un produit de dépôt, les institutions doivent également lui fournir un descriptif de la protection des dépôts offerte par l'Autorité.

## Nouvelle itération du plan de résolution du Mouvement Desjardins

Le Mouvement Desjardins a été désigné à titre d'institution financière d'importance systémique intérieure par l'Autorité en 2013. La mise en place d'un plan de résolution vise en ce sens à assurer la stabilité du système financier ainsi que la pérennité des activités d'institution de dépôts du Mouvement Desjardins, et ce, sans avoir recours aux fonds publics.

En juin 2022, une nouvelle itération du plan de résolution a été réalisée. Actualisé périodiquement, ce plan prévoit notamment les opérations que l'Autorité pourrait mettre en œuvre afin d'assurer une résolution ordonnée du Mouvement Desjardins. La nouvelle itération intègre notamment les développements réalisés en matière de systèmes d'information, de gouvernance, de financement et de communication.

### Entrée en vigueur de nouvelles exigences de données relatives au système de remboursement des dépôts

Le *Règlement d'application de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts*<sup>17</sup> exige des institutions de dépôts autorisées d'être en mesure de transmettre les données sur leurs déposants conformément aux tables d'exigences de données de l'Autorité. Le 30 avril 2022, une nouvelle version de ces tables est entrée en vigueur.

L'Autorité s'assure que les institutions se conforment à ces exigences de données lors d'exercices de conformité annuels. Par ces exercices, l'Autorité cherche à obtenir une assurance raisonnable que les données sont complètes, cohérentes, fiables et disponibles rapidement pour permettre un remboursement de la majorité des dépôts en moins de sept jours ouvrables advenant le défaut d'une institution. Par la même occasion, l'Autorité améliore sa compréhension des produits de dépôts et des processus d'affaires des institutions.

L'Autorité est impliquée activement dans la révision périodique des principes fondamentaux pour des systèmes efficaces d'assurance-dépôts qui a cours au sein de l'*International Association of Deposit Insurers*. Cette implication lui permet notamment de promouvoir les spécificités du secteur financier québécois, en partageant son expertise en matière d'encadrement, de surveillance, de résolution, et d'assurance-dépôts de coopératives financières.

17 RLRQ, c. I-13.2.2, r.1.

## Activités en matière de droit d'exercice

Au cours de la dernière année, l'Autorité a traité 57 dossiers en matière de droit d'exercice. Les demandes se regroupent en sept catégories de traitement, allant de l'autorisation pour l'exercice d'activité d'institution financière au refus d'exercice.

Catégorie de traitement	Total
Autorisation pour l'exercice d'activité d'institution financière	4
Autorisation octroyée pour étendre l'activité d'institution financière	6
Réexamen d'autorisation pour l'exercice d'activité d'institution financière	9
Révocation volontaire d'autorisation	6
Approbation et autorisation de diverses natures (prise de contrôle, participation notable, autorisation en vertu de lignes directrices)	18
Demande concernant les statuts juridiques (modifications, fusions, etc.)	13
Refus d'octroyer une autorisation pour l'exercice d'activité d'institution financière	1
<b>Total</b>	<b>57</b>

# LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS

## 1.1 Les coopératives de services financiers

---



# 1.1 Les coopératives de services financiers

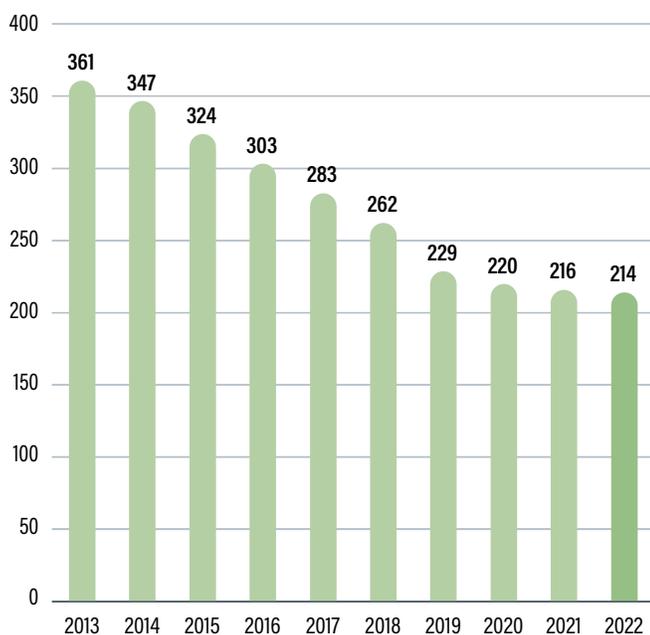
En vertu de l'article 1 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, toute caisse et toute fédération de caisses constituent des coopératives de services financiers. Au Québec, le secteur des coopératives de services financiers est composé presque exclusivement des caisses membres du Mouvement Desjardins.

Note : Aux fins de simplification de la présentation, les données présentées dans les graphiques ont été arrondies, tandis que les pourcentages et variations présentés dans les textes sont exprimés sur la base des données complètes non arrondies. Considérant ce choix méthodologique, des différences pourraient être observées entre les données des graphiques et les pourcentages et variations calculés des textes.

Au Québec, ce sont 214 coopératives de services financiers qui étaient en opération au 31 décembre 2022. De ce nombre, 212 constituent le réseau des caisses du Mouvement Desjardins, auquel s'ajoutent la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) et la Caisse Ma Financière Prêts et Placements.

Graphique 1

Évolution du nombre de coopératives de services financiers



## 1.1.1 Le Mouvement Desjardins<sup>18</sup>

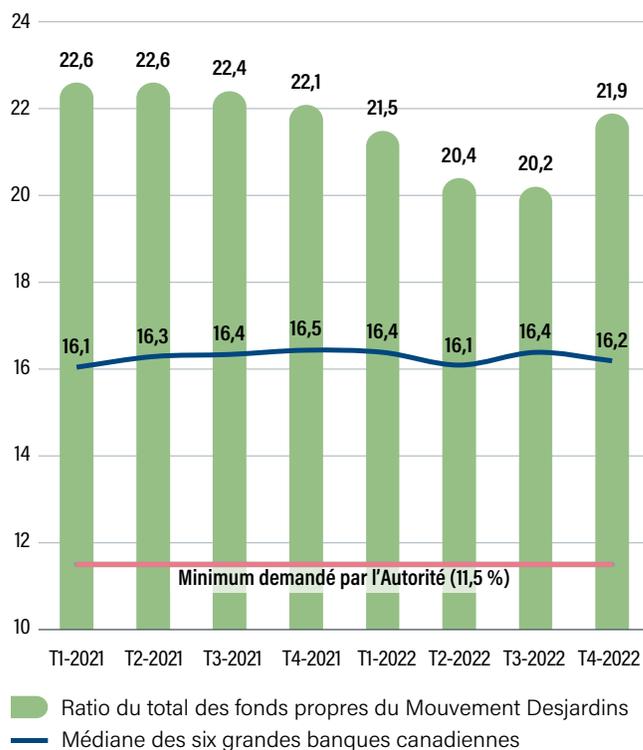
Le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins a légèrement diminué, au cours de la dernière année, se situant à 21,9 % au quatrième trimestre de 2022, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage en comparaison avec la fin de l'exercice de 2021.

Cette variation s'explique principalement par la croissance du portefeuille de prêts ainsi que par l'accroissement des taux d'intérêt. Cela a eu pour effet d'exercer une pression à la baisse sur la juste valeur marchande des portefeuilles obligataires et la reconnaissance de pertes non réalisées au niveau du cumul des autres éléments du résultat global. La baisse du ratio a toutefois été contrebalancée par l'émission d'une dette de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de 1 G\$ en août 2022.

Les niveaux de capitalisation enregistrés par le Mouvement Desjardins lui permettent de maintenir des écarts favorables par rapport aux six grandes banques canadiennes. Les évolutions observées témoignent de sa solidité financière et lui permettent de rencontrer amplement les exigences minimales de l'Autorité.

Graphique 2

Évolution du ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport à la médiane des six grandes banques canadiennes (pourcentage)<sup>19</sup>



<sup>18</sup> Les graphiques présentés dans cette section incluent les données du Mouvement Desjardins dans sa globalité, soit celles du réseau des caisses Desjardins du Québec, de la FCDQ et ses filiales, celles du Fonds de sécurité, ainsi que celles de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

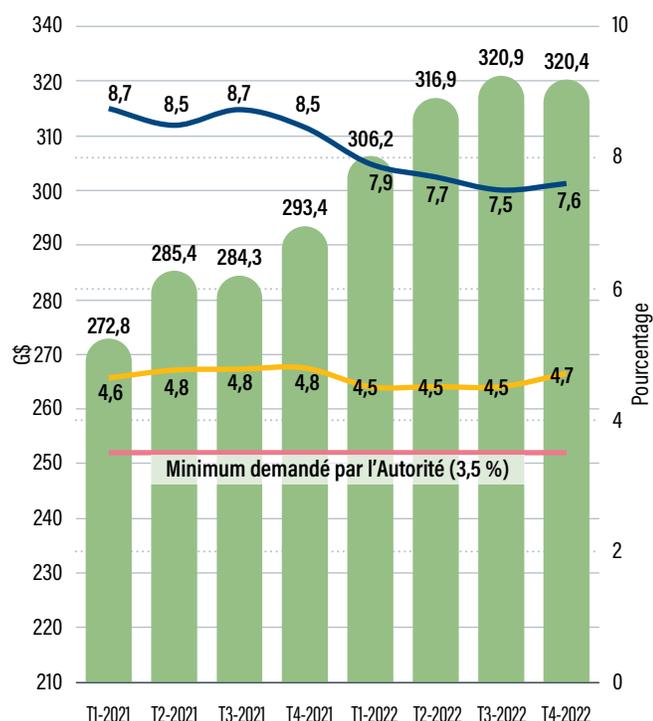
<sup>19</sup> Sources : Rapports annuels 2021 et 2022 de chacune des six grandes banques canadiennes et l'Autorité. À noter que les dates correspondant aux trimestres de l'exercice financier du Mouvement Desjardins (fin d'année au 31 décembre) et des banques (fin d'année au 31 octobre) sont différentes.

Le Mouvement Desjardins conclut l'exercice 2022 avec un ratio de levier de 7,6 %, soit une diminution de 0,9 point de pourcentage en comparaison avec la fin de l'exercice 2021. L'évolution des expositions (dénominateur du ratio) explique cette variation, bien qu'elle soit contrebalancée en partie par la progression du niveau des fonds propres de la catégorie 1 (numérateur du ratio).

Le ratio de levier du Mouvement Desjardins demeure supérieur au ratio moyen des six grandes banques canadiennes, lequel se situe à 4,7 % à la fin de l'exercice 2022. Le Mouvement Desjardins respecte amplement le seuil de 3,5 % demandé par l'Autorité.

### Graphique 3

Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport à la moyenne des six grandes banques canadiennes<sup>20</sup>

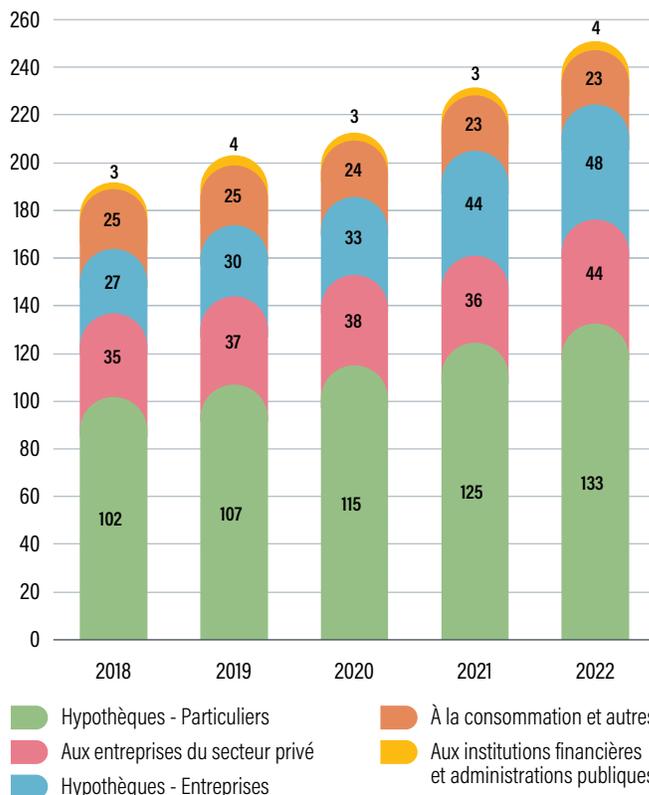


- Actif du Mouvement Desjardins à l'exception des dérivés et des opérations de financement par titre (G\$)
- Ratio de levier du Mouvement Desjardins (%)
- Ratio moyen des six grandes banques canadiennes (%)

Comme présentée au graphique 4, la répartition du portefeuille du Mouvement Desjardins demeure similaire aux années précédentes avec une prédominance des prêts hypothécaires aux particuliers, lesquels ont augmenté de 6,3 % en 2022. Les prêts hypothécaires aux entreprises, quant à eux, ont augmenté de 9,8 %. Pour ce qui est des prêts à la consommation, ceux-ci ont connu une baisse, pour une troisième année consécutive, avec une diminution de 1,2 %. Les prêts aux institutions financières et administrations publiques ont, pour leur part, augmenté de 10 % en 2022, tandis que les prêts aux entreprises du secteur privé augmentent de 19,8 %.

### Graphique 4

Répartition du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins par type de produits (milliards)



<sup>20</sup> Sources : Rapports annuels 2021 et 2022 de chacune des six grandes banques canadiennes et l'Autorité. À noter que les dates correspondant aux trimestres du Mouvement Desjardins (fin d'année au 31 décembre) et des banques (fin d'année au 31 octobre) sont différentes.

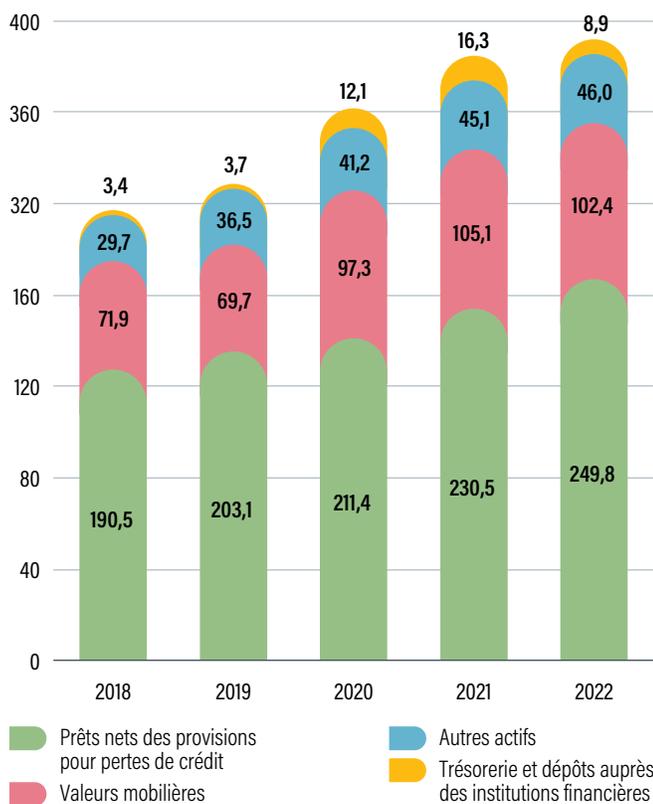
Au cours de l'année 2022, l'actif du Mouvement Desjardins a progressé de 2,5 % atteignant ainsi 407,1 G\$. Il s'agit d'une hausse de 10 G\$ par rapport à 2021, comme illustré au graphique 5.

Cette progression s'explique principalement par une hausse de 19,3 G\$ des prêts nets des provisions pour pertes de crédit et d'une augmentation des autres actifs de 0,9 G\$.

La trésorerie et dépôts auprès des institutions financières ont diminué de 7,4 G\$ ou de 45,4 % en 2022 en raison de la baisse des dépôts auprès de la Banque du Canada. Les valeurs mobilières, quant à elles, ont diminué de 2,7 G\$, soit de 2,6 % en 2022.

### Graphique 5

Évolution de l'actif du Mouvement Desjardins (milliards)



Tel que le présente le graphique 6, les passifs et capitaux propres du Mouvement Desjardins ont enregistré une croissance de 2,5 % en 2022. Cette augmentation est notamment attribuable aux catégories des obligations subordonnées à la suite d'une émission de 1 G\$ en dette de FPUNV ainsi qu'aux dépôts présentant des hausses respectives de 46,4 % et de 9 % en 2022.

En ce qui a trait aux dépôts, ces derniers sont passés de 238,4 G\$ en 2021 à 259,8 G\$ en 2022, soit une hausse de 21,4 G\$. Cette variation s'explique par l'augmentation des dépôts des entreprises et des gouvernements de 12,3 %, lesquels ont atteint 114,1 G\$ à la fin de l'année 2022. Également, les dépôts aux particuliers, représentant 56 % du total des dépôts du Mouvement Desjardins, ont suivi la même tendance et se situent maintenant à 145,3 G\$.

La diminution des autres passifs est due en grande partie à la baisse enregistrée au niveau des engagements relatifs aux valeurs mobilières, prêtées ou vendues, en vertu des conventions de rachat de 6,6 G\$, mais également aux passifs des contrats d'assurances qui ont diminué de 3,4 G\$.

En 2022, les capitaux propres ont atteint 32,4 G\$ comparative-ment à 33,5 G\$ en 2021, soit une baisse de 3,1 %.

### Graphique 6

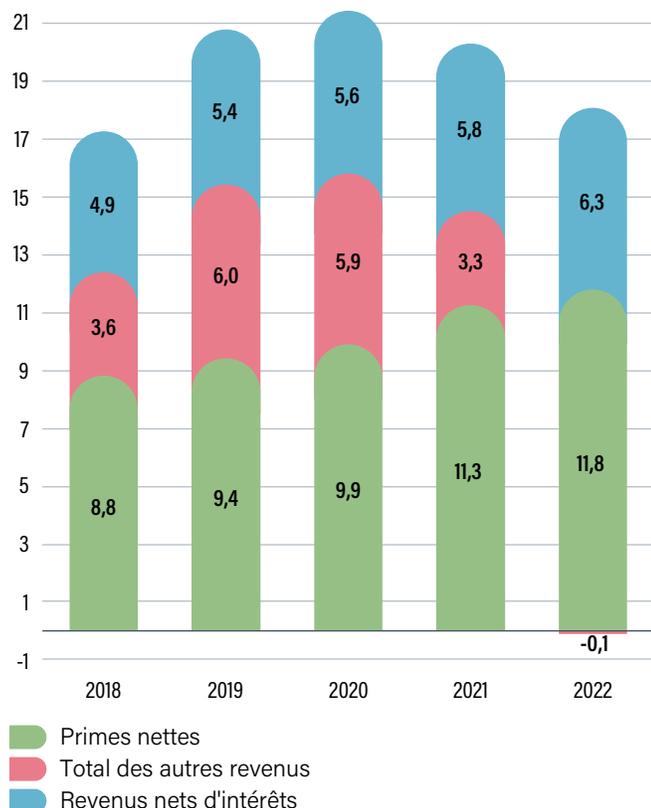
Évolution du passif et des capitaux propres du Mouvement Desjardins (milliards)



Comme illustré au graphique 7, le Mouvement Desjardins conclut l'année 2022 avec un revenu total de 18 G\$, représentant une baisse de 11,1 % par rapport à 2021. Ce résultat s'explique par la diminution des autres revenus qui ont baissé de 3,4 G\$.

### Graphique 7

Évolution des composantes du revenu total du Mouvement Desjardins (milliards)

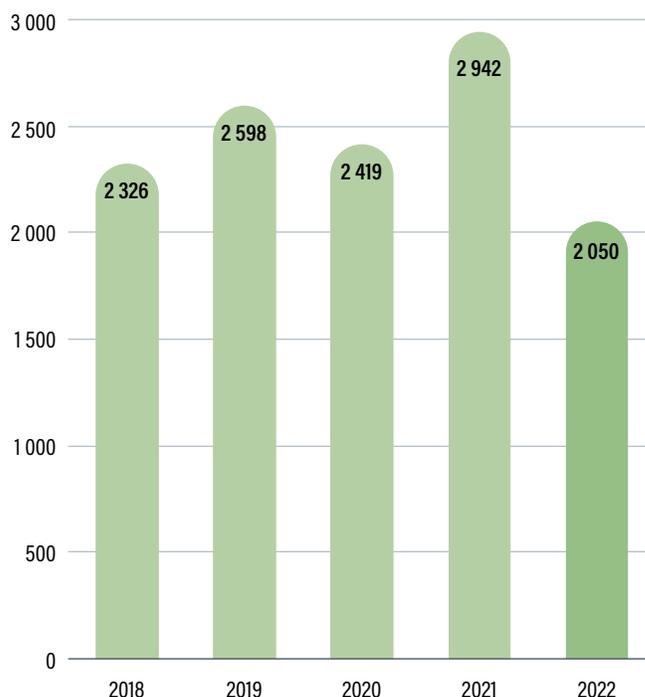


De leur côté, les primes nettes ont enregistré une hausse de 4,8 % en 2022, faisant en sorte qu'elles se situent maintenant à 11,8 G\$. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des affaires du secteur des assurances de personnes, lequel a enregistré une hausse des primes nettes de 0,5 G\$.

Par ailleurs, les revenus nets d'intérêts ont enregistré une hausse de 0,5 \$G en 2022, soit une augmentation de 9,1 % comparativement à 2021. Cette variation est en grande partie attribuable aux revenus d'intérêts générés par le portefeuille de prêts.

### Graphique 8

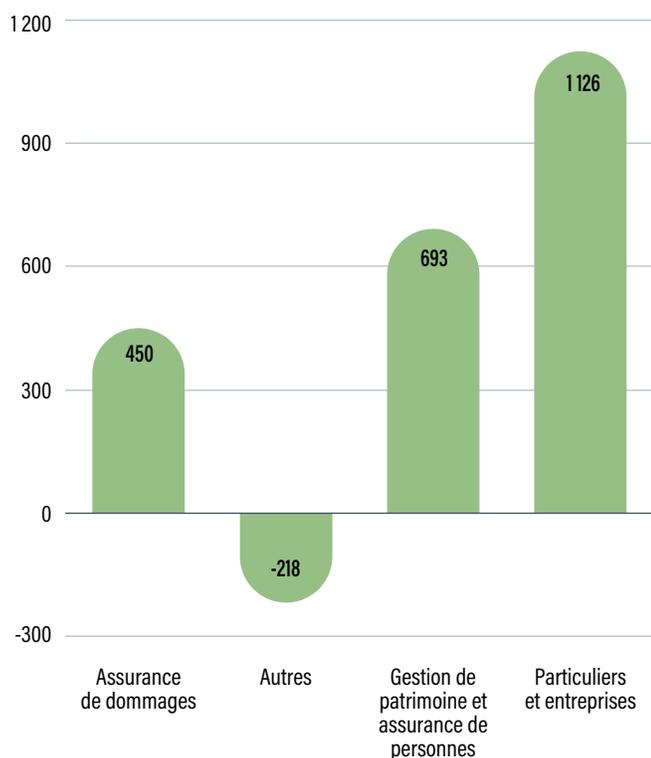
Évolution de l'excédent avant ristournes aux membres du Mouvement Desjardins (millions)



Les excédents avant ristournes aux membres du Mouvement Desjardins, après avoir augmentés en 2021, ont connu une forte baisse en 2022. Ceux-ci se sont établis à plus de 2 G\$ en 2022, soit une diminution de 892,3 M\$ par rapport à 2021. Cette variation représente une baisse de 30,3 %. La diminution des excédents est en grande partie attribuable à une hausse de la charge des sinistres dans le secteur de l'assurance de dommages. Cette baisse s'explique également par l'augmentation des sommes investies dans des projets prévus dans le cadre des orientations stratégiques du Mouvement Desjardins et par la hausse des frais liés au personnel.

## Graphique 9

Excédent avant ristournes aux membres du Mouvement Desjardins par secteur d'affaires (millions)



En 2022, le secteur « particuliers et entreprises » a contribué à la réalisation de 54,9 % des excédents avant ristournes aux membres du Mouvement Desjardins, soit une somme de plus de 1,1 G\$. Toutefois, il s'agit d'une baisse de 332,9 M\$ par rapport à 2021, expliquée principalement par la hausse des frais autres que d'intérêts.

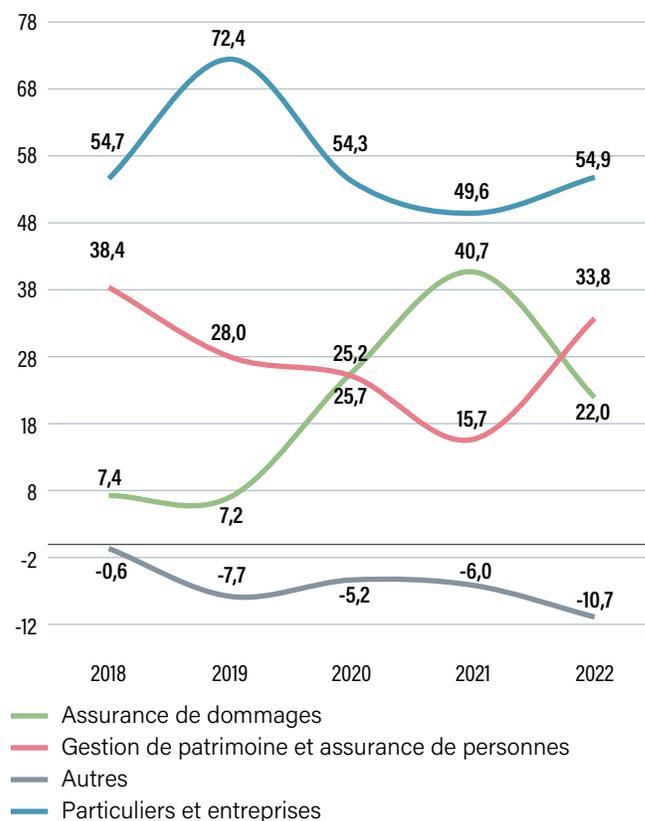
En ce qui a trait au secteur « gestion de patrimoine et assurance de personnes », ce dernier a enregistré des excédents de 692,5 M\$ en 2022, soit une hausse de 229,3 M\$ ou de 49,5 % par rapport à 2021. La variation des excédents de ce secteur s'explique par la hausse des primes nettes ainsi que la diminution des sinistres, des prestations, des rentes et de la variation des passifs des contrats d'assurance. Les pertes sur placement ont toutefois eu un impact négatif limitant en grande partie les excédents générés.

Finalement, les excédents avant ristournes provenant du secteur de l'assurance de dommages ont diminué de 747,1 M\$ en 2022, pour s'établir à 450,3 M\$. Cette baisse est principalement attribuable à la hausse de la charge des sinistres.

Le graphique 10 illustre la contribution de chaque secteur d'affaires du Mouvement Desjardins aux excédents avant ristournes aux membres.

## Graphique 10

Évolution de chacun des secteurs d'affaires du Mouvement Desjardins qui contribuent aux excédents avant ristournes aux membres (pourcentage)

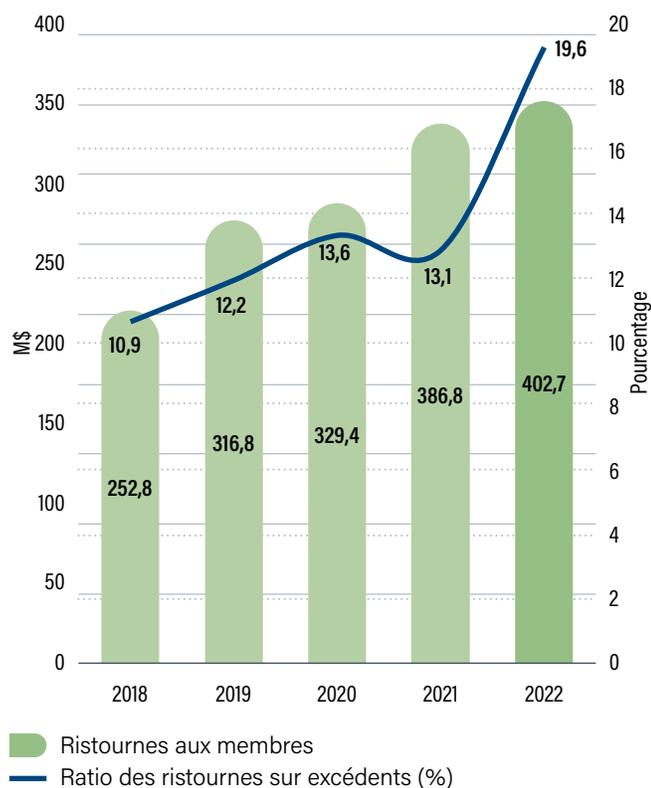


Le secteur « particuliers et entreprises » a offert une contribution de 54,9 % des excédents avant ristournes aux membres au cours de l'année 2022.

Le secteur « gestion de patrimoine et assurance de personnes » a augmenté sa contribution en 2022 par rapport à 2021. En effet, sa contribution est passée de 15,7 % en 2021 à 33,8 % en 2022. L'apport du secteur de l'assurance de dommages a connu une diminution importante en 2022 atteignant 22 %. Sa contribution était de 40,7 % en 2021.

## Graphique 11

Évolution des ristournes aux membres du Mouvement Desjardins et évolution du ratio des ristournes sur excédents



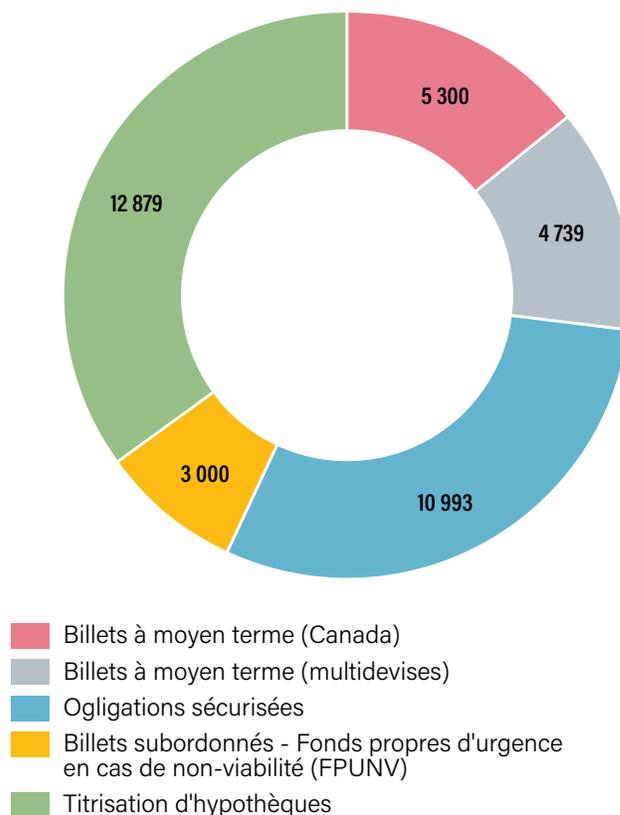
Le montant des ristournes versées aux membres a connu une progression de près de 16 M\$ en 2022 pour s'établir à 402,7 M\$, soit une hausse de 4,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Le niveau récurrent et croissant des ristournes aux membres s'est poursuivi malgré la forte baisse enregistrée au niveau des excédents avant ristournes en 2022 par rapport à 2021.

Établie en fonction de la capacité financière et la capitalisation du Mouvement Desjardins, la ristourne versée aux membres, en 2022, représente 19,6 % des excédents du Mouvement Desjardins

## Graphique 12

Sources de financement à long terme du Mouvement Desjardins (millions)



Le Mouvement Desjardins dispose de cinq programmes de financement à moyen terme en utilisation à la fin de 2022<sup>21</sup>, soit les titrisations d'hypothèques, le programme de billets à moyen terme (Canada), le programme de billets à moyen terme (multidevises), le programme d'obligations sécurisées et le programme de dette subordonnée - FPUNV.

Au niveau du programme de billets de dépôts à moyen terme (Canada), il y a eu deux nouvelles émissions de 2 000 M\$ pendant l'année (les deux sont sujets au régime de recapitalisation interne). Toutefois, 2 350 M\$ d'émissions sont arrivés à échéance, ce qui fait en sorte que le solde du programme est légèrement à la baisse et se situe maintenant à 5 300 M\$.

À l'égard du programme de billets de dépôts à moyen terme (multidevises), une émission de 1 250 M\$ USD, sujet au régime de recapitalisation interne, a été effectuée en 2022. Il n'y a pas eu d'échéance pour ce programme au cours de la dernière année et le solde de ce programme est en hausse pour atteindre 4 739 M\$.

21 Financement avec échéance initiale d'un an et plus.

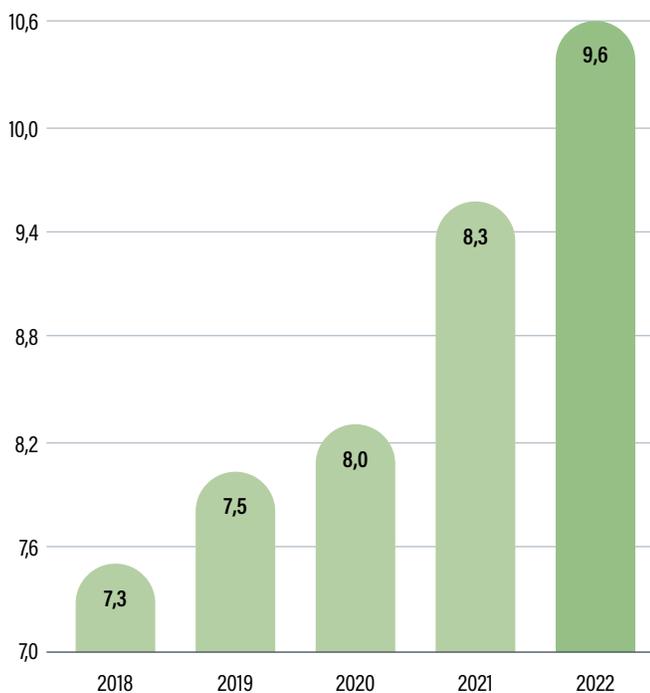
Pour ce qui est du programme d'obligations sécurisées, une nouvelle émission de 1 000 M\$ USD et trois nouvelles émissions de 750 millions EUR ont été effectuées, en 2022. Le montant des nouvelles émissions a dépassé le montant arrivant à échéance, ce qui porte le solde de ce programme à 10 993 M\$<sup>22</sup>.

Concernant la dette subordonnée, une émission de 1 G\$ de dette subordonnée - FPUNV a eu lieu en 2022 portant le solde de ce programme à 3 G\$.

Enfin, concernant la titrisation d'hypothèques, le Mouvement Desjardins participe au programme d'obligations hypothécaires du Canada de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. La participation nette a été positive, en 2022, (plus de nouvelles participations que d'échéances) et le solde, à la fin de l'année 2022, était de 12 879 M\$.

### Graphique 13

Évolution des frais autres que d'intérêts du Mouvement Desjardins (milliards)



Les frais autres que d'intérêts ont connu une forte hausse en 2022 avec une progression de 10,9 %, soit une hausse de 1 G\$.

Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des salaires et des avantages sociaux de l'ordre de 619 M\$, lesquels totalisent 47,5 % des frais autres que d'intérêts du Mouvement Desjardins.

22 Prendre note qu'il ne reste plus d'obligations sécurisées en nom propre à la fin de l'exercice 2022, en comparaison à 1,5 G\$ au début de l'année, mais que ces dernières n'ont pas été émises au marché. Ainsi, ce montant n'est pas comptabilisé dans les résultats présentés au graphique 12.

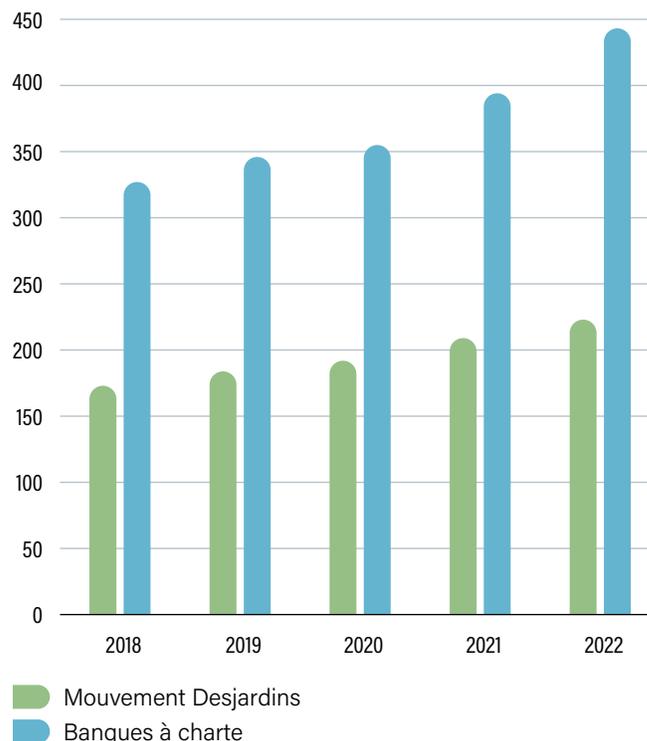
## 1.1.2 Portrait des parts de marché au Québec selon le type d'institution de dépôts

Le portrait du secteur des institutions de dépôts sera tracé par la présentation sommaire des coopératives de services financiers (Mouvement Desjardins<sup>23</sup>) et des banques à charte au Québec.

### Prêts

#### Graphique 14

Parts de marché des prêts au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)



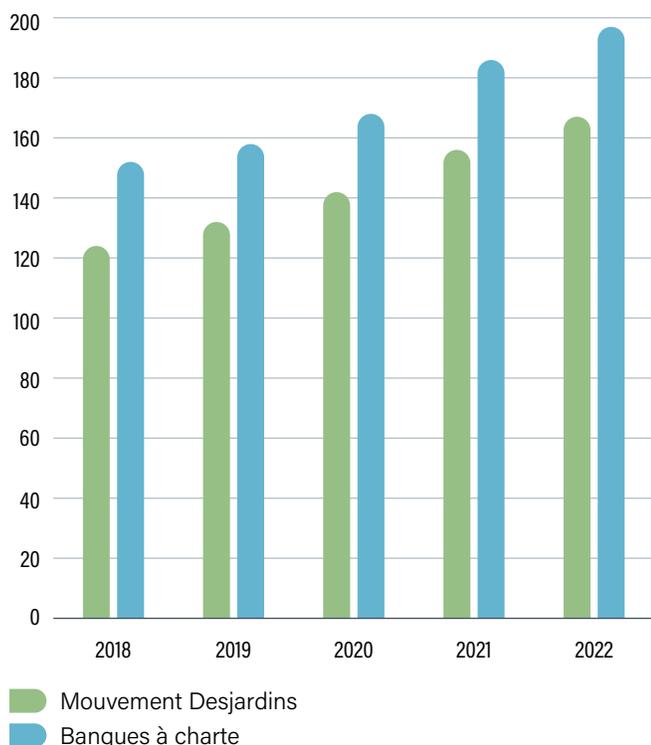
En fin d'année 2022, les prêts accordés par les institutions de dépôts au Québec s'élèvent à plus de 666 G\$, soit une hausse de 10,5 % par rapport à 2021. Les banques à charte en détiennent 66,5 %, soit une somme de près de 443 G\$ comparativement à 33,5 % pour le Mouvement Desjardins, totalisant des prêts d'un peu plus de 223 G\$. Au cours des cinq dernières années, les prêts octroyés par les banques à charte ont augmenté de 35,3 %, soit une progression supérieure à celle du Mouvement Desjardins qui est de 29,3 % au cours de la même période.

23 Source : Institut de la statistique du Québec. Les graphiques présentés dans cette section incluent seulement les données québécoises du Mouvement Desjardins, soit celles de la FCDQ et ses filiales, celles du réseau des caisses Desjardins du Québec ainsi que celles du Fonds de sécurité Desjardins.

## Prêts hypothécaires

Graphique 15

Parts de marché des prêts hypothécaires au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)

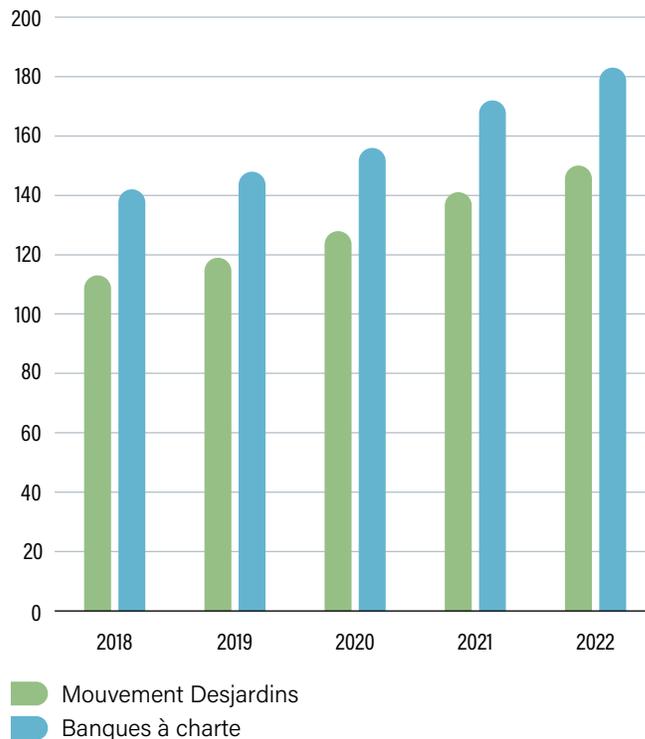


Les prêts hypothécaires représentent 54,5 % des prêts accordés par les institutions de dépôts au Québec au 31 décembre 2022. Les prêts hypothécaires des banques à charte ont progressé de 6 % pour atteindre 197 G\$ en 2022, tandis que le portefeuille de prêts hypothécaires du Mouvement Desjardins a enregistré une hausse de 6,9 % s'élevant à 167 G\$. Au total, les prêts hypothécaires ont augmenté de 6,4 % au Québec en 2022.

Les banques à charte détiennent 54,2 % des prêts hypothécaires détenus par les institutions de dépôts au Québec comparativement à 45,8 % pour le Mouvement Desjardins. Les banques à charte ont graduellement perdu du terrain au profit du Mouvement Desjardins, au cours des cinq dernières années. En effet, elles détenaient 55,2 % du marché en 2018, tandis que le Mouvement Desjardins en détenait 44,8 %.

Graphique 16

Parts de marché des prêts hypothécaires résidentiels au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)



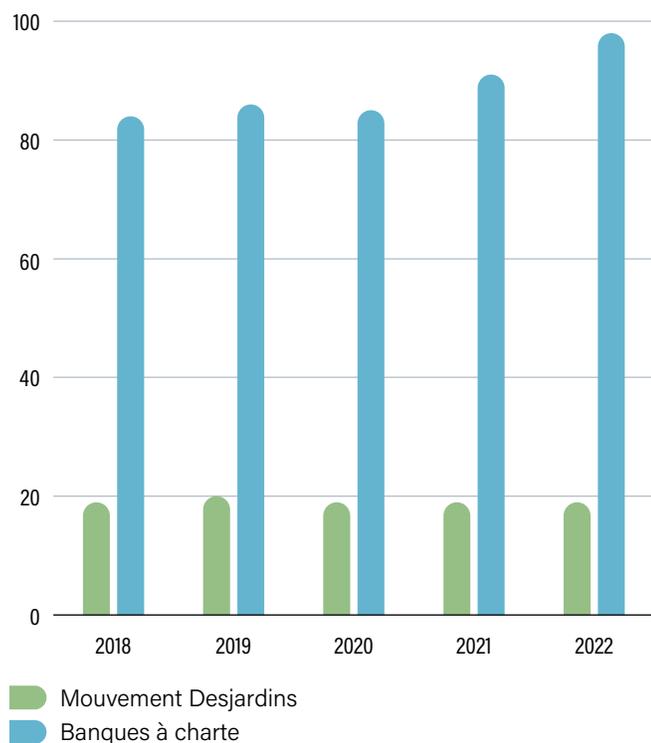
Les prêts hypothécaires résidentiels représentent 49,9 % des prêts accordés par les institutions de dépôts au Québec au 31 décembre 2022 et sont de l'ordre de 333 G\$. Les prêts hypothécaires résidentiels des banques à charte ont progressé de 5,9 %, en 2022, pour atteindre 183 G\$, tandis que le Mouvement Desjardins a vu son volume de prêts de la même catégorie augmenter de 6,8 %. Les prêts hypothécaires résidentiels du Mouvement Desjardins sont maintenant de 150 G\$.

À la fin de l'année 2022, le Mouvement Desjardins détient 45,1 % des parts de marché des prêts hypothécaires résidentiels comparativement à 54,9 % pour les banques à charte. Ce type de prêt constitue la majorité des prêts hypothécaires du marché des institutions de dépôts avec 91,6 % des prêts hypothécaires totaux.

## Prêts personnels

Graphique 17

Parts de marché des prêts personnels au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)



Les prêts personnels représentent 17,5 % des prêts consentis par les institutions de dépôts au Québec pour un total de 117 G\$, représentant une augmentation de 7 % par rapport à 2021. Le marché des prêts personnels au Québec est dominé par les banques à charte avec 84,1 % des parts de marché comparativement à 15,9 % pour le Mouvement Desjardins.

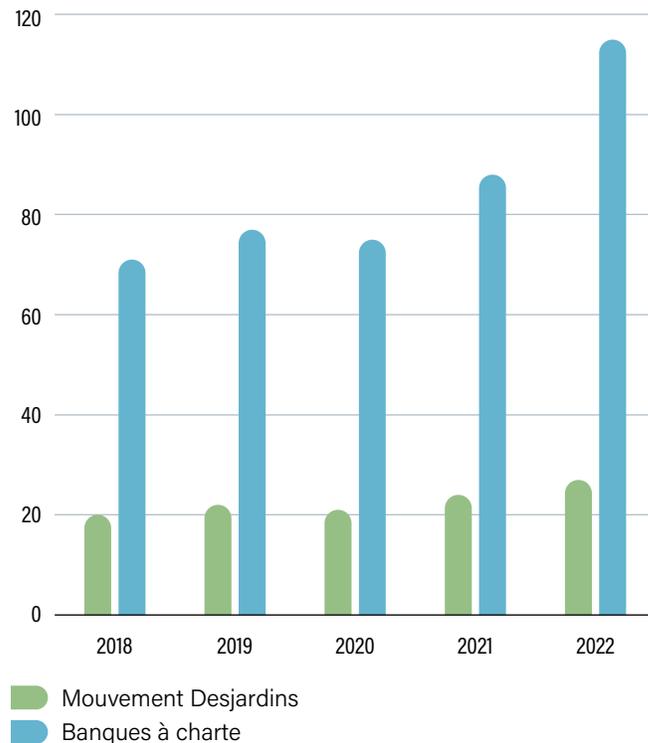
Au cours des cinq dernières années, les banques à charte ont conservé une part de marché oscillant entre 81,2 % et 84,1 %. La part de marché du Mouvement Desjardins a, quant à elle, varié entre 15,9 % et 18,8 % au cours de la même période. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le volume de prêts des banques à charte a augmenté de 8,3 % comparativement à une augmentation de 0,5 % pour le Mouvement Desjardins.

À la fin de l'année 2022, les banques à charte détiennent 98 G\$ des prêts personnels octroyés par les institutions de dépôts au Québec, soit une augmentation de 14,6 G\$ sur cinq ans comparativement au Mouvement Desjardins qui a vu les prêts personnels émis diminuer de 0,8 G\$ au cours de la même période. Le Mouvement Desjardins dispose d'un portefeuille de prêts personnels de 18,6 G\$ au 31 décembre 2022.

## Prêts aux entreprises

Graphique 18

Parts de marché des prêts non hypothécaires aux entreprises, au Québec, selon le type d'institution de dépôts (milliards)



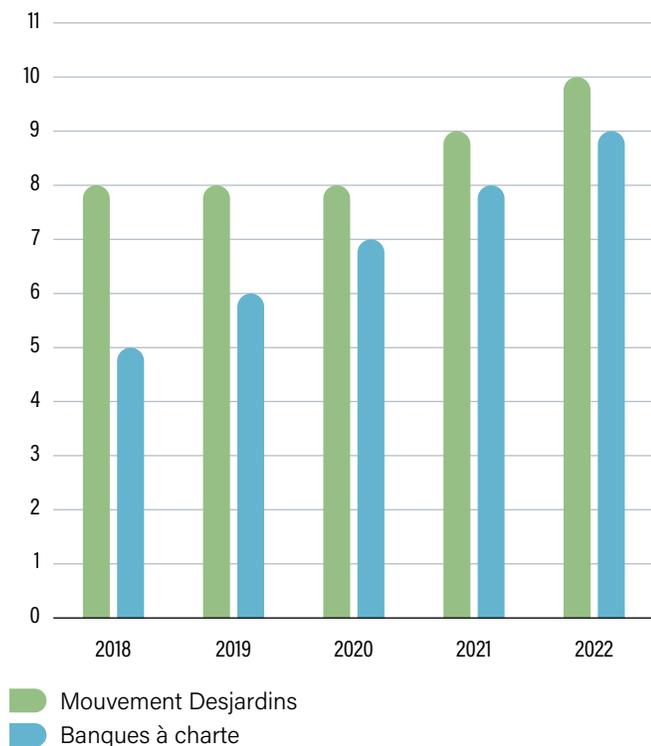
Les prêts non hypothécaires aux entreprises représentent 21,2 % des prêts accordés par les institutions de dépôts au Québec au 31 décembre 2022, soit un total de 141 G\$. Le volume de prêts non hypothécaires aux entreprises sur le territoire québécois, octroyés par les institutions de dépôts, a augmenté de 26,3 % par rapport à l'année précédente. En fin d'année 2022, les parts de marché des banques à charte sont de 81 % comparativement à 19 % pour le Mouvement Desjardins. Les banques à charte ont vu cette catégorie de prêts progresser de 61,1 %, au cours des cinq dernières années, comparativement à une augmentation de 31,1 % pour le Mouvement Desjardins au cours de la même période.

À la fin de l'année 2022, 12 % des prêts détenus par le Mouvement Desjardins au Québec sont des prêts non hypothécaires aux entreprises. Pour les banques à charte, cette catégorie de prêts représente 25,9 % de leur portefeuille global de prêts. Ces proportions étaient respectivement de 11,5 % et de 22,3 % en 2021.

## Prêts agricoles

Graphique 19

Parts de marché des prêts agricoles au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)



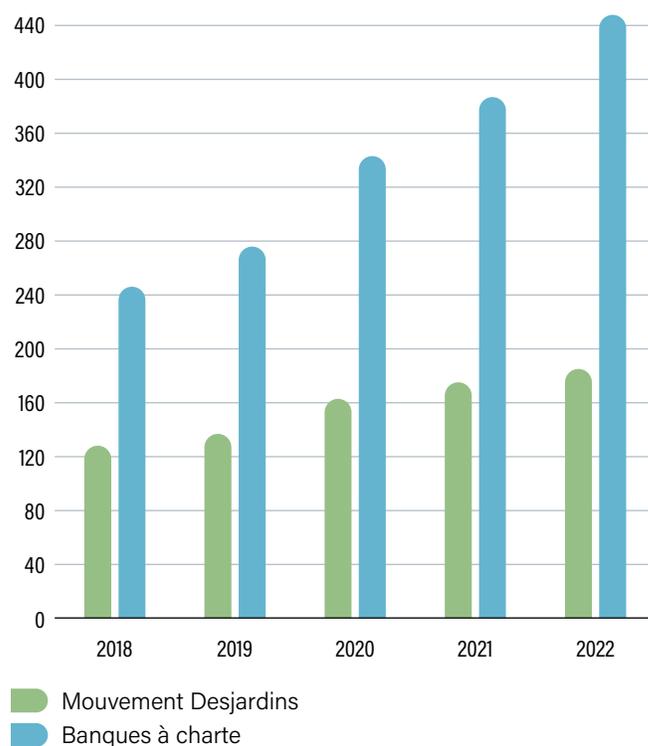
Les prêts agricoles accordés par les institutions de dépôts au Québec sont de 19 G\$, au 31 décembre 2022, comparativement à 17 G\$ à la même date en 2021, soit une progression de 8,2 %. Au cours de la dernière période quinquennale, la répartition des prêts agricoles détenus par les institutions de dépôts au Québec a oscillé entre 38,1 % et 49,5 % pour les banques à charte et entre 50,5 % et 61,9 % pour le Mouvement Desjardins.

En fin d'année 2022, 4,3 % des prêts détenus par le Mouvement Desjardins au Québec sont des prêts agricoles comparativement à 2,1 % pour les banques à charte. Ces proportions étaient respectivement de 4,4 % et de 2,1 % en 2021.

## Dépôts

Graphique 20

Parts de marché des dépôts au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)



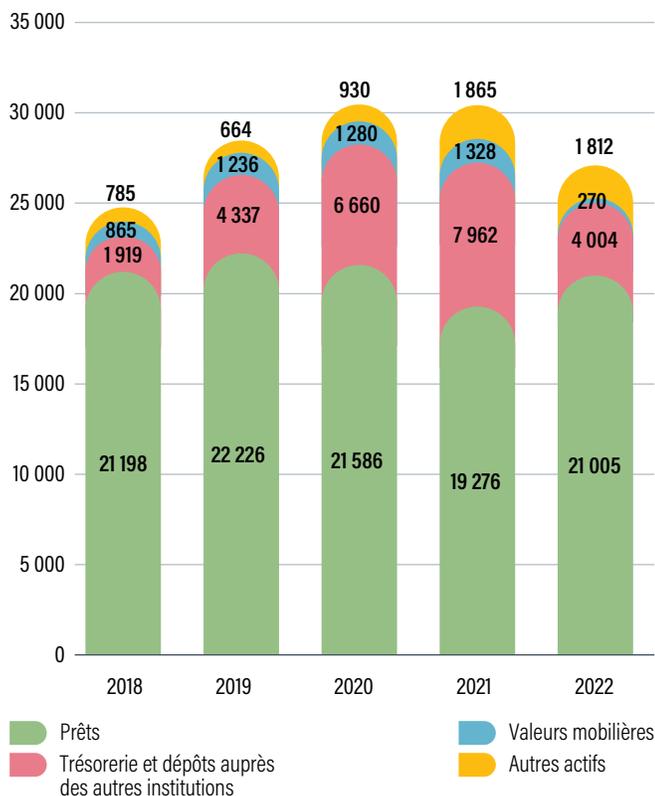
À la fin de l'année 2022, les institutions de dépôts au Québec détiennent 633 G\$ de dépôts, soit une augmentation de 12,4 % par rapport à 2021. Les banques à charte ont connu une hausse de 81,8 % au cours des cinq dernières années, alors que le Mouvement Desjardins affichait une progression de 44 %. L'augmentation des dépôts de 15,7 % des banques à charte, en 2022, a d'ailleurs dépassé celle du Mouvement Desjardins qui est de 5,3 %.

Les banques à charte détiennent 70,8 % des dépôts au Québec comparativement à 29,2 % pour le Mouvement Desjardins. Depuis 2018, le Mouvement Desjardins a conservé une part de marché des dépôts au Québec oscillant entre 29,2 % et 34,2 % comparativement à une part qui variait entre 70,8 % et 65,8 % pour les banques à charte.

## 1.1.3 Caisse Ma Financière Prêts et Placements

### Graphique 21

Évolution de l'actif de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements (milliers)



L'actif de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements a connu une baisse de 11 % en 2022 et son actif se situe quant à lui à 27,1 M\$.

Avec un poids de plus de 77 % du total de l'actif de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements, les prêts se sont accrues de 9 % en 2022. Cette hausse est essentiellement attribuable à la stratégie de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements, d'accroître les prêts personnels afin de diversifier son portefeuille de prêts. La part des prêts particuliers pour des fins personnelles dans le portefeuille a augmenté, passant de 30,5 % en 2021 à 42,8 % en 2022, alors que celle des prêts hypothécaires a baissé, passant de 68,1 % à 55,2 % au cours de la même période. Les autres prêts à des fins d'affaires ont légèrement augmenté pour atteindre 2,0 % à la fin de l'exercice 2022.

Les valeurs mobilières ont connu une importante diminution de 1,1 M\$ en 2022, soit de 79,7 % en raison de la cession totale des investissements en fonds d'action pour un montant de 0,8 M\$ et de la baisse des investissements en obligation de 0,3 M\$.

Pour leur part, la trésorerie et les dépôts auprès des autres institutions financières ont diminué de près de 4 M\$ en cours d'année 2022. Cette baisse est attribuable à une décision d'affaire de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements de ne pas renouveler des dépôts à terme onéreux afin de diminuer le coût moyen des dépôts.

### Graphique 22

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements (milliers)



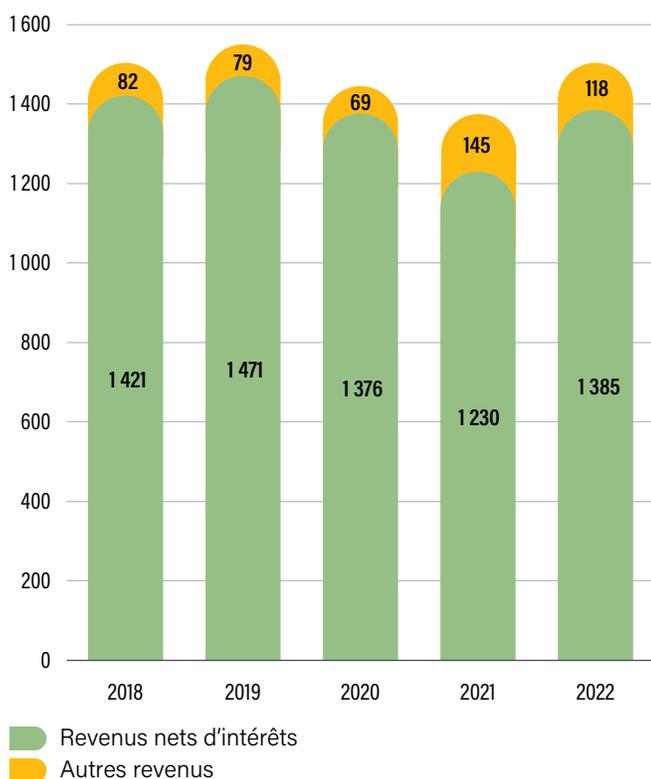
Le total des passifs et des capitaux propres de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements a subi une baisse de 11 %, en 2022, se situant maintenant à près de 27,1 M\$.

En 2022, les dépôts ont diminué de 3,5 M\$, soit de 14,4 % attribuable comme mentionné précédemment à la décision de ne pas renouveler certains dépôts à terme onéreux. Les dépôts à terme non rachetables et les dépôts à terme rachetables ont diminué de 2,8 M\$ et de 0,9 M\$, soit respectivement de 14,8 % et 35,8 %. Les dépôts à la demande ont augmenté de 0,2 M\$, soit de 6,7 % au cours de la dernière année.

Finalement, les capitaux propres ont progressé de 3,9 %, en 2022, notamment en raison de la hausse des excédents à répartir et des réserves en cours d'année.

## Graphique 23

Évolution des composantes du revenu total de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements (milliers)

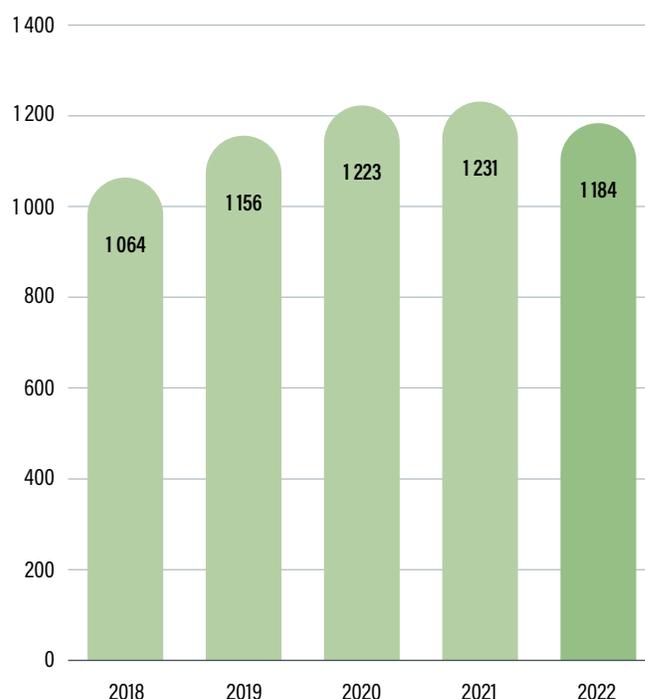


Les revenus de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements ont augmenté de 9,3 % pour l'année 2022 et se situent maintenant à plus de 1,5 M\$.

Les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 12,6 % au cours de la dernière année. Cette hausse s'explique par l'augmentation des revenus d'intérêts sur prêts de 3,5 %, des revenus d'intérêts sur placement de 65,1 % et par la baisse des frais d'intérêts sur dépôts de 11,7 %. L'augmentation des revenus est attribuable à la hausse de l'encours des prêts bruts, au contexte de taux d'intérêt élevés et à la cession des investissements en fonds d'action.

## Graphique 24

Évolution des frais autres que d'intérêts de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements (milliers)



Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 3,8 % en 2022. Cette baisse est attribuable à l'effet combiné de la baisse des autres frais d'opération de 9 % et d'une légère décroissance des salaires et charges sociales de 0,5 %. Ces variations sont dues aux effets de la restructuration de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements terminée cette année.

## Excédents d'exploitation et résultat global – Caisse Ma Financière Prêts et Placements

Les excédents avant impôts et ristournes ont connu une hausse de 128,3 % sous l'influence, notamment, de la hausse des revenus nets d'intérêts de 12,7 % et de la baisse des frais d'opération de 3,8 %.

Les excédents à répartir ont augmenté de 112 % passant de 100 579 \$ au 30 septembre 2021 à 213 246 \$ au 30 septembre 2022.

Tableau 1

Bilan combiné du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2022 (millions)

<b>ACTIF</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	8 913	16 328
<b>VALEURS MOBILIÈRES</b>		
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	34 025	39 772
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	51 258	53 286
Titres au coût amorti	50	41
<b>Total valeurs mobilières</b>	<b>85 333</b>	<b>93 099</b>
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	17 024	12 019
<b>PRÊTS</b>		
Hypothécaires résidentiels	159 682	149 695
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	24 381	24 386
Aux entreprises et aux gouvernements	66 812	57 400
<b>Total prêts</b>	<b>250 875</b>	<b>231 481</b>
Provision pour pertes de crédit	-1 035	-970
Actif net des fonds distincts	21 318	22 804
<b>AUTRES ACTIFS</b>		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptation	25	268
Primes à recevoir	2 925	2 839
Instruments financiers dérivés	5 723	5 828
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	3 486	2 557
Actifs de réassurance	1 175	1 582
Actifs au titre de droits d'utilisation	543	530
Immeubles de placement	929	926
Immobilisations corporelles	1 587	1 531
Goodwill	157	157
Immobilisations incorporelles	692	497
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 465	1 380
Actifs nets au titre des régimes à prestations définies	679	62
Actifs d'impôt différé	1 440	789
Autres éléments d'actif	3 855	3 378
<b>Total des autres éléments d'actif</b>	<b>24 681</b>	<b>22 324</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>407 109</b>	<b>397 085</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2022</b>	2021
<b>DÉPÔTS</b>		
Particuliers	145 377	136 332
Entreprises et gouvernements	114 172	101 644
Institutions de dépôts	287	379
<b>Total des dépôts</b>	<b>259 836</b>	<b>238 355</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF</b>		
Acceptations	25	268
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 859	11 342
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	24 565	31 177
Instruments financiers dérivés	6 554	5 500
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	8 978	7 938
Obligations locatives	622	596
Passifs des contrats d'assurance	31 354	34 762
Passifs nets des fonds distincts	21 284	22 796
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	654	1 048
Passifs d'impôt différé	433	301
Autres passifs	7 569	7 516
<b>Total des autres éléments du passif</b>	<b>111 897</b>	<b>123 244</b>
Obligations subordonnées	2 928	1 960
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>363 559 278</b>	<b>331 771 934</b>

<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2022</b>	2021
Capital social	4 786	4 982
Excédents non répartis	8 429	1 546
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)	(2 166)	765
Réserves	20 552	25 321
<b>Total des capitaux propres - Part revenant au Groupe</b>	<b>31 601</b>	<b>32 614</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	847	912
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>32 448</b>	<b>33 526</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>407 109</b>	<b>397 085</b>

Tableau 2

État combiné du résultat global du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2022 (millions)

	2022	2021
<b>REVENUS D'INTÉRÊTS</b>		
Portefeuille de prêts	8 278	6 928
Valeurs mobilières	1 107	473
<b>Total des revenus d'intérêts</b>	<b>9 385</b>	<b>7 401</b>
<b>FRAIS D'INTÉRÊTS</b>		
Dépôts	2 829	1 508
Obligations subordonnées	78	65
Autres frais d'intérêts	148	42
<b>Total des frais d'intérêts</b>	<b>3 055</b>	<b>1 615</b>
<b>REVENUS NETS D'INTÉRÊTS</b>	<b>6 330</b>	<b>5 786</b>
<b>PRIMES NETTES</b>	<b>11 842</b>	<b>11 278</b>
<b>AUTRES REVENUS</b>		
Frais de service sur les dépôts et les paiements	448	424
Commissions sur prêts et cartes de crédit	991	735
Services de courtage et de fonds de placement	989	1 108
Honoraires de gestion et de services de garde	786	732
Revenus (pertes) nets de placement	(4 505)	319
Ajustement de l'approche par superposition pour les instruments financiers des filiales d'assurance	747	(404)
Revenus (pertes) de change	119	121
Autres	293	221
<b>Total des autres revenus</b>	<b>(132)</b>	<b>3 256</b>
<b>REVENU TOTAL</b>	<b>18 040</b>	<b>20 320</b>

	2022	2021
<b>DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES</b>	<b>277</b>	<b>69</b>
<b>SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE</b>	<b>4500</b>	<b>6883</b>
<b>FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS</b>		
Salaires et avantages du personnel	5 066	4 437
Honoraires	1 159	1 013
Technologies	978	893
Commissions	929	881
Frais d'occupation	403	406
Communications	417	329
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	482	459
Autres	1 204	1 148
<b>Total des frais autres que d'intérêts</b>	<b>10 638</b>	<b>9 566</b>
<b>EXCÉDENTS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 625</b>	<b>3 802</b>
Impôts sur les excédents	575	860
<b>EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES</b>	<b>2 050</b>	<b>2 942</b>
Ristournes aux membres	403	387
Recouvrement d'impôt relatif ristournes aux membres	(106)	(103)
<b>EXCÉDENTS NETS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES</b>	<b>1 753</b>	<b>2 658</b>
<b>Part revenant :</b>		
Au Groupe	1 686	2 515
Aux Participations ne donnant pas le contrôle	67	143

Tableau 3

Bilan de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements au 30 septembre 2022 (milliers)

	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	4 004	7 962
Placements		
Obligations	270	503
Dépôts à terme		
Bons du trésor		
Autres		825
	<b>4 275</b>	<b>9 290</b>
<b>PRÊTS</b>		
Prêts hypothécaires	11 801	13 433
Prêts non hypothécaires	9 589	6 307
	<b>21 390</b>	<b>19 740</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>-385</b>	<b>-463</b>
	<b>21 005</b>	<b>19 276</b>
Immobilisations	731	741
Propriétés reprises	0	0
Autres éléments d'actif	1 080	1 125
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>27 092</b>	<b>30 432</b>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Dépôts		
Épargne stable	2 983	2 796
Épargne à terme	17 740	21 416
<b>Total des passifs à court terme</b>	<b>20 723</b>	<b>24 212</b>
Autres éléments du passif	1 359	1 398
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>22 082</b>	<b>25 610</b>
<b>AVOIR DES MEMBRES</b>		
Parts de qualification	84	83
Excédents à répartir	213	101
Réserve générale	4 600	4 550
Cumul des autres éléments du résultat étendu	0	
Fonds d'aide et autres réserves	112	89
<b>TOTAL DE L'AVOIR DES MEMBRES</b>	<b>5 009</b>	<b>4 823</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES</b>	<b>27 092</b>	<b>30 433</b>

Tableau 4

État des résultats et du résultat étendu de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements au 30 septembre 2022 (milliers)

	2022	2021
<b>REVENU D'INTÉRÊTS</b>		
Prêts	1 762	1 703
Placements	87	53
<b>Total des revenus d'intérêts</b>	<b>1 849</b>	<b>1 756</b>
<b>FRAIS D'INTÉRÊTS</b>		
Dépôts	464	526
Emprunts	0	0
<b>Total des frais d'intérêt</b>	<b>464</b>	<b>526</b>
<b>Revenus nets d'intérêts</b>	<b>1 385</b>	<b>1 230</b>
Provision pour mauvaises créances	12	-30
Revenus nets d'intérêt après mauvaises créances	1 397	1 200
Autres revenus	47	145
Revenu net d'intérêt après autres revenus	1 444	1 345
Frais d'opération	1 184	1 231
Excédents (déficit) avant impôts et ristournes	260	114
Impôts sur le revenu	28	13
<b>EXCÉDENTS (DÉFICIT) AVANT RISTOURNES</b>	<b>232</b>	<b>101</b>
Ristournes aux membres	21	0
Impôts récupérés relatifs aux ristournes	-3	0
<b>EXCÉDENTS (DÉFICIT) À RÉPARTIR</b>	<b>213</b>	<b>101</b>

Tableau 5  
Informations complémentaires

FUSIONS		
Date de fusion	Résultante	Composantes de la fusion
2022-01-01	CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LA MAURICIE	LA CAISSE POPULAIRE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS
	CAISSE DESJARDINS DE LA PORTE-DES-CANTONS-DE-L'EST	CAISSE DESJARDINS DE BROME-MISSISQUOI CAISSE DESJARDINS DE WATERLOO





## 1.2 Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

---



## 1.2 Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne (SFSE) exerçant au Québec sont constituées, soit en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (LSFSE), de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt*<sup>24</sup> (loi fédérale) ou d'une loi d'une autre province.

Le tableau 6 démontre la répartition des sociétés selon leur type, la charte qui les régit ainsi que l'autorisation de recevoir ou non des dépôts. Ce tableau indique que 45 SFSE sont autorisées, en date du 31 décembre 2022, à exercer au Québec.

Tableau 6

Ventilation du nombre de SFSE autorisées à exercer au Québec

Type de société selon la charte	Autorisées à recevoir des dépôts <sup>25</sup>		Non autorisées à recevoir des dépôts <sup>26</sup>		Total	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
<b>Société de fiducie</b>						
Québec	1	1	3	3	4	4
Canada	20	20	12	13	32	33
Alberta	0	0	1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>37</b>	<b>38</b>
<b>Société d'épargne</b>						
Québec						
Canada	7	7	0	0	7	7
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Grand Total</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>44</b>	<b>45</b>

24 L.C. 1991, ch.45.

25 En vertu de la LSFSE et de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts*, RLRQ, c. I-13.2.2.

26 En vertu de la LSFSE.

## Régime volontaire d'épargne-retraite

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le RVER est offert dans les entreprises québécoises aux employés qui choisissent d'y adhérer. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner en vue de la retraite peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité est responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales (assureurs, sociétés de fiducie et gestionnaires de fonds d'investissement) qui souhaitent offrir un tel régime et elle maintient, à cet effet, un registre RVER pouvant être consulté sur son site Web.

Au cours de l'année 2022, l'Autorité n'a pas délivré de nouvelle autorisation, maintenant ainsi à neuf les personnes morales pouvant agir à titre d'administrateurs.

En date du 31 décembre 2022<sup>27</sup>, ces neuf administrateurs détiennent un régime enregistré auprès de Retraite Québec. Ainsi, 11 932 employeurs offrent un RVER à leurs employés, pour un total de 99 737 participants. L'actif total de ces régimes est de 407,3 M\$<sup>28</sup>.

## 1.2.1 Portrait du secteur

Cette section met en perspective la concentration du marché et le type d'activités exercées par les SFSE. L'ensemble des données utilisées provient de divulgations statutaires requises par l'Autorité.

Note : Aux fins de simplification de la présentation, les données présentées dans les graphiques ont été arrondies, tandis que les pourcentages et variations présentés dans les textes sont exprimés sur la base des données complètes non arrondies. Considérant ce choix méthodologique, des différences pourraient être observées entre les données des graphiques et les pourcentages et variations calculés des textes.

### Types d'activités et concentration du marché

Les sociétés de fiducie fournissent un vaste choix de produits, notamment des produits d'épargne, des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation, des fonds communs de placement, des services de gestion privée, des mandats fiduciaires aux particuliers ainsi que des services institutionnels.

Les sociétés d'épargne offrent principalement des services d'intermédiation financière aux particuliers, entre autres des produits d'épargne, des prêts hypothécaires et, dans une moindre mesure, du crédit à la consommation.

Prendre note que l'Autorité a accordé une exemption de divulgation pour l'année 2022 à une société de fiducie. Ainsi, ce sont les données de 44 SFSE qui sont incluses dans les tableaux et graphiques présentés dans cette section.

Au 31 décembre 2022, les 44 SFSE détenaient plus de 489 G\$ d'actifs. Il s'agit d'une progression d'un peu plus de 27,7 G\$ comparativement à 2021. Cette augmentation représente une croissance des actifs de 6 % pour l'année 2022.

En 2022, les actifs des sociétés de fiducie ont enregistré une croissance de 8,3 %, passant de 192,4 G\$ à 208,3 G\$. Ceux-ci représentent maintenant 42,6 % des actifs totaux des SFSE comparativement à 41,7 % en 2021.

Les sociétés d'épargne détiennent, quant à elles, 281,1 G\$ d'actifs au 31 décembre 2022 comparativement à 269,3 G\$ en 2021. Il s'agit d'une progression de 4,4 % au cours de la dernière année. En 2022, ces actifs représentent 57,4 % des actifs totaux des SFSE comparativement à 58,3 % en 2021.

<sup>27</sup> Les données (participation, nombre d'employeurs et actif) sont basées sur celles présentées dans les plus récentes déclarations annuelles de renseignements reçues au 31 décembre de chaque année.

<sup>28</sup> Sources : Retraite Québec et l'Autorité. Pour plus d'informations sur les données financières des régimes, consultez le rapport annuel de Retraite Québec, disponible à cette adresse : [www.retraitequebec.gouv.qc.ca](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca).

Tableau 7

Répartition du nombre de SFSE en fonction de la taille des actifs pour l'exercice de 2022

Groupe d'actifs	Nombre de sociétés	Actif (milliers)	Groupe d'actifs en % de l'actif total
<b>Sociétés de fiducie</b>			
≥ 10 G\$	6	155 034 449	74,5 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	3	20 414 556	9,8 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	10	29 144 147	14,0 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	2	1 773 628	0,9 %
< 0,5 G\$	16	1 850 859	0,9 %
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>208 217 639</b>	<b>100 %</b>
<b>Sociétés d'épargne</b>			
≥ 10 G\$	3	266 696 012	94,9 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	1	7 629 023	2,7 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	2	6 090 063	2,2 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	1	683 919	0,2 %
< 0,5 G\$	0	---	---
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>281 099 017</b>	<b>100 %</b>
<b>Grand total</b>	<b>44</b>	<b>489 316 356</b>	

Les actifs détenus par les sociétés de fiducie sont concentrés dans un groupe restreint d'entités. Comme illustré au tableau 7, six sociétés de fiducie détiennent 74,5 % des actifs totaux des sociétés de fiducie pour un montant d'un peu plus de 155 G\$. La Compagnie Trust CIBC, la Compagnie Trust CIBC Mellon, la Fiducie RBC Services aux Investisseurs, la Compagnie Trust Royal, la Société Canada Trust et la Compagnie Home Trust composent ce groupe.

Pour les sociétés d'épargne, les trois acteurs en importance sont la Société Hypothécaire Banque de Montréal, la Société d'hypothèques de la Banque Royale et la Société d'hypothèques TD. Elles détiennent près de 95 % des actifs des sociétés d'épargne avec 266,7 G\$.

L'actif de ces neuf sociétés représente 86,2 % de l'actif total des 44 SFSE en activité.

## Présence au Québec

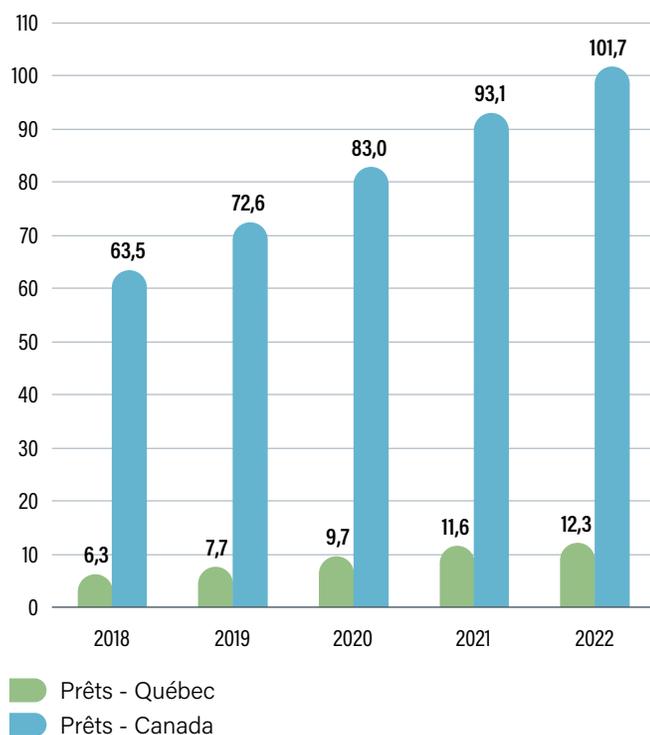
L'analyse de la présence des SFSE au Québec porte d'une part sur leurs activités d'intermédiation, soit de dépôts et de prêts et d'autre part, sur l'administration et la gestion de biens pour autrui.

### Prêts

Le graphique 25 illustre l'évolution des prêts pour l'ensemble des SFSE au Canada et au Québec pour la période de 2018 à 2022.

#### Graphique 25

Prêts totaux des SFSE (milliards)



Le volume de prêts détenus par les SFSE, dans l'ensemble du Canada, a connu une hausse de 8,6 G\$ en 2022, soit une progression de 9,2 % par rapport à 2021. La hausse de cette année s'explique principalement par les croissances de 3,6 G\$ et de 2,5 G\$ enregistrées respectivement à certains portefeuilles de prêts. Les prêts totaux sont composés majoritairement de prêts hypothécaires, lesquels représentent 94,5 % des prêts des SFSE. Les hausses de taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires en 2022 et l'avancement des prix d'immobilier au cours des dernières années expliquent une partie du ralentissement du taux de croissance pour l'ensemble des emprunteurs des SFSE.

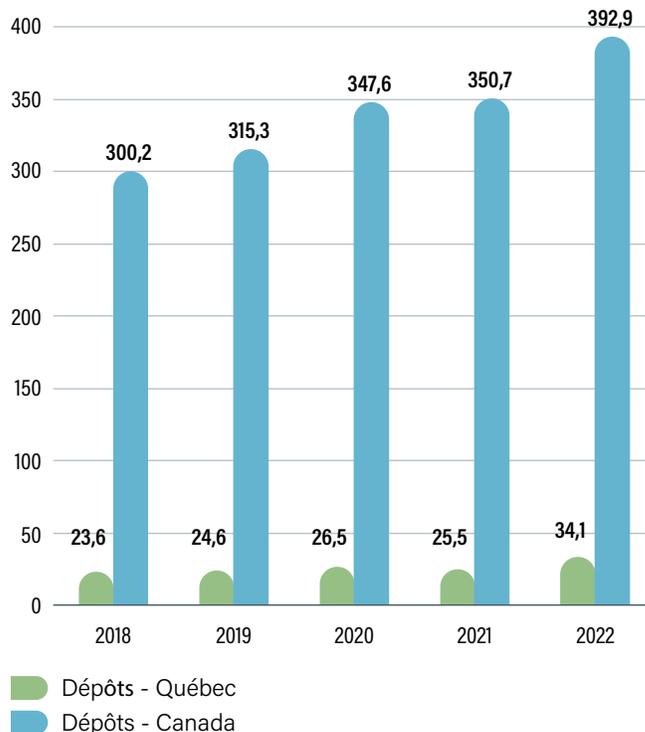
En 2022, les prêts totaux au Québec sont de l'ordre de 12,3 G\$, soit 12,1 % du total des prêts détenus par les SFSE à l'échelle canadienne. Au Québec, les prêts hypothécaires représentent la quasi-totalité de l'ensemble des prêts octroyés par les SFSE. Les prêts au Québec, détenus par les SFSE, ont progressé de plus de 0,6 G\$ ou 5,4 % en 2022 par rapport à 2021.

## Dépôts

Le graphique 26 illustre l'évolution des dépôts pour l'ensemble des SFSE au Canada et au Québec pour la période de 2018 à 2022.

#### Graphique 26

Dépôts des SFSE (milliards)



Les dépôts des SFSE au Canada ont affiché une progression de 12 %, en 2022, pour s'établir à 392,9 G\$.

Cette variation s'explique en partie par la hausse des taux d'intérêt offerts sur les produits de placements d'épargne garantis et par la baisse et l'instabilité des marchés boursiers au cours de l'année 2022.

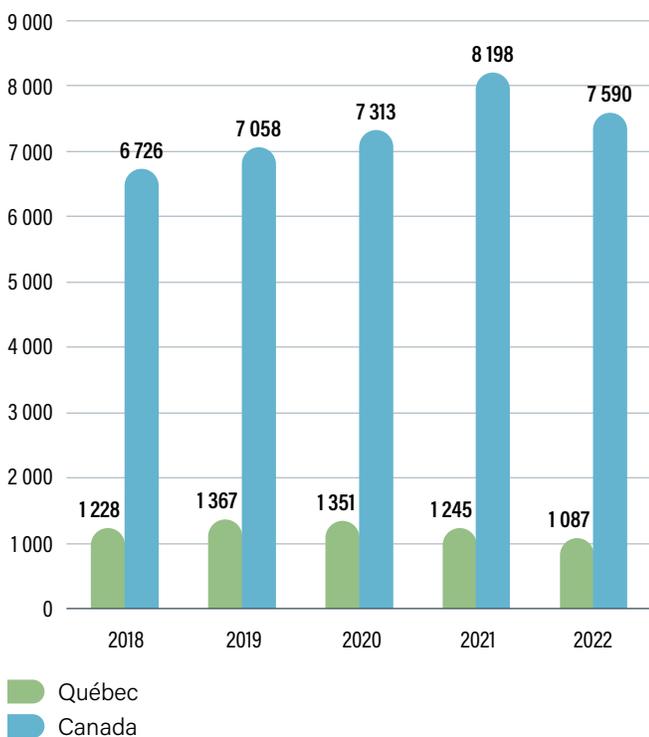
Les dépôts recueillis par les SFSE au Québec représentent 8,7 % des dépôts totaux des SFSE à l'échelle canadienne. Cette mesure représente une hausse par rapport au niveau de 2021 qui était de 7,3 %. Au Québec, les dépôts des SFSE affichent une hausse de 8,5 G\$ en 2022, soit une augmentation de 33,4 % passant de 25,5 G\$ en 2021 à 34,1 G\$ en 2022.

## Biens sous administration et sous gestion

L'administration et la gestion des biens sont des activités exclusivement liées au modèle d'affaires des sociétés de fiducie, puisque les sociétés d'épargne ne sont pas autorisées à entreprendre des activités fiduciaires. Le graphique 27 illustre l'évolution des biens sous administration et sous gestion depuis 2018.

### Graphique 27

Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie (milliards)



Au Canada, le volume de biens sous administration et sous gestion a connu une baisse de 7,4 % passant de 8 198 G\$ en 2021 à 7 590 G\$ en 2022. Cette diminution s'explique en partie par la baisse des marchés boursiers canadiens, soit une baisse de 8,7 % de l'indice S&P/TSX en 2022.

Malgré la baisse de 2022, les biens sous administration et sous gestion au Canada ont progressé de 12,8 % depuis 2018, soit une augmentation de 863,9 G\$. Les sociétés State Street Trust Company Canada, Fiducie RBC Services aux Investisseurs et Compagnie Trust CIBC Mellon sont les principales sociétés détenant les biens sous administration et sous gestion au Canada. Ce groupe en détient 84,2 % démontrant une concentration du marché auprès de ces trois fiducies. Au Québec, les biens sous administration et sous gestion sont passés de 1 245 G\$ en 2021 à 1 087 G\$ en 2022, soit une baisse de 12,7 %.

Fiducie Desjardins demeure la société ayant le plus gros volume de biens sous administration et sous gestion au Québec avec un montant total de 384,6 G\$, soit 35,4 % des parts de marché. Il s'agit d'une baisse de 8,1 % par rapport à 2021. La deuxième fiducie en importance, en termes de parts de marché au Québec, est la State Street Trust Company Canada avec un total de biens sous administration et sous gestion de 267,4 G\$, soit 24,6 % du marché québécois. Les biens gérés pour autrui par la State Street Trust Company Canada ont présenté une diminution de 8,2 % comparativement à 2021.

## Honoraires et commissions des SFSE

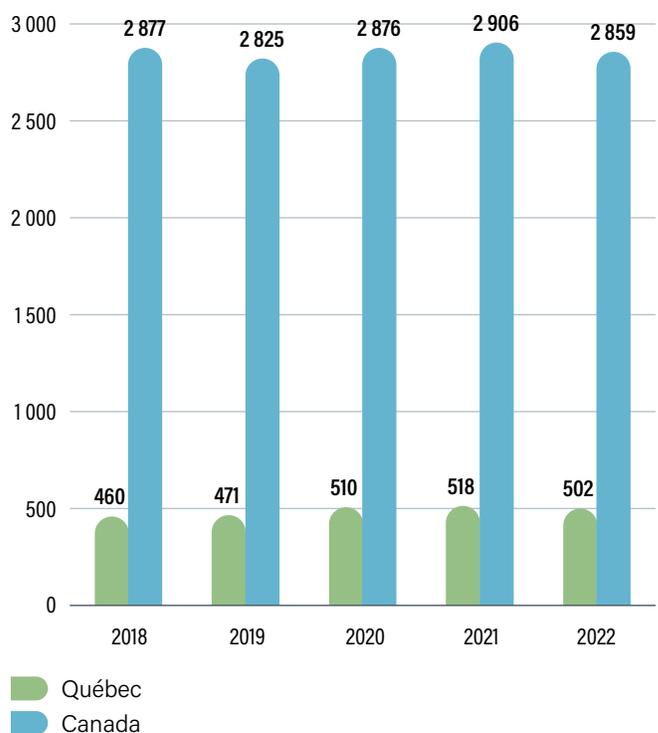
L'évolution des honoraires et commissions des SFSE pour la période de 2018 à 2022 est illustrée au graphique 28.

Les honoraires et commissions des SFSE au Canada ont connu une baisse de 1,6 % en 2022. Ils sont maintenant d'un peu plus de 2,8 G\$. Étant principalement composée de revenus fiduciaires, cette catégorie de revenus représente 39,5 % des revenus totaux des SFSE en 2022.

Au Québec, les honoraires et commissions des SFSE sont de l'ordre de 17,5 % du volume total canadien. Au cours des cinq dernières années, cette catégorie de revenus a augmenté de 9,1 % au Québec, tandis qu'elle a diminué de 0,6 % à l'échelle canadienne.

### Graphique 28

Honoraires et commissions des SFSE (millions)



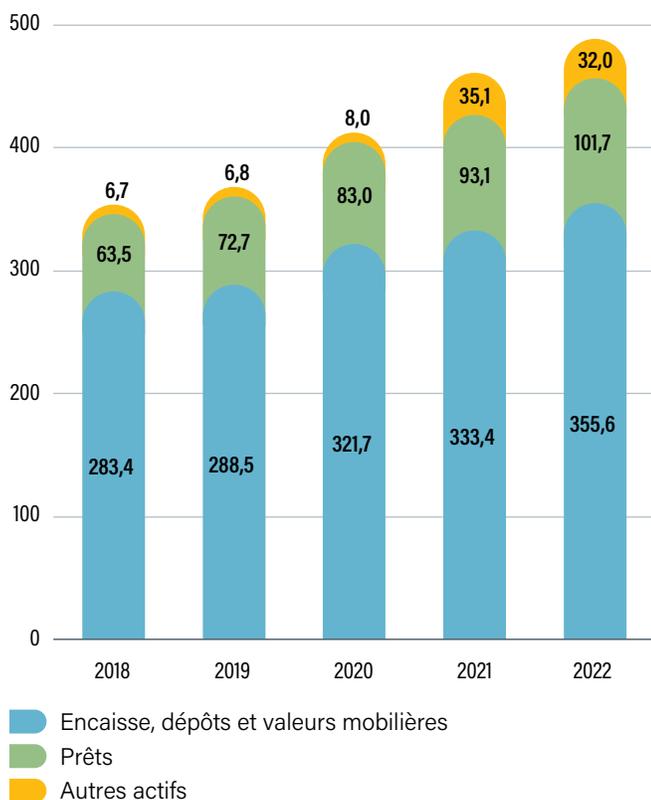
## 1.2.2 Portrait financier

L'ensemble des chiffres et des analyses présentés dans cette partie s'appuie principalement sur l'examen des bilans et des états des résultats cumulés ainsi que sur diverses mesures financières permettant d'apprécier la performance des SFSE détenant une autorisation au Québec.

### Bilan des SFSE

Graphique 29

Évolution de l'actif des SFSE (milliards)



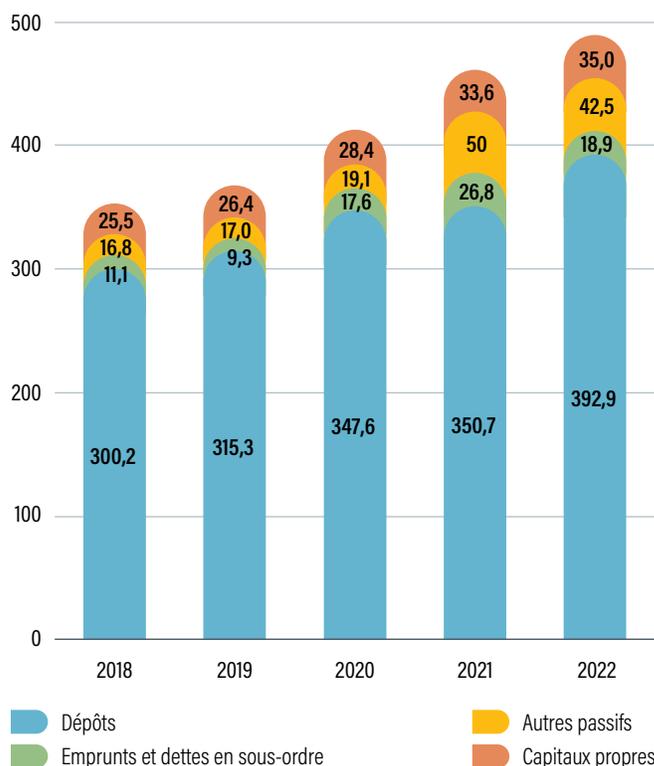
L'actif cumulé des SFSE se situe à 489,3 G\$ au 31 décembre 2022, soit une progression de 6 % comparativement à 2021. L'actif des SFSE est composé à 72,7 % d'encaisse, de dépôts et de valeurs mobilières, comme des titres à court terme et des titres à revenus fixes gouvernementaux.

Pour 2022, les prêts comptabilisés à l'actif des SFSE ont augmenté de 9,2 %, hausse principalement attribuable à la part des prêts hypothécaires résidentiels non assurés. Au 31 décembre 2022, les prêts ce chiffrent à 101,7 G\$ et représentent 20,8 % de l'actif des SFSE. Dans une proportion moindre, les autres actifs totalisant 32 G\$ représentent 6,5 % du total des actifs des SFSE.

Les quatre sociétés de fiducie à charte québécoise, soit Trust Banque Nationale Inc., Trust Éterna Inc., Fiducie Raymond James (Québec) Ltée et Fiducie Blue Bridge ont un actif combiné de 2,1 G\$, soit 1 % des actifs totaux des sociétés de fiducie détenant une autorisation au Québec. L'actif de Trust Banque Nationale représente 99,1 % de l'ensemble de l'actif des sociétés de fiducie à charte du Québec.

Graphique 30

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des SFSE (milliards)



Les dépôts constituent la principale source de financement des activités des SFSE. Représentant 80,3 % du passif total en 2022, ceux-ci ont augmenté de 42,2 G\$ soit une progression de 12 % par rapport à 2021. La progression des dépôts est notamment liée à la hausse des taux d'intérêt offerts sur les produits d'épargne en 2022.

Les autres passifs ont quant à eux affiché une décroissance de 15,8 %, pour terminer l'année à 42,5 G\$.

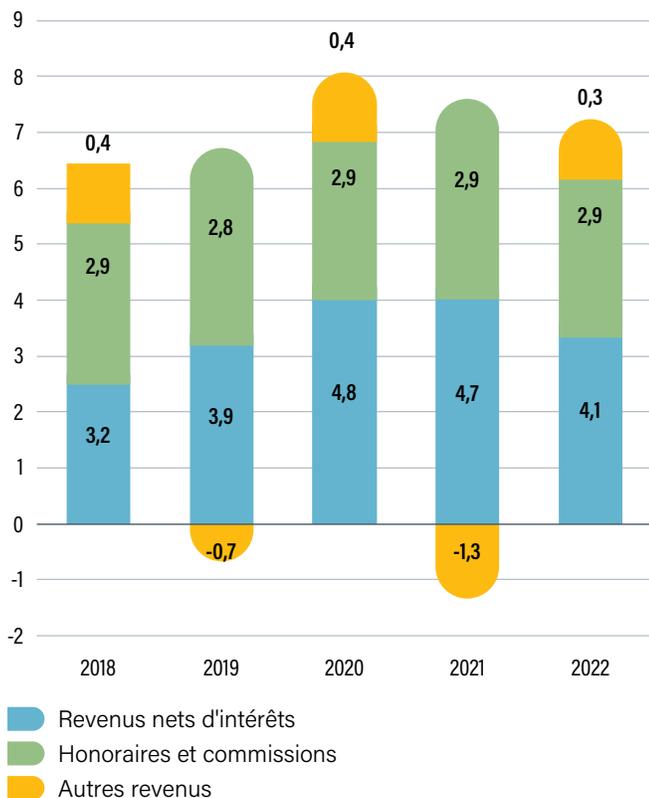
Pour leur part, les emprunts et dettes en sous-ordre sont passés de 26,8 G\$ en 2021 à 18,9 G\$ en 2022, soit une baisse de 29,6 %. La Société hypothécaire Banque de Montréal détient en grande partie les emprunts et dettes en sous-ordre avec 83 % du montant total des SFSE, au 31 décembre 2022.

Les capitaux propres sont passés de 33,6 G\$ en 2021 à 35 G\$ en 2022, soit une croissance de 4,1 %. Les bénéfices non répartis représentent 54,3 % des capitaux propres.

## État des résultats des SFSE

Graphique 31

Évolution des composantes du revenu total des SFSE (milliards)



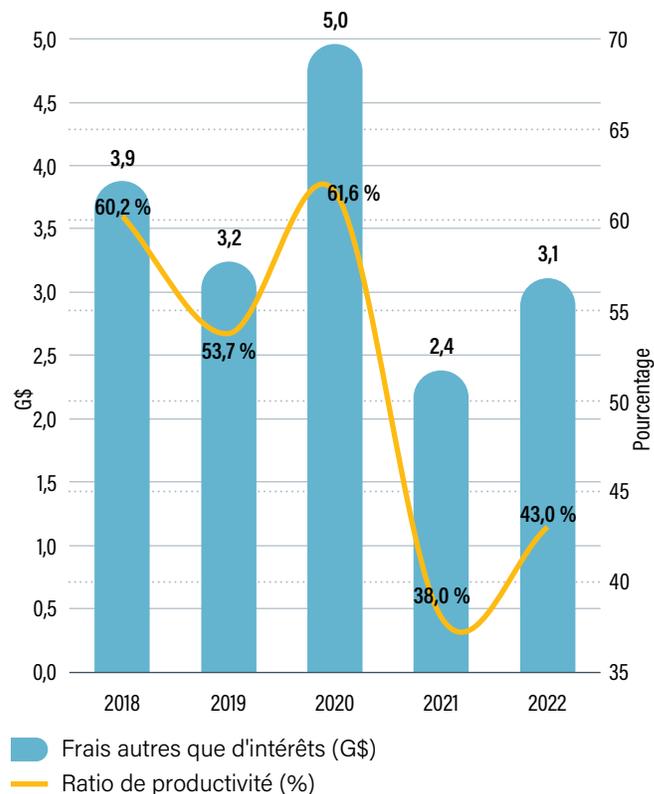
Les revenus des SFSE sont principalement composés de revenus nets d'intérêts, d'honoraires et commissions ainsi que d'autres revenus provenant de gains en capital réalisés sur les titres financiers. Les revenus totaux des SFSE ont connu une hausse en 2022 pour atteindre 7,2 G\$, soit une augmentation de 1 G\$ par rapport à 2021.

Les revenus nets d'intérêts, représentant 56,4 % du revenu total des SFSE, ont enregistré une baisse de 13,2 %, soit de 0,6 G\$ par rapport à 2021. De leur côté, les honoraires et commissions ont connu une baisse de 50 M\$, soit 1,7 % au cours de la dernière année.

Les autres revenus ont terminé l'année 2022 à 0,3 G\$ par rapport à une perte de 1,3 G\$ en 2021. Cette hausse s'explique principalement par le gain de 0,1 G\$, comptabilisée par une société d'épargne, sur la fluctuation de la juste valeur de la partie associée aux dérivés incorporés aux produits d'épargne ayant un rendement variable lié aux indices boursiers, comparativement à une perte de 1,5 G\$ enregistrée en 2021 par cette même société.

Graphique 32

Évolution des frais autres que d'intérêts des SFSE



Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 0,7 G\$ au cours de la dernière année, passant de 2,4 G\$ en 2021 à 3,1 G\$ en 2022. Cette variation s'explique notamment par la hausse de 1 G\$, comptabilisée en frais de gestion, contrebalançant ainsi la perte comptabilisée aux autres revenus en lien avec les produits d'épargne ayant un rendement variable lié aux indices boursiers.

La hausse des frais autres que d'intérêts s'est reflétée par une dégradation du ratio de productivité. La hausse de ce ratio signifie une gestion des coûts moins performante, ce qui se traduit par une baisse de la productivité. Ainsi, le ratio de productivité est passé de 38 % en 2021 à 43 % en 2022. Ce résultat s'explique par un écart défavorable entre la hausse des frais autres que d'intérêts de 30,4 %, combinée à une hausse du revenu total de 15,2 %.

Au terme de l'exercice de 2022, les excédents d'exploitation ont augmenté de 0,2 G\$, soit une hausse de 6 % par rapport à 2021. Totalisant 4,1 G\$, les excédents d'exploitation, au 31 décembre 2022, sont supérieurs à la moyenne des résultats des quatre années précédentes, laquelle était de 3,1 G\$.

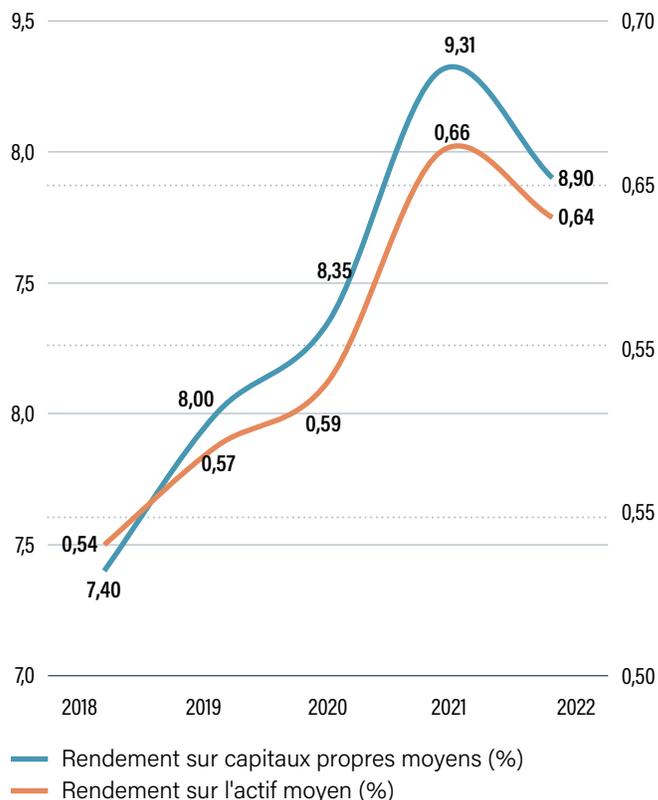
Le résultat net total des SFSE a connu une augmentation de 0,2 G\$ en 2022. En effet, il est passé de 2,9 G\$ en 2021 à 3,1 G\$ en 2022, ce qui représente une progression de 6 % comparativement à 2021. Cette variation s'explique principalement par l'effet net de la hausse du revenu total de 1 G\$ ainsi que la hausse des frais autres que d'intérêts de 0,7 G\$.

En 2022, les 37 sociétés de fiducie et les sept sociétés d'épargne ont eu une contribution similaire sur le cumulatif des bénéfices des SFSE. Cependant, c'est l'impact de la progression des sociétés d'épargne qui a fait grimper le bénéfice net cumulatif des SFSE en 2022. En effet, les sociétés d'épargne ont affiché une hausse de 0,2 G\$ par rapport à 2021. Cette hausse explique 123 % de la variation du résultat cumulé des SFSE.

Le bénéfice net des sociétés de fiducie a, pour sa part, baissé de 0,04 G\$ au cours de la dernière année.

Le graphique 33 illustre l'évolution des ratios de rendement des SFSE depuis 2018. Ces ratios sont des outils de mesure de la rentabilité du capital investi et de l'utilisation des actifs des SFSE.

**Graphique 33**  
Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE (pourcentage)



Le graphique 33 démontre que le taux de rendement des capitaux propres moyens des SFSE a progressé entre les années 2018 à 2021, passant de 7,4 % à 9,31 % au cours de cette période. Toutefois, ce taux de rendement a diminué en 2022 pour se situer à 8,9 %. Le taux de rendement des actifs moyens des SFSE a, quant à lui, suivi la même tendance avec une progression passant de 0,54 % en 2018 à 0,66 % en 2021. Cette année, le taux de rendement des actifs moyens des SFSE se situe à 0,64 %. En 2022, la légère baisse de ces deux ratios de rendement s'explique par une variation annuelle relativement stable des bénéfices cumulés, de l'actif et des capitaux propres des SFSE.

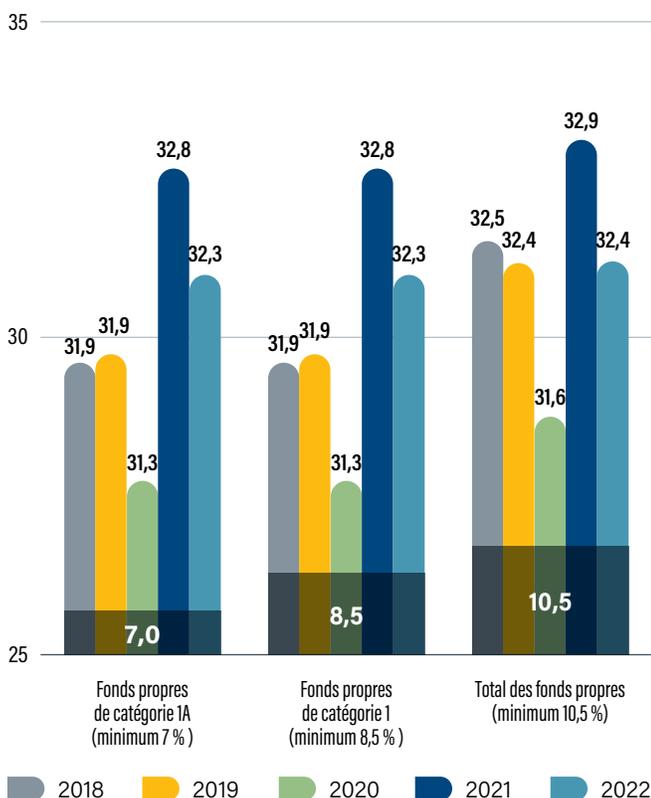
## Capitalisation

La *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* de l'Autorité est applicable aux caisses non-membres d'une fédération et aux SFSE.

Le graphique 34 illustre l'évolution du ratio des fonds propres pour la période de 2018 à 2022. Les SFSE démontrent une stabilité dans la saine gestion de leur capitalisation, au cours des dernières années, dépassant largement les exigences de fonds propres de l'Autorité. En effet, au 31 décembre 2022, les ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 se situent, tous les deux, à 32,3 %. Pour sa part, le ratio de fonds propres total est passé de 32,9 % en 2021 à 32,4 % en 2022. Ces ratios représentent la moyenne pondérée des SFSE.

### Graphiques 34

Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE (pourcentage)

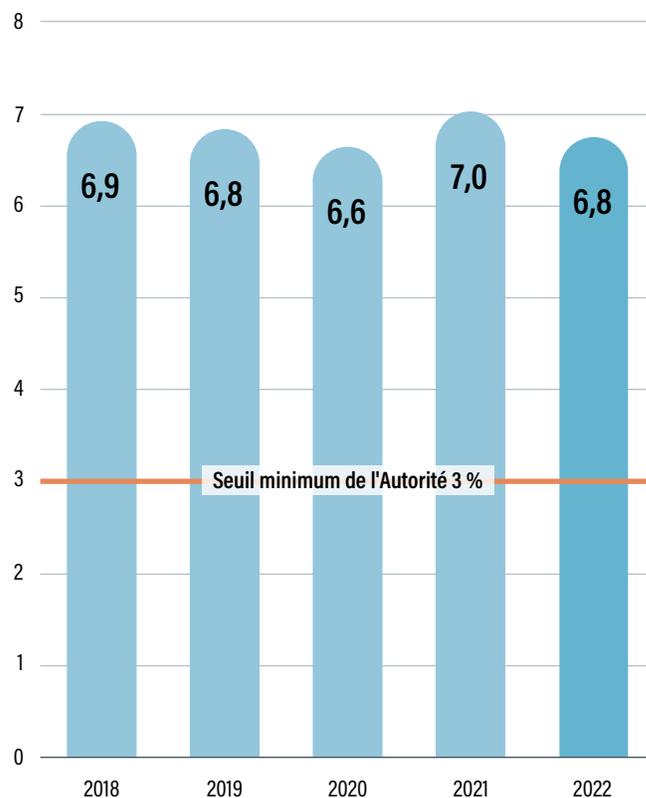


Le graphique 35 illustre le ratio de levier des SFSE. Le ratio de levier mesure les fonds propres des institutions financières par rapport au total de leurs expositions au bilan, sur dérivés, aux opérations de financement par titre et les éléments hors bilan. Ce ratio vise à plafonner l'accumulation de l'effet de levier afin de prévenir les effets déstabilisateurs pour le système financier et l'économie.

Depuis sa prise d'effet en 2015, ce ratio est demeuré relativement stable. Au 31 décembre 2022, il est de 6,7 %.

### Graphiques 35

Moyenne pondérée des ratios de levier des SFSE



## Sommaire de la situation financière

Tableau 8

Liste des sociétés de fiducie détenant une autorisation au Québec au 31 décembre 2022<sup>29</sup>

	Raison sociale officielle	Charte	Municipalité	Autorisée à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice	Autorisation d'administrateur de RVER
1	B2B TRUSTCO	Canada	TORONTO	Oui	Octobre	Non
2	BLC TRUST	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre	Non
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre	Non
4	COMPAGNIE HOME TRUST	Canada	TORONTO	Oui	Décembre	Non
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	Canada	TORONTO	Oui	Octobre	Non
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre	Non
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	Canada	VANCOUVER	Oui	Octobre	Non
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	Canada	TORONTO	Non	Octobre	Non
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	Canada	TORONTO	Oui	Octobre	Non
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre	Oui
11	COMPAGNIE TRUST TSX	Canada	TORONTO	Non	Décembre	Non
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	Canada	WATERLOO	Oui	Décembre	Non
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	Canada	MONTRÉAL	Oui	Décembre	Non
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	Canada	TORONTO	Oui	Octobre	Non
15	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	Canada	QUÉBEC	Oui	Décembre	Non
16	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	Canada	WINNIPEG	Oui	Décembre	Non
17	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	Canada	TORONTO	Oui	Octobre	Non
18	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	Canada	TORONTO	Non	Octobre	Non
19	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	Canada	SASKATOON	Non	Décembre	Non
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre	Non
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	Canada	TORONTO	Oui	Octobre	Non
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	Canada	EDMONTON	Non	Octobre	Non
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre	Non
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre	Non
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	Canada	WATERLOO	Oui	Décembre	Non
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre	Non
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	Alberta	CALGARY	Non	Décembre	Non
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	Canada	OTTAWA	Non	Octobre	Non
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	Canada	EDMONTON	Non	Octobre	Non
30	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	Canada	TORONTO	Non	Octobre	Non
31	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre	Non
32	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	Québec	MONTRÉAL	Oui	Octobre	Oui
33	TRUST ÉTERNA INC.	Québec	QUÉBEC	Non	Septembre	Non
34	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre	Non
35	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BLUE BRIDGE INC.	Québec	MONTRÉAL	Non	Septembre	Non
36	FIDUCIE ÉQUITABLE	Canada	TORONTO	Oui	Décembre	Non
37	FIDUCIE RAYMOND JAMES (QUÉBEC) LTÉE	Québec	MONTRÉAL	Non	Septembre	Non
38	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FNB	Canada	SASKATOON	Non	Octobre	Non

<sup>29</sup> Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre « Institutions de dépôts » sur le site Web de l'Autorité.

Tableau 9

Liste des sociétés d'épargne détenant une autorisation au Québec au 31 décembre 2022<sup>30</sup>

	Raison sociale officielle	Charte	Municipalité	Fin d'exercice
1	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	Canada	TORONTO	Octobre
2	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	Canada	TORONTO	Octobre
3	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	Canada	TORONTO	Décembre
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	Canada	TORONTO	Octobre
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	Canada	CALGARY	Octobre
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	Canada	VANCOUVER	Décembre
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	Canada	TORONTO	Octobre

Tableau 10

Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec, au 31 décembre 2022 (milliers)

<b>BILAN</b>			
Actif	2 022	2 021	VARIATION
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	168 517 020	159 389 118	5,73 %
Prêts	32 638 349	27 848 051	17,20 %
Autres actifs	7 062 270	5 112 860	38,13 %
<b>Total</b>	<b>208 217 639</b>	<b>192 350 029</b>	<b>8,25 %</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
Dépôts	177 668 903	165 251 006	7,51 %
Emprunts et dettes en sous-ordre	756 440	522 749	44,70 %
Autres passifs	15 914 972	12 613 228	26,18 %
Capitaux propres	13 877 324	13 963 046	-0,61 %
<b>Total</b>	<b>208 217 639</b>	<b>192 350 029</b>	<b>8,25 %</b>
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS</b>			
Revenus d'intérêts	4 189 315	3 113 274	34,56 %
Frais d'intérêts	2 572 272	1 276 925	101,44 %
Provisions pour pertes sur prêts	33 154	-33 248	-199,72 %
<b>Revenus nets d'intérêts</b>	<b>1 583 889</b>	<b>1 869 597</b>	<b>-15,28 %</b>
Honoraires et commissions	2 618 956	2 677 484	-2,19 %
Autres revenus	99 348	113 125	-12,18 %
<b>Revenus totaux</b>	<b>4 302 193</b>	<b>4 660 206</b>	<b>-7,68 %</b>
Frais autres que d'intérêts	2 643 775	2 943 163	-10,17 %
<b>Bénéfices (pertes) avant impôts</b>	<b>1 658 418</b>	<b>1 717 043</b>	<b>-3,41 %</b>
Impôts	441 815	452 874	-2,44 %

30 Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre « Institutions de dépôts » sur le site Web de l'Autorité.

ÉTAT DES RÉSULTATS			
Gains (pertes) sur activités abandonnées	8 195		
<b>Bénéfices (pertes) nets</b>	<b>1 224 798</b>	<b>1 264 169</b>	<b>-3,11 %</b>
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,6	0,7	
Rendement sur l'avoir moyen (%)	8,8	9,2	
<b>Actifs gérés pour autrui / bien sous administration</b>	<b>7 582 751 434</b>	<b>8 190 287 891</b>	<b>-7,42 %</b>

Tableau 11

Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec, au 31 décembre 2022 (milliers)

BILAN			
Actif	2 022	2 021	VARIATION
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	187 033 311	174 012 069	7,48 %
Prêts	69 088 354	65 301 091	5,80 %
Autres actifs	24 977 352	29 983 550	-16,70 %
<b>Total</b>	<b>281 099 017</b>	<b>269 296 710</b>	<b>4,38 %</b>

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	215 260 003	185 483 377	16,05 %
Emprunts et dettes en sous-ordre	17 931 580	26 291 182	-31,80 %
Autres passifs	26 812 120	37 876 246	-29,21 %
Capitaux propres	21 095 314	19 645 905	7,38 %
<b>Total</b>	<b>281 099 017</b>	<b>269 296 710</b>	<b>4,38 %</b>

ÉTAT DES RÉSULTATS			
Revenus d'intérêts	4 885 941	4 423 424	10,46 %
Frais d'intérêts	2 390 260	1 601 576	49,24 %
Provision pour pertes sur prêts	-133	-9 738	-98,63 %
<b>Revenus nets d'intérêts</b>	<b>2 495 814</b>	<b>2 831 586</b>	<b>-11,86 %</b>
Honoraires et commissions	240 473	228 757	5,12 %
Autres revenus	196 738	-1 441 931	-113,64 %
<b>Revenus totaux</b>	<b>2 933 025</b>	<b>1 618 412</b>	<b>81,23 %</b>
Frais autres que d'intérêts	467 006	-557 556	-183,76 %
<b>Bénéfices (pertes) avant impôts</b>	<b>2 466 019</b>	<b>2 175 968</b>	<b>13,33 %</b>
Impôts	638 146	560 230	13,91 %
Gains (pertes) sur activités abandonnées			
<b>Bénéfice (perte) net</b>	<b>1 827 873</b>	<b>1 615 738</b>	<b>13,13 %</b>
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,7	0,6	
Rendement sur l'avoir moyen (%)	9,0	9,4	
<b>Actifs gérés pour autrui / bien sous administration</b>	<b>7 165 660</b>	<b>7 344 513</b>	<b>-2,44 %</b>

## 1.2.3 Données détaillées par institution

Tableau 12

États annuels des sociétés de fiducie pour l'exercice de 2022 (milliers)

	Nom des sociétés de fiducie	BILAN		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	B2B TRUSTCO	4 133 371	3 995 345	138 026
2	BLC TRUST	1 309 590	1 225 190	84 400
3	COMPAGNIE TRUST CIBC	18 381 413	17 295 838	1 085 575
4	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	6 074 006	5 695 329	378 677
5	COMPAGNIE HOME TRUST	22 641 097	21 168 420	1 472 677
6	COMPAGNIE MONTREAL TRUST DU CANADA	4 930 165	4 704 830	225 335
7	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	136 653	7 380	129 273
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	18 783 657	18 023 142	760 515
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	4 606 314	4 322 985	283 329
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	21 515 809	20 301 264	1 214 545
11	COMPAGNIE TRUST TSX	230 480	27 850	202 630
12	FIDUCIARY TRUST COMPANY OF CANADA	27 510	6 839	20 671
13	FIDUCIE DE LA FINANCIERE SUN LIFE INC.	937 190	838 649	98 541
14	FIDUCIE DESJARDINS INC.	3 562 935	3 356 013	206 922
15	FIDUCIE EQUITABLE	1 399 745	1 328 771	70 974
16	FIDUCIE RAYMOND JAMES (QUEBEC)	6 737	144	6 593
17	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	24 366 435	22 627 338	1 739 097
18	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	420 676	327 429	93 247
19	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTEE	9 302	338	8 964
20	LA SOCIETE CANADA TRUST	49 346 038	47 307 007	2 039 031
21	LA SOCIETE DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE	221 292	4 736	216 556
22	LA SOCIETE DE FIDUCIE CONCENTRA	22 513	1 879	20 634
23	LA SOCIETE DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	79 966	4 515	75 451
24	SOCIETE DE FIDUCIE BLUE BRIDGE	3 916	269	3 647
25	SOCIETE DE FIDUCIE BMO	4 029 179	3 104 477	924 702
26	SOCIETE DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	5 861 079	5 465 354	395 725
27	SOCIETE DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	198 663	54 394	144 269
28	SOCIETE DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	836 438	725 868	110 570
29	SOCIETE DE FIDUCIE MANUVIE	2 103 315	1 757 786	345 529
30	SOCIETE DE FIDUCIE NATCAN	8 479 471	7 840 995	638 476
31	SOCIETE DE FIDUCIE OLYMPIA	32 208	5 913	26 295
32	SOCIETE DE FIDUCIE PRIVEE MD	23 558	3 296	20 262
33	SOCIETE DE FIDUCIE VALIANT	126 946	120 454	6 492
34	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	303 323	57 379	245 944
35	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	2 047 728	1 718 916	328 812
36	TRUST ETERNA INC.	7 116	599	6 517
37	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	1 021 805	913 384	108 421
	<b>TOTAL</b>	<b>208 217 639</b>	<b>194 340 315</b>	<b>13 877 324</b>

ÉTAT DES RÉSULTATS								
Marge bénéficiaire	Honoraires et Commissions	Autres revenus	Frais autres que d'intérêts	Impôts	Gains sur activités abandonnées	Bénéfices (pertes) nets	Résultat global (perte)	
12 183	1 752		3 947	2 646		7 342	7 342	1
6 793	732		1 504	1 595		4 426	4 426	2
92 246	847 613		729 262	55 446		155 151	155 680	3
44 022	63 862	55 977	107 643	13 892	8 195	50 521	50 521	4
419 102	58 172	-6 293	259 634	57 935		153 412	158 157	5
13 415		390	5 150	2 309		6 346	6 346	6
2 609	15 342		7 797	2 641		7 513	7 513	7
132 934	11 688	3 244	5 457	37 737		104 672	-288 985	8
14 399		2 373	6 379	2 715		7 678	7 678	9
154 572	44 981		38 024	43 961		117 568	124 676	10
20 898	62 209	2 314	91 722	-1 518		-4 783	-4 783	11
246	35 626		43 635			-7 763	-7 763	12
11 220	1 472	-545	3 820	2 207		6 120	-474	13
5 269	133 013	-119	128 989	2 386		6 788	2 916	14
1 020		-1 167	1 204	-376		-975	-975	15
83	54		607	-134		-336	-336	16
110 399	531 669		601 974	11 238		28 856	46 489	17
5 005	1 315	-12 691	2 515	-2 501		-6 385	-11 717	18
397	585		562	111		307	307	19
208 017	129 378	11 090	171 308	46 936		130 241	133 323	20
11 935	84 525	4 060	61 348	10 427		28 745	28 745	21
383	12 689		8 944	1 115		3 013	3 013	22
973	14 796	300	12 339	1 187		2 543	2 543	23
58	4 736		4 544	26		224	224	24
15 915	111 491		42 236	22 460		62 710	70 803	25
78 902	13 305		33 493	15 141		43 573	41 828	26
49 852	88 157	5 655	21 262	32 476		89 926	89 926	27
1 879	1 299	-1	426	727		2 024	1 841	28
21 063	1 767		4 980	4 964		12 886	12 886	29
81 710	31 128		23 310	23 620		65 908	65 908	30
21 454	40 635	21	46 079	3 865		12 166	12 166	31
331	19 807		16 450	996		2 692	4 683	32
382			182	46		154	-965	33
1 615	204 308	34 719	127 884	30 186		82 572	82 588	34
37 707	46 677		25 504	13 918		44 962	44 962	35
89	4 173	21	2 617	434		1 232	1 112	36
4 812			1 044	999		2 769	2 769	37
<b>1 583 889</b>	<b>2 618 956</b>	<b>99 348</b>	<b>2 643 775</b>	<b>441 813</b>	<b>8 195</b>	<b>1 224 798</b>	<b>855 373</b>	

Tableau 13

États annuels des sociétés d'épargne pour l'exercice de 2022 (milliers)

	Nom	BILAN		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	BANQUE HSBC CANADA	683 919	646 516	37 403
2	HYPOTHEQUES CIBC INC.	2 008 184	1 782 150	226 034
3	LA SOCIETE D'HYPOTHEQUES TD	153 712 296	142 764 965	10 947 331
4	LA SOCIETE HYPOTHECAIRE MCAN	4 081 879	3 592 569	489 310
5	SOCIETE D'HYPOTHEQUES DE LA BANQUE ROYALE	33 390 246	27 786 538	5 603 708
6	SOCIETE HYPOTHECAIRE BANQUE DE MONTREAL	79 593 470	76 501 033	3 092 437
7	SOCIETE HYPOTHECAIRE SCOTIA	7 629 023	6 929 932	699 091
	<b>TOTAL</b>	<b>281 099 017</b>	<b>260 003 703</b>	<b>21 095 314</b>

ÉTAT DES RÉSULTATS								
Marge bénéficiaire	Honoraires et Commissions	Autres revenus	Frais autres que d'intérêts	Impôts	Gains sur activités abandonnées	Bénéfices (pertes) nets	Résultat global (perte)	
2 685	45		280	659		1 791	1 458	1
6 989	92		708	1 689		4 684	7 772	2
948 552	212 078	146 245	355 836	252 455		698 584	701 666	3
66 987	13 704	24 325	49 950	-288		55 354	55 178	4
757 169	306		16 023	196 485		544 967	544 967	5
646 880	584		19 744	165 368		462 352	462 352	6
66 552	13 664	26 168	24 465	21 778		60 141	60 141	7
<b>2 495 814</b>	<b>240 473</b>	<b>196 738</b>	<b>467 006</b>	<b>638 146</b>		<b>1 827 873</b>	<b>1 833 534</b>	

Tableau 14

Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie pour l'exercice de 2022 (milliers)

	Nom des sociétés de fiducie	ACTIF		
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs
1	B2B TRUSTCO	4 129 924		3 447
2	BLC TRUST	351 768		957 822
3	CIBC TRUST CORPORATION / COMPAGNIE TRUST CIBC	18 020 048		361 365
4	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	1 343 368	4 025 334	705 304
5	COMPAGNIE HOME TRUST	1 279 973	20 966 142	394 982
6	COMPAGNIE MONTREAL TRUST DU CANADA	4 886 896		43 269
7	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	115 408		21 245
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	17 730 663	849 066	203 928
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	4 573 843		32 471
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	21 116 948	29 234	369 627
11	COMPAGNIE TRUST TSX	83 402		147 078
12	FIDUCIARY TRUST COMPANY OF CANADA	21 240		6 270
13	FIDUCIE DE LA FINANCIERE SUN LIFE INC.	613 434	312 269	11 487
14	FIDUCIE DESJARDINS INC.	3 481 778	4 254	76 903
15	FIDUCIE EQUITABLE	95 299	1 258 624	45 822
16	FIDUCIE RAYMOND JAMES (QUEBEC)	6 041		696
17	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	21 904 873	308 673	2 152 889
18	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	407 664	4 517	8 495
19	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTEE	2 042	6 578	682
20	LA SOCIETE CANADA TRUST	48 592 516	573 604	179 918
21	LA SOCIETE DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE	196 420	2 321	22 551
22	LA SOCIETE DE FIDUCIE CONCENTRA	21 463		1 050
23	LA SOCIETE DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	71 978		7 988
24	SOCIETE DE FIDUCIE BLUE BRIDGE	3 549		367
25	SOCIETE DE FIDUCIE BMO	3 946 234		82 945
26	SOCIETE DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	2 112 455	3 712 996	35 628
27	SOCIETE DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	87 143		111 520
28	SOCIETE DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	268 831	552 565	15 042
29	SOCIETE DE FIDUCIE MANUVIE	2 049 977	32 172	21 166
30	SOCIETE DE FIDUCIE NATCAN	8 437 274		42 197
31	SOCIETE DE FIDUCIE OLYMPIA	6 163		26 045
32	SOCIETE DE FIDUCIE PRIVEE MD	18 791		4 767
33	SOCIETE DE FIDUCIE VALIANT	125 774		1 172
34	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	171 509		131 814
35	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 774 955		272 773
36	TRUST ETERNA INC.	5 969		1 147
37	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	461 407		560 398
	<b>TOTAL</b>	<b>168 517 020</b>	<b>32 638 349</b>	<b>7 062 270</b>

ACTIF		PASSIF				
Total de l'actif	Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Actifs gérés pour autrui / biens sous administration	
4 133 371	3 980 848		14 497	3 995 345	3 980 848	1
1 309 590	1 186 049		39 141	1 225 190	103 293	2
18 381 413	16 997 120		298 718	17 295 838	68 595 531	3
6 074 006	2 649 846	200 409	2 845 074	5 695 329	15 276 538	4
22 641 097	15 922 467		5 245 953	21 168 420	6 231 160	5
4 930 165	4 658 383		46 447	4 704 830		6
136 653			7 380	7 380	2 993 401	7
18 783 657	17 406 327		616 815	18 023 142	2 335 492 038	8
4 606 314	4 268 416		54 569	4 322 985		9
21 515 809	20 002 515		298 749	20 301 264	14 639 827	10
230 480			27 850	27 850	2 418 933	11
27 510			6 839	6 839	6 535 058	12
937 190	725 881	1 447	111 321	838 649	36 750 207	13
3 562 935	550 005	54 973	2 751 035	3 356 013	384 615 391	14
1 399 745	972 657		356 114	1 328 771		15
6 737			144	144	8 058	16
24 366 435	19 774 331	299 581	2 553 426	22 627 338	2 440 017 389	17
420 676	325 598		1 831	327 429	49 176 853	18
9 302			338	338	8 659 192	19
49 346 038	46 887 605	200 000	219 402	47 307 007	7 165 660	20
221 292			4 736	4 736	64 159 500	21
22 513	284		1 595	1 879	35 560 308	22
79 966			4 515	4 515	127 140 824	23
3 916		30	239	269	2 114 190	24
4 029 179	3 021 864		82 613	3 104 477	44 872 909	25
5 861 079	5 394 882		70 472	5 465 354	14 113 512	26
198 663	9 598		44 796	54 394	11 575 748	27
836 438	718 015		7 853	725 868		28
2 103 315	1 742 697		15 089	1 757 786	2 224 522	29
8 479 471	7 794 387		46 608	7 840 995	205 326 307	30
32 208			5 913	5 913	10 305 092	31
23 558			3 296	3 296	1 683 416	32
126 946	119 076		1 378	120 454		33
303 323			57 379	57 379	1 617 929 504	34
2 047 728	1 670 829		48 087	1 718 916	62 022 614	35
7 116			599	599	1 057 717	36
1 021 805	889 223		24 161	913 384	5 894	37
<b>208 217 639</b>	<b>177 668 903</b>	<b>756 440</b>	<b>15 914 972</b>	<b>194 340 315</b>	<b>7 582 751 434</b>	

Tableau 15

Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne pour l'exercice de 2022 (milliers)

	Nom	ACTIF		
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs
1	BANQUE HSBC CANADA	162 573	514 021	7 325
2	HYPOTHEQUES CIBC INC.	1 888 394		119 790
3	LA SOCIETE D'HYPOTHEQUES TD	152 848 751	576 552	286 993
4	LA SOCIETE HYPOTHECAIRE MCAN	265 989	3 682 305	133 585
5	SOCIETE D'HYPOTHEQUES DE LA BANQUE ROYALE	9 929 955	132	23 460 159
6	SOCIETE HYPOTHECAIRE BANQUE DE MONTREAL	20 290 374	58 365 271	937 825
7	SOCIETE HYPOTHECAIRE SCOTIA	1 647 275	5 950 073	31 675
	<b>TOTAL</b>	<b>187 033 311</b>	<b>69 088 354</b>	<b>24 977 352</b>

ACTIF		PASSIF				
Total de l'actif	Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Actifs gérés pour autrui / biens sous administration	
683 919	641 539		4 977	646 516		1
2 008 184	1 408 395		373 755	1 782 150		2
153 712 296	140 994 358		1 770 607	142 764 965	7 165 660	3
4 081 879	1 795 663	9 580	1 787 326	3 592 569		4
33 390 246	6 798 355		20 988 183	27 786 538		5
79 593 470	60 018 340	15 672 000	810 693	76 501 033		6
7 629 023	3 603 353	2 250 000	1 076 579	6 929 932		7
<b>281 099 017</b>	<b>215 260 003</b>	<b>17 931 580</b>	<b>26 812 120</b>	<b>260 003 703</b>	<b>7 165 660</b>	

Tableau 16

Intermédiation financière des sociétés de fiducie pour l'exercice de 2022 (milliers)

	Raison sociale	Dépôts <sup>31</sup>			Prêts <sup>32</sup>		
		Québec	Total	% au Québec	Québec	Total	% au Québec
1	B2B TRUSTCO	---	3 980 848	---	---	---	---
2	BLC TRUST	695 245	1 186 049	58,6 %	---	---	---
3	CIBC TRUST CORPORATION / COMPAGNIE TRUST CIBC	906 800	16 997 120	5,3 %	---	---	---
4	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	---	2 649 846	---	335 306	4 025 334	8,3 %
5	COMPAGNIE HOME TRUST	---	15 922 467	---	991 869	20 966 142	4,7 %
6	COMPAGNIE MONTREAL TRUST DU CANADA	277 293	4 658 383	6,0 %	---	---	---
7	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	---	---	---	---	---	---
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	---	17 406 327	---	---	849 066	---
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	248 390	4 268 416	5,8 %	---	---	---
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	2 857 214	20 002 515	14,3 %	26 418	29 234	90,4 %
11	FIDUCIE DE LA FINANCIERE SUN LIFE INC.	136 596	725 881	18,8 %	12 755	312 269	4,1 %
12	FIDUCIE DESJARDINS INC.	529 484	550 005	96,3 %	---	4 254	---
13	FIDUCIE EQUITABLE	424 941	972 657	43,7 %	62 728	1 258 624	5,0 %
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	2 319 923	19 774 331	11,7 %	9 808	308 673	3,2 %
15	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	78 766	325 598	24,2 %	2 274	4 517	50,3 %
16	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTEE	---	---	---	1 620	6 578	24,6 %
17	LA SOCIETE CANADA TRUST	547 084	46 887 605	1,2 %	4 655	573 604	0,8 %
18	LA SOCIETE DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE	---	---	---	214	2 321	9,2 %
19	LA SOCIETE DE FIDUCIE CONCENTRA	---	284	---	---	---	---
20	SOCIETE DE FIDUCIE BMO	217 766	3 021 864	7,2 %	---	---	---
21	SOCIETE DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	10 196	5 394 882	0,2 %	---	3 712 996	---
22	SOCIETE DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	---	9 598	---	---	---	---
23	SOCIETE DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	4 617	718 015	0,6 %	---	552 565	---
24	SOCIETE DE FIDUCIE MANUVIE	137 971	1 742 697	7,9 %	9 591	32 172	29,8 %
25	SOCIETE DE FIDUCIE NATCAN	6 960 526	7 794 387	89,3 %	---	---	---
26	SOCIETE DE FIDUCIE VALIANT	---	119 076	---	---	---	---
27	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 555 527	1 670 829	93,1 %	---	---	---
28	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	644 235	889 223	72,4 %	---	---	---
	<b>TOTAL</b>	<b>18 552 574</b>	<b>177 668 903</b>	<b>10,4 %</b>	<b>1 457 238 \$</b>	<b>32 638 349 \$</b>	<b>4,46 %</b>

31 Excluant les intérêts courus.

32 Après la provision pour pertes et excluant les intérêts courus.

Tableau 17

Intermédiation financière des sociétés d'épargne pour l'exercice de 2021 (milliers)

	Raison sociale	Dépôts <sup>33</sup>			Prêts <sup>34</sup>		
		Québec	Total	% au Québec	Québec	Total	% au Québec
1	BANQUE HSBC CANADA	27 898	641 539	4,35 %	365	514 021	0,07 %
2	HYPOTHEQUES CIBC INC.	19 796	1 408 395	1,41 %	---	---	---
3	LA SOCIETE D'HYPOTHEQUES TD	5 882 862	140 994 358	4,17 %	4 848	576 552	0,84 %
4	LA SOCIETE HYPOTHECAIRE MCAN	555 105	1 795 663	30,91 %	31 139	3 682 305	0,85 %
5	SOCIETE D'HYPOTHEQUES DE LA BANQUE ROYALE	696 934	6 798 355	10,25 %	---	132	---
6	SOCIETE HYPOTHECAIRE BANQUE DE MONTREAL	8 017 080	60 018 340	13,36 %	9 290 440	58 365 271	15,92 %
7	SOCIETE HYPOTHECAIRE SCOTIA	312 980	3 603 353	8,69 %	1 471 600	5 950 073	24,73 %
	<b>TOTAL</b>	<b>15 512 655</b>	<b>215 260 003</b>	<b>7,21 %</b>	<b>10 798 392</b>	<b>69 088 354</b>	<b>15,63 %</b>

33 Excluant les intérêts courus.

34 Après la provision pour pertes et excluant les intérêts courus.

Tableau 18

Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie pour l'exercice de 2022 (milliers)

	Raison sociale	Biens sous administration et biens sous gestion		
		Québec	Total	% au Québec
1	B2B TRUSTCO	625 088	3 980 848	15,7 %
2	BLC TRUST	103 293	103 293	100,0 %
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	3 899 613	15 276 538	25,5 %
4	COMPAGNIE HOME TRUST	1 521 957	6 231 160	24,4 %
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	---	---	---
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	153 652	2 993 401	5,1 %
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	6 486 598	68 595 531	9,5 %
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	133 013 990	2 335 492 038	5,7 %
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	---	---	---
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	84 072	14 639 827	0,6 %
11	COMPAGNIE TRUST TSX	3 975	2 418 933	0,2 %
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	3 489 319	36 750 207	9,5 %
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	384 615 391	384 615 391	100,0 %
14	FIDUCIE ÉQUITABLE	---	---	---
15	FIDUCIE RAYMOND JAMES (QUÉBEC) LTÉE	8 058	8 058	100,0 %
16	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	101 242 304	2 440 017 389	4,1 %
17	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	12 325 825	49 176 853	25,1 %
18	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	1 008 346	8 659 192	11,6 %
19	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	326 663	7 165 660	4,6 %
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	7 358 542	64 159 500	11,5 %
21	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	151	35 560 308	0,0 %
22	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	759 153	127 140 824	0,6 %
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BLUE BRIDGE INC.	2 114 190	2 114 190	100,0 %
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	7 658 059	44 872 909	17,1 %
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	35 551	14 113 512	0,3 %
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	7 367 284	11 575 748	63,6 %
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	---	---	---
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	1 154 775	2 224 522	51,9 %
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	115 893 208	205 326 307	56,4 %
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	496 341	10 305 092	4,8 %
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	432 453	1 683 416	25,7 %
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	---	---	---
33	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	67 787	6 535 058	1,0 %
34	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	267 447 564	1 617 929 504	16,5 %
35	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	25 860 563	62 022 614	41,7 %
36	TRUST ÉTERNA INC.	1 057 717	1 057 717	100,0 %
37	TRUST ÉTERNA INC.	5 892	5 894	100,0 %
	<b>TOTAL</b>	<b>1 086 617 374</b>	<b>7 582 751 434</b>	<b>14,3 %</b>

Tableau 19

Biens sous administration et sous gestion des sociétés d'épargne pour l'exercice de 2022 (milliers)

	Raison sociale	Biens sous administration et biens sous gestion		
		Québec	Total	% au Québec
1	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	---	---	---
2	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	326 663	7 165 660	4,6 %
3	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	---	---	---
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	---	---	---
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	---	---	---
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	---	---	---
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	---	---	---
	<b>TOTAL</b>	<b>326 663</b>	<b>7 165 660</b>	<b>4,6 %</b>

Tableau 20

Informations complémentaires

FUSION		
Date de fusion	Résultante	Composante de la fusion
2022-11-01	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	BANQUE CANADIENNE ADS



# LE SECTEUR DES ASSURANCES

# Le secteur des assurances

Tableau 21

Ventilation du nombre d'assureurs<sup>35</sup> autorisés à exercer au Québec au 31 décembre 2022

Type de charte	Sociétés par actions	Sociétés de secours mutuels	Sociétés mutuelles	Sociétés mutuelles membres d'une fédération	Unions réciproques	Organismes d'auto-réglementation	Compagnies d'assurance funéraire	TOTAL
<b>Assureur de personnes</b>								
Charte du Québec	8	1	1	0	0	0	2	12
Charte d'une autre province ou territoire	4	0	1	0	0	0	0	5
Charte du Canada	29	5	1	0	0	0	0	35
Charte d'un état ou pays étranger	18	4	1	0	0	0	0	23
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>75</b>
<b>Assureur de dommages</b>								
Charte du Québec	12	0	5	16	0	8	0	41
Charte d'une autre province ou territoire	5	0	1	0	2	0	0	8
Charte du Canada	55	0	1	0	0	0	0	56
Charte d'un état ou pays étranger	51	0	1	0	0	0	0	52
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>157</b>
<b>Assureur de personnes et de dommages</b>								
Charte du Québec	3	0	0	0	0	0	0	3
Charte d'une autre province ou territoire	0	0	0	0	0	0	0	0
Charte du Canada	0	0	0	0	0	0	0	0
Charte d'un état ou pays étranger	1	0	0	0	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>236</b>

Tableau 22

Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2022

Nouveau détenteur d'autorisation d'exercer l'activité d'assureur	
Date d'émission	Raison sociale officielle
2022-08-18	ASSURANCES HUDSON
2022-08-31	TOKIO MARITIME CANADA LTÉE

<sup>35</sup> Les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ce nombre.

Modification du nom utilisé au Québec

Date du changement	DE	À
2022-01-01	ASSURANT VIE DU CANADA	TRUSTAGE VIE DU CANADA (MC)

Fusions

Date de fusion	Résultante	Composantes
2022-01-01	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS LOCALES ET RÉGIONALES (FQM)	LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
2022-12-31	LA SURVIVANCE-VOYAGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	TOUR+MED INC.

Révocation de l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur

Date d'annulation	Raison sociale officielle
2022-03-07	COMPAGNIE DE SÛRETÉ VIRGINIA
2022-09-15	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LIBERTÉ DE BOSTON
2022-10-11	AXA EQUITABLE ASSURANCE-VIE

Révocation de l'autorisation de solliciter et de recevoir des dépôts d'argent du public

Date d'annulation	Raison sociale officielle
2022-05-30	L'UNION-VIE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

Ajout de catégories d'activités à l'égard d'une autorisation

Date de l'ajout	Raison sociale officielle	Catégorie
2022-07-05	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	Assurance cautionnement
2022-07-25	LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA	Assurance maritime
2022-03-07	COMPAGNIE D'ASSURANCE DEFINITY	Assurance de frais juridiques
2022-06-20	UNION RÉCIPROQUE D'ASSURANCE DES AÉROPORTS CANADIENS	Assurance de responsabilité
2022-12-07	SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE	Assurance des chaudières et des machines
2022-12-07	SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE	Assurance contre le détournement
2022-10-11	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	Assurance de frais juridiques

## Évolution des restrictions liées aux autorisations d'assureurs

Raison sociale officielle	Type	Description
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS LOCALES ET RÉGIONALES (FQM)	Ajout	« Les activités d'assurance sont limitées aux contrats d'assurance conclus avec les personnes, sociétés et organismes énumérés à l'article 1 de la Loi concernant l'activité d'assureur de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) et la fusion par voie d'absorption de La Mutuelle des municipalités du Québec avec celle-ci, L.Q. 2021, PL 202. »
COMPAGNIE D'ASSURANCE FÉDÉRALE	Ajout	L'autorisation de cet assureur est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat d'assurance ne peut être conclu par cet assureur depuis le 31 mars 2022

### Régime volontaire d'épargne-retraite

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le RVER est offert dans les entreprises québécoises aux employés qui choisissent d'y adhérer. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner en vue de la retraite peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité est responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales (assureurs, sociétés de fiducie et gestionnaires de fonds d'investissement) qui souhaitent offrir un tel régime et elle maintient, à cet effet, un registre RVER pouvant être consulté sur son site Web.

Au cours de l'année 2022, l'Autorité n'a pas délivré de nouvelle autorisation, maintenant ainsi à neuf les personnes morales pouvant agir à titre d'administrateurs.

En date du 31 décembre 2022<sup>36</sup>, ces neuf administrateurs détiennent un régime enregistré auprès de Retraite Québec. Ainsi, 11 932 employeurs offrent un RVER à leurs employés, pour un total de 99 737 participants. L'actif total de ces régimes est de 407,3 M\$<sup>37</sup>.

<sup>36</sup> Les données (participation, nombre d'employeurs et actif) sont basées sur celles présentées dans les plus récentes déclarations annuelles de renseignements reçues au 31 décembre de chaque année.

<sup>37</sup> Sources : Retraite Québec et l'Autorité. Pour plus d'informations sur les données financières des régimes, consultez le rapport annuel de Retraite Québec, disponible à cette adresse : [www.retraitequebec.gouv.qc.ca](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca).

## 2.1 L'assurance de personnes

---



# 2.1 L'assurance de personnes<sup>38</sup>

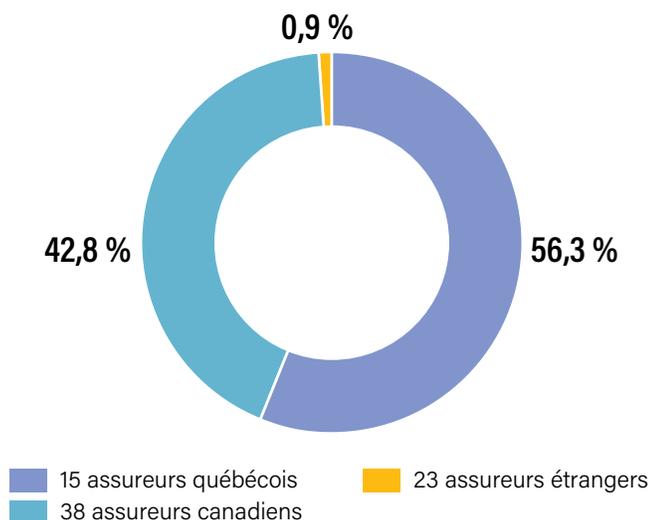
## 2.1.1 Portrait du secteur

### L'offre d'assurance

Le tableau 21 indique qu'il y a, en date du 31 décembre 2022, 79 assureurs autorisés à exercer en assurance de personnes au Québec. Toutefois, trois assureurs autorisés par l'Autorité à exercer en assurance de personnes complètent pour les fins d'une autre autorité de réglementation, un formulaire de divulgation d'assureurs de dommages<sup>39</sup>. Puisque l'Autorité accepte ces divulgations, cela explique donc que ce sont les données de 76 assureurs qui sont incluses dans les tableaux et graphiques présentés dans cette section. Parmi ces 76 assureurs de personnes, 38 d'entre eux détiennent une charte canadienne ou d'une autre province. Ces assureurs, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques suivants, détiennent 42,8 % des parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, une situation inchangée par rapport à 2021. Bien que 23 assureurs étrangers soient présents (deux de moins qu'en 2021), leur part de marché au Québec se limite à 0,9 % en 2022.

### Graphique 36

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec – non consolidées selon la charte



<sup>38</sup> Pour cette section, lorsqu'il est question du nombre d'assureurs et de parts de marché, les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ces calculs.

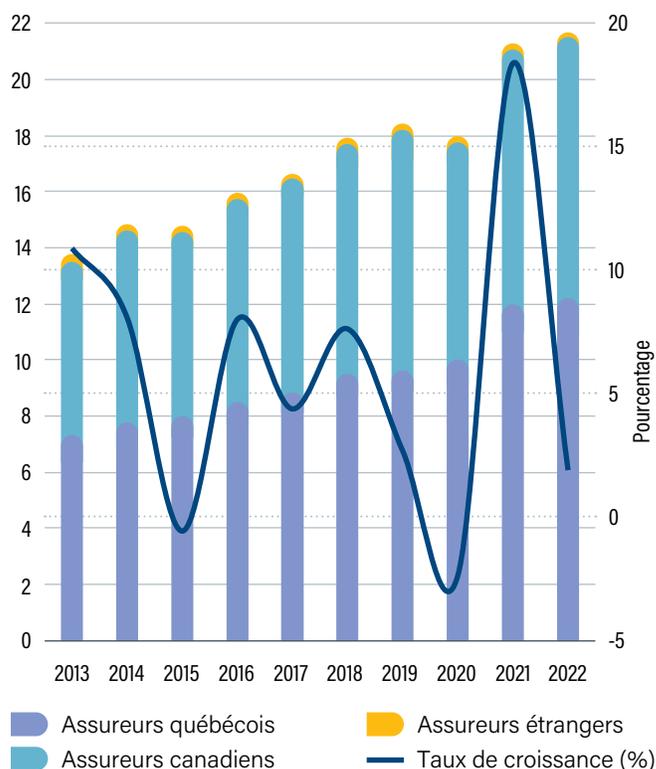
<sup>39</sup> Depuis le 31 décembre 2019, les données des trois assureurs de personnes suivants : Assurance GMS, Le Bouclier Vert du Canada et la Compagnie d'assurance Triton sont incluses dans les tableaux et graphiques des assureurs de dommages alors qu'elles étaient présentées dans la section des assureurs de personnes auparavant. Ces trois assureurs sont considérés comme des assureurs de dommages par leur organisme de réglementation principal. Ils remplissent donc un formulaire de divulgation des assureurs de dommages.

Les assureurs à charte québécoise, au nombre de quinze et regroupés sous le vocable « assureurs québécois », continuent d'occuper un peu plus de la moitié du marché québécois avec 56,3 % des parts de marché. La part de marché des assureurs québécois est également la même que celle observée en 2021.

Comme illustré au graphique 37, les primes directes souscrites au Québec, après avoir augmenté de 18,4 % en 2021, ont aussi augmenté en 2022, soit de 1,9 %. Il s'agit d'une huitième augmentation observée au cours des dix dernières années.

### Graphique 37

Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées selon la charte (milliards)



En effet, en 2022, les assureurs québécois ont connu une croissance de leurs primes directes souscrites au Québec de 2 % comparativement à une hausse de 19,6 % en 2021. Pour ces assureurs, il s'agit d'une dixième hausse consécutive. En ce qui concerne les assureurs canadiens, après avoir présenté une augmentation de leurs primes directes souscrites au Québec de 17,3 % en 2021, ceux-ci présentent une augmentation de 1,9 % en 2022. Les assureurs étrangers, quant à eux, présentent une quatrième diminution consécutive de leurs primes directes souscrites au Québec. En 2022, cette diminution est de 2,7 %, tandis qu'elle était de 0,1 % en 2021. Ainsi, bien que les assureurs étrangers présentent une diminution de leurs primes directes souscrites au Québec, la hausse présentée par les assureurs québécois et canadiens a entraîné une augmentation globale des primes directes souscrites au Québec de 1,9 % en 2022, comme illustré au graphique 37.

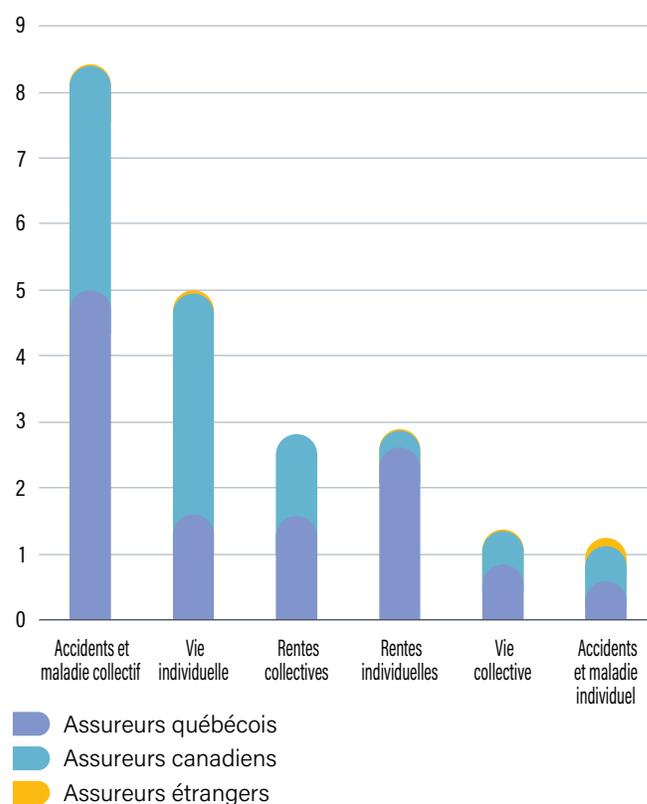
## La demande d'assurance

Les assureurs de personnes commercialisent une vaste gamme de produits destinés à garantir la sécurité financière des individus. Ces produits sont traditionnellement regroupés selon trois grands secteurs d'activité, soit l'assurance vie, l'assurance accidents et maladie et les rentes. Ces produits sont conçus et vendus selon deux types de contrat, soit individuel ou collectif.

Dans le but de mieux comprendre le marché, il est intéressant de faire ressortir l'évolution des primes directes souscrites au Québec en fonction de ces éléments. À cet égard, les graphiques et tableaux suivants illustrent certains aspects qui peuvent être d'intérêt à la fois pour les consommateurs, les intermédiaires et les assureurs. Cette présentation permet également de brosser un portrait pertinent du secteur et de ses tendances.

## Graphique 38

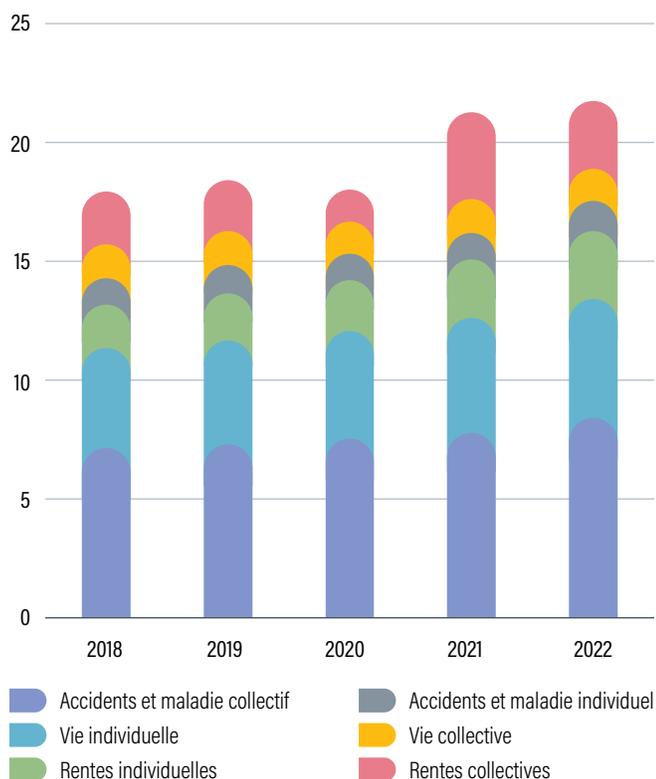
Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidées, par secteur d'activité selon la charte (milliards)



Le graphique 38 présente les primes directes souscrites au Québec selon les différents secteurs d'activité, le tout ventilé en fonction du type de contrat et subdivisé selon le type de charte des assureurs. Ainsi, le secteur de l'assurance accidents et maladie collectif est dominé par les assureurs québécois avec 59,5 % des parts de marché au Québec. Ces derniers dominent également le secteur de l'assurance vie collective, le secteur des rentes individuelles, des rentes collectives et celui de l'assurance accidents et maladie individuel avec des parts de marché respectives de 61 %, 91,2 %, 56,2 % et 47,5 %. Pour leur part, les assureurs canadiens dominent le secteur de l'assurance vie individuelle avec 67,3 % des parts de marché au Québec. Les secteurs de l'assurance vie individuelle et de l'assurance accidents et maladie collectif représentent 61,8 % des primes directes souscrites au Québec en 2022.

Graphique 39

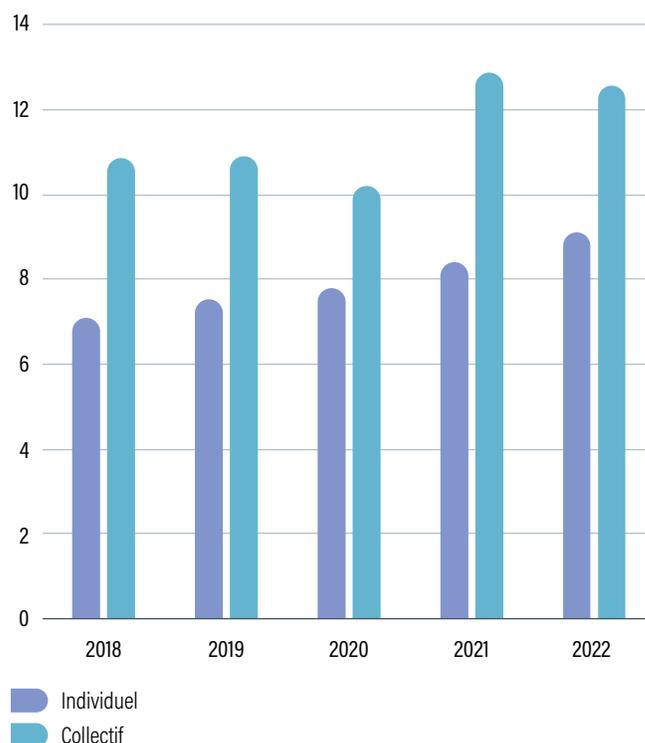
Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées, par secteur d'activité (milliards)



Le graphique 39 permet de suivre l'évolution des primes directes souscrites au Québec par secteur d'activité. Ainsi, à l'exception du secteur des rentes collectives, tous les autres secteurs présentent des hausses de leurs primes directes souscrites au Québec en 2022. Ces hausses sont respectivement de 7,9 %, 3,5 %, 17,9 %, 7,1 % et 1,1 % pour le secteur de l'assurance accidents et maladie collectif, le secteur de l'assurance vie individuelle, le secteur des rentes individuelles, le secteur de l'assurance accidents et maladie individuel et celui de l'assurance vie collective. Ainsi, étant donné que cinq des six secteurs de l'assurance de personnes présentent des hausses en 2022, cela entraîne une hausse globale de 1,9 % des primes directes souscrites au Québec en 2022.

Graphique 40

Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées, par type de contrat (milliards)



Le graphique 40 permet d'observer que les primes directes souscrites au Québec pour les contrats en assurance collective ont enregistré une diminution de 2,2 % en 2022. Les primes directes souscrites au Québec pour les contrats en assurance individuelle ont, quant à elles, augmenté pour une cinquième année consécutive. L'augmentation est de 8,2 % en 2022. Le graphique 40 démontre également que les primes des contrats collectifs demeurent plus élevées que les primes des contrats individuels. Les primes des contrats collectifs représentent 58 % de toutes les primes directes souscrites au Québec.

## La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de personnes

Le tableau 23 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents sur le marché québécois de l'assurance de personnes.

Tableau 23

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs (pourcentage)

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2020	20,1	66,6	88,5	92,6
2021	23,5	68,8	88,7	92,8
<b>2022</b>	<b>22,4</b>	<b>68,1</b>	<b>88,8</b>	<b>92,7</b>

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le secteur de l'assurance de personnes au Québec, en 2022, recueillent 92,7 % des 21,7 G\$ de primes directes souscrites au Québec. Pour l'année 2022, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a diminué par rapport à 2021 passant de 23,5 % à 22,4 %. Il est à noter que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants détiennent 68,1 % de ce marché.

Le tableau 24 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents sur le marché québécois de l'assurance de personnes.

Tableau 24

Évolution des parts<sup>40</sup> de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents sur le marché de l'assurance de personnes au Québec

	Part de marché (%)		
	2020	2021	2022
IA GROUPE FINANCIER	20,1	23,5	<b>22,4</b>
BENEVA*	17,5	15,9	<b>16,0</b>
MOUVEMENT DESJARDINS	13,8	14,4	<b>15,4</b>
SUN LIFE*	15,3	15,0	<b>14,4</b>
GREAT-WEST*	10,8	9,0	<b>10,0</b>
MANUVIE*	9,4	8,2	<b>8,7</b>
BANQUE ROYALE DU CANADA	1,7	2,8	<b>2,0</b>
EMPIRE VIE	1,6	1,5	<b>1,5</b>
MEDAVIE	1,5	1,4	<b>1,5</b>
L'UNION-VIE	0,8	0,9	<b>0,9</b>

\* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites au Québec de toutes les institutions faisant partie du groupe financier ont été prises en considération.

40 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites au Québec, non consolidées.

Le tableau 25 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes.

Tableau 25

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs, pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes (pourcentage)

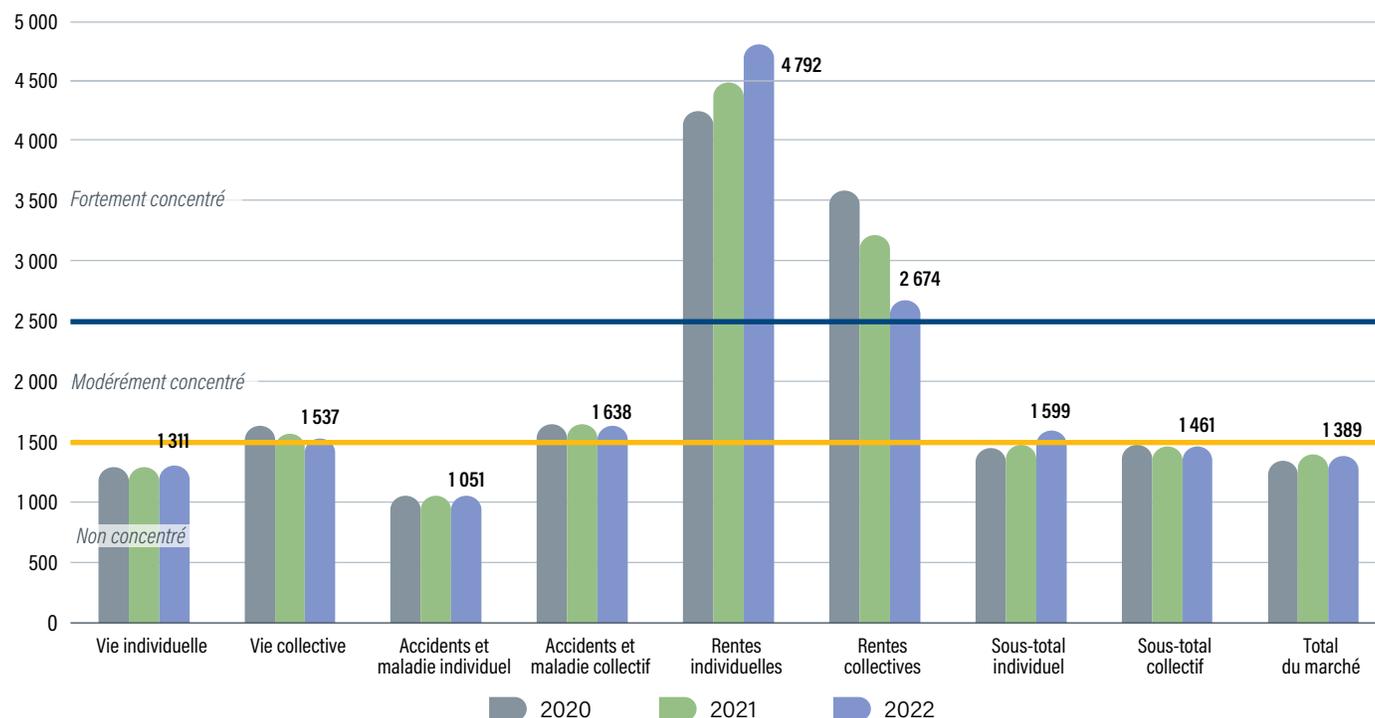
Ligne d'affaires	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs											
	1			4			7			10		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Vie individuelle	19,1	18,7	<b>19,6</b>	66,5	66,8	<b>67,4</b>	85,7	85,3	<b>85,6</b>	94,1	94,0	<b>94,0</b>
Vie collective	30,7	29,3	<b>28,4</b>	68,3	68,0	<b>67,0</b>	92,4	91,4	<b>91,1</b>	96,8	96,4	<b>96,0</b>
Accidents et maladie individuel	15,2	15,3	<b>15,3</b>	52,8	52,9	<b>52,3</b>	80,8	80,6	<b>80,0</b>	96,8	97,1	<b>96,1</b>
Accidents et maladie collectif	27,2	27,3	<b>27,1</b>	72,7	71,9	<b>71,9</b>	93,0	93,0	<b>92,7</b>	96,4	96,9	<b>96,7</b>
Rentes individuelles	58,6	60,0	<b>65,1</b>	95,2	95,6	<b>94,9</b>	97,9	98,4	<b>97,9</b>	99,3	99,4	<b>99,2</b>
Rentes collectives	55,4	48,0	<b>41,7</b>	85,3	91,2	<b>87,3</b>	95,7	99,7	<b>99,6</b>	99,9	100,0	<b>100,0</b>

Ce tableau permet de constater que, de façon générale, le secteur de l'assurance collective est un peu plus concentré que celui de l'assurance individuelle. En 2022, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 28,4 % du marché de l'assurance vie collective, comparativement à 19,6 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance vie individuelle. Il en va de même pour le marché de l'assurance accidents et maladie collectif, où le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 27,1 % du marché en comparaison à 15,3 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance accidents et maladie individuel. Toutefois, pour le marché des rentes, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 65,1 % du marché pour le secteur des rentes individuelles, tandis que 41,7 % du secteur des rentes collectives est détenu par le plus important assureur ou groupe d'assureurs.

Le graphique 41 présente une autre mesure de concentration du marché considérée par l'Autorité. Ce graphique présente l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman (HHI)<sup>41</sup> pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes et aussi pour l'ensemble de ce marché.

Graphique 41

Indice de concentration HHI pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes



41 Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.

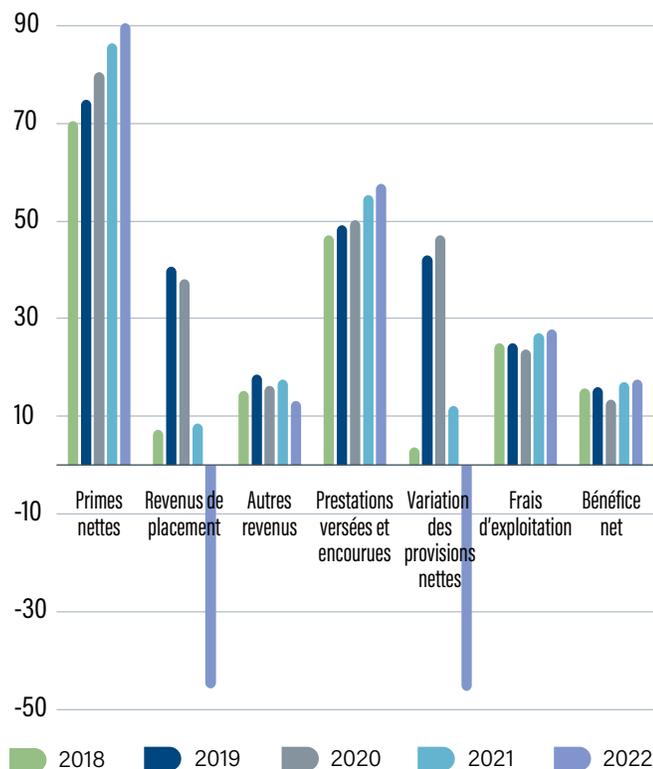
En 2022, les marchés de l'assurance vie individuelle et de l'assurance accidents et maladie individuel peuvent être qualifiés de non concentrés selon cet indice puisqu'ils ont un indice HHI inférieur à 1 500. Toutefois, les marchés des rentes individuelles et des rentes collectives sont fortement concentrés puisque leur indice HHI est respectivement de 4 792 et de 2 674 en 2022, donc supérieur à 2 500. Les marchés de l'assurance vie collective et de l'assurance accidents et maladie collectif, quant à eux, présentent une concentration modérée avec des indices HHI respectifs de 1 537 et de 1 638 en 2022. Le marché de l'assurance individuelle peut être qualifié, selon cet indice, de modérément concentré, tandis que celui de l'assurance collective est non concentré. Le marché de l'assurance de personnes, dans son ensemble, peut être qualifié de non concentré.

## Les résultats financiers

Le graphique 42 vise à présenter l'évolution de quelques éléments clés de l'état des résultats pour l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Ces données financières reflètent l'ensemble des opérations canadiennes et étrangères de ces assureurs et non seulement de celles effectuées au Québec.

Graphique 42

Évolution des principaux éléments de l'état des résultats - non consolidés (milliards)



Au chapitre des primes nettes, le graphique 42 montre une croissance soutenue depuis 2018. Pour 2022, les primes nettes se chiffrent à près de 90,6 G\$, en hausse de 4,7 % par rapport à l'année précédente. Depuis 2018, il s'agit d'une hausse de 28,6 %.

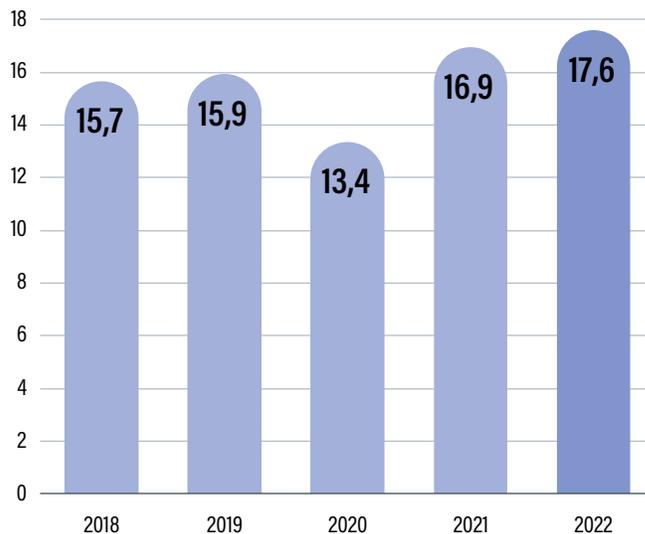
En ce qui concerne le montant des prestations versées et encourues, l'année 2022 présente une augmentation de 4,1 % par rapport à 2021. Pour cette année, le montant total des prestations versées et encourues atteint près de 57,6 G\$. Pour la période comprise entre 2018 et 2022, il s'agit d'une augmentation de 22,4 %.

Les frais d'exploitation ont connu une hausse de 2,5 % en 2022. Ils représentent maintenant 30,6 % des primes nettes, soit une baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à l'année dernière.

Le graphique 43 présente l'évolution des bénéfices nets de l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec.

Graphique 43

Évolution des bénéfices nets - non consolidés (milliards)



Après avoir connu une hausse de 26,8 % en 2021 pour atteindre un niveau de 16,9 G\$, les bénéfices totaux ont augmenté de 3,8 % en 2022. Le niveau des bénéfices totaux pour 2022 est maintenant de 17,6 G\$.

Le tableau 26 présente le bénéfice avant impôts, en pourcentage des revenus, calculé à partir de l'état des résultats consolidé par ligne d'affaires. Ce tableau inclut seulement les résultats des affaires sans participation pour les lignes d'affaires présentées<sup>42</sup>. On remarque que les revenus ont totalisé 39,2 G\$, tandis que les indemnités et les dépenses se sont chiffrées à 24,1 G\$ en 2022. En 2021, ces montants étaient respectivement de 92,3 G\$ et 79,3 G\$. Afin de comparer les différentes années entre elles, le bénéfice avant impôts a été exprimé en pourcentage des revenus pour chacune des cinq dernières années. Les revenus sont composés principalement des primes, des revenus de placement et des revenus d'honoraires.

<sup>42</sup> Les affaires avec participation représentent, en 2022, 14,3 % du total des revenus (avec et sans participation) des assureurs de personnes autorisés à exercer au Québec.

Tableau 26

Bénéfice avant impôts, en pourcentage des revenus, par ligne d'affaires au 31 décembre - consolidé

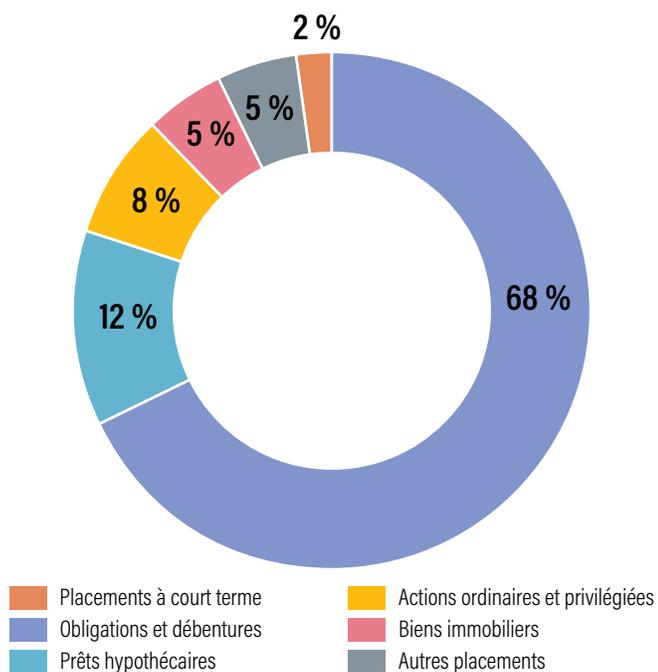
Ligne d'affaires	Total des revenus 2022 (000 \$)	Total des indemnités et dépenses 2022 (000 \$)	Bénéfice avant impôts en pourcentage des revenus				
			2022	2021	2020	2019	2018
Vie individuelle	(12 151 901)	(17 839 529)	<b>-46,80 %</b>	19,07 %	-1,54 %	-2,66 %	13,62 %
Vie collective	6 129 976	4 899 737	<b>20,07 %</b>	10,74 %	16,97 %	21,23 %	15,36 %
Rentes individuelles	3 909 969	2 100 074	<b>46,29 %</b>	31,51 %	1,41 %	23,42 %	14,48 %
Rentes collectives	14 454 272	13 372 871	<b>7,48 %</b>	7,06 %	9,77 %	10,31 %	31,52 %
Accidents et maladie individuel	(1 225 050)	(4 087 968)	<b>-233,70 %</b>	33,23 %	10,69 %	0,72 %	28,80 %
Accidents et maladie collectif	28 128 409	25 640 815	<b>8,84 %</b>	7,31 %	6,81 %	6,56 %	8,34 %
<b>Total</b>	<b>39 245 675</b>	<b>24 086 000</b>	<b>38,63 %</b>	<b>14,02 %</b>	<b>5,26 %</b>	<b>7,09 %</b>	<b>14,82 %</b>

## Les placements

Le graphique 44 montre la composition du portefeuille de placement des assureurs de personnes en 2022, qui s'élève à plus de 455,3 G\$.

Graphique 44

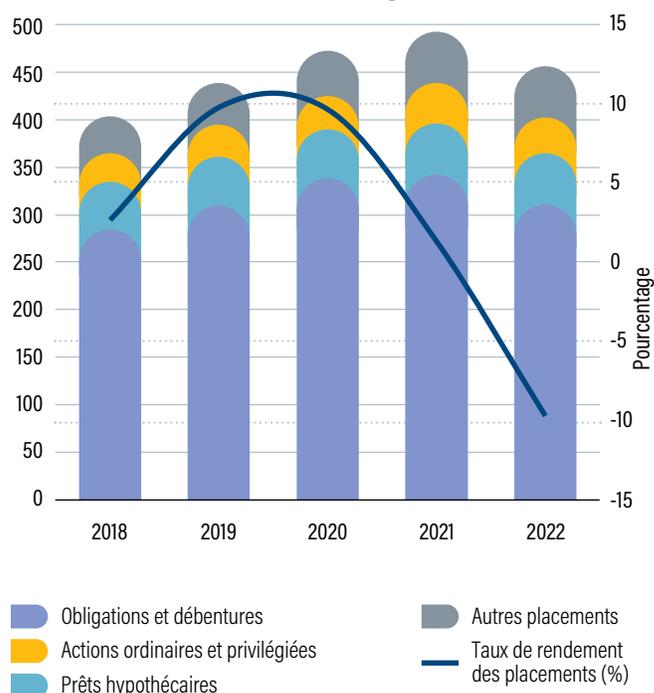
Composition du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé



Les proportions des composantes du portefeuille de placement des assureurs de personnes sont demeurées sensiblement les mêmes que celles de 2021. Le taux de rendement sur les placements a chuté considérablement par rapport à celui observé en 2021, comme illustré au graphique 45. Il est passé de 1,3 % en 2021 à un rendement négatif de 9,7 % en 2022.

Graphique 45

Évolution du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (milliards)



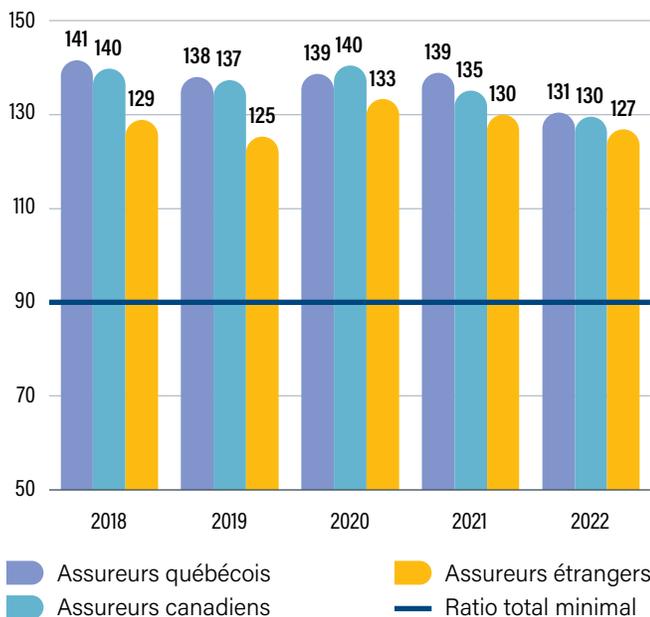
## La solvabilité

Tout assureur détenant une autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec doit respecter la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance de capital - assurance de personnes*. Cette ligne directrice définit les attentes de l'Autorité en matière de suffisance de capital essentiel à une gestion saine et prudente. Elle prévoit également le niveau de capital qu'un assureur devrait maintenir, déterminé par la division du montant disponible par le montant du coussin de solvabilité (le « ratio total »). Ainsi, les assureurs de personnes devraient, en tout temps, maintenir un ratio total égal ou supérieur à 90 %. Toutefois, dans le cadre de ses activités de surveillance, l'Autorité s'attend à ce que chaque assureur de personnes maintienne un ratio total d'au moins 100 %.

Le graphique 46 présente l'évolution du ratio total de capital moyen pour les cinq dernières années. Ce ratio est nettement supérieur au ratio minimal de 90 % et il permet de constater que les assureurs de personnes exerçant au Québec demeurent bien capitalisés. Le ratio total de chaque assureur est divulgué au tableau 29 du présent rapport.

### Graphique 46

Évolution du ratio total de capital moyen - consolidé, selon la charte (pourcentage)

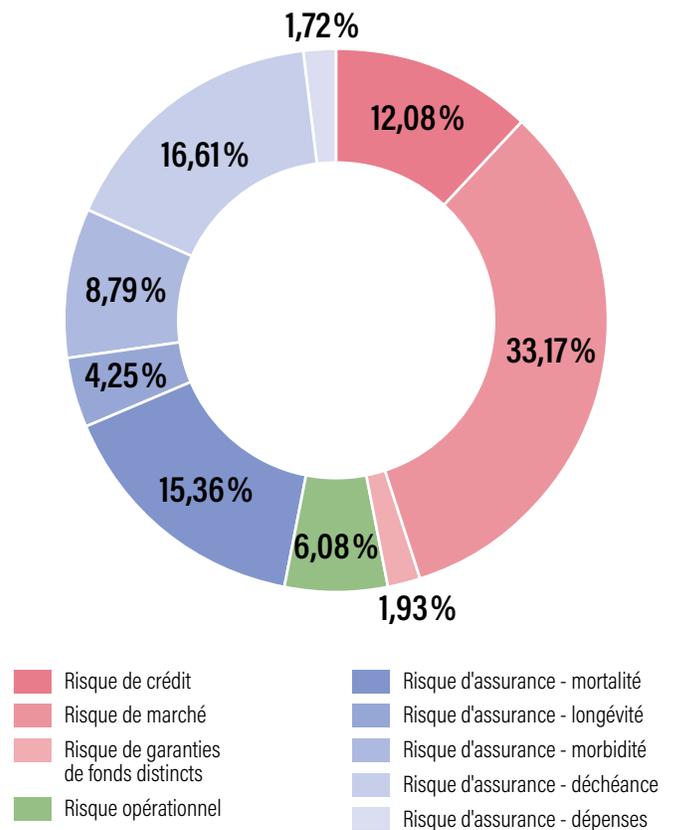


## Les risques

Le graphique 47 présente la composition des exigences de capital par type de risque en 2022. À peu de chose près, les proportions de ces risques sont sensiblement les mêmes que celles observées en 2021. Toutefois, contrairement à l'année dernière, en 2022 ce sont les exigences liées aux risques d'assurance qui représentent la principale proportion avec 46,7 % des exigences totales, bien que la proportion des exigences liées aux risques de crédit et de marché reste encore importante avec 45,3 % des exigences totales.

### Graphique 47

Composition des exigences de capital - consolidé, par type de risque en 2022



## 2.1.2 Données détaillées par institution

Tableau 27

Liste des assureurs de personnes autorisés à exercer au Québec, au 31 décembre 2022<sup>43</sup>

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
1	ACTRA	LA SOCIETE FRATERNELLE ACTRA
2	AETNA-VIE	AETNA-VIE
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ALLIANZ D'AMÉRIQUE DU NORD
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU <sup>44</sup>	L'AMÉRICAIN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET REVENU
5	AMERICAN BANKERS - VIE	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DE LA FLORIDE
6	AMERICAN-MALADIE	AMERICAN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET D'ASSURANCE-MALADIE
7	ARCANE ROYAL	LE CONSEIL SUPRÊME DE L'ARCANE ROYAL
8	ASSOMPTION	ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
9	ASSURANCE GMS <sup>45</sup>	ASSURANCE GMS
10	ASSURANCE VIE MD	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE MD
11	AWP	AWP SANTÉ ET VIE
12	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
13	BMO ASSURANCE-VIE <sup>46</sup>	BMO COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
14	BMO SOCIÉTÉ VIE	BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE
15	BOUCLIER VERT <sup>45</sup>	LE BOUCLIER VERT DU CANADA
16	BROOKFIELD	LA COMPAGNIE DE RENTES BROOKFIELD
17	CANADA SUR LA VIE <sup>47</sup>	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE (CANADA VIE)
18	CANADA-VIE DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADA-VIE DU CANADA
19	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE
20	CANASSURANCE HOSP.	ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE
21	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE <sup>48</sup>	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE INC.
22	CAPITALE SÉC. FINAN.	LA CAPITALE SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
23	CHEVALIERS DE COLOMB	CHEVALIERS DE COLOMB
24	CHUBB ASSURANCE-VIE	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
25	CIBC	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CIBC LIMITÉE
26	CIGNA DU CANADA - VIE	CIGNA DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
27	COMBINED D'AMÉRIQUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE COMBINED D'AMÉRIQUE
28	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE CONNECTICUT GÉNÉRAL
29	CO-OPERATORS VIE	CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
30	CROATE <sup>49</sup>	UNION FRATERNELLE CROATE
31	CROIX BLEUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROIX BLEUE DU CANADA
32	DESJARDINS FINANCIÈRE <sup>47</sup>	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

43 Pour plus de détails sur ces assureurs, consultez le registre – Assureurs sur le site Web de l'Autorité.

44 L'autorisation de cet assureur est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat d'assurance ne peut être conclu par cet assureur.

45 Cet assureur complète le formulaire de divulgation des assureurs de dommages, parce qu'il est considéré comme tel par son organisme de réglementation principal. On retrouve donc les données financières de cet assureur dans la section assurance de dommages du rapport annuel.

46 Dans la catégorie assurance contre la maladie ou les accidents, l'autorisation est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat ne peut être conclu par cet assureur dans cette catégorie.

47 Détient une autorisation d'administrateur de RVER.

48 Détient un permis l'autorisant à recevoir des dépôts en vertu de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts*.

49 L'autorisation de cet assureur est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat ne peut être conclu par cet assureur depuis le 6 juillet 2021. Il ne transmet plus à l'Autorité les informations financières usuelles puisqu'il a fourni à l'Autorité les garanties nécessaires.

Ville	Type de charte	Type d'institution	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	1
HARTFORD	Étr.	S.A.	X	X	2
MINNEAPOLIS	Étr.	S.A.	X	X	3
INDIANAPOLIS	Étr.	S.A.	X	X	4
MIAMI	Étr.	S.A.	X	X	5
FORT WORTH	Étr.	S.A.	X		6
BOSTON	Étr.	S.S.M.	X	X	7
MONCTON	Aut.prov.	S.M.	X	X	8
REGINA	Aut.prov.	S.A.		X	9
OTTAWA	Can.	S.A.	X		10
TORONTO	Étr.	S.A.	X	X	11
MONTRÉAL	Qué.	S.A.	X	X	12
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	13
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	14
WINDSOR	Can.	S.A.		X	15
TORONTO	Can.	S.A.	X		16
WINNIPEG	Can.	S.A.	X	X	17
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	18
MONTRÉAL	Qué.	S.A.	X	X	19
MONTRÉAL	Qué.	S.S.M.		X	20
QUÉBEC	Qué.	S.A.	X	X	21
QUÉBEC	Qué.	S.A.	X	X	22
NEW HAVEN	Étr.	S.S.M.	X	X	23
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	24
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	25
SCARBOROUGH	Can.	S.A.	X	X	26
CHICAGO	Étr.	S.A.	X	X	27
BLOOMFIELD	Étr.	S.A.	X	X	28
REGINA	Can.	S.A.	X	X	29
PITTSBURGH	Étr.	S.S.M.	X	X	30
MONCTON	Can.	S.A.	X	X	31
LÉVIS	Qué.	S.A.	X	X	32

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
33	EMPIRE	L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
34	ÉQUITABLE - VIE	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CANADA
35	FINANCIÈRE FAITHLIFE	FINANCIÈRE FAITHLIFE
36	FIRST CANADIAN	LA CORPORATION D'ASSURANCE FIRST CANADIAN
37	FORESTERS VIE	FORESTERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
38	FORESTIERS (ORDRE IND.)	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS
39	FRAIS FUNÉRAIRES INC. <sup>44</sup>	LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES INC.
40	GENERAL RE LIFE	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GENERAL RE LIFE CORPORATION
41	GRANDE LODGE D'ORANGE	FONDATION D'ENTRAIDE DE LA GRANDE LODGE D'ORANGE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE
42	HUMANIA	HUMANIA ASSURANCE INC.
43	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE <sup>47</sup>	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.
44	IVARI	IVARI
45	JACKSON NATIONAL <sup>44</sup>	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE JACKSON NATIONAL
46	L'UNION-VIE	L'UNION-VIE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE
47	MANUFACTURERS <sup>47</sup>	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
48	MANUVIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE MANUVIE DU CANADA
49	MEDAVIE	MEDAVIE INC.
50	METROPOLITAN	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE METROPOLITAN TOWER
51	MUNICH	LA MUNICH, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE
52	NEW YORK LIFE	COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW YORK LIFE
53	NORTH AMERICA - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE NORTH AMERICA
54	OPTIMUM RÉASSURANCE	OPTIMUM RÉASSURANCE INC.
55	PAVONIA <sup>44</sup>	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PAVONIA DE MICHIGAN
56	PREMIÈRE VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PREMIÈRE DU CANADA
57	PRIMERICA DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRIMERICA DU CANADA
58	RBC - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC
59	RELIABLE	LA RELIABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
60	RELIASTAR	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE RELIASTAR
61	RGA	RGA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE-VIE DU CANADA
62	ROUSSEAU & FRÈRE <sup>44</sup>	LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU ET FRÈRE LIMITÉE
63	SCOR SE	SCOR SE
64	SCOTIA-VIE	SCOTIA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCE
65	SIAP	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE SIAP
66	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.
67	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA
68	SUN LIFE DU CANADA <sup>47</sup>	SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
69	SUN LIFE LIMITÉE	SUN LIFE ASSURANCES (CANADA) LIMITÉE
70	SURVIVANCE-VOYAGE	LA SURVIVANCE-VOYAGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
71	TD-ASSURANCE-VIE	TD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
72	TEACHERS	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (FRATERNELLE)
73	TRANS GLOBALE - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE TRANS-GLOBALE

Ville	Type de charte	Type d'institution	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
KINGSTON	Can.	S.A.	X	X	33
WATERLOO	Can.	S.M.	X	X	34
WATERLOO	Can.	S.S.M.	X	X	35
SHERWOOD PARK	Aut.prov.	S.A.	X	X	36
NORTH YORK	Can.	S.A.	X	X	37
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	38
ANJOU	Qué.	C.A.F.	X		39
STAMFORD	Étr.	S.A.	X	X	40
NORTH YORK	Can.	S.S.M.	X		41
SAINT-HYACINTHE	Qué.	S.A.	X	X	42
QUÉBEC	Qué.	S.A.	X	X	43
NORTH YORK	Can.	S.A.	X	X	44
LANSING	Étr.	S.A.	X	X	45
DRUMMONDVILLE	Qué.	S.M.	X	X	46
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	47
TORONTO	Can.	S.A.	X		48
MONCTON	Aut.prov.	S.A.		X	49
LINCOLN	Étr.	S.A.	X	X	50
MUNICH	Étr.	S.A.	X	X	51
JERSEY CITY	Étr.	S.M.	X	X	52
PHILADELPHIA	Étr.	S.A.	X	X	53
MONTRÉAL	Qué.	S.A.	X	X	54
DURHAM	Étr.	S.A.	X	X	55
NORTH YORK	Can.	S.A.	X	X	56
MISSISSAUGA	Can.	S.A.	X	X	57
MISSISSAUGA	Can.	S.A.	X	X	58
HAMILTON	Can.	S.A.	X	X	59
MINNEAPOLIS	Étr.	S.A.	X	X	60
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	61
TROIS-RIVIÈRES	Qué.	C.A.F.	X		62
PARIS	Étr.	S.A.	X	X	63
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	64
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	65
QUÉBEC	Qué.	S.A.	X	X	66
ZURICH	Étr.	S.A.	X	X	67
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	68
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	69
SAINT-HYACINTHE	Qué.	S.A.	X	X	70
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	71
MISSISSAUGA	Can.	S.S.M.	X	X	72
EDMONTON	Aut.prov.	S.A.	X	X	73

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
74	TRITON <sup>45</sup>	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRITON
75	TRUSTAGE	TRUSTAGE VIE DU CANADA (MC)
76	UKRAINIENNE	ASSOCIATION NATIONALE UKRAINIENNE
77	UNITED AMERICAN	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE UNITED AMERICAN
78	VIACTION	VIACTION ASSURANCE INC.
79	WAWANESA VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE WAWANESA

Ville	Type de charte	Type d'institution	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
FORT WORTH	Étr.	S.A.		X	74
WATERLOO	Can.	S.A.	X		75
PARSIPPANY	Étr.	S.S.M.	X	X	76
MCKINNEY	Étr.	S.A.	X	X	77
MONTRÉAL	Qué.	S.A.	X	X	78
WINNIPEG	Can.	S.A.	X	X	79

Tableau 28

État des résultats non consolidés par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
1	ACTRA	21 637	995	20 642	638	9 022	30 302
2	AETNA-VIE	25 013	1 589	23 424	1 999	131	25 554
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	98	25	73	513	24	610
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	172 736	19	172 717	25 648	1	198 366
5	AMERICAN BANKERS - VIE	351 462	245 756	105 706	(7 276)	-	98 430
6	AMERICAN-MALADIE	17 650	-	17 650	1 193	-	18 843
7	ARCANE ROYAL	69	-	69	385	-	454
8	ASSOMPTION	195 298	37 040	158 258	(104 869)	10 733	64 122
9	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	202	17 309	17 511
10	AWP	8 780	52	8 728	211	(292)	8 647
11	BANQUE NATIONALE	182 591	55 375	127 216	(5 607)	14 987	136 596
12	BMO ASSURANCE-VIE	41 292	41 292	-	307	234	541
13	BMO SOCIÉTÉ VIE	1 358 542	397 698	960 844	(1 477 352)	23 743	(492 765)
14	BROOKFIELD	1 997 395	2 579	1 994 816	(376 714)	-	1 618 102
15	CANADA SUR LA VIE	53 644 197	35 056 667	18 587 530	(5 741 867)	2 421 374	15 267 037
16	CANADA-VIE DU CANADA	1 676 756	-	1 676 756	(457 414)	(387 251)	832 091
17	CANASSURANCE	21 264	334	20 930	(39)	4 671	25 562
18	CANASSURANCE HOSP.	107 560	447	107 113	38 392	(11 777)	133 728
19	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	2 098 105	65 338	2 032 767	(784 299)	297 192	1 545 660
20	CAPITALE SÉC. FINAN.	73 816	2 851	70 965	(42 649)	12 810	41 126
21	CHEVALIERS DE COLOMB	200 771	161	200 610	(321 406)	23 154	(97 642)
22	CHUBB ASSURANCE-VIE	307 787	237 061	70 726	2 477	48	73 251
23	CIBC	34 006	7 543	26 463	1 031	138	27 632
24	CIGNA DU CANADA - VIE	77 673	4 135	73 538	1 288	6 134	80 960
25	COMBINED D'AMÉRIQUE	268 916	223	268 693	5 407	195	274 295
26	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	839	296	543	5 213	8 858	14 614
27	CO-OPERATORS - VIE	1 133 258	171 116	962 142	(683 526)	64 185	342 801
28	CROATE <sup>50</sup>	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
29	CROIX BLEUE	743 089	67 123	675 966	(96 348)	6 241	585 859
30	DESJARDINS FINANCIÈRE	6 420 567	252 881	6 167 686	(3 742 420)	739 685	3 164 951
31	EMPIRE	1 339 836	297 282	1 042 554	(1 408 701)	279 249	(86 898)
32	ÉQUITABLE - VIE	1 589 393	177 590	1 411 803	(205 449)	62 436	1 268 790
33	FINANCIÈRE FAITHLIFE	38 389	3 117	35 272	(16 336)	1 708	20 644

<sup>50</sup> L'autorisation de cet assureur est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat ne peut être conclu par cet assureur depuis le 6 juillet 2021. Il ne transmet plus à l'Autorité les informations financières usuelles puisqu'il a fourni à l'Autorité les garanties nécessaires.

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
12 978	343	-	16 540	29 861	441	(2 040)	1
14 312	(1 643)	3 816	3 758	20 243	4 254	(5 993)	2
141	449	17	729	1 336	(2 373)	(3 689)	3
38 427	(78 464)	52 268	26 220	38 451	159 883	32 572	4
11 796	(3 502)	39 856	48 468	96 618	1 147	1 147	5
3 134	141	-	10 546	13 821	3 915	879	6
1 686	(1 469)	-	306	523	(70)	(70)	7
100 232	(119 161)	24 205	43 023	48 299	12 079	(4 965)	8
-	-	-	15 377	15 377	1 568	1 568	9
4 149	(448)	1 511	2 081	7 293	1 342	314	10
28 624	(42 304)	(22 095)	52 086	16 311	92 250	88 168	11
-	-	-	3 033	3 033	(1 844)	(1 935)	12
607 541	(1 811 611)	157 705	234 836	(811 529)	238 761	274 892	13
204 405	1 315 938	-	21 533	1 541 876	56 206	55 206	14
13 064 501	(6 527 435)	1 393 046	4 012 407	11 942 519	3 109 970	2 764 427	15
664 207	(470 117)	49 407	553 151	796 648	239 428	214 819	16
8 576	1 999	3 828	11 978	26 381	(2 200)	(4 663)	17
53 234	833	11 014	64 659	129 740	3 988	(64 434)	18
1 163 035	(260 321)	92 870	435 450	1 431 034	128 427	117 616	19
59 019	(72 787)	15 984	35 237	37 453	3 823	(8 649)	20
124 013	(515 251)	15 517	82 651	(293 070)	195 428	80 723	21
36 599	(8 819)	(6 347)	27 269	48 702	18 101	11 166	22
3 803	10 451	-	8 217	22 471	3 000	(3 115)	23
38 819	2 522	3 155	19 080	63 576	13 759	11 087	24
125 102	(57 451)	29 859	59 352	156 862	95 893	45 408	25
4 368	(15 493)	22	1 471	(9 632)	18 482	930	26
492 186	(662 549)	193 495	259 334	282 466	56 508	(7 491)	27
s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	28
376 012	6 641	21 986	166 721	571 360	11 254	3 008	29
3 664 959	(3 246 945)	294 587	1 547 717	2 260 318	696 312	253 487	30
676 163	(1 541 250)	240 683	274 780	(349 624)	210 415	42 685	31
472 121	43 394	275 106	285 187	1 075 808	156 213	89 638	32
19 547	(25 785)	4 792	21 872	20 426	167	(2 069)	33

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
34	FIRST CANADIAN	188 532	113 638	74 894	(11 830)	14 700	77 764
35	FORESTERS VIE	286 466	230 836	55 630	(105 581)	1 647	(48 304)
36	FORESTIERS (ORDRE IND.)	1 144 067	181 318	962 749	(1 053 010)	(37 277)	(127 538)
37	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	(0)	-	(0)	22	(81)	(60)
38	GENERAL RE LIFE	10 205	7 984	2 221	2 241	-	4 462
39	GRANDE LODGE D'ORANGE	2 255	82	2 173	(4 269)	659	(1 437)
40	HUMANIA	169 569	41 233	128 336	(79 256)	236	49 316
41	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	10 245 635	603 147	9 642 488	(7 054 655)	1 361 713	3 949 546
42	IVARI	989 373	418 524	570 849	(1 280 780)	26 539	(683 392)
43	JACKSON NATIONAL	10	-	10	200	-	210
44	L'UNION-VIE	216 838	39 531	177 307	(418 307)	(135)	(241 135)
45	MANUFACTURERS	13 471 130	1 819 532	11 651 598	(9 109 540)	6 045 803	8 587 861
46	MANUVIE	106	106	-	1 400	-	1 400
47	MEDAVIE	903 183	640	902 543	(26 501)	185 542	1 061 584
48	METROPOLITAN	310 248	9 882	300 366	(224 582)	256	76 040
49	MUNICH	2 521 263	828 685	1 692 578	(414 154)	-	1 278 424
50	NEW YORK LIFE	45 319	474	44 845	37 055	49	81 949
51	NORTH AMERICA - VIE	1	-	1	4 324	2	4 327
52	OPTIMUM RÉASSURANCE	251 010	162 464	88 546	(54 163)	45	34 428
53	PAVONIA	3 594	341	3 253	524	180	3 957
54	PREMIÈRE VIE	364 214	137 270	226 944	(15 490)	3 020	214 474
55	PRIMERICA DU CANADA	361 784	145 224	216 560	6 842	82 703	306 105
56	RBC - VIE	2 322 228	260 589	2 061 639	(1 672 190)	59 333	448 782
57	RELIABLE	4 665	4 910	(245)	152	-	(93)
58	RELIASTAR	-	-	-	(57)	2 412	2 355
59	RGA	1 807 102	1 379 033	428 069	(1 284 840)	24 189	(832 582)
60	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	9	(17)	(9)
61	SCOR SE	333 178	10 805	322 373	15 466	121	337 960
62	SCOTIA-VIE	-	-	-	357	10	367
63	SIAP	-	-	-	-	-	-
64	SSQ - VIE	2 602 442	565 572	2 036 870	(556 025)	77 544	1 558 389
65	SUISSE DE RÉASSURANCES	1 146 517	1 035 005	111 512	(355 809)	329	(243 968)
66	SUN LIFE DU CANADA	26 524 361	8 064 886	18 459 475	(6 318 928)	2 209 505	14 350 052
67	SUN LIFE LIMITÉE	2 829 022	-	2 829 022	37 874	(560 500)	2 306 396
68	SURVIVANCE-VOYAGE	27 121	1 390	25 731	213	1 795	27 739
69	TD-ASSURANCE-VIE	154 737	64 876	89 861	(1 881)	26 686	114 666
70	TEACHERS	18 728	2 356	16 372	(10 590)	742	6 524
71	TRANS GLOBALE - VIE	7 055	-	7 055	249	-	7 304
72	TRUSTAGE	289 511	-	289 511	(342 014)	987	(51 516)

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
12 227	2 634	30 558	31 014	76 433	1 794	1 794	34
53 943	(183 356)	60 044	48 736	(20 633)	(15 923)	(41 033)	35
595 403	(1 327 622)	118 582	271 954	(341 683)	215 066	112 522	36
1	(66)	-	26	(39)	(15)	(15)	37
1 376	10 887	(179)	7 785	19 869	(15 408)	(15 408)	38
1 683	(6 299)	696	1 481	(2 439)	639	685	39
60 470	(94 479)	25 825	45 001	36 817	9 891	28 954	40
6 408 476	(6 096 242)	1 271 392	1 474 288	3 057 914	844 630	485 896	41
200 004	(1 288 432)	201 172	227 108	(660 148)	10 512	(179 228)	42
97	(717)	-	304	(316)	526	294	43
132 365	(461 075)	25 872	45 334	(257 504)	14 379	16 998	44
8 414 973	(11 807 140)	1 763 689	2 516 215	887 737	7 475 971	2 632 987	45
-	(248)	-	-	(248)	1 257	(4 757)	46
671 414	(5 257)	57 773	338 317	1 062 247	2 537	14 534	47
247 554	(123 268)	44 804	10 150	179 240	(103 200)	(103 200)	48
1 171 610	(665 256)	251 257	134 664	892 275	282 882	170 640	49
13 508	(6 126)	-	31 860	39 242	38 196	(27 232)	50
9 659	(13 455)	-	1 320	(2 476)	6 607	(5 730)	51
68 136	(104 428)	(5 962)	33 063	(9 191)	32 400	27 269	52
955	(9 790)	1 578	2 574	(4 683)	8 645	7 991	53
32 898	(32 376)	118 718	112 127	231 367	(12 635)	(18 972)	54
43 949	(76 418)	60 905	62 284	90 720	157 998	137 847	55
1 130 813	(1 863 281)	198 411	401 694	(132 363)	432 832	13 389	56
1 007	(635)	(1 846)	321	(1 153)	779	779	57
-	(213)	-	423	210	2 145	(733)	58
401 382	(1 507 987)	(8 316)	80 497	(1 034 424)	140 670	126 056	59
2	(1)	-	6	8	(17)	(17)	60
270 569	(32 318)	20 197	24 301	282 749	42 849	(23 506)	61
456	-	-	318	774	(364)	(364)	62
-	-	-	75	75	(75)	(75)	63
1 452 130	(672 062)	179 663	492 447	1 452 178	85 944	40 949	64
87 013	(154 625)	(22 889)	(77 454)	(167 955)	(58 696)	(90 085)	65
11 928 069	(4 744 853)	805 832	4 281 372	12 270 420	2 145 084	1 675 384	66
1 739 875	(428 488)	94 478	354 441	1 760 306	248 349	25 446	67
11 602	1 239	5 344	7 378	25 563	2 013	2 188	68
10 675	(40 760)	-	103 064	72 979	30 777	22 532	69
12 262	(8 964)	578	9 525	13 401	(5 660)	(5 738)	70
188	228	1 762	3 687	5 865	1 117	537	71
183 174	(362 281)	18 197	64 990	(95 920)	32 602	32 602	72

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
73	UKRAINIENNE	23	-	23	177	(1)	199
74	UNITED AMERICAN	52	-	52	(264)	1 194	982
75	VIACTION	1 368	523	845	(1 660)	420	(395)
76	WAWANESA VIE	207 752	57 432	150 320	(158 914)	6 950	(1 644)
	<b>TOTAL</b>	<b>143 909 449</b>	<b>53 314 873</b>	<b>90 594 576</b>	<b>(45 835 554)</b>	<b>13 142 241</b>	<b>57 901 263</b>

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
102	(735)	-	193	(440)	639	639	73
207	(137)	5	426	501	393	(694)	74
576	(872)	(84)	2 941	2 561	(2 956)	(3 796)	75
117 878	(176 418)	20 124	22 973	(15 443)	12 476	(7 549)	76
<b>57 562 370</b>	<b>(46 361 786)</b>	<b>8 234 467</b>	<b>19 514 292</b>	<b>38 949 344</b>	<b>17 594 177</b>	<b>9 031 407</b>	

Tableau 29

État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	ACTIF				PASSIF
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement
1	ACTRA	90 619	789 480	27 556	907 655	28 223
2	AETNA-VIE	68 226	-	21 215	89 441	15 912
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	23 970	5 965	3 254	33 189	9 852
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	512 323	-	88 432	600 755	110 114
5	AMERICAN BANKERS - VIE	137 921	-	52 789	190 710	84 568
6	AMERICAN-MALADIE	49 806	-	6 269	56 075	12 637
7	ARCANE ROYAL	3 121	-	180	3 301	-
8	ASSOMPTION	715 624	855 544	302 589	1 873 757	854 720
9	ASSURANCE VIE MD	1 956	1 793 250	19 909	1 815 115	3 673
10	AWP	20 371	-	14 548	34 919	16 762
11	BANQUE NATIONALE	136 704	-	39 750	176 454	(79 890)
12	BMO ASSURANCE-VIE	17 899	-	1 087 914	1 105 813	536 732
13	BMO SOCIÉTÉ VIE	11 102 939	1 179 153	749 938	13 032 030	10 110 559
14	BROOKFIELD	4 224 782	-	410 179	4 634 961	4 212 556
15	CANADA SUR LA VIE	72 088 793	90 930 094	73 163 547	236 182 434	108 440 064
16	CANADA-VIE DU CANADA	13 355 601	-	5 670 478	19 026 079	17 172 879
17	CANASSURANCE	19 128	-	45 019	64 147	40 750
18	CANASSURANCE HOSP.	363 261	-	165 966	529 227	92 631
19	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	7 148 268	-	2 423 165	9 571 433	7 459 574
20	CAPITALE SÉC. FINAN.	316 199	-	30 875	347 074	195 816
21	CHEVALIERS DE COLOMB	3 580 380	-	336 252	3 916 632	3 544 327
22	CHUBB ASSURANCE-VIE	105 074	-	79 929	185 003	83 048
23	CIBC	67 791	-	46 038	113 829	(39 893)
24	CIGNA DU CANADA - VIE	55 913	-	60 505	116 418	44 812
25	COMBINED D'AMÉRIQUE	791 483	-	185 149	976 632	270 335
26	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	159 946	-	11 044	170 990	107 731
27	CO-OPERATORS - VIE	4 605 328	3 595 326	799 189	8 999 843	3 991 630
28	CROATE <sup>52</sup>	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
29	CROIX BLEUE	1 416 866	-	583 332	2 000 198	1 710 904
30	DESJARDINS FINANCIÈRE	23 138 356	21 283 612	4 727 257	49 149 225	22 618 749
31	EMPIRE	8 090 476	8 565 675	416 598	17 072 749	5 883 627
32	ÉQUITABLE - VIE	4 341 517	1 861 583	733 576	6 936 676	3 677 859
33	FINANCIÈRE FAITHLIFE	264 660	50 530	35 471	350 661	248 067
34	FIRST CANADIAN	143 391	-	237 676	381 067	272 996

51 Les règles relatives à la suffisance du capital des assureurs de personnes se retrouvent dans la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital*, disponible sur le site Web de l'Autorité. Le ratio total ne doit pas être interprété comme étant le seul élément pour juger de la situation financière d'un assureur ou de la qualité de sa gestion.

52 L'autorisation de cet assureur est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat ne peut être conclu par cet assureur depuis le 6 juillet 2021. Il ne transmet plus à l'Autorité les informations financières usuelles puisqu'il a fourni à l'Autorité les garanties nécessaires.

PASSIF			SUFFISANCE DU CAPITAL				
Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Montant disponible <sup>51</sup>	Coussin de solvabilité <sup>51</sup>	Ratio total <sup>51</sup> (%)	
789 480	64 831	882 534	25 121	25 085	17 302	145	1
-	823	16 735	72 706	58 897	14 896	395	2
5 965	70	15 887	17 302	15 654	2 458	637	3
-	2 220	112 334	488 421	449 610	332 223	135	4
-	4 055	88 623	102 087	64 086	44 004	146	5
-	539	13 176	42 899	16 991	5 205	326	6
-	-	-	3 301	3 190	219	1 454	7
855 544	6 621	1 716 885	156 872	201 315	154 070	131	8
1 793 250	24	1 796 947	18 168	18 168	8 051	226	9
-	2 983	19 745	15 174	10 187	4 993	204	10
-	165	(79 725)	256 179	299 747	79 471	377	11
-	50 444	587 176	518 637	2 491 270	2 163 161	115	12
1 179 153	69 653	11 359 365	1 672 665	2 522 381	2 160 538	117	13
-	14 438	4 226 994	407 967	537 406	360 881	149	14
90 930 094	11 785 154	211 155 312	25 027 122	28 376 362	23 581 897	120	15
-	251 089	17 423 968	1 602 111	2 503 300	1 287 026	195	16
-	726	41 476	22 671	27 688	10 523	263	17
-	18 285	110 916	418 311	358 578	127 284	282	18
-	487 744	7 947 318	1 624 115	1 453 239	868 772	167	19
-	9 909	205 725	141 349	201 702	84 275	239	20
-	4 007	3 548 334	368 298	466 049	190 131	245	21
-	3 147	86 195	98 808	223 450	153 073	146	22
-	-	(39 893)	153 722	179 447	41 319	434	23
-	3 943	48 755	67 663	68 336	37 997	180	24
-	43 285	313 620	663 012	688 334	508 954	135	25
-	275	108 006	62 984	73 417	32 910	223	26
3 595 326	60 699	7 647 655	1 352 188	1 773 397	1 200 480	148	27
s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	28
-	37 205	1 748 109	252 089	471 775	386 691	122	29
21 283 612	2 212 185	46 114 546	3 034 679	6 383 115	4 918 749	130	30
8 565 675	486 783	14 936 085	2 136 664	3 292 332	2 393 271	138	31
1 861 583	77 705	5 617 147	1 319 529	2 049 914	1 362 520	150	32
50 530	8 536	307 133	43 528	54 833	35 822	153	33
-	15 893	288 889	92 178	112 908	72 852	155	34

	Nom de l'assureur	ACTIF				PASSIF
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement
35	FORESTERS VIE	771 318	13 032	788 779	1 573 129	1 220 361
36	FORESTIERS (ORDRE IND.)	5 452 360	60 099	1 436 419	6 948 878	4 454 775
37	FRAIS FUNÉRAIRES INC. <sup>53</sup>	607		169	776	511
38	GENERAL RE LIFE	238 937	-	142 874	381 811	156 373
39	GRANDE LODGE D'ORANGE	21 977	-	4 531	26 508	19 176
40	HUMANIA	361 670	-	319 391	681 061	538 584
41	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	26 042 589	37 333 800	14 159 169	77 535 558	32 227 206
42	IVARI	8 457 152	822 275	2 861 143	12 140 570	8 707 448
43	JACKSON NATIONAL	8 824	-	1 598	10 422	6 479
44	L'UNION-VIE	1 492 885	-	627 353	2 120 238	1 821 340
45	MANUFACTURERS	83 172 701	118 099 987	86 951 586	288 224 274	100 907 402
46	MANUVIE	55 694	-	1 427 518	1 483 212	1 419 190
47	MEDAVIE	483 750	-	933 437	1 417 187	570 105
48	METROPOLITAN	1 583 472	-	720 552	2 304 024	1 141 006
49	MUNICH	6 838 973	-	239 081	7 078 054	3 159 334
50	NEW YORK LIFE	568 461	-	17 806	586 267	202 579
51	NORTH AMERICA - VIE	154 747	-	9 571	164 318	45 353
52	OPTIMUM RÉASSURANCE	471 250	-	1 671 701	2 142 951	1 955 522
53	PAVONIA	44 006	-	8 240	52 246	2 557
54	PREMIÈRE VIE	246 949	-	65 711	312 660	165 572
55	PRIMERICA DU CANADA	271 167	3 124 091	694 091	4 089 349	252 479
56	RBC - VIE	16 307 516	2 638 471	2 062 968	21 008 955	12 514 208
57	RELIABLE	10 492	-	3 562	14 054	3 636
58	RELIASTAR	27 310	-	7 984	35 294	7 140
59	RGA	6 615 453	-	3 840 774	10 456 227	9 160 331
60	ROUSSEAU & FRÈRE <sup>53</sup>	236		27	262	111
61	SCOR SE	645 858	-	(123 383)	522 475	94 884
62	SCOTIA-VIE	-	-	19 113	19 113	404
63	SIAP <sup>53</sup>	-	-	10 000	10 000	-
64	SSQ - VIE	4 650 700	5 284 029	2 576 744	12 511 473	5 569 978
65	SUISSE DE RÉASSURANCES	1 971 927	-	3 640 417	5 612 344	3 556 737
66	SUN LIFE DU CANADA	106 015 843	109 836 151	69 571 579	285 423 573	141 262 520
67	SUN LIFE LIMITÉE	21 823 979	-	5 586 618	27 410 597	24 674 668
68	SURVIVANCE-VOYAGE	11 060	-	37 958	49 018	20 349
69	TD-ASSURANCE-VIE	62 661	-	95 302	157 963	35 599
70	TEACHERS	71 651	-	10 715	82 366	64 069
71	TRANS GLOBALE - VIE	4 603	-	2 885	7 488	1 594
72	TRUSTAGE	2 116 134	-	53 126	2 169 260	1 963 086
73	UKRAINIENNE	5 496	-	3 498	8 994	4 912

<sup>53</sup> Cet assureur n'est pas assujéti aux exigences relatives à la suffisance du capital.

PASSIF			SUFFISANCE DU CAPITAL				
Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Montant disponible <sup>51</sup>	Coussin de solvabilité <sup>51</sup>	Ratio total <sup>51</sup> (%)	
13 032	27 558	1 260 951	312 178	347 987	229 137	152	35
60 099	350 719	4 865 593	2 083 285	3 138 055	1 895 454	166	36
-	23	534	242	s.o.	s.o.	s.o.	37
-	1 719	158 092	223 719	268 531	185 261	145	38
-	2	19 178	7 330	8 509	4 194	203	39
-	14 992	553 576	127 485	211 690	155 004	137	40
37 333 800	2 022 146	71 583 152	5 952 406	8 863 512	7 514 185	118	41
822 275	1 000 533	10 530 256	1 610 314	2 415 855	1 662 918	145	42
-	87	6 566	3 856	4 364	1 067	409	43
-	12 279	1 833 619	286 619	448 534	225 852	199	44
118 099 987	3 431 351	222 438 740	65 785 534	86 335 948	66 046 183	131	45
-	-	1 419 190	64 022	61 068	47 986	127	46
-	223 492	793 597	623 590	433 275	336 145	129	47
-	16 022	1 157 028	1 146 996	1 580 346	965 811	164	48
-	713	3 160 047	3 918 007	7 336 186	6 406 755	115	49
-	740	203 319	382 948	121 550	36 987	329	50
-	22	45 375	118 943	117 634	13 952	843	51
-	1 699	1 957 221	185 730	1 035 025	871 478	119	52
-	255	2 812	49 434	42 275	1 989	2 126	53
-	29 017	194 589	118 071	168 993	116 350	145	54
3 124 091	19 898	3 396 468	692 881	1 447 392	831 960	174	55
2 638 471	2 436 320	17 588 999	3 419 956	4 492 700	3 421 244	131	56
-	1 265	4 901	9 153	17 486	7 541	232	57
-	27	7 167	28 127	23 664	12 777	185	58
-	24 461	9 184 792	1 271 435	8 317 413	7 015 244	119	59
-	74	185	77	s.o.	s.o.	s.o.	60
-	3 004	97 888	424 587	1 915 175	1 521 649	126	61
-	8	412	18 701	18 701	67	28 070	62
-	1 179	1 179	8 821	s.o.	s.o.	s.o.	63
5 284 029	481 232	11 335 239	1 176 234	1 602 682	1 162 598	138	64
-	17 210	3 573 947	2 038 397	7 136 684	5 798 900	123	65
109 836 151	11 012 895	262 111 566	23 312 007	29 906 658	23 490 741	127	66
-	445 325	25 119 993	2 290 604	3 996 269	3 152 991	127	67
-	313	20 662	28 356	12 800	4 538	282	68
-	7 289	42 888	115 075	170 480	66 682	256	69
-	3 058	67 127	15 239	16 303	13 091	125	70
-	85	1 679	5 809	5 854	1 595	367	71
-	5 536	1 968 622	200 638	273 433	161 993	169	72
-	-	4 912	4 082	4 668	893	523	73

	Nom de l'assureur	ACTIF			PASSIF	
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement
74	UNITED AMERICAN	-	-	9 191	9 191	3
75	VIACTION	11 534	-	1 359	12 893	6 000
76	WAWANESA VIE	1 088 940	372 485	198 035	1 659 460	1 028 264
	<b>TOTAL</b>	<b>455 339 574</b>	<b>408 494 632</b>	<b>293 264 779</b>	<b>1 157 098 985</b>	<b>550 674 169</b>

PASSIF			SUFFISANCE DU CAPITAL				
Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Montant disponible <sup>51</sup>	Coussin de solvabilité <sup>51</sup>	Ratio total <sup>51</sup> (%)	
-	55	58	9 133	9 133	31	29 376	<b>74</b>
-	-	6 000	6 893	9 170	3 627	253	<b>75</b>
372 485	7 149	1 407 898	251 562	400 334	273 572	146	<b>76</b>
<b>408 494 632</b>	<b>37 323 188</b>	<b>996 491 989</b>	<b>160 606 996</b>	<b>228 188 496</b>	<b>176 300 456</b>	<b>129</b>	

Tableau 30

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie, par assureur (milliers)

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACTRA	-	111	111	-	-	-
2	AETNA-VIE	1	7	8	-	-	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	1	-	1	-	-	-
4	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	545	-	545	-	-	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	71	18 676	18 747	-	-	-
6	AMERICAN-MALADIE	-	5 324	5 324	-	-	-
7	ARCANE ROYAL	10	-	10	-	-	-
8	ASSOMPTION	13 089	1 212	14 301	5 292	9	5 301
9	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
10	AWP	-	472	472	-	-	-
11	BANQUE NATIONALE	9 152	79 356	88 508	-	-	-
12	BMO ASSURANCE-VIE	-	-	-	-	-	-
13	BMO SOCIÉTÉ VIE	144 083	-	144 083	7 264	-	7 264
14	BROOKFIELD	-	-	-	-	151 640	151 640
15	CANADA SUR LA VIE	884 930	181 120	1 066 050	44 244	169 148	213 392
16	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
17	CANASSURANCE	3	(4)	(1)	-	-	-
18	CANASSURANCE HOSP.	-	-	-	-	-	-
19	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	93 456	43 175	136 631	615 518	-	615 518
20	CAPITALE SÉC. FINAN.	166	-	166	-	-	-
21	CHEVALIERS DE COLOMB	34 056	-	34 056	105	-	105
22	CHUBB ASSURANCE-VIE	777	4 988	5 765	-	-	-
23	CIBC	232	-	232	-	-	-
24	CIGNA DU CANADA - VIE	-	438	438	-	-	-
25	COMBINED D'AMÉRIQUE	4 058	-	4 058	-	-	-
26	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	15	-	15	-	-	-
27	CO-OPERATORS - VIE	3 325	2 874	6 199	6 526	5 954	12 480
28	CROATE <sup>54</sup>	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
29	CROIX BLEUE	698	35 720	36 418	-	-	-
30	DESJARDINS FINANCIÈRE	472 820	391 009	863 829	73 110	402 267	475 377
31	EMPIRE	202 420	9 069	211 489	17 633	236	17 869
32	ÉQUITABLE - VIE	50 489	1 800	52 289	14 643	-	14 643
33	FINANCIÈRE FAITHLIFE	82	-	82	-	-	-

54 L'autorisation de cet assureur est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat ne peut être conclu par cet assureur depuis le 6 juillet 2021. Il ne transmet plus à l'Autorité les informations financières usuelles puisqu'il a fourni à l'Autorité les garanties nécessaires.

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	1 484	1 484	-	1 595	1 595	0,01	1
-	2 548	2 548	1	2 555	2 556	0,01	2
-	-	-	1	-	1	0,00	3
164	-	164	709	-	709	0,00	4
49	9 541	9 590	120	28 217	28 337	0,13	5
-	-	-	-	5 324	5 324	0,02	6
-	-	-	10	-	10	0,00	7
726	18 407	19 133	19 107	19 628	38 735	0,18	8
-	-	-	-	-	-	-	9
-	1 282	1 282	-	1 754	1 754	0,01	10
4 175	66 100	70 275	13 327	145 456	158 783	0,73	11
-	-	-	-	-	-	-	12
7 787	-	7 787	159 134	-	159 134	0,73	13
-	-	-	-	151 640	151 640	0,70	14
150 510	737 956	888 466	1 079 684	1 088 224	2 167 908	10,00	15
-	-	-	-	-	-	-	16
5 617	(8)	5 609	5 620	(12)	5 608	0,03	17
58 513	23	58 536	58 513	23	58 536	0,27	18
41 444	770 970	812 414	750 418	814 145	1 564 563	7,22	19
10 754	-	10 754	10 920	-	10 920	0,05	20
609	-	609	34 770	-	34 770	0,16	21
2 523	10 806	13 329	3 300	15 794	19 094	0,09	22
1	1 836	1 837	233	1 836	2 069	0,01	23
-	5 664	5 664	-	6 102	6 102	0,03	24
115 885	-	115 885	119 943	-	119 943	0,55	25
-	-	-	15	-	15	0,00	26
3 664	10 351	14 015	13 515	19 179	32 694	0,15	27
s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	28
12 139	134 114	146 253	12 837	169 834	182 671	0,84	29
185 036	1 817 900	2 002 936	730 966	2 611 176	3 342 142	15,41	30
7 415	97 915	105 330	227 468	107 220	334 688	1,54	31
382	14 619	15 001	65 514	16 419	81 933	0,38	32
1	-	1	83	-	83	0,00	33

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
34	FIRST CANADIAN	-	8 842	8 842	-	-	-
35	FORESTERS VIE	53 074	413	53 487	-	-	-
36	FORESTIERS ORDRE IND.)	15 355	-	15 355	2	-	2
37	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	-	-	-
38	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
39	GRANDE LODGE D'ORANGE	24	-	24	-	-	-
40	HUMANIA	16 300	13 632	29 932	20	-	20
41	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	810 057	129 366	939 423	1 869 838	1 170 994	3 040 832
42	IVARI	170 688	-	170 688	(97)	-	(97)
43	JACKSON NATIONAL	8	-	8	-	-	-
44	L'UNION-VIE	49 335	7 244	56 579	22 983	-	22 983
45	MANUFACTURERS	692 227	122 929	815 156	3 566	48 282	51 848
46	MANUVIE	-	-	-	-	15	15
47	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
48	METROPOLITAN	-	-	-	-	-	-
49	MUNICH	-	-	-	-	-	-
50	NEW YORK LIFE	169	236	405	-	-	-
51	NORTH AMERICA - VIE	-	-	-	-	-	-
52	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
53	PAVONIA	-	184	184	-	-	-
54	PREMIÈRE VIE	29	5 766	5 795	-	-	-
55	PRIMERICA DU CANADA	43 006	-	43 006	1	-	1
56	RBC - VIE	102 263	5 308	107 571	10 368	146 094	156 462
57	RELIABLE	65	-	65	-	-	-
58	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
59	RGA	-	-	-	-	-	-
60	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	-	-	-
61	SCOR SE	-	-	-	-	-	-
62	SCOTIA-VIE	-	-	-	-	-	-
63	SIAP	-	-	-	-	-	-
64	SSQ - VIE	141 921	175 161	317 082	37 323	5 358	42 681
65	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
66	SUN LIFE DU CANADA	977 624	130 947	1 108 571	129 405	710 340	839 745
67	SUN LIFE LIMITÉE	-	-	-	-	-	-
68	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	-	-	-	-
69	TD-ASSURANCE-VIE	61	-	61	-	-	-
70	TEACHERS	5	-	5	-	-	-
71	TRANS GLOBALE - VIE	-	94	94	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	10 460	10 460	-	19 302	19 302	0,09	34
960	164	1 124	54 034	577	54 611	0,25	35
-	-	-	15 357	-	15 357	0,07	36
-	-	-	-	-	-	-	37
-	-	-	-	-	-	-	38
-	-	-	24	-	24	0,00	39
46 916	50 671	97 587	63 236	64 303	127 539	0,59	40
189 688	682 064	871 752	2 869 583	1 982 424	4 852 007	22,38	41
430	-	430	171 021	-	171 021	0,79	42
-	-	-	8	-	8	0,00	43
9 186	103 940	113 126	81 504	111 184	192 688	0,89	44
117 064	901 209	1 018 273	812 857	1 072 420	1 885 277	8,70	45
-	-	-	-	15	15	0,00	46
-	330 018	330 018	-	330 018	330 018	1,52	47
-	-	-	-	-	-	-	48
-	-	-	-	-	-	-	49
-	-	-	169	236	405	0,00	50
-	-	-	-	-	-	-	51
-	-	-	-	-	-	-	52
-	57	57	-	241	241	0,00	53
2	8 364	8 366	31	14 130	14 161	0,07	54
-	-	-	43 007	-	43 007	0,20	55
107 092	52 049	159 141	219 723	203 451	423 174	1,95	56
40	-	40	105	-	105	0,00	57
-	-	-	-	-	-	-	58
-	-	-	-	-	-	-	59
-	-	-	-	-	-	-	60
-	-	-	-	-	-	-	61
-	-	-	-	-	-	-	62
-	-	-	-	-	-	-	63
27 119	1 502 644	1 529 763	206 363	1 683 163	1 889 526	8,71	64
-	-	-	-	-	-	-	65
122 033	1 042 997	1 165 030	1 229 062	1 884 284	3 113 346	14,36	66
-	-	-	-	-	-	-	67
9 219	-	9 219	9 219	-	9 219	0,04	68
-	6 015	6 015	61	6 015	6 076	0,03	69
-	-	-	5	-	5	0,00	70
-	2 093	2 093	-	2 187	2 187	0,01	71

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
72	TRUSTAGE	3 775	1	3 776	12 461	807	13 268
73	UKRAINIENNE	10	-	10	-	-	-
74	UNITED AMERICAN	5	-	5	-	-	-
75	VIACTION	1 303	6	1 309	-	-	-
76	WAWANESA VIE	657	134	791	-	-	-
	<b>TOTAL</b>	<b>4 992 440</b>	<b>1 375 610</b>	<b>6 368 050</b>	<b>2 870 205</b>	<b>2 811 144</b>	<b>5 681 349</b>

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	-	-	16 236	808	17 044	0,08	72
-	-	-	10	-	10	0,00	73
-	-	-	5	-	5	0,00	74
57	2	59	1 360	8	1 368	0,01	75
40	653	693	697	787	1 484	0,01	76
<b>1 237 240</b>	<b>8 394 908</b>	<b>9 632 148</b>	<b>9 099 885</b>	<b>12 581 662</b>	<b>21 681 547</b>	<b>100</b>	

Tableau 31

Répartition des prestations versées et encourues au Québec, non consolidées, par catégorie, par assureur (milliers)

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACTRA	-	14	14	-	-	-
2	AETNA-VIE	7	206	213	-	-	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	-	-	-	-	-	-
4	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	334	-	334	-	-	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	136	2 155	2 291	-	-	-
6	AMERICAN-MALADIE	-	700	700	-	-	-
7	ARCANE ROYAL	124	-	124	-	-	-
8	ASSOMPTION	12 869	458	13 327	1 989	80	2 069
9	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
10	AWP	-	281	281	-	-	-
11	BANQUE NATIONALE	4 838	18 210	23 048	347	386	732
12	BMO ASSURANCE-VIE	-	-	-	-	-	-
13	BMO SOCIÉTÉ VIE	48 960	4	48 964	14 389	4 277	18 666
14	BROOKFIELD	-	-	-	-	40 056	40 056
15	CANADA SUR LA VIE	311 406	50 320	361 726	69 647	57 688	127 335
16	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
17	CANASSURANCE	-	55	55	-	-	-
18	CANASSURANCE HOSP.	-	-	-	-	-	-
19	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	54 757	25 193	79 950	258 694	-	258 694
20	CAPITALE SÉC. FINAN.	393	-	393	2	-	2
21	CHEVALIERS DE COLOMB	21 264	-	21 264	780	-	780
22	CHUBB ASSURANCE-VIE	53	78	131	-	-	-
23	CIBC	45	-	45	-	-	-
24	CIGNA DU CANADA - VIE	-	122	122	-	-	-
25	COMBINED D'AMÉRIQUE	4 113	-	4 113	-	-	-
26	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	-	-	-	-	34	34
27	CO-OPERATORS - VIE	1 624	446	2 070	3 878	3 828	7 706
28	CROATE <sup>55</sup>	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
29	CROIX BLEUE	535	15 824	16 359	-	-	-
30	DESJARDINS FINANCIÈRE	259 740	195 496	455 236	96 099	144 611	240 710
31	EMPIRE	97 359	3 894	101 253	27 366	597	27 963
32	ÉQUITABLE - VIE	6 061	361	6 422	9 487	-	9 487
33	FINANCIÈRE FAITHLIFE	26	-	26	2	-	2

<sup>55</sup> L'autorisation de cet assureur est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat ne peut être conclu par cet assureur depuis le 6 juillet 2021. Il ne transmet plus à l'Autorité les informations financières usuelles puisqu'il a fourni à l'Autorité les garanties nécessaires.

Accidents et maladie			Total		Grand total	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif		
-	1 099	1 099	-	1 113	1 113	1
-	1 455	1 455	7	1 661	1 668	2
-	4	4	-	4	4	3
31	8	39	365	8	373	4
-	667	667	136	2 822	2 958	5
-	-	-	-	700	700	6
-	-	-	124	-	124	7
51	9 173	9 224	14 909	9 711	24 620	8
-	-	-	-	-	-	9
-	205	205	-	486	486	10
483	13 801	14 284	5 668	32 397	38 064	11
-	-	-	-	-	-	12
2 259	243	2 502	65 608	4 524	70 132	13
-	-	-	-	40 056	40 056	14
79 258	519 529	598 787	460 311	627 537	1 087 848	15
-	-	-	-	-	-	16
2 124	92	2 216	2 124	147	2 271	17
32 314	5	32 319	32 314	5	32 319	18
13 546	589 982	603 528	326 997	615 175	942 172	19
5 844	-	5 844	6 239	-	6 239	20
183	-	183	22 227	-	22 227	21
589	(156)	433	642	(78)	564	22
-	307	307	45	307	352	23
-	2 837	2 837	-	2 959	2 959	24
54 973	45	55 018	59 086	45	59 131	25
-	-	-	-	34	34	26
987	5 606	6 593	6 489	9 880	16 369	27
s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	28
3 766	90 333	94 099	4 301	106 157	110 458	29
65 534	1 389 023	1 454 557	421 373	1 729 130	2 150 503	30
1 578	80 237	81 815	126 303	84 728	211 031	31
25	11 432	11 457	15 573	11 793	27 366	32
-	-	-	28	-	28	33

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
34	FIRST CANADIAN	-	207	207	-	-	-
35	FORESTERS VIE	22 735	(145)	22 590	1	2 876	2 877
36	FORESTIERS (ORDRE IND.)	1 759	-	1 759	101	-	101
37	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	-	-	-
38	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
39	GRANDE LODGE D'ORANGE	72	-	72	-	-	-
40	HUMANIA	10 376	7 942	18 318	557	1	558
41	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	416 139	48 875	465 014	1 280 431	802 226	2 082 657
42	IVARI	152 675	-	152 675	5 896	-	5 896
43	JACKSON NATIONAL	71	-	71	-	-	-
44	L'UNION-VIE	42 903	2 800	45 703	30 792	-	30 792
45	MANUFACTURERS	439 941	70 991	510 932	67 432	344 334	411 766
46	MANUVIE	-	-	-	18 746	3 134	21 880
47	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
48	METROPOLITAN	-	-	-	-	-	-
49	MUNICH	-	-	-	-	-	-
50	NEW YORK LIFE	151	68	219	-	-	-
51	NORTH AMERICA - VIE	-	-	-	-	-	-
52	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
53	PAVONIA	-	(4)	(4)	-	-	-
54	PREMIÈRE VIE	10	948	958	-	-	-
55	PRIMERICA DU CANADA	12 751	-	12 751	1	-	1
56	RBC - VIE	88 597	5 558	94 155	5 378	69 992	75 370
57	RELIABLE	23	-	23	-	-	-
58	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
59	RGA	-	-	-	-	-	-
60	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	-	-	-
61	SCOR SE	-	-	-	-	-	-
62	SCOTIA-VIE	-	-	-	-	-	-
63	SIAP	-	-	-	-	-	-
64	SSQ - VIE	66 116	108 735	174 851	37 809	13 253	51 062
65	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
66	SUN LIFE DU CANADA	406 178	68 760	474 938	134 600	617 418	752 018
67	SUN LIFE LIMITÉE	-	-	-	-	-	-
68	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	-	-	-	-
69	TD-ASSURANCE-VIE	-	-	-	-	-	-
70	TEACHERS	-	-	-	-	-	-
71	TRANS GLOBALE - VIE	-	2	2	-	-	-
72	TRUSTAGE	1 309	24	1 333	6 295	229	6 524

Accidents et maladie			Total		Grand total	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif		
-	280	280	-	487	487	34
581	274	855	23 317	3 005	26 322	35
6	-	6	1 866	-	1 866	36
-	-	-	-	-	-	37
-	-	-	-	-	-	38
-	-	-	72	-	72	39
18 410	39 920	58 330	29 343	47 863	77 206	40
55 571	528 809	584 380	1 752 141	1 379 910	3 132 051	41
476	-	476	159 047	-	159 047	42
-	-	-	71	-	71	43
6 268	76 480	82 748	79 963	79 280	159 243	44
62 938	730 386	793 324	570 311	1 145 711	1 716 022	45
-	-	-	18 746	3 134	21 880	46
7	286 026	286 033	7	286 026	286 033	47
-	-	-	-	-	-	48
-	-	-	-	-	-	49
-	-	-	151	68	219	50
-	714	714	-	714	714	51
-	-	-	-	-	-	52
-	16	16	-	12	12	53
-	1 993	1 993	10	2 941	2 951	54
-	-	-	12 752	-	12 752	55
79 797	40 285	120 082	173 772	115 835	289 607	56
(285)	-	(285)	(262)	-	(262)	57
-	-	-	-	-	-	58
-	-	-	-	-	-	59
-	-	-	-	-	-	60
-	-	-	-	-	-	61
-	-	-	-	-	-	62
-	-	-	-	-	-	63
6 925	1 253 361	1 260 286	110 850	1 375 349	1 486 199	64
-	-	-	-	-	-	65
37 991	801 669	839 660	578 769	1 487 847	2 066 616	66
-	-	-	-	-	-	67
4 083	-	4 083	4 083	-	4 083	68
-	944	944	-	944	944	69
-	-	-	-	-	-	70
-	21	21	-	23	23	71
-	-	-	7 604	253	7 857	72

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
73	UKRAINIENNE	27	-	27	-	-	-
74	UNITED AMERICAN	40	-	40	-	-	-
75	VIACTION	783	-	783	-	-	-
76	WAWANESA VIE	46	391	437	-	-	-
	<b>TOTAL</b>	<b>2 487 346</b>	<b>628 969</b>	<b>3 116 315</b>	<b>2 070 719</b>	<b>2 105 020</b>	<b>4 175 738</b>

Accidents et maladie			Total		Grand total	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif		
-	-	-	27	-	27	73
-	-	-	40	-	40	74
-	-	-	783	-	783	75
30	329	359	76	720	796	76
<b>536 343</b>	<b>6 477 434</b>	<b>7 013 777</b>	<b>5 094 408</b>	<b>9 211 423</b>	<b>14 305 830</b>	

Tableau 32

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2022	2021	2020	2019	2018	
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	4 852 007	22,38	23,50	20,09	18,08	18,84	22,38
2	DESJARDINS FINANCIÈRE	3 342 142	15,41	14,38	15,25	15,01	16,20	37,79
3	SUN LIFE DU CANADA	3 113 346	14,36	15,01	13,80	15,88	15,48	52,15
4	CANADA SUR LA VIE	2 167 908	10,00	8,97	10,79	-	-	62,15
5	SSQ - VIE	1 889 526	8,71	8,51	9,73	8,09	8,16	70,87
6	MANUFACTURERS	1 885 277	8,70	8,22	9,37	9,02	9,37	79,56
7	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	1 564 563	7,22	7,29	7,68	6,39	5,20	86,78
8	RBC - VIE	423 174	1,95	2,78	1,68	2,13	2,09	88,73
9	EMPIRE	334 688	1,54	1,50	1,63	1,64	1,57	90,27
10	MEDAVIE	330 018	1,52	1,42	1,46	1,27	1,24	91,80
11	L'UNION-VIE	192 688	0,89	0,90	0,81	0,79	0,75	92,68
12	CROIX BLEUE	182 671	0,84	0,71	0,69	0,58	0,58	93,53
13	IVARI	171 021	0,79	0,87	1,00	0,97	0,99	94,32
14	BMO SOCIÉTÉ VIE	159 134	0,73	0,71	1,00	0,96	0,85	95,05
15	BANQUE NATIONALE	158 783	0,73	0,72	0,86	0,84	0,72	95,78
16	BROOKFIELD	151 640	0,70	1,17	0,15	1,72	0,22	96,48
17	HUMANIA	127 539	0,59	0,58	0,65	0,64	0,68	97,07
18	COMBINED D'AMÉRIQUE	119 943	0,55	0,58	0,69	0,70	0,70	97,62
19	ÉQUITABLE - VIE	81 933	0,38	0,31	0,34	0,30	0,22	98,00
20	CANASSURANCE HOSP.	58 536	0,27	0,21	0,45	0,81	0,81	98,27
21	FORESTERS VIE	54 611	0,25	0,24	0,25	0,21	0,19	98,52
22	PRIMERICA DU CANADA	43 007	0,20	0,19	0,21	0,20	0,19	98,72
23	ASSOMPTION	38 735	0,18	0,14	0,16	0,15	0,14	98,90
24	CHEVALIERS DE COLOMB	34 770	0,16	0,17	0,20	0,20	0,21	99,06
25	CO-OPERATORS - VIE	32 694	0,15	0,10	-	-	-	99,21
26	AMERICAN BANKERS - VIE	28 337	0,13	0,13	0,15	0,16	0,17	99,34
27	FIRST CANADIAN	19 302	0,09	0,07	0,04	0,01	0,01	99,43
28	CHUBB ASSURANCE-VIE	19 094	0,09	0,09	0,11	0,11	0,10	99,52
29	TRUSTAGE	17 044	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	99,60
30	FORESTIERS (ORDRE IND.)	15 357	0,07	0,06	0,06	0,05	0,04	99,67
	<b>Sous-total</b>	<b>21 609 488</b>	<b>99,67</b>	<b>99,62</b>	<b>99,38</b>	<b>86,99</b>	<b>85,80</b>	
	Autres assureurs	72 059	0,33	0,38	0,62	13,01	14,20	
	<b>Total</b>	<b>21 681 547</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Tableau 33

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Assurance vie individuelle  
(pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2022	2021	2020	2019	2018	2022
1	SUN LIFE DU CANADA	977 624	19,58	18,67	17,75	17,58	17,07	19,58
2	CANADA SUR LA VIE	884 930	17,73	18,15	19,08	-	-	37,31
3	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	810 057	16,23	16,34	16,41	15,85	16,15	53,53
4	MANUFACTURERS	692 227	13,87	13,66	13,24	12,89	12,97	67,40
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	472 820	9,47	9,70	10,28	10,46	10,57	76,87
6	EMPIRE	202 420	4,05	4,09	4,12	4,18	4,15	80,92
7	IVARI	170 688	3,42	3,82	3,94	4,09	4,18	84,34
8	BMO SOCIÉTÉ VIE	144 083	2,89	2,78	2,49	2,49	2,50	87,23
9	SSQ - VIE	141 921	2,84	2,81	2,81	0,09	0,09	90,07
10	RBC - VIE	102 263	2,05	2,06	1,99	2,04	2,03	92,12
11	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	93 456	1,87	1,90	1,99	2,02	2,03	93,99
12	FORESTERS VIE	53 074	1,06	1,03	0,97	0,86	0,75	95,05
13	ÉQUITABLE - VIE	50 489	1,01	0,95	0,83	0,67	0,48	96,07
14	L'UNION-VIE	49 335	0,99	1,04	1,08	1,14	1,17	97,05
15	PRIMERICA DU CANADA	43 006	0,86	0,86	0,85	0,84	0,83	97,92
16	CHEVALIERS DE COLOMB	34 056	0,68	0,72	0,79	0,82	0,89	98,60
17	HUMANIA	16 300	0,33	0,31	0,28	0,27	0,27	98,92
18	FORESTIERS (ORDRE IND.)	15 355	0,31	0,28	0,23	0,19	0,15	99,23
19	ASSOMPTION	13 089	0,26	0,25	0,26	0,26	0,27	99,49
20	BANQUE NATIONALE	9 152	0,18	0,20	0,22	0,24	0,22	99,68
	<b>Sous-total</b>	<b>4 976 345</b>	<b>99,68</b>	<b>99,62</b>	<b>99,61</b>	<b>76,97</b>	<b>76,78</b>	
	Autres assureurs	16 095	0,32	0,38	0,39	23,03	23,22	
	<b>Total</b>	<b>4 992 440</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Tableau 34

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Assurance vie collective  
(pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2022	2021	2020	2019	2018	2022
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	391 009	28,42	29,27	30,68	31,55	31,82	28,42
2	CANADA SUR LA VIE	181 120	13,17	13,60	13,66	-	-	41,59
3	SSQ - VIE	175 161	12,73	12,43	10,88	8,89	8,77	54,32
4	SUN LIFE DU CANADA	130 947	9,52	9,19	9,91	9,40	9,41	63,84
5	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	129 366	9,40	9,65	9,68	10,39	11,44	73,25
6	MANUFACTURERS	122 929	8,94	8,55	8,71	8,48	7,98	82,18
7	BANQUE NATIONALE	79 356	5,77	5,71	5,64	5,55	4,69	87,95
8	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	43 175	3,14	3,04	3,21	2,95	2,73	91,09
9	CROIX BLEUE	35 720	2,60	2,40	1,92	1,78	1,76	93,69
10	AMERICAN BANKERS - VIE	18 676	1,36	1,29	1,30	1,89	1,93	95,05
11	HUMANIA	13 632	0,99	1,24	1,23	1,20	1,39	96,04
12	EMPIRE	9 069	0,66	0,66	0,59	0,55	0,49	96,70
13	FIRST CANADIAN	8 842	0,64	0,51	0,25	0,05	0,03	97,34
14	L'UNION-VIE	7 244	0,53	0,44	0,40	0,38	0,34	97,87
15	PREMIÈRE VIE	5 766	0,42	0,44	0,46	0,50	0,50	98,28
16	AMERICAN-MALADIE	5 324	0,39	0,38	0,26	0,30	0,25	98,67
17	RBC - VIE	5 308	0,39	0,29	0,23	0,15	0,15	99,06
18	CHUBB ASSURANCE-VIE	4 988	0,36	0,36	0,42	0,44	0,43	99,42
19	CO-OPERATORS - VIE	2 874	0,21	0,17	-	-	-	99,63
20	ÉQUITABLE - VIE	1 800	0,13	0,12	0,12	0,11	0,11	99,76
	<b>Sous-total</b>	<b>1 372 306</b>	<b>99,76</b>	<b>99,75</b>	<b>99,57</b>	<b>84,56</b>	<b>84,23</b>	
	Autres assureurs	3 304	0,24	0,25	0,43	15,44	15,77	
	<b>Total</b>	<b>1 375 610</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Tableau 35

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Rentes individuelles  
(pour les 19 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2022	2021	2020	2019	2018	2022
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	1 869 838	65,15	59,99	58,64	61,19	62,04	65,15
2	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	615 518	21,45	27,66	24,96	20,57	18,54	86,59
3	SUN LIFE DU CANADA	129 405	4,51	4,23	6,65	6,21	6,67	91,10
4	DESJARDINS FINANCIÈRE	73 110	2,55	2,23	2,51	3,67	3,97	93,65
5	CANADA SUR LA VIE	44 244	1,54	0,59	1,76	-	-	95,19
6	SSQ - VIE	37 323	1,30	1,52	2,41	2,00	2,17	96,49
7	L'UNION-VIE	22 983	0,80	1,63	0,46	0,58	0,48	97,29
8	EMPIRE	17 633	0,61	0,50	0,48	1,26	1,19	97,90
9	ÉQUITABLE - VIE	14 643	0,51	0,24	0,43	0,67	0,44	98,41
10	TRUSTAGE	12 461	0,43	0,43	0,42	0,51	0,55	98,85
11	RBC - VIE	10 368	0,36	0,37	0,49	0,75	0,66	99,21
12	BMO SOCIÉTÉ VIE	7 264	0,25	0,26	0,51	1,21	0,80	99,46
13	CO-OPERATORS - VIE	6 526	0,23	0,12	-	-	-	99,69
14	ASSOMPTION	5 292	0,18	0,10	0,08	0,11	0,06	99,87
15	MANUFACTURERS	3 566	0,12	0,11	0,15	0,19	0,45	100,00
16	CHEVALIERS DE COLOMB	105	0,00	0,01	0,00	-	0,00	100,00
17	HUMANIA	20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
18	FORESTIERS (ORDRE IND.)	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
19	PRIMERICA DU CANADA	1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	<b>Sous-total</b>	<b>2 870 302</b>	<b>100,00</b>	<b>99,99</b>	<b>99,96</b>	<b>98,93</b>	<b>98,01</b>	<b>100,00</b>
	<b>Autres assureurs</b>	<b>(97)</b>	<b>(0,00)</b>	<b>0,01</b>	<b>0,04</b>	<b>1,07</b>	<b>1,99</b>	
	<b>Total</b>	<b>2 870 205</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Tableau 36

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Rentes collectives  
(pour les 13 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2022	2021	2020	2019	2018	2022
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	1 170 994	41,66	48,02	55,41	27,10	33,17	41,66
2	SUN LIFE DU CANADA	710 340	25,27	26,96	20,46	39,71	37,78	66,92
3	DESJARDINS FINANCIÈRE	402 267	14,31	7,29	4,74	2,53	6,10	81,23
4	CANADA SUR LA VIE	169 148	6,02	0,17	2,34	-	-	87,25
5	BROOKFIELD	151 640	5,39	6,68	2,04	14,43	1,77	92,65
6	RBC - VIE	146 094	5,20	8,96	4,70	7,23	6,79	97,84
7	MANUFACTURERS	48 282	1,72	1,21	3,90	2,47	2,51	99,56
8	CO-OPERATORS - VIE	5 954	0,21	0,00	-	-	-	99,77
9	SSQ - VIE	5 358	0,19	0,64	1,79	0,09	0,15	99,96
10	TRUSTAGE	807	0,03	0,02	0,04	0,02	0,01	99,99
11	EMPIRE	236	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	100,00
12	MANUVIE	15	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	100,00
13	ASSOMPTION	9	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	100,00
	<b>Sous-total</b>	<b>2 811 144</b>	<b>100,00</b>	<b>99,94</b>	<b>95,44</b>	<b>93,60</b>	<b>88,29</b>	<b>100,00</b>
	Autres assureurs	-	-	0,06	4,56	6,40	11,71	100,00
	<b>Total</b>	<b>2 811 144</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Tableau 37

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Accidents et maladie individuel  
(pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2022	2021	2020	2019	2018	2022
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	189 688	15,33	15,34	15,24	6,97	7,34	15,33
2	DESJARDINS FINANCIÈRE	185 036	14,96	14,29	13,69	14,05	13,66	30,29
3	CANADA SUR LA VIE	150 510	12,16	12,63	12,83	-	-	42,45
4	SUN LIFE DU CANADA	122 033	9,86	9,90	9,92	9,17	8,95	52,32
5	MANUFACTURERS	117 064	9,46	8,89	9,00	9,96	9,69	61,78
6	COMBINED D'AMÉRIQUE	115 885	9,37	10,39	10,88	10,84	10,90	71,14
7	RBC - VIE	107 092	8,66	8,96	9,05	8,32	8,25	79,80
8	CANASSURANCE HOSP.	58 513	4,73	3,78	3,15	5,31	5,63	84,53
9	HUMANIA	46 916	3,79	3,96	4,06	3,87	3,91	88,32
10	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	41 444	3,35	3,43	3,39	3,14	3,01	91,67
11	SSQ - VIE	27 119	2,19	2,40	2,57	-	-	93,86
12	CROIX BLEUE	12 139	0,98	-	-	-	-	94,84
13	CAPITALE SÉC. FINAN.	10 754	0,87	0,92	0,93	0,88	0,89	95,71
14	SURVIVANCE-VOYAGE	9 219	0,75	0,61	0,35	0,83	0,85	96,46
15	L'UNION-VIE	9 186	0,74	0,37	0,38	0,36	0,39	97,20
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	7 787	0,63	0,84	1,16	1,24	1,31	97,83
17	EMPIRE	7 415	0,60	0,61	0,60	0,57	0,56	98,43
18	CANASSURANCE	5 617	0,45	1,44	1,50	1,51	1,59	98,88
19	BANQUE NATIONALE	4 175	0,34	0,45	0,50	0,50	0,47	99,22
20	CO-OPERATORS - VIE	3 664	0,30	0,28	-	-	-	99,52
	<b>Sous-total</b>	<b>1 231 256</b>	<b>99,52</b>	<b>99,49</b>	<b>99,23</b>	<b>77,51</b>	<b>77,36</b>	
	Autres assureurs	5 984	0,48	0,51	0,77	22,49	22,64	
	<b>Total</b>	<b>1 237 240</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Tableau 38

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Accidents et maladie collectif  
(pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2022	2021	2020	2019	2018	2022
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	1 817 900	21,65	21,89	21,11	21,55	23,03	21,65
2	SSQ - VIE	1 502 644	17,90	18,23	18,21	18,12	18,11	39,55
3	SUN LIFE DU CANADA	1 042 997	12,42	12,19	13,60	12,69	11,85	51,98
4	MANUFACTURERS	901 209	10,74	10,59	10,80	11,09	11,88	62,71
5	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	770 970	9,18	9,05	8,96	8,20	6,22	71,90
6	CANADA SUR LA VIE	737 956	8,79	8,74	9,02	-	-	80,69
7	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	682 064	8,12	8,44	7,76	7,99	8,41	88,81
8	MEDAVIE	330 018	3,93	3,89	3,49	3,21	3,13	92,74
9	CROIX BLEUE	134 114	1,60	1,51	1,31	1,10	1,09	94,34
10	L'UNION-VIE	103 940	1,24	1,18	1,04	1,02	0,95	95,58
11	EMPIRE	97 915	1,17	1,19	1,08	1,10	1,02	96,75
12	BANQUE NATIONALE	66 100	0,79	0,79	0,80	0,82	0,67	97,53
13	RBC - VIE	52 049	0,62	0,54	0,49	0,44	0,42	98,15
14	HUMANIA	50 671	0,60	0,59	0,57	0,61	0,68	98,76
15	ASSOMPTION	18 407	0,22	0,18	0,17	0,16	0,16	98,98
16	ÉQUITABLE - VIE	14 619	0,17	0,17	0,16	0,15	0,12	99,15
17	CHUBB ASSURANCE-VIE	10 806	0,13	0,13	0,15	0,16	0,14	99,28
18	FIRST CANADIAN	10 460	0,12	0,10	0,06	0,01	0,01	99,40
19	CO-OPERATORS - VIE	10 351	0,12	0,11	-	-	-	99,53
20	AMERICAN BANKERS - VIE	9 541	0,11	0,12	0,12	0,03	0,03	99,64
	<b>Sous-total</b>	<b>8 364 731</b>	<b>99,64</b>	<b>99,64</b>	<b>98,89</b>	<b>88,45</b>	<b>87,91</b>	
	Autres assureurs	30 177	0,36	0,36	1,11	11,55	12,09	
	<b>Total</b>	<b>8 394 908</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

## 2.2 L'assurance de dommages

---



## 2.2 L'assurance de dommages<sup>56</sup>

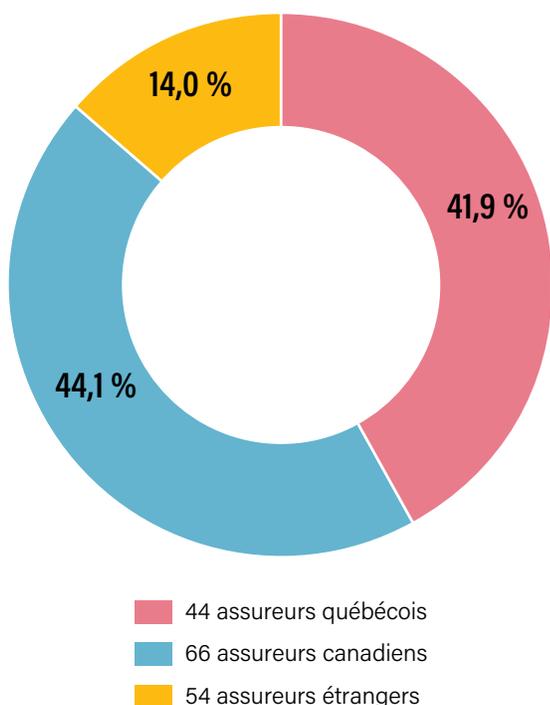
### 2.2.1 Portrait du secteur

#### L'offre d'assurance

Le tableau 21 indique qu'il y a, en date du 31 décembre 2022, 161 assureurs autorisés à exercer en assurance de dommages au Québec. Toutefois, trois assureurs autorisés par l'Autorité à exercer en assurance de personnes complètent pour les fins d'une autre autorité de réglementation, un formulaire de divulgation d'assureurs de dommages<sup>57</sup>. Puisque l'Autorité accepte ces divulgations, cela explique donc que ce sont les données de 164 assureurs qui sont incluses dans les tableaux et graphiques présentés dans cette section. Le graphique 48 présente les parts de marché de ces assureurs en fonction de leur charte.

#### Graphique 48

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, selon la charte



<sup>56</sup> Pour cette section, lorsqu'il est question du nombre d'assureurs et de parts de marché, les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ces calculs.

<sup>57</sup> Depuis le 31 décembre 2019, les données des trois assureurs de personnes suivants : Assurance GMS, Le Bouclier Vert du Canada et la Compagnie d'assurance Triton sont incluses dans les tableaux et graphiques des assureurs de dommages alors qu'elles étaient présentées dans la section des assureurs de personnes auparavant. Ces trois assureurs sont considérés comme des assureurs de dommages par leur organisme de réglementation principal. Ils remplissent donc un formulaire de divulgation des assureurs de dommages.

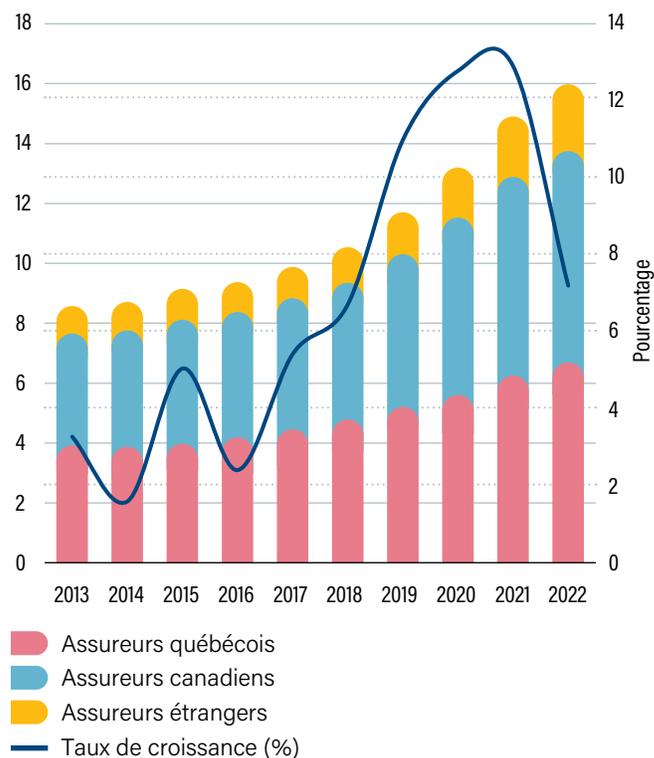
La répartition des parts de marché, selon les primes directes souscrites au Québec, a peu changé par rapport à 2021. En effet, les assureurs québécois, au nombre de 44, ont vu leur part de marché passer de 42 % en 2021 à 41,9 % en 2022, soit une baisse de 0,1 point de pourcentage.

Les assureurs à charte canadienne ou d'une autre province, au nombre de 66 et regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques présentés dans cette section, ont une part de marché de 44,1 % en 2022, soit une diminution de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2021. Ainsi, la diminution des parts de marché des assureurs québécois et canadiens a profité aux assureurs à charte étrangère qui ont vu leur part de marché augmenter de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 14 % cette année.

Le graphique 49 montre l'évolution des primes directes souscrites au Québec au cours des dix dernières années, selon le type de charte. Au cours de cette période, un taux de croissance variant entre 1,6 % et 12,9 % a été observé. Pour 2022, le taux de croissance des primes directes souscrites au Québec est de 7,2 %, soit la quatrième plus forte croissance observée au cours des dix dernières années. La progression des primes directes souscrites au Québec, observée au cours des dernières années, s'explique notamment par les hausses de tarifs initiées par les assureurs de dommages. Le volume des primes directes souscrites au Québec est donc passé de 14,9 G\$ en 2021 à près de 16 G\$ en 2022.

#### Graphique 49

Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées, selon la charte (milliards)



Le graphique 49 permet également de constater qu'en 2013, les assureurs québécois détenaient la plus grande part du marché. De 2014 à 2016, la situation a changé au profit des assureurs canadiens. Pour ce qui est des années 2017 à 2019, les assureurs québécois ont présenté une part de marché supérieure à celle des assureurs canadiens. Cependant, pour les trois dernières années, les assureurs canadiens présentent la plus grande part de marché. En 2022, cette part de marché est de 44,1 %, comme illustré au graphique 48.

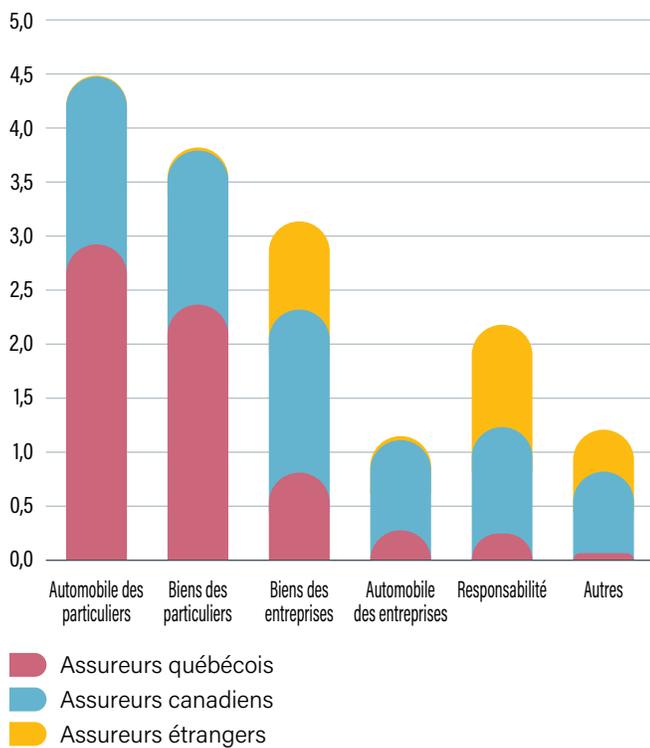
En 2022, les assureurs québécois ont souscrit pour près de 6,7 G\$ de primes au Québec, ce qui correspond à un taux de croissance des primes directes souscrites au Québec de 6,9 %. Pour la même période, celui des assureurs canadiens est de 6,4 % et leur montant de primes directes souscrites au Québec est maintenant de 7,1 G\$. Les assureurs étrangers, quant à eux, présentent le taux de croissance le plus élevé pour l'année 2022, soit 10,8 %. Ces assureurs souscrivent désormais pour 2,2 G\$ de primes au Québec. Ainsi, l'industrie de l'assurance de dommages enregistre un taux de croissance global de 7,2 %.

## La demande d'assurance

Les graphiques 50 et 51 illustrent, selon différentes perspectives, la répartition des primes directes souscrites au Québec en 2022 en fonction des principales catégories d'assurance et de la charte des assureurs.

### Graphique 50

Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidées, par catégorie selon la charte (milliards)



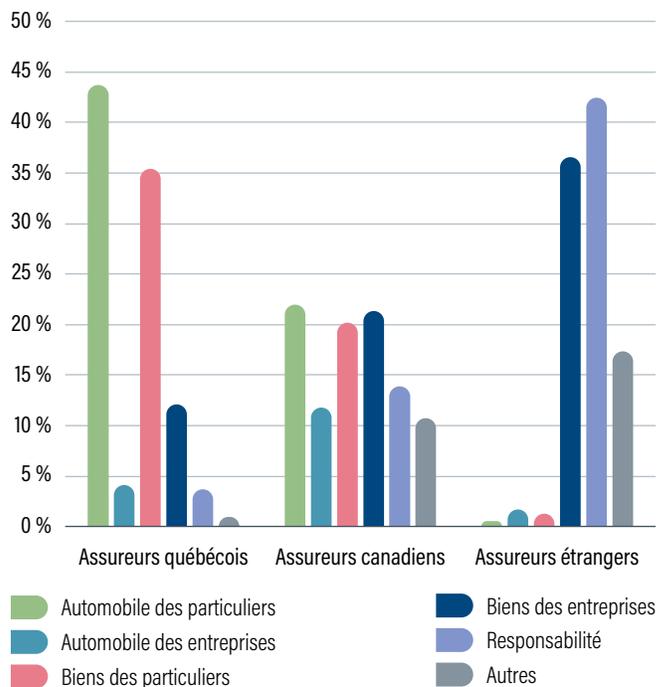
Dans un premier temps, le graphique 50 permet de constater la prédominance des assureurs québécois et canadiens en assurance des particuliers (automobile et biens). En effet, pour la catégorie d'assurance automobile des particuliers et celle de l'assurance de biens des particuliers, les assureurs québécois totalisent près de 5,3 G\$ de primes directes souscrites au Québec, soit 63,7 % de ces marchés, tandis que les assureurs canadiens en totalisent plus de 2,9 G\$, ce qui représente 35,8 % du marché de l'assurance des particuliers. Il reste donc seulement 0,5 % de ce marché pour les assureurs étrangers. Au total, ces deux catégories de l'assurance des particuliers représentent 52 % du marché total de l'assurance de dommages au Québec.

Un examen détaillé des données des dix premiers assureurs pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui de l'assurance de biens des particuliers permet d'établir que la majorité de ceux-ci privilégient un mode de distribution directe. En effet, pour l'assurance automobile des particuliers, huit des dix premiers assureurs sont des assureurs directs, tandis que pour l'assurance de biens des particuliers, il s'agit de sept des dix premiers qui privilégient ce mode de distribution.

Par ailleurs, en assurance automobile des particuliers, huit assureurs à charte québécoise se classent parmi les dix premiers et détiennent 55,4 % du total des primes directes souscrites au Québec pour ce marché. En assurance de biens des particuliers, sept assureurs québécois se retrouvent parmi les dix premiers et détiennent 52,4 % du total des primes directes souscrites au Québec pour ce marché. Les tableaux 49 et 51 présentent des données détaillées sur l'évolution des parts de marché des 30 premiers assureurs pour chacune de ces catégories d'assurance.

### Graphique 51

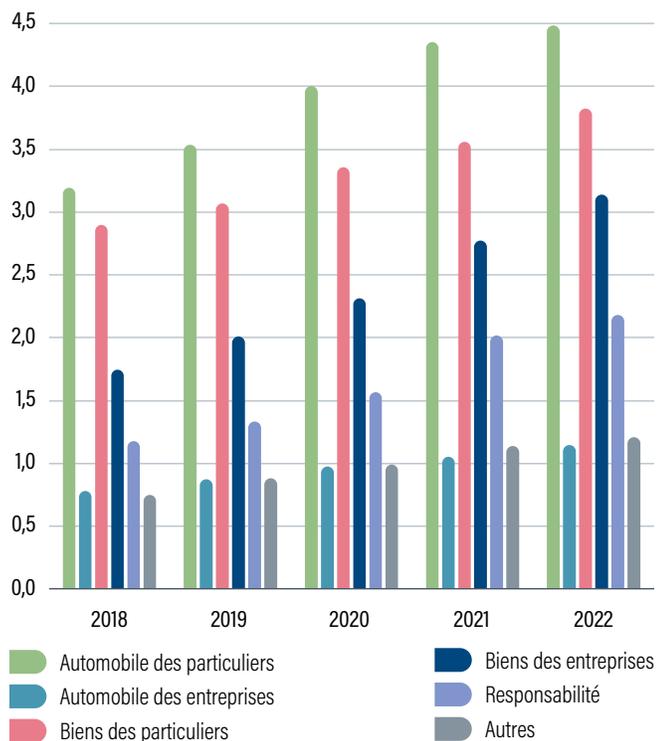
Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidées, par charte selon la catégorie



Le graphique 51 démontre que les assureurs canadiens ont, en général, un portefeuille plus équilibré et diversifié en termes de catégories d'assurance comparativement aux assureurs des autres chartes. Les assureurs québécois sont principalement concentrés dans le secteur de l'assurance automobile des particuliers et dans celui de l'assurance de biens des particuliers, tandis que les assureurs étrangers se concentrent principalement dans le secteur de l'assurance de biens des entreprises et dans celui de la responsabilité. L'examen des données, par assureur, démontre que cette diversité se retrouve également dans les différents modes de distribution utilisés. En effet, les assureurs québécois souscrivent une majorité de leurs affaires selon un mode de distribution directe, alors que les assureurs étrangers sont plus présents en assurance des entreprises et dans les catégories de produits plus spécialisés, vendus presque exclusivement par l'entremise de courtiers d'assurance.

## Graphique 52

*Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées, par catégorie (milliards)*



Le graphique 52, qui trace un portrait général de la répartition et de l'évolution des primes directes souscrites au Québec par catégorie d'assurance, indique un taux de croissance entre 2018 et 2022 pour chacune des catégories d'assurance.

Pour l'assurance automobile des particuliers, l'année 2022 présente une augmentation de 3 % des primes directes souscrites au Québec par rapport à 2021. Observée sur une période de quatre ans, cette augmentation est de 40,3 %. L'assurance automobile des entreprises a, quant à elle, affiché une croissance de 47,6 % depuis 2018. En 2022, la progression des primes directes souscrites au Québec pour ce secteur est de 8,8 %.

En 2022, la catégorie d'assurance de biens des particuliers présente une hausse de 7,3 % des primes directes souscrites au Québec par rapport à 2021. Depuis 2018, cette augmentation est de 31,9 %. L'assurance de biens des entreprises a, quant à elle, affiché une croissance de 79,8 % depuis 2018. En 2022, cette progression des primes directes souscrites au Québec est de 13,1 %, soit la plus haute augmentation observée cette année.

La catégorie d'assurance responsabilité montre une croissance de 85,3 % depuis 2018. En 2022, cette croissance est de 7,9 %. La catégorie « autres », regroupant l'ensemble de toutes les autres catégories d'assurance de dommages, présente une augmentation de 6,4 % des primes directes souscrites au Québec en 2022. Ainsi, l'industrie de l'assurance de dommages, dans son ensemble, présente une croissance de ses primes directes souscrites au Québec de 51,5 % depuis quatre ans. Pour l'année 2022, cette croissance est de 7,2 %, entraînant une hausse du montant total des primes directes souscrites au Québec de 14,9 G\$ en 2021 à près de 16 G\$ en 2022.

## La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de dommages

Le tableau 39 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents sur le marché québécois de l'assurance de dommages.

Tableau 39

*Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs (pourcentage)*

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2020	23,4	57,3	69,0	76,6
2021	24,9	57,8	70,0	77,3
<b>2022</b>	<b>24,5</b>	<b>57,6</b>	<b>69,9</b>	<b>77,1</b>

Les données de ce tableau indiquent qu'en 2022, les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le secteur de l'assurance de dommages au Québec ont recueilli 77,1 % des 16 G\$ de primes directes souscrites au Québec. Pour l'année 2022, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a diminué par rapport à celle de 2021, passant de 24,9 % à 24,5 %.

Le tableau 40 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec.

Tableau 40

*Évolution des parts de marché<sup>58</sup> des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec*

	Part de marché (%)		
	2020	2021	2022
INTACT CORPORATION FINANCIÈRE*	23,4	24,9	<b>24,5</b>
MOUVEMENT DESJARDINS*	14,8	14,4	<b>14,1</b>
BENEVA*	12,0	12,1	<b>12,5</b>
PROMUTUEL ASSURANCE*	7,1	6,5	<b>6,5</b>
LLOYD'S	4,2	4,8	<b>4,9</b>
FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS*	3,4	3,6	<b>3,8</b>
AVIVA*	4,1	3,7	<b>3,5</b>
IA GROUPE FINANCIER*	3,5	3,4	<b>3,3</b>
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DEFINITY*	1,8	2,0	<b>2,0</b>
ZURICH INSURANCE GROUP LTD	1,5	1,9	<b>1,9</b>
BANQUE TORONTO-DOMINION*	1,9	1,9	<b>1,8</b>
GROUPE CO-OPERATORS LIMITÉE*	1,6	1,6	<b>1,7</b>

\* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites de toutes les institutions faisant partie du groupe financier ont été prises en considération.

<sup>58</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites au Québec, non consolidées.

Le tableau 41 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories d'assurance liées au secteur de l'assurance de dommages au Québec.

Tableau 41

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs selon les différentes catégories liées à l'assurance de dommages (pourcentage)<sup>59</sup>

Catégories d'assurance	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs											
	1			4			7			10		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Accidents et maladie	19	19	<b>17</b>	58	63	<b>56</b>	80	82	<b>78</b>	91	92	<b>89</b>
Automobile des entreprises	33	36	<b>35</b>	66	69	<b>69</b>	84	87	<b>87</b>	91	93	<b>93</b>
Automobile des particuliers	27	28	<b>28</b>	76	78	<b>78</b>	89	91	<b>91</b>	96	97	<b>96</b>
Automobile total	28	30	<b>29</b>	71	73	<b>73</b>	84	87	<b>86</b>	92	93	<b>93</b>
Aviation	31	24	<b>31</b>	62	61	<b>61</b>	79	83	<b>79</b>	92	95	<b>93</b>
Biens des entreprises	19	22	<b>22</b>	43	46	<b>46</b>	61	65	<b>65</b>	74	78	<b>77</b>
Biens des particuliers	28	30	<b>29</b>	77	80	<b>80</b>	89	90	<b>90</b>	94	96	<b>95</b>
Caution	53	49	<b>42</b>	78	73	<b>69</b>	89	87	<b>86</b>	95	94	<b>93</b>
Chaudières et machines	20	22	<b>21</b>	51	63	<b>62</b>	70	81	<b>79</b>	83	88	<b>86</b>
Crédit	33	27	<b>23</b>	81	77	<b>74</b>	96	98	<b>95</b>	100	100	<b>100</b>
Détournement	22	21	<b>20</b>	62	61	<b>58</b>	81	83	<b>83</b>	89	91	<b>91</b>
Frais juridiques	51	49	<b>56</b>	98	97	<b>98</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>
Hypothèque	65	64	<b>59</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>
Maritime	19	22	<b>18</b>	58	72	<b>71</b>	78	84	<b>83</b>	88	93	<b>91</b>
Protection du crédit	99	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>
Responsabilité	19	21	<b>20</b>	44	46	<b>45</b>	57	59	<b>58</b>	67	68	<b>68</b>
Titres	38	37	<b>38</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans les cinq principaux marchés de l'assurance de dommages, soit l'assurance automobile des particuliers, l'assurance automobile des entreprises, l'assurance de biens des particuliers, l'assurance de biens des entreprises et l'assurance responsabilité, détiennent respectivement 96 %, 93 %, 95 %, 77 % et 68 % des primes directes souscrites au Québec dans ces secteurs en 2022. Le plus important assureur ou groupe d'assureurs, quant à lui, détient 28 % du marché de l'assurance automobile des particuliers, 35 % du marché de l'assurance automobile des entreprises, 29 % du marché de l'assurance de biens des particuliers, 22 % du marché de l'assurance de biens des entreprises et 20 % du marché de l'assurance responsabilité.

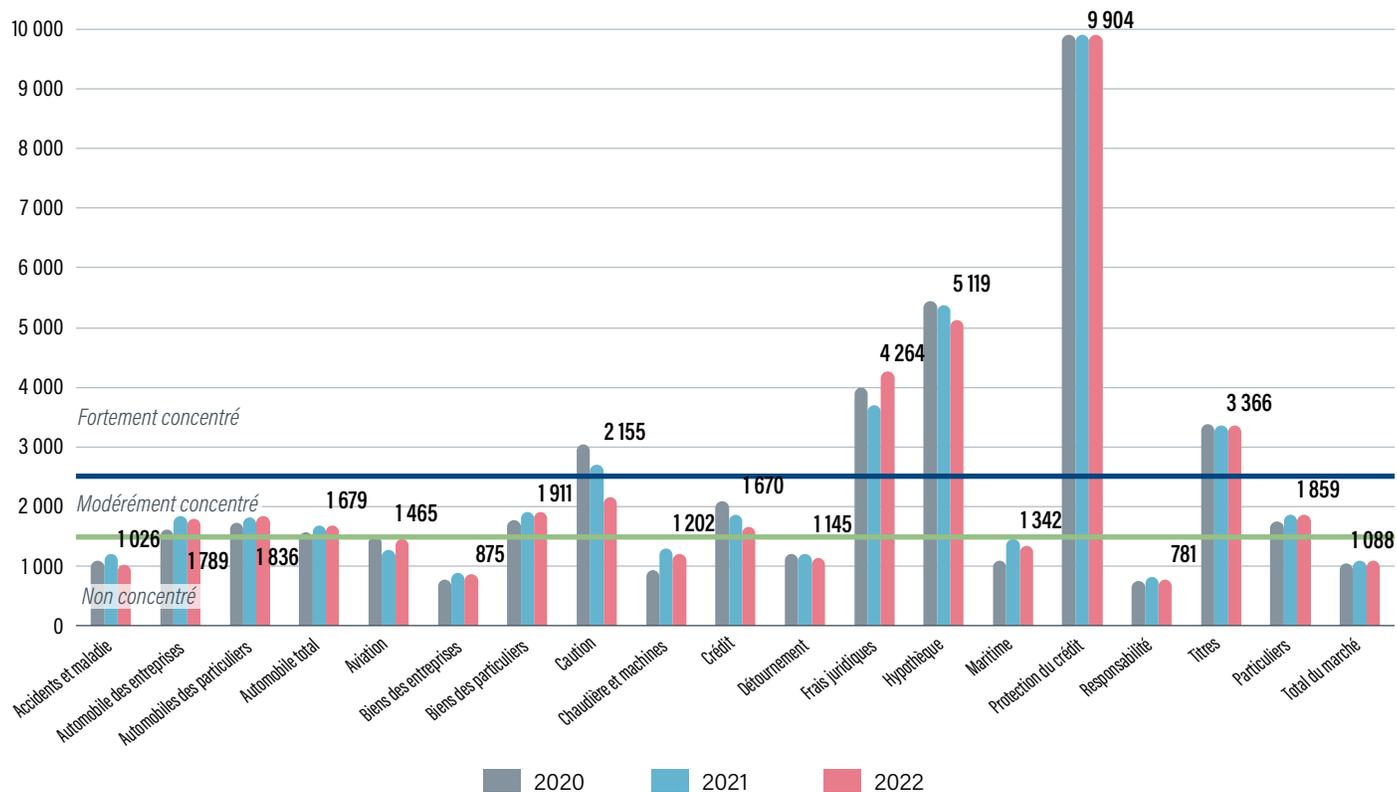
<sup>59</sup> À noter que pour les catégories d'assurance caution, d'assurance crédit et d'assurance hypothèque, l'Autorité ne dispose pas de l'entièreté des informations pour ces marchés, puisque des compagnies ou sociétés d'État, qui ne sont pas des assureurs, peuvent également souscrire ces protections.

En ce qui a trait aux catégories d'assurance protection du crédit, d'assurance hypothèque, d'assurance frais juridiques, d'assurance titres ainsi que d'assurance caution, le niveau de spécialisation élevé de même que la relative petitesse de ces marchés expliquent que peu d'assureurs y sont présents, favorisant ainsi une plus grande concentration. En effet, pour l'année 2022, le plus important assureur ou groupe d'assureurs dans chacune de ces catégories détient une part variant entre 38 % et 100 % du total des primes directes souscrites au Québec dans leur marché respectif.

Le graphique 53 présente l'indice HHI<sup>60</sup> pour chacune des catégories d'assurance de dommages de même que pour l'ensemble de ce marché.

## Graphique 53

Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages<sup>61</sup>



En ce qui concerne les cinq principales catégories d'assurance de dommages, le marché de l'assurance de biens des entreprises (indice HHI de 875) et celui de l'assurance responsabilité (indice HHI de 781) peuvent être qualifiés de non concentrés, puisque leur indice HHI est inférieur à 1 500. Les marchés de l'assurance automobile des entreprises (indice HHI de 1 789), celui de l'assurance automobile des particuliers (indice HHI de 1 836) et celui de l'assurance de biens des particuliers (indice HHI de 1 911) peuvent, quant à eux, être qualifiés de modérément concentrés, puisque leur indice HHI est supérieur à 1 500, mais inférieur à 2 500.

Pour les autres catégories liées au secteur de l'assurance de dommages, soit la protection du crédit, hypothèque, frais juridiques et titres avec des indices HHI respectifs de 9 904, de 5 119, de 4 264 et de 3 366, ces marchés sont qualifiés de fortement concentrés. Les catégories d'assurance crédit et de caution sont des marchés qualifiés de modérément concentré, puisque leur indice HHI est inférieur à 2 500, mais supérieur à 1 500.

Finalement, les marchés de l'assurance accidents et maladie, de l'assurance aviation, de l'assurance chaudières et machines, de l'assurance détournement et celui de l'assurance maritime sont des marchés qualifiés de non concentrés, avec des indices HHI inférieurs à 1 500.

De façon générale, l'ensemble du marché présente une légère baisse de la concentration. L'indice HHI de cette année est de 1 088, soit inférieure à 1 500, indiquant ainsi que le marché total de l'assurance de dommages peut être qualifié de non concentré.

60 Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.

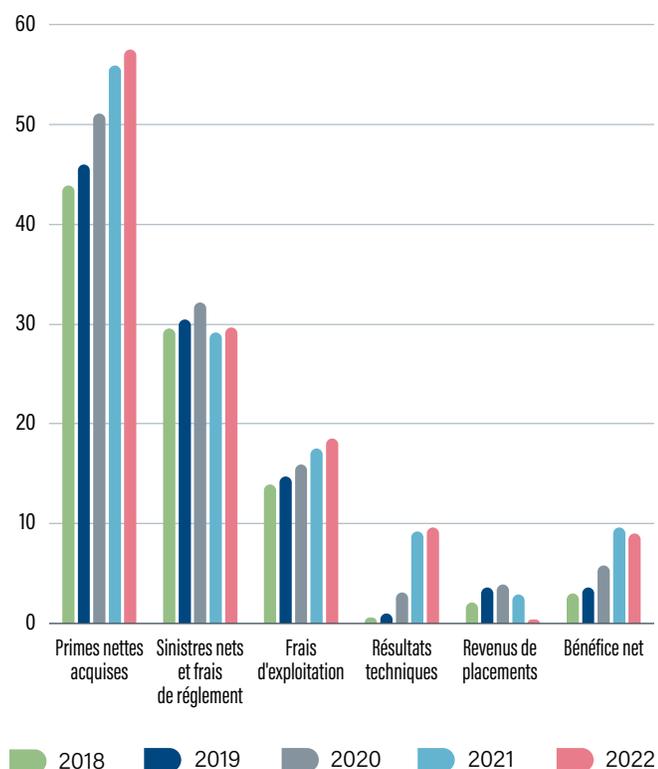
61 À noter que pour les catégories d'assurance caution, d'assurance crédit et d'assurance hypothèque, l'Autorité ne dispose pas de l'entièreté des informations pour ces marchés, puisque des compagnies ou sociétés d'État, qui ne sont pas des assureurs, peuvent également souscrire ces protections.

## Les résultats financiers

Le graphique 54 vise à présenter l'évolution de quelques éléments clés de l'état des résultats pour l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Ces données financières proviennent de l'état des résultats de chacun de ces assureurs et elles reflètent l'ensemble de leurs opérations tant canadiennes, étrangères, que québécoises.

### Graphique 54

Évolution des principaux éléments de l'état des résultats – non consolidés (milliards)



Au chapitre des primes nettes acquises, le graphique 54 montre une croissance soutenue depuis 2018. Pour 2022, les primes nettes acquises se chiffrent à 57,5 G\$, en hausse de 2,9 % par rapport à l'année précédente. Depuis 2018, il s'agit d'une hausse de 31 %.

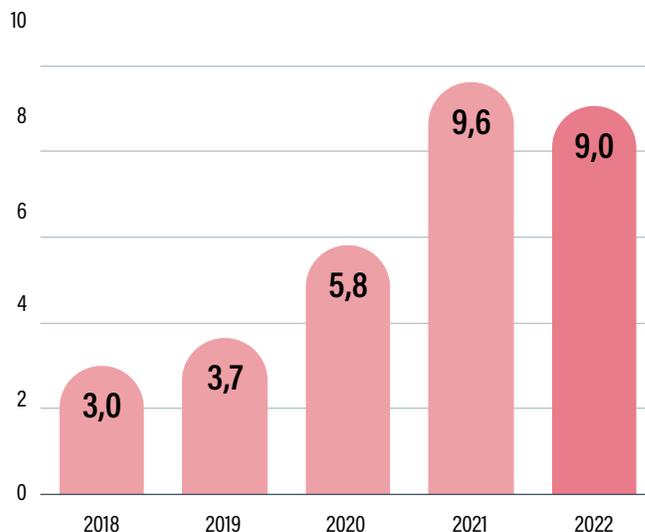
En ce qui concerne les sinistres nets et frais de règlement, l'année 2022 présente une augmentation de 1,5 % par rapport à 2021. Pour cette année, le montant total des sinistres nets et frais de règlement atteint 29,6 G\$. Pour la période comprise entre 2018 et 2022, il s'agit d'une augmentation de 0,3 %.

Les frais d'exploitation ont connu une hausse de 5,6 %, en 2022, comparativement à 10,1 % en 2021. Ils représentent, maintenant, 32,3 % des primes nettes acquises, soit une légère hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport à l'année dernière. Depuis 2018, les frais d'exploitation ont augmenté de 32,9 %.

Après avoir présenté une hausse importante de 195,5 % en 2021, les résultats techniques affichent une hausse de 3,5 % en 2022. Ils sont passés de 9,3 G\$ en 2021 à 9,6 G\$ en 2022. Les revenus de placements, quant à eux, ont diminué de 83,9 % en 2022 et se situent maintenant à 0,5 G\$ comparativement à près de 3 G\$ en 2021. La diminution importante des revenus de placements a entraîné une diminution du bénéfice net de 6 %. De ce fait, il est passé de 9,6 G\$, en 2021, à 9 G\$ en 2022, comme illustré au graphique 55.

### Graphique 55

Évolution des bénéfices nets – non consolidés (milliards)



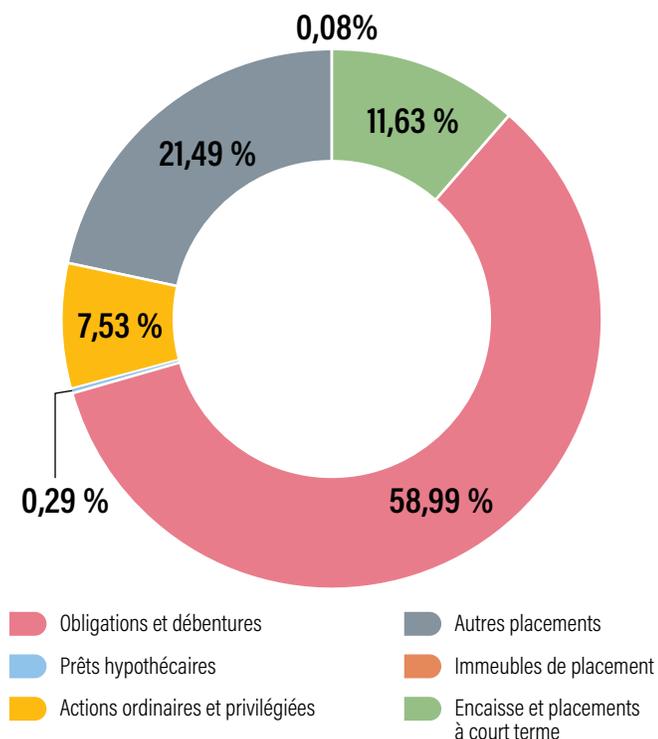
## Les placements

Le graphique 56<sup>62</sup> montre la composition du portefeuille de placement et de l'encaisse des assureurs de dommages, qui s'élève à plus de 134 G\$ au 31 décembre 2022. La part des obligations et débetures se situe à 59 %, alors que celle des actions ordinaires et privilégiées est de 7,5 %. Pour ce qui est des placements dans les prêts hypothécaires, ces derniers représentent 0,3 % de la composition du portefeuille de placement des assureurs de dommages. La portion liée aux autres placements représente, maintenant, 21,5 % du portefeuille passant de 37,5 G\$ en 2021 à 28,9 G\$ en 2022.

62 La répartition des placements est basée sur les états financiers non consolidés présentés dans l'état annuel. Certains fonds mutuels et les fonds groupés ne sont pas présentés, sur une base de transparence, et se retrouvent dans la catégorie « autres placements ».

## Graphique 56

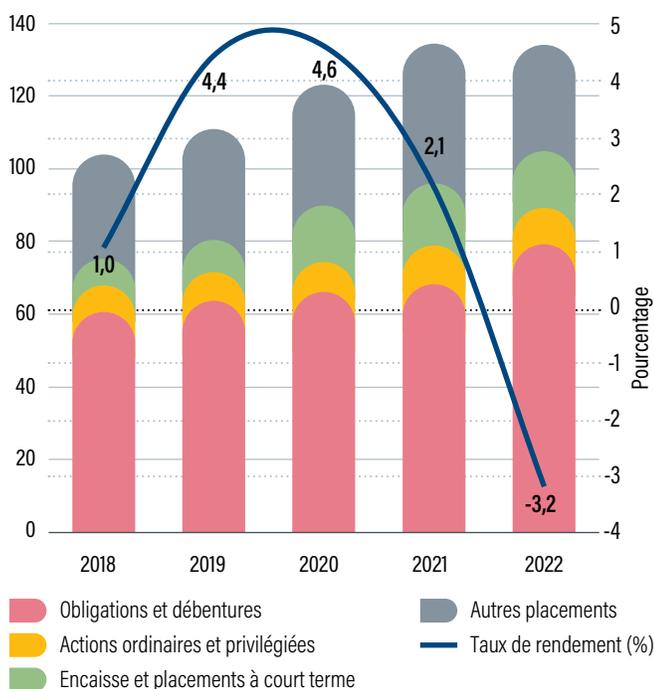
Composition du portefeuille de placement par catégorie – non consolidé



Le graphique 57 montre l'évolution, en dollars, du portefeuille de placement, selon la catégorie ainsi que le taux de rendement global de l'industrie pour chacune des cinq dernières années.

## Graphique 57

Évolution du portefeuille de placement par catégorie – non consolidé et taux de rendement global (milliards)



Le rendement global du portefeuille de placement des assureurs de dommages a été de -3,2 % en 2022, ce qui représente une baisse par rapport au rendement obtenu en 2021.

## La solvabilité

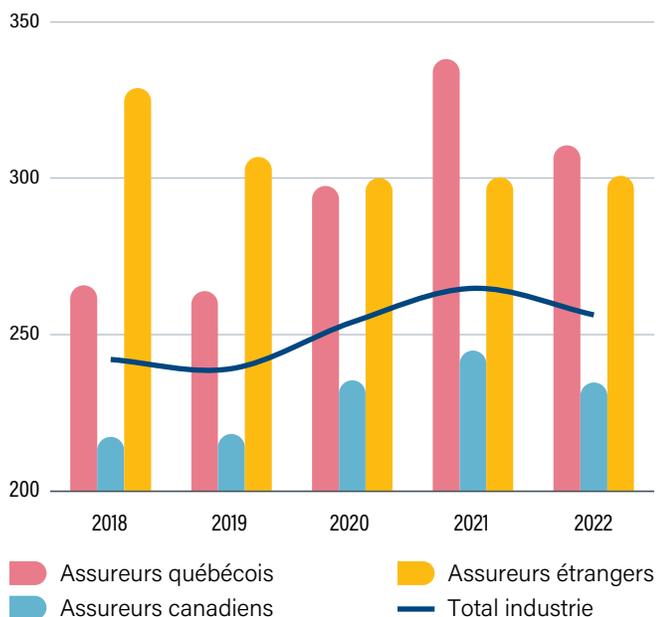
Au Québec, à l'instar des assureurs de personnes, les assureurs de dommages sont tenus de maintenir des capitaux suffisants pour couvrir les risques qu'ils encourent. Cette suffisance en matière de capital est mesurée en fonction des actifs qu'ils détiennent et des passifs dont ils ont la responsabilité. Elle est mesurée par le ratio de solvabilité qui compare le montant de capital disponible des assureurs avec celui du capital minimal requis par l'Autorité.

Ainsi, tout assureur de dommages détenant une autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec doit respecter la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital*, laquelle définit les attentes de l'Autorité en matière de suffisance de capital. Cette ligne directrice prévoit également les niveaux de capital qu'un assureur devrait maintenir, déterminés par la division du montant des capitaux disponibles par le montant des capitaux requis (le « ratio de solvabilité »). Ainsi, les assureurs devraient, en tout temps, maintenir un ratio de solvabilité égal ou supérieur à 100 %. Toutefois, dans le cadre de ses activités de surveillance, l'Autorité s'attend à ce que chaque assureur de dommages maintienne un ratio de solvabilité d'au moins 150 %.

Comme le montre le graphique 58, les assureurs de dommages exerçant au Québec demeurent bien capitalisés avec un ratio de solvabilité moyen de 256,3 %, inférieur à celui de 2021 qui était de 264,8 %. Le graphique 58 permet aussi de constater que les assureurs à charte québécoise continuent de maintenir un ratio de solvabilité moyen supérieur à celui des assureurs canadiens. En 2022, le ratio de solvabilité moyen des assureurs québécois est de 310,6 %, en comparaison à 234,6 % pour les assureurs canadiens. De plus, pour une deuxième année consécutive, le ratio de solvabilité moyen des assureurs québécois est supérieur à celui des assureurs à charte étrangère, lequel est de 300,9 % en 2022. Notons que le ratio de solvabilité moyen des assureurs québécois et canadiens a diminué respectivement de 27,4 et 10,2 points de pourcentage par rapport à 2021, tandis que le ratio de solvabilité moyen des assureurs à charte étrangère a augmenté de 0,6 point de pourcentage au cours de la dernière année. Le ratio de solvabilité de chaque assureur est présenté au tableau 45 du présent rapport.

## Graphique 58

Évolution du ratio de solvabilité moyen - consolidé, selon la charte (pourcentage)



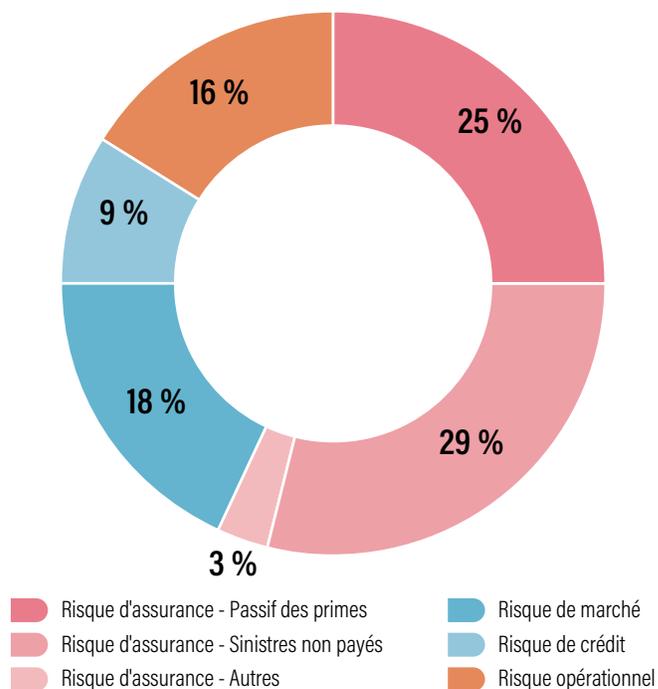
### Les risques

Le graphique 59 présente la composition des exigences de capital, par type de risque, en 2022. À peu de chose près, les proportions de ces risques sont sensiblement les mêmes que celles observées en 2021. Ainsi, on remarque que les exigences liées aux risques d'assurance représentent la

principale proportion, avec 57 % des exigences totales, tandis que la proportion des exigences liées aux risques de crédit et de marché représente 27 % des exigences totales. Le risque opérationnel, quant à lui, représente 16 % des exigences totales.

## Graphique 59

Composition des exigences de capital - consolidée, par type de risque en 2022

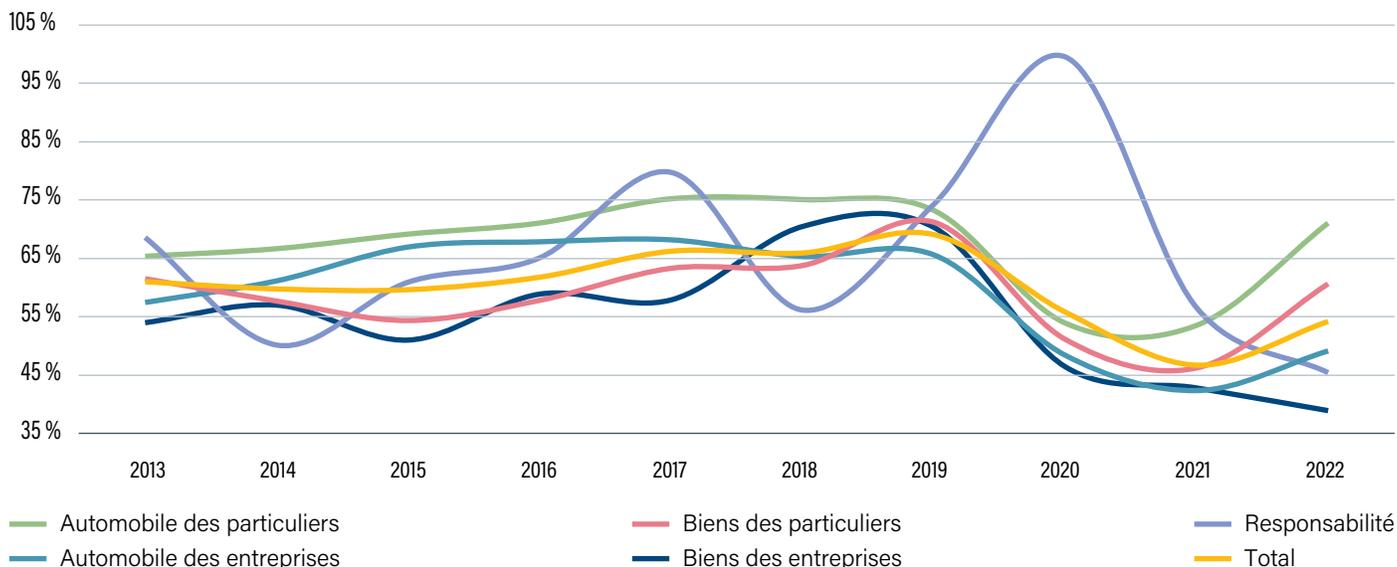


### La sinistralité au Québec

Le graphique 60 présente les résultats techniques en pourcentage, soit le ratio des sinistres subis et frais de règlement sur les primes directes acquises des dix dernières années, pour chacune des principales catégories d'assurance.

## Graphique 60

Évolution du ratio sinistres/primes au Québec, selon la catégorie



Globalement, le ratio des sinistres sur les primes, pour l'ensemble des catégories d'assurance a oscillé entre 46,7 % et 69,1 % au cours des dix dernières années. Il s'établit à 54,2 % en 2022, soit une hausse de 7,5 points de pourcentage par rapport à l'année dernière.

Les résultats de l'assurance automobile, secteur totalisant 5,5 G\$ de primes directes acquises, soit 35,9 % du total des primes directes acquises en 2022, se sont détériorés constamment entre les années 2013 et 2017. Toutefois, pour les quatre années suivantes, il y a eu une amélioration pour ce secteur de l'assurance de dommages, notamment pour les années 2020 et 2021 où le ratio des sinistres sur les primes est respectivement de 52,9 % et 51,4 %. Pour l'année 2022, ce ratio augmente de 15,3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et se situe maintenant à 66,7 %. Le ratio des sinistres sur les primes pour l'assurance automobile des particuliers est passé de 53,6 % en 2021 à 71,1 % en 2022. Celui pour l'assurance automobile des entreprises est passé de 42,4 % à 49,2 % au cours de la même période<sup>63</sup>.

Pour ce qui est de l'assurance de biens des particuliers (3,7 G\$ de primes directes acquises), le ratio des sinistres sur les primes, après avoir diminué au cours des années 2020 et 2021, augmente en 2022. Pour cette année, il se situe à 60,7 %, soit une hausse de 14,4 points de pourcentage par rapport à 2021. En ce qui a trait à l'assurance de biens des entreprises (3 G\$ de primes directes acquises), son ratio des sinistres sur les primes diminue de 3,9 points de pourcentage passant de 42,8 % en 2021 à 38,9 % en 2022.

En assurance de responsabilité, qui compte pour 2,1 G\$ de primes directes acquises, les résultats de 2022 se sont améliorés pour une deuxième année consécutive. Le ratio des sinistres sur les primes, après avoir diminué de 43 points de pourcentage en 2021, a diminué de 11,1 points de pourcentage passant de 56,5 % en 2021 à 45,4 % en 2022.

À titre informatif, le tableau 42 présente pour toutes les catégories d'assurances l'évolution des ratios de sinistres et frais de règlement sur les primes directes acquises, et ce, pour les dix dernières années.

Tableau 42

Évolution des ratios sinistres/primes au Québec, selon la catégorie

Catégorie	Primes directes gagnées	Sinistres directs subis	Taux de sinistres (par année de comptabilisation)									
	2022	2022	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Automobile des particuliers	4 398 563 \$	3 126 336 \$	71,1 %	53,6 %	53,9 %	73,3 %	75,1 %	75,3 %	71,1 %	69,2 %	66,7 %	65,4 %
Automobile des entreprises	1 101 835 \$	541 960 \$	49,2 %	42,4 %	48,5 %	65,7 %	65,4 %	68,2 %	67,9 %	67,0 %	61,2 %	57,5 %
Biens des particuliers	3 696 140 \$	2 242 979 \$	60,7 %	46,3 %	51,2 %	71,3 %	63,8 %	63,4 %	57,9 %	54,4 %	57,7 %	61,6 %
Biens des entreprises	2 962 828 \$	1 153 279 \$	38,9 %	42,8 %	46,4 %	70,3 %	70,4 %	57,8 %	58,8 %	51,0 %	57,0 %	54,0 %
Responsabilité	2 058 797 \$	935 181 \$	45,4 %	56,5 %	99,5 %	74,2 %	56,1 %	79,7 %	65,1 %	60,9 %	50,1 %	68,6 %
Chaudières et machines	145 276 \$	45 568 \$	31,4 %	23,9 %	12,4 %	53,3 %	135,1 %	27,9 %	52,6 %	42,3 %	64,7 %	25,5 %
Maritime	112 005 \$	77 178 \$	68,9 %	32,2 %	48,0 %	72,7 %	72,5 %	49,9 %	47,0 %	56,0 %	71,6 %	59,6 %
Aviation	93 459 \$	18 349 \$	19,6 %	29,9 %	52,6 %	59,0 %	30,2 %	44,2 %	34,7 %	83,9 %	131,5 %	22,6 %
Caution	183 167 \$	51 572 \$	28,2 %	-3,1 %	42,9 %	10,0 %	-1,3 %	16,3 %	15,8 %	43,5 %	35,0 %	103,1 %
Autres catégories	552 334 \$	102 036 \$	18,5 %	8,4 %	45,3 %	27,9 %	24,5 %	38,2 %	29,0 %	45,4 %	40,4 %	30,8 %
<b>Total</b>	<b>15 304 404 \$</b>	<b>8 294 438 \$</b>	<b>54,2 %</b>	<b>46,7 %</b>	<b>55,8 %</b>	<b>69,1 %</b>	<b>65,9 %</b>	<b>66,2 %</b>	<b>61,8 %</b>	<b>59,6 %</b>	<b>59,8 %</b>	<b>61,0 %</b>

63 Pour plus de détails sur le secteur de l'assurance automobile, veuillez consulter la section de ce rapport portant spécifiquement sur l'assurance automobile.

## 2.2.2 Données détaillées par institution

Tableau 43

Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2022<sup>64</sup>

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Type d'institution
1	AFFILIATED FM	CORPORATION D'ASSURANCES AFFILIATED FM	JOHNSTON	Étr.	S.A.
2	AIG DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	ALLIANCE RÉCIPROQUE DE L'INDUSTRIE DES OEUFS DE CONSOMMATION DU CANADA	CALGARY	Aut. prov.	U.R.
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLIANZ RISQUES MONDIAUX É.-U.	CHICAGO	Étr.	S.A.
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE DE SPÉCIALITÉ ALLIED WORLD	FARMINGTON	Étr.	S.A.
6	ALLSTATE DU CANADA	ALLSTATE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	S.A.
7	ALPHA	L'ALPHA, COMPAGNIE D'ASSURANCES INC.	DRUMMONDVILLE	Qué.	S.A.
8	AMERICAN BANKERS	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA FLORIDE	MIAMI	Étr.	S.A.
9	AMERICAN ROAD	COMPAGNIE D'ASSURANCE AMERICAN ROAD	DEARBORN	Étr.	S.A.
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	HAMILTON	Can.	S.A.
11	ARCH CANADA	ARCH ASSURANCES CANADA LTÉE	TORONTO	Can.	S.A.
12	ARCH RE	COMPAGNIE DE REASSURANCE ARCH	MORRISTOWN	Étr.	S.A.
13	ASPEN	COMPAGNIE D'ASSURANCE ASPEN UK	LONDON	Étr.	S.A.
14	ASSURANCES FCT <sup>65</sup>	COMPAGNIE D'ASSURANCES FCT LTÉE	OAKVILLE	Can.	S.A.
15	ASSURANCES NLF	ASSURANCES NLF	OMAHA	Étr.	S.A.
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	MADRID	Étr.	S.A.
17	AVIVA	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	MARKHAM	Can.	S.A.
18	AVIVA GÉNÉRALE	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	MARKHAM	Can.	S.A.
19	AXIS	AXIS COMPAGNIE DE RÉASSURANCE (SUCCURSALE CANADIENNE)	NEW YORK	Étr.	S.A.
20	BAGOT	PROMUTUEL BAGOT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-LIBOIRE	Qué.	S.M.M.F.
21	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	MONTRÉAL	Qué.	S.A.
22	BARREAU DU QUÉBEC	BARREAU DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
23	BELAIR INC.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR INC.	ANJOU	Qué.	S.A.
24	BERKLEY	COMPAGNIE D'ASSURANCE BERKLEY	GREENWICH	Étr.	S.A.

64 Pour plus de détails sur ces assureurs, veuillez consulter le registre – Assureurs sur le site Web de l'Autorité.

65 Dans la catégorie assurance de biens, l'autorisation est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat ne peut être conclu par cet assureur dans cette catégorie.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
		X	X	X				X			X	X		X	
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X
		X													
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X
		X	X	X	X			X			X	X			X
X		X	X						X		X	X			X
		X		X							X	X			X
X		X									X				
X	X	X									X	X			X
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X
X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X
	X	X	X	X							X	X		X	
		X					X						X		
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X
X		X									X	X			
X		X	X	X				X	X		X	X			X
		X									X	X			X
								X	X			X			
X		X	X	X				X	X		X	X		X	X
	X	X	X	X				X			X	X		X	X

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Type d'institution
25	BOIS-FRANCS	PROMUTUEL BOIS-FRANCS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	VICTORIAVILLE	Qué.	S.M.M.F.
26	BORÉALE	PROMUTUEL BORÉALE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	AMOS	Qué.	S.M.M.F.
27	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE	MONTRÉAL	Qué.	S.A.
28	CAPITALE - GÉNÉRALES	LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC./SOCIÉTÉ D'ASSURANCE BENEVA INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
29	CARIE	UNION RÉCIPROQUE D'ASSURANCE DES AÉROPORTS CANADIENS	EDMONTON	Aut. prov.	U.R.
30	CCR RE	CCR RE	PARIS	Étr.	S.A.
31	CENTRE-SUD	PROMUTUEL CENTRE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SHERBROOKE	Qué.	S.M.M.F.
32	CHAMBRE DES NOTAIRES	CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
33	CHAUDIÈRE-APPALACHES	PROMUTUEL CHAUDIÈRE-APPALACHES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	LAURIER-STATION	Qué.	S.M.M.F.
34	CHICAGO	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES CHICAGO	JACKSONVILLE	Étr.	S.A.
35	CHUBB DU CANADA	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
36	COFACE	COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (COFACE)	PRINCETON	Étr.	S.A.
37	CONTINENTAL CASUALTY	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTINENTAL CASUALTY	CHICAGO	Étr.	S.A.
38	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CO-OPERATORS	GUELPH	Can.	S.A.
39	COREPOINTE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COREPOINTE	BIRMINGHAM	Étr.	S.A.
40	CUMIS - GÉN.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CUMIS	BURLINGTON	Can.	S.A.
41	DEFINITY	COMPAGNIE D'ASSURANCE DEFINITY	WATERLOO	Can.	S.A.
42	DESJARDINS - GÉN.	DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	LÉVIS	Qué.	S.A.
43	DEUX-MONTAGNES	PROMUTUEL DEUX-MONTAGNES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-EUSTACHE	Qué.	S.M.M.F.
44	DOMINION DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DOMINION DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
45	DU LAC AU FLEUVE	PROMUTUEL DU LAC AU FLEUVE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	BAIE-SAINT-PAUL	Qué.	S.M.M.F.
46	ECCLÉSIASTIQUES	SOCIÉTÉ DES ASSURANCES ECCLÉSIASTIQUES	GLOUCESTER	Étr.	S.A.
47	ÉCHELON	ÉCHELON ASSURANCE	MISSISSAUGA	Can.	S.A.
48	ELECTRIC	COMPAGNIE D'ASSURANCE ELECTRIC	BEVERLY	Étr.	S.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X		X	X	X				X	X		X	X		X		25
X		X	X	X				X	X		X	X		X		26
X		X									X	X			X	27
X		X	X	X				X	X		X	X				28
		X	X								X	X				29
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X	30
X		X	X	X				X	X		X	X		X		31
								X	X			X				32
X		X	X	X				X	X		X	X		X		33
													X			34
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	35
					X											36
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X	37
X	X	X	X	X				X	X		X	X			X	38
X																39
X		X	X	X				X			X	X			X	40
X		X	X	X				X	X		X	X		X		41
X		X	X	X				X			X	X	X			42
X		X	X	X				X	X		X	X		X		43
X		X	X	X				X			X	X				44
X		X	X	X				X	X		X	X		X		45
		X	X					X			X	X		X		46
X		X	X	X					X		X	X			X	47
X												X				48

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Type d'institution
49	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	SERVICES D'ASSURANCE ASSOCIÉS ÉLECTRICITÉ ET GAZ	HAMILTON	Étr.	S.A.
50	ELITE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ELITE	MARKHAM	Can.	S.A.
51	EMPLOYEURS DE WAUSAU	COMPAGNIE D'ASSURANCES DES EMPLOYEURS DE WAUSAU	BOSTON	Étr.	S.A.
52	EULER HERMES	COMPAGNIE D'ASSURANCES EULER HERMES - AMÉRIQUE DU NORD	BALTIMORE	Étr.	S.A.
53	EVEREST	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EVEREST DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
54	FABRIQUES DE QUÉBEC	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE QUÉBEC	QUÉBEC	Qué.	S.M.
55	FÉDÉRALE <sup>66</sup>	COMPAGNIE D'ASSURANCE FÉDÉRALE	WHITEHOUSE STATION	Étr.	S.A.
56	FEDERATED DU CANADA - GÉN	LA FEDERATED, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	WINNIPEG	Can.	S.A.
57	FM GLOBAL	FM GLOBAL	JOHNSTON	Étr.	S.M.
58	FQM	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS LOCALES ET RÉGIONALES (FQM)	QUÉBEC	Qué.	S.M.
59	GREAT AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN	CINCINNATI	Étr.	S.A.
60	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	LE GROUPE ESTRIE-RICHELIEU, COMPAGNIE D'ASSURANCE	GRANBY	Qué.	S.M.
61	HABITATION ET AUTO TD	COMPAGNIE D'ASSURANCE HABITATION ET AUTO TD	TORONTO	Can.	S.A.
62	HARTFORD INCENDIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INCENDIE HARTFORD	HARTFORD	Étr.	S.A.
63	HDI	HDI GLOBAL SE	HANNOVER	Étr.	S.A.
64	HDI SPÉCIALITÉS	HDI GLOBAL ASSURANCE SPÉCIALITÉS SE	HANNOVER	Étr.	S.A.
65	HORIZON OUEST	PROMUTUEL HORIZON OUEST, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	VAUDREUIL-DORION	Qué.	S.M.M.F.
66	HUDSON	ASSURANCES HUDSON	NEW YORK	Étr.	S.A.
67	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE CANADA GUARANTY	TORONTO	Can.	S.A.
68	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (ICPEI)	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	CHARLOTTETOWN	Aut. prov.	S.A.
69	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	INDUSTRIELLE ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	QUÉBEC	Qué.	S.A.
70	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
71	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	LA COMPAGNIE D'INSPECTION ET D'ASSURANCE CHAUDIÈRE ET MACHINERIE	TORONTO	Can.	S.A.
72	INTACT	INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
73	JEVCO	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES JEVCO	TORONTO	Can.	S.A.

<sup>66</sup> L'autorisation de cet assureur est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat d'assurance ne peut être conclu par cet assureur depuis le 31 mars 2022.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
	X	X	X								X	X		X	
X		X									X	X			
X		X	X								X	X			
				X	X										
X		X	X					X			X	X			X
X		X	X						X		X	X			
X		X	X	X				X			X	X		X	X
X		X	X	X				X			X	X			
		X	X								X	X		X	
X		X	X					X	X		X	X			
X		X	X	X				X			X	X		X	X
		X	X								X	X		X	
X	X	X	X					X	X		X	X		X	X
X		X	X	X	X			X			X	X			
X		X	X	X							X	X			
							X								
X		X	X	X	X			X	X		X	X		X	
X		X	X	X							X	X			X
X		X							X		X	X			
		X	X								X	X			
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X
X		X		X							X	X			

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Type d'institution
74	JEWELERS	JEWELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE PAR ACTIONS	NEENAH	Étr.	S.A.
75	LANAUDIÈRE	PROMUTUEL LANAUDIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	JOLIETTE	Qué.	S.M.M.F.
76	LAWPRO	ASSURANCE LAWPRO	TORONTO	Aut. prov.	S.A.
77	L'ESTUAIRE	PROMUTUEL DE L'ESTUAIRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	RIMOUSKI	Qué.	S.M.M.F.
78	LIBERTÉ MUTUELLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LIBERTÉ MUTUELLE	BOSTON	Étr.	S.A.
79	LLOYD'S	LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S	LONDON	Étr.	S.A.
80	MILLENNIUM	LA CORPORATION D'ASSURANCE MILLENNIUM	SHERWOOD PARK	Aut. prov.	S.A.
81	MISSISQUOI <sup>67</sup>	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MISSISQUOI	WATERLOO	Can.	S.A.
82	MITSUI SUMITOMO	COMPAGNIE D'ASSURANCE MITSUI SUMITOMO LIMITÉE	TOKYO	Étr.	S.A.
83	MONTMAGNY-L'ISLET	PROMUTUEL MONTMAGNY-L'ISLET, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	MONTMAGNY	Qué.	S.M.M.F.
84	MOTORS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MOTORS	DETROIT	Étr.	S.A.
85	MUNICH AMÉRIQUE	RÉASSURANCE MUNICH AMÉRIQUE, INC.	WILMINGTON	Étr.	S.A.
86	MUNICH DU CANADA	LA MUNICH, DU CANADA, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
87	MUTUAL FIRE OF BC	COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE INCENDIE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE	LANGLEY	Aut. prov.	S.M.
88	MUTUELLE EN ÉGLISE	COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE EN ÉGLISE	MONTRÉAL	Qué.	S.M.
89	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	LA NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
90	NORDIQUE	LA NORDIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
91	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE	TORONTO	Can.	S.A.
92	NOVEX	NOVEX COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
93	OACIQ	ORGANISME D'AUTORÉGLÉMENTATION DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC (FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC)	BROSSARD	Qué.	O.A.R.
94	ODYSSEY RE	ODYSSEY COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	STAMFORD	Étr.	S.A.
95	OMEGA	OMEGA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	TORONTO	Can.	S.A.
96	OPTIMUM - GÉNÉRAL	OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	MONTRÉAL	Qué.	S.A.
97	OPTIMUM AGRICOLE	OPTIMUM ASSURANCE AGRICOLE INC.	TROIS-RIVIÈRES	Qué.	S.A.

67 L'autorisation de cet assureur est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat d'assurance ne peut être conclu par cet assureur.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
		X	X					X			X	X			74
X		X	X	X				X	X		X	X		X	75
													X		76
X		X	X	X				X	X		X	X		X	77
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X
X	X	X	X	X	X			X	X		X	X	X	X	X
X															80
X		X	X	X				X			X	X			81
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X
X		X	X	X				X	X		X	X		X	83
X		X	X	X				X			X	X			84
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X
		X									X	X			87
X		X	X	X							X	X			88
		X									X				89
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X
X		X	X	X				X	X	X	X	X		X	X
												X			93
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X
X		X	X	X				X			X	X			96
X		X	X								X	X			97

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Type d'institution
98	ORDRE DES ARCHITECTES	ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC (FONDS D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROF. DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC)	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
99	ORDRE DES COMPTABLES	ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
100	ORDRE DES DENTISTES	ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
101	ORDRE DES ÉVALUATEURS	ORDRE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
102	ORDRE DES PHARMACIENS	ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
103	ORION	COMPAGNIE D'ASSURANCE VOYAGE ORION	CALGARY	Aut. prov.	S.A.
104	PAFCO	PAFCO, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	S.A.
105	PEMBRIDGE	PEMBRIDGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	S.A.
106	PERSONNELLE	LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES	LÉVIS	Can.	S.A.
107	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	LA PERSONNELLE, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	LÉVIS	Qué.	S.A.
108	PETLINE	COMPAGNIE D'ASSURANCE PETLINE	WATERLOO	Can.	S.A.
109	PORTNEUF-CHAMPLAIN	PROMUTUEL PORTNEUF-CHAMPLAIN, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-BASILE	Qué.	S.M.M.F.
110	PREMIÈRE GÉNÉRALE <sup>68</sup>	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE PREMIÈRE DU CANADA	NORTH YORK	Can.	S.A.
111	PRIMUM	PRIMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
112	PROMUTUEL RÉASSURANCE	PROMUTUEL RÉASSURANCE	QUÉBEC	Qué.	S.M.
113	PROTECTRICE	LA PROTECTRICE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	CARMEL	Étr.	S.A.
114	PRYSM	PRYSM ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
115	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	COMPAGNIE D'ASSURANCE DU QUÉBEC	ANJOU	Can.	S.A.
116	RBC DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE RBC DU CANADA	MISSISSAUGA	Can.	S.A.
117	RIVE-SUD	PROMUTUEL RIVE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-GERVAIS	Qué.	S.M.M.F.
118	ROYAL & SUN ALLIANCE	ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES	TORONTO	Can.	S.A.
119	S&Y	S&Y COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	S.A.
120	SAGEN	COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES SAGEN CANADA	OAKVILLE	Can.	S.A.
121	SCOR CANADA	SCOR CANADA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
122	SCOR UK	SCOR ASSURANCES - SUCCURSALE CANADIENNE	LONDON	Étr.	S.A.
123	SCOTTISH & YORK	COMPAGNIE D'ASSURANCE SCOTTISH & YORK LIMITÉE	MARKHAM	Can.	S.A.

68 Dans les catégories assurance contre la maladie ou les accidents et assurance protection de crédit, l'autorisation est en cours de révocation. Aucun nouveau contrat ne peut être conclu par cet assureur dans ces catégories.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
												X			98
								X	X			X			99
												X			100
												X			101
												X			102
		X									X			X	103
X		X									X				104
X		X									X				105
		X						X			X	X			106
X		X	X					X			X	X	X		107
		X									X	X			108
X		X	X	X				X	X		X	X		X	109
		X				X					X			X	110
X		X							X		X	X			111
X		X	X	X				X	X		X	X		X	112
X		X										X		X	113
X		X							X		X	X			114
X		X	X	X				X			X	X		X	115
		X										X		X	116
X		X	X	X				X	X		X	X		X	117
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	118
X		X										X		X	119
							X								120
X		X	X	X				X		X	X	X		X	121
		X	X								X	X		X	122
X		X	X						X		X	X			123

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Type d'institution
124	SÉCURITÉ NATIONALE	SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE	MONTRÉAL	Can.	S.A.
125	SENTRY	COMPAGNIE D'ASSURANCE SENTRY	STEVENS POINT	Étr.	S.A.
126	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASSURANCE	STAMFORD	Étr.	S.A.
127	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCIDENT ET SÉCURITÉ	ST-LOUIS	Étr.	S.A.
128	SOMPO NIPPONKOA	ASSURANCES SOMPO DU JAPON INC.	TOKYO	Étr.	S.A.
129	SONNET	COMPAGNIE D'ASSURANCE SONNET	WATERLOO	Can.	S.A.
130	SOUVERAINE - GÉN.	LA SOUVERAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	CALGARY	Can.	S.A.
131	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC./ BENEVA INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
132	ST. PAUL	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SAINT PAUL	HARTFORD	Étr.	S.A.
133	STARR	ASSURANCE ET RÉASSURANCE STARR	HAMILTON	Étr.	S.A.
134	STEWART	COMPAGNIE D'ASSURANCE-TITRES STEWART	HOUSTON	Étr.	S.A.
135	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA	ZURICH	Étr.	S.A.
136	SÛRETÉ DE L'OUEST	LA COMPAGNIE DE SÛRETÉ DE L'OUEST	REGINA	Can.	S.A.
137	TECHNOLOGY	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE TECHNOLOGIE	CLEVELAND	Étr.	S.A.
138	TEMPLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TEMPLE	TORONTO	Can.	S.A.
139	TITRES FIRST AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES FIRST AMERICAN	SANTA ANA	Étr.	S.A.
140	TOKIO	TOKIO MARITIME & NICHIDO INCENDIE COMPAGNIE D'ASSURANCES LTÉE	TOKYO	Étr.	S.A.
141	TOKIO CANADA	TOKIO MARITIME CANADA LTÉE	TORONTO	Can.	S.A.
142	TRADERS GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRADERS GÉNÉRALE	MARKHAM	Can.	S.A.
143	TRAFALGAR DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAFALGAR DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
144	TRANS GLOBALE - GÉN.	COMPAGNIE D'ASSURANCES TRANS GLOBALE	EDMONTON	Aut. prov.	S.A.
145	TRANSATLANTIQUE	LA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE TRANSATLANTIQUE	NEW YORK	Étr.	S.A.
146	TRAVELERS DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
147	TRISURA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE	TORONTO	Can.	S.A.
148	UNICA	UNICA ASSURANCES INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
149	UNIQUE - GÉN.	L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
150	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	PROMUTUEL VALLÉE DE L'OUTAOUAIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	GATINEAU	Qué.	S.M.M.F.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
X		X	X					X			X	X			124
X		X									X	X			125
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X
												X			127
X		X	X	X				X			X	X		X	128
X		X	X	X				X	X		X	X		X	129
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X
X		X	X	X				X	X		X	X			X
X	X	X	X	X				X			X	X		X	132
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X
													X		134
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X
				X				X							136
									X			X			137
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X			X
													X		139
X	X	X	X	X				X			X	X		X	140
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X
X		X	X						X		X	X			142
X		X	X								X	X			143
		X									X				144
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X
X	X	X	X	X	X			X			X	X	X	X	X
		X	X	X				X	X		X	X			X
X	X	X	X	X				X		X	X	X		X	X
X		X	X	X	X			X	X		X	X			149
X		X	X	X				X	X		X	X		X	150

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Type d'institution
151	VALLÉE DU ST-LAURENT	PROMUTUEL VALLÉE DU ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	LA PRAIRIE	Qué.	S.M.M.F.
152	VERASSURE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VERASSURE	TORONTO	Can.	S.A.
153	VERCHÈRES - LES FORGES	PROMUTUEL VERCHÈRES - LES FORGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	BAIE-DU-FEBVRE	Qué.	S.M.M.F.
154	WATERLOO <sup>67</sup>	COMPAGNIE D'ASSURANCE WATERLOO	WATERLOO	Can.	S.A.
155	WAWANESA	LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA	WINNIPEG	Can.	S.M.
156	WESTPORT	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE WESTPORT	KANSAS CITY	Étr.	S.A.
157	WYNWARD	GROUPE D'ASSURANCE WYNWARD	WINNIPEG	Can.	S.A.
158	XL AMÉRIQUE	RÉASSURANCE XL AMÉRIQUE	STAMFORD	Étr.	S.A.
159	XL SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE XL SPÉCIALITÉ	STAMFORD	Étr.	S.A.
160	ZENITH	COMPAGNIE D'ASSURANCE ZENITH	TORONTO	Can.	S.A.
161	ZURICH	ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES SA	ZURICH	Étr.	S.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X		X	X	X				X	X		X	X		X		151
X		X	X								X	X				152
X		X	X	X				X	X		X	X		X		153
X		X									X	X				154
X		X		X				X	X		X	X		X		155
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	156
		X									X	X				157
X	X	X		X							X	X				158
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	159
X		X									X	X			X	160
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	161

Tableau 44

État des résultats non consolidés, par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
1	AFFILIATED FM	235 471	174 227	161 218	161 211	67 186	32 283
2	AIG DU CANADA	1 518 404	367 849	352 618	353 382	126 955	64 400
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	6 276	4 915	4 915	4 915	6 641	515
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	412 800	225 036	207 114	207 114	65 617	64 560
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	203 896	76 056	77 726	77 726	32 768	-2 006
6	ALLSTATE DU CANADA	1 766 955	1 753 376	1 697 736	1 727 197	1 166 839	436 049
7	ALPHA	41 843	41 090	39 117	39 522	19 709	8 726
8	AMERICAN BANKERS	562 873	240 392	249 890	249 658	63 909	173 410
9	AMERICAN ROAD	5 368	5 368	5 368	5 368	4 026	1 223
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	306 309	224 891	201 421	203 746	79 383	76 583
11	ARCH CANADA	281 472	57 098	34 637	34 637	19 001	9 677
12	ARCH RE	0	41 038	37 504	37 504	19 329	3 206
13	ASPEN	47 003	1 149	-777	-777	-11 793	4 225
14	ASSURANCE GMS	49 347	48 802	43 487	43 877	31 218	16 859
15	ASSURANCES FCT	252 117	239 584	239 583	239 583	38 725	131 880
16	ASSURANCES NLF	353 368	302 357	271 377	271 377	171 922	47 047
17	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	23 376	14 006	13 833	15 088	3 638	5 873
18	AVIVA	4 327 803	3 425 364	3 145 202	3 145 202	1 935 234	892 605
19	AVIVA GÉNÉRALE	941 107	-936 941	-603 752	-603 752	-688 129	71 971
20	AXIS	209 733	178 277	140 451	140 451	53 101	27 374
21	BAGOT	37 252	26 915	25 950	25 950	14 724	9 702
22	BANQUE NATIONALE	2 552	2 356	2 356	2 356	-2 767	-21
23	BARREAU DU QUÉBEC	12 742	11 706	11 706	11 706	20 915	2 130
24	BELAIR INC.	1 562 088	1 703 489	1 617 030	1 634 925	909 730	530 732
25	BERKLEY	243 919	63 661	61 038	61 747	23 958	5 081
26	BOIS-FRANCS	36 941	23 704	23 100	23 100	8 803	8 967
27	BORÉALE	69 250	53 372	53 760	53 760	27 486	18 074
28	BOUCLIER VERT	750 674	729 949	729 949	743 417	595 300	91 039
29	CANASSURANCE	13 216	13 225	11 795	11 795	608	7 692
30	CAPITALE - GÉNÉRALES	1 032 499	1 002 144	945 216	944 779	639 268	288 126
31	CARIE	6 495	1 847	1 856	1 856	1 389	738
32	CCR RE	0	89 270	87 691	87 691	40 018	24 762
33	CENTRE-SUD	69 884	54 467	54 014	54 014	30 016	17 937
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	13 333	11 408	11 408	11 408	8 531	1 675
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	125 147	101 269	98 641	98 641	48 953	35 616
36	CHICAGO	101 015	100 878	100 878	100 937	36 654	47 225
37	CHUBB DU CANADA	1 601 602	689 111	630 987	630 987	214 286	105 225

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
61 742	-23 807	25 383	63 318	58 121	41,7	20,0	61,7	1
162 027	48 167	-36 012	174 182	78 523	36,0	18,3	54,1	2
-2 241	242	0	-1 999	-1 999	135,1	10,5	145,6	3
76 937	22 987	-11 060	88 864	28 572	31,7	31,2	62,9	4
46 964	-1 633	-11 956	33 375	33 375	42,2	-2,6	39,6	5
124 309	54 887	-45 983	133 213	-76 741	68,7	25,7	92,7	6
11 087	1 565	-3 351	9 301	2 740	50,4	22,3	71,7	7
12 339	-21 694	1 799	-7 556	-7 556	25,6	69,4	95,1	8
119	336	-59	396	-805	75,0	22,8	97,8	9
47 780	7 020	-14 477	40 323	24 049	39,4	38,0	76,3	10
5 959	403	5 625	11 987	9 854	54,9	27,9	82,8	11
14 969	1 665	-4 132	12 502	9 952	51,5	8,5	60,1	12
6 791	2 134	6 781	15 706	2 683	1 517,8	-543,8	974,0	13
-4 200	-2 177	-677	-7 055	-7 055	71,8	38,8	109,7	14
68 978	2 156	-17 826	53 308	35 938	16,2	55,0	71,2	15
52 408	18 486	4 873	75 767	73 499	63,4	17,3	80,7	16
5 577	365	-1 526	4 416	4 302	26,3	42,5	59,7	17
317 363	-146 643	28 585	199 305	174 394	61,5	28,4	89,9	18
12 406	-45 801	27 949	-5 446	-10 426	114,0	-11,9	102,1	19
59 976	3 904	-13 653	50 227	44 014	37,8	19,5	57,3	20
1 524	-190	275	1 609	343	56,7	37,4	94,1	21
5 144	0	613	5 757	5 757	-117,4	-0,9	-118,3	22
-11 339	21 072	-105	9 628	-3 725	178,7	18,2	196,9	23
194 463	44 456	-96 278	142 641	36 617	56,3	32,8	88,0	24
32 708	5 345	-7 418	30 635	15 384	39,3	8,3	46,4	25
5 330	127	-420	5 037	5 262	38,1	38,8	76,9	26
8 200	227	-1 327	7 100	7 991	51,1	33,6	84,7	27
57 078	-43 302	-20 246	-6 470	-6 470	81,6	12,5	92,2	28
3 495	857	-506	3 846	1 391	5,2	65,2	70,4	29
17 385	13 024	80 713	111 122	97 003	67,6	30,5	98,2	30
-271	100	0	-171	-171	74,8	39,8	114,6	31
22 911	-12 124	-3 310	7 477	7 477	45,6	28,2	73,9	32
6 061	-2 468	422	4 015	2 431	55,6	33,2	88,8	33
1 202	570	0	1 772	1 314	74,8	14,7	89,5	34
14 072	745	-1 339	13 478	8 179	49,6	36,1	85,7	35
17 058	1 461	-3 831	14 688	9 830	36,3	46,8	83,1	36
311 476	45 745	-81 413	275 808	150 752	34,0	16,7	50,6	37

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
38	COFACE	37 198	33 177	32 835	34 372	3 077	23 883
39	CONTINENTAL CASUALTY	576 753	476 090	451 334	451 325	207 345	151 061
40	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	3 506 364	3 373 644	3 270 934	3 271 439	1 858 250	1 100 908
41	COREPOINTE	0	0	40	40	0	303
42	CUMIS - GÉN.	341 608	185 139	179 565	187 275	118 128	64 069
43	DEFINITY	3 197 346	2 623 688	2 465 694	2 471 478	1 380 999	820 388
44	DESJARDINS - GÉN.	1 619 365	1 576 567	1 536 513	1 532 030	1 043 669	433 248
45	DEUX-MONTAGNES	42 882	30 032	28 868	28 868	14 682	11 431
46	DOMINION DU CANADA	1 180 291	1 155 248	1 170 548	1 181 483	663 650	407 010
47	DU LAC AU FLEUVE	90 963	78 983	76 896	76 896	45 709	26 919
48	ECCLÉSIASTIQUES	175 367	127 781	120 433	120 940	62 282	41 691
49	ÉCHELON	738 108	466 004	465 388	471 857	281 852	167 200
50	ELECTRIC	13	71	76	76	-401	411
51	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	100 443	49 057	44 915	42 346	35 101	4 775
52	ELITE	333 397	-453 551	-297 971	-297 971	-331 025	33 314
53	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	21	81
54	EULER HERMES	63 993	45 610	41 352	43 367	-3 760	16 107
55	EVEREST	324 303	45 252	47 338	47 338	32 228	10 190
56	FABRIQUES DE QUÉBEC	8 741	4 478	4 478	4 478	16 318	1 629
57	FÉDÉRALE	-15	-15	-14	-14	-3 456	612
58	FEDERATED DU CANADA - GÉN	406 324	386 640	365 948	365 646	187 868	102 178
59	FM GLOBAL	465 683	331 721	327 704	327 704	153 680	61 380
60	FQM	58 552	48 469	45 452	45 452	30 566	16 724
61	GREAT AMERICAN	116 768	89 553	87 196	87 196	21 924	38 208
62	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	92 063	75 202	71 431	71 431	34 874	25 979
63	HABITATION ET AUTO TD	55 675	40 516	41 233	41 233	6 128	11 841
64	HARTFORD INCENDIE	48 923	36 179	32 332	32 332	59 222	5 450
65	HDI	171 998	29 738	22 684	22 684	5 740	1 845
66	HDI SPÉCIALITÉS	281 298	37 499	33 328	33 328	20 324	12 666
67	HORIZON OUEST	51 026	32 843	31 727	31 727	18 763	11 535
68	HUDSON	1 902	458	325	325	257	301
69	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	647 173	647 173	505 600	505 600	6 249	66 915
70	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (ICPEI)	102 388	93 711	78 855	79 640	41 971	32 041
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	400 233	346 061	297 276	297 276	42 307	236 147
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	321 907	318 007	315 424	315 424	196 921	100 628
73	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	68 949	174 651	168 918	168 918	46 888	89 037

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
7 412	-141	-2 478	4 793	3 756	9,4	72,7	77,4	38
92 919	45 512	-28 428	110 003	-10 647	45,9	33,5	79,4	39
312 281	88 119	-77 121	323 279	66 053	56,8	33,7	90,5	40
-263	158	31	-74	-420	0,0	757,5	757,5	41
5 078	5 698	-1 550	9 226	-4 712	65,8	35,7	97,2	42
270 091	-68 292	-18 068	183 731	9 902	56,0	33,3	89,0	43
55 113	-56 696	93 092	91 509	-3 462	67,9	28,2	96,4	44
2 755	-62	-364	2 329	2 104	50,9	39,6	90,5	45
110 823	62 491	-46 273	127 041	-25 614	56,7	34,8	90,5	46
4 268	62	572	4 902	1 496	59,4	35,0	94,4	47
16 967	-4 763	-4 066	8 138	8 138	51,7	34,6	85,9	48
22 805	-28 945	5 691	-449	-421	60,6	35,9	95,1	49
66	509	-194	381	-537	-527,6	540,8	13,2	50
2 470	-6 546	4 915	839	209	78,1	10,6	94,5	51
-260	-26 037	18 110	-8 187	-11 587	111,1	-11,2	99,9	52
-102	118	0	16	-375	-	-	-	53
31 020	2 231	-5 246	28 005	22 802	-9,1	39,0	25,0	54
4 920	2 511	-550	6 881	-729	68,1	21,5	89,6	55
-13 469	2 836	0	-10 633	-18 454	364,4	36,4	400,8	56
2 830	777	-2 520	1 087	778	24 685,7	-4 371,4	20 314,3	57
75 600	-4 646	-14 271	56 683	58 013	51,3	27,9	79,3	58
112 644	-71 627	-20 789	20 228	22 217	46,9	18,7	65,6	59
-1 838	1 899	0	61	61	67,2	36,8	104,0	60
27 064	3 288	-8 484	21 868	11 325	25,1	43,8	69,0	61
10 578	2 982	-3 593	9 967	9 967	48,8	36,4	85,2	62
23 264	-3 261	-4 687	15 316	8 951	14,9	28,7	43,6	63
-32 340	2 536	8 012	-21 792	-25 921	183,2	16,9	200,0	64
15 099	7 838	-10 594	12 343	-3 508	25,3	8,1	33,4	65
338	2 473	-1 359	1 452	-370	61,0	38,0	99,0	66
1 429	-40	101	1 490	-37	59,1	36,4	95,5	67
-233	43	-1	-191	-191	79,1	92,6	171,7	68
432 436	84 891	-130 253	387 074	291 056	1,2	13,2	14,5	69
5 628	338	-1 657	4 309	2 317	53,2	40,6	92,9	70
18 822	11 992	-7 530	23 284	7 089	14,2	79,4	93,7	71
17 875	3 710	-1 092	20 493	22 982	62,4	31,9	94,3	72
32 993	3 754	-10 208	26 539	18 514	27,8	52,7	80,5	73

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
74	INTACT	10 230 395	7 381 779	7 007 132	7 084 676	3 942 163	2 299 833
75	JEVCO	94 108	567 829	539 010	544 975	303 243	176 911
76	JEWELERS	12 706	12 026	11 538	11 705	9 173	3 217
77	LANAUDIÈRE	58 365	41 414	39 568	39 568	22 946	14 878
78	LAWPRO	126 388	118 642	118 593	118 593	84 896	29 767
79	L'ESTUAIRE	77 419	65 473	62 947	62 947	32 108	23 613
80	LIBERTÉ MUTUELLE	867 069	533 083	534 442	534 442	299 101	130 433
81	LLOYD'S	5 604 099	6 086 711	5 656 091	5 656 091	2 500 797	1 466 682
82	MILLENNIUM	404 006	231 653	177 833	177 833	112 269	46 889
83	MISSISQUOI	-6	234 053	219 958	220 474	123 195	73 184
84	MITSUI SUMITOMO	31 021	28 890	28 756	28 756	33 481	8 768
85	MONTMAGNY-L'ISLET	27 883	24 095	23 474	23 474	11 682	7 846
86	MOTORS	90 347	50 317	49 169	49 234	18 739	12 583
87	MUNICH AMÉRIQUE	0	20 567	22 377	22 377	553	5 547
88	MUNICH DU CANADA	0	285 161	284 835	284 835	134 659	71 454
89	MUTUAL FIRE OF BC	202 765	70 955	77 143	77 502	39 377	30 235
90	MUTUELLE EN ÉGLISE	10 363	5 818	6 104	6 104	3 180	2 883
91	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	9 291	9 291	8 998	8 998	3 648	4 640
92	NORDIQUE	10	567 829	539 010	544 975	303 243	176 911
93	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	2 427 622	2 154 483	2 006 769	2 012 480	1 006 737	658 376
94	NOVEX	230 576	567 829	539 010	544 975	303 243	176 911
95	OACIQ	7 251	6 791	6 541	6 541	3 634	1 589
96	ODYSSEY RE	0	117 938	116 100	116 100	45 908	30 998
97	OMEGA	183 927	1 168	1 604	1 604	418	512
98	OPTIMUM - GÉNÉRAL	115 252	132 520	130 022	130 022	64 957	58 393
99	OPTIMUM AGRICOLE	15 687	8 845	8 613	8 613	1 622	3 659
100	ORDRE DES ARCHITECTES	29 415	26 895	25 280	25 280	23 596	1 818
101	ORDRE DES COMPTABLES	0	0	0	0	0	0
102	ORDRE DES DENTISTES	6 346	5 803	5 803	5 803	4 393	1 332
103	ORDRE DES ÉVALUATEURS	2 071	1 514	1 514	1 514	378	391
104	ORDRE DES PHARMACIENS	3 064	2 679	2 679	2 679	1 995	1 222
105	ORION	94 128	25 127	25 001	25 001	21 703	7 757
106	PAFCO	77 253	77 253	81 317	83 651	39 697	26 514
107	PEMBRIDGE	795 645	791 361	712 944	724 952	519 199	222 455
108	PERSONNELLE	1 133 973	1 120 424	1 112 027	1 111 004	751 283	316 895
109	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	628 860	573 497	557 341	557 190	383 232	150 514
110	PETLINE	75 883	75 883	75 623	75 623	48 117	20 807
111	PORTNEUF-CHAMPLAIN	77 158	64 314	61 551	61 551	35 273	22 365
112	PREMIÈRE GÉNÉRALE	8 657	8 420	11 086	10 219	1 543	5 986

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
842 680	251 450	-443 887	650 243	161 953	56,3	32,8	88,0	74
64 821	21 260	-23 489	62 592	17 171	56,3	32,8	88,0	75
-685	446	221	-18	-18	79,5	27,9	105,9	76
1 744	-100	1 356	3 000	1 964	58,0	37,6	95,6	77
3 930	-13 750	2 592	-7 228	-24 350	71,6	25,1	96,7	78
7 226	295	-486	7 035	6 795	51,0	37,5	88,5	79
104 908	44 123	-331	148 700	39 246	56,0	24,4	80,4	80
1 688 612	-263 674	269 178	1 694 116	1 694 116	44,2	25,9	70,1	81
18 675	-19 660	7 226	6 241	6 241	63,1	26,4	89,5	82
24 095	-7 606	-3 688	12 801	-1 681	56,0	33,3	89,0	83
-13 493	2 141	2 954	-8 398	-14 554	116,4	30,5	146,9	84
3 946	-57	-612	3 277	1 071	49,8	33,4	83,2	85
17 912	5 356	-5 676	17 592	1 182	38,1	25,6	63,6	86
16 277	1 999	-2 407	15 869	8 153	2,5	24,8	27,3	87
78 722	12 143	-23 869	66 996	31 188	47,3	25,1	72,4	88
7 890	3 789	-1 692	9 987	4 323	51,0	39,2	89,8	89
41	1 279	-615	705	-3 270	52,1	47,2	99,3	90
710	303	-253	760	352	40,5	51,6	92,1	91
64 821	22 862	-22 078	65 605	16 519	56,3	32,8	88,0	92
347 367	89 650	-53 877	383 140	384 875	50,2	32,8	82,7	93
64 821	20 377	-20 230	64 968	20 137	56,3	32,8	88,0	94
1 470	1 949	0	3 419	-1 626	55,6	24,3	77,5	95
39 194	12 184	-11 043	40 335	44 898	39,5	26,7	66,2	96
674	-81	75	668	410	26,1	31,9	58,0	97
6 672	-1 708	-1 296	3 668	113	50,0	44,9	94,9	98
3 332	100	-909	2 523	2 077	18,8	42,5	61,3	99
-134	2 062	104	2 032	-1 339	93,3	7,2	100,5	100
0	0	-193	-193	-193	-	-	-	101
847	230	200	1 277	1 277	75,7	23,0	85,4	102
745	1 566	16	2 327	951	25,0	25,8	50,8	103
-538	906	0	368	-365	74,5	45,6	120,1	104
-4 459	17	1 147	-3 295	-3 197	86,8	31,0	117,8	105
17 440	2 793	-4 943	15 290	4 380	48,8	32,6	78,6	106
-16 702	-2 343	7 027	-12 018	-50 345	72,8	31,2	102,3	107
42 826	-94 974	135 534	83 386	-74	67,6	28,5	96,1	108
23 444	-18 379	29 362	34 427	-3 702	68,8	27,0	95,8	109
6 699	89	-1 780	5 008	4 523	63,6	27,5	91,1	110
3 913	400	-505	3 808	1 637	57,3	36,3	93,6	111
2 690	227	-676	2 241	1 917	13,9	54,0	75,7	112

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
113	PRIMUM	971 181	703 207	678 615	678 615	401 465	207 748
114	PROMUTUEL RÉASSURANCE	1 294	184 278	171 851	179 752	103 253	73 922
115	PROTECTRICE	6 892	6 892	6 876	7 006	4 408	1 829
116	PRYSM	121 312	118 215	107 696	107 696	70 334	33 355
117	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	19 840	29 212	29 212	15 087	8 363
118	RBC DU CANADA	79 503	79 000	78 331	78 331	17 975	26 532
119	RIVE-SUD	67 464	56 367	55 027	55 027	30 632	18 416
120	ROYAL & SUN ALLIANCE	836 237	542 302	798 450	798 450	412 369	228 673
121	S&Y	105 828	-77 388	-50 496	-50 496	-56 120	6 370
122	SAGEN	825 271	825 271	866 066	866 087	22 497	143 476
123	SCOR CANADA	0	375 876	342 200	342 200	137 964	116 874
124	SCOR UK	98 272	4 839	2 857	2 857	3 863	-4 328
125	SCOTTISH & YORK	168 772	-323 937	-211 176	-211 176	-234 468	23 201
126	SÉCURITÉ NATIONALE	3 024 214	2 175 905	2 118 330	2 118 330	1 208 264	664 847
127	SENTRY	2 485	2 213	2 021	1 995	-29	1 129
128	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	145 596	144 133	144 178	27 339	19 300
129	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	-2 358	372
130	SOMPO NIPPONKOA	12 372	13 521	11 636	11 636	3 281	4 260
131	SONNET	332 437	244 740	230 002	230 541	128 821	76 525
132	SOVERAINE - GÉN.	560 405	549 196	532 475	532 557	302 504	179 107
133	SSQ - VIE	420 109	415 024	400 435	405 435	278 958	133 067
134	ST. PAUL	57 852	49 021	49 021	49 021	-11 231	16 684
135	STARR	445 077	47 341	32 888	32 888	26 911	-21 542
136	STEWART	160 002	160 002	160 002	160 002	50 232	57 058
137	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	156 836	144 288	144 288	48 639	50 614
138	SÛRETÉ DE L'OUEST	36 451	23 957	21 323	21 323	6 728	17 088
139	TECHNOLOGY	23 590	11 472	9 053	9 053	6 926	3 060
140	TEMPLE	365 928	183 919	188 082	188 082	69 292	55 161
141	TITRES FIRST AMERICAN	72	7 431	7 431	7 431	1 877	2 679
142	TOKIO	51 961	54 031	54 110	54 116	16 530	17 202
143	TOKIO CANADA	14 144	8 512	2 117	2 185	856	15 810
144	TRADERS GÉNÉRALE	544 779	-643 902	-420 928	-420 928	-467 441	47 825
145	TRAFALGAR DU CANADA	7 093	567 829	539 010	544 975	303 243	176 911
146	TRANS GLOBALE - GÉN.	10 311	10 311	10 115	10 115	131	8 388
147	TRANSATLANTIQUE	0	195 392	188 255	188 255	83 556	49 283
148	TRAVELERS DU CANADA	387 827	352 050	320 334	322 502	80 348	125 581
149	TRISURA	710 149	365 649	314 932	321 373	53 510	210 730
150	TRITON	86 272	86 272	78 064	78 064	12 103	44 272
151	UNICA	175 376	167 642	160 093	160 093	101 018	53 314

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
69 402	-34 165	8 794	44 031	19 866	59,2	30,6	89,8	113
2 577	-638	-8 041	-6 102	-25 909	60,1	43,0	98,5	114
769	260	144	1 173	-258	64,1	26,6	88,8	115
4 007	1 541	-1 469	4 079	1 883	65,3	31,0	96,3	116
5 762	2 109	-1 984	5 887	1 106	51,6	28,6	80,3	117
33 824	2 041	-5 250	30 615	27 620	22,9	33,9	56,8	118
5 979	440	-851	5 568	2 620	55,7	33,5	89,1	119
157 408	55 619	58 090	271 117	139 516	51,6	28,6	80,3	120
-746	-5 291	3 803	-2 234	-2 764	111,1	-12,6	98,5	121
700 114	179 951	-94 904	785 161	347 944	2,6	16,6	19,2	122
87 362	7 803	-25 964	69 201	52 617	40,3	34,2	74,5	123
3 322	495	-113	3 704	3 518	135,2	-151,5	-16,3	124
91	-19 191	13 238	-5 862	-7 809	111,0	-11,0	100,0	125
245 219	-67 721	94 684	272 182	146 209	57,0	31,4	88,4	126
895	444	21	1 360	-1 414	-1,4	55,9	55,7	127
97 539	6 900	-25 949	78 490	74 924	19,0	13,4	32,3	128
1 986	1 219	0	3 205	-2 457	-	-	-	129
4 095	1 620	-1 187	4 528	4 528	28,2	36,6	64,8	130
25 195	-7 606	-3 983	13 606	-1 774	56,0	33,3	89,0	131
50 946	11 862	-11 428	51 380	8 894	56,8	33,6	90,4	132
-6 590	1 567	5 884	861	-13 190	69,7	33,2	101,6	133
43 568	12 834	-13 428	42 974	13 820	-22,9	34,0	11,1	134
27 519	4 816	-6 573	25 762	12 724	81,8	-65,5	16,3	135
52 712	6 508	-15 070	44 150	27 137	31,4	35,7	67,1	136
45 035	19 122	693	64 850	45 581	33,7	35,1	68,8	137
-2 493	1 914	246	-333	-4 461	31,6	80,1	111,7	138
-933	741	-124	-316	-2 292	76,5	33,8	110,3	139
63 629	7 633	-17 939	53 323	24 519	36,8	29,3	66,2	140
2 875	1 350	-929	3 296	1 250	25,3	36,1	61,3	141
20 384	2 375	-5 553	17 206	15 853	30,5	31,8	62,3	142
-14 481	1 436	0	-13 045	-14 216	40,4	746,8	784,0	143
-1 312	-39 676	27 195	-13 793	-17 799	111,1	-11,4	99,7	144
64 821	18 473	-19 288	64 006	18 877	56,3	32,8	88,0	145
1 596	283	-423	1 456	756	1,3	82,9	84,2	146
55 416	10 060	-36 272	29 204	20 953	44,4	26,2	70,6	147
116 573	22 009	-34 156	104 426	55 396	25,1	39,2	63,6	148
57 133	17 028	-18 977	55 184	23 061	17,0	66,9	81,9	149
21 689	4 881	-6 448	20 122	8 664	15,5	56,7	72,2	150
5 761	4 121	648	10 530	-1 863	63,1	33,3	96,4	151

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
152	UNIQUE - GÉN.	547 491	529 603	504 520	507 141	274 977	179 948
153	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	55 683	42 278	41 927	41 927	24 689	13 919
154	VALLÉE DU ST-LAURENT	106 314	85 694	82 772	82 772	47 840	33 779
155	VERASSURE	45 373	25 300	18 370	18 370	-5 153	6 842
156	VERCHÈRES - LES FORGES	69 284	52 905	49 818	49 818	22 643	18 263
157	WATERLOO	-1	138 359	130 027	130 332	72 826	43 262
158	WAWANESA	3 190 472	3 038 775	3 029 958	3 071 638	1 741 638	1 128 785
159	WESTPORT	422 645	334 890	322 208	322 208	122 427	106 753
160	WYNWARD	213 815	172 754	164 607	164 607	72 785	71 244
161	XL AMÉRIQUE	54 040	83 693	74 393	74 393	27 454	26 534
162	XL SPÉCIALITÉ	655 529	273 979	291 162	291 162	131 683	91 683
163	ZENITH	114 202	112 831	112 654	114 054	90 795	29 051
164	ZURICH	1 524 426	826 324	747 028	751 875	380 761	213 668
	<b>TOTAL</b>	<b>74 321 314</b>	<b>59 348 818</b>	<b>57 480 676</b>	<b>57 769 366</b>	<b>29 621 515</b>	<b>18 540 920</b>

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
52 216	6 636	-4 386	54 466	42 683	54,5	35,7	89,7	152
3 319	-10	-1 246	2 063	3 253	58,9	33,2	92,1	153
1 153	170	405	1 728	573	57,8	40,8	98,6	154
16 681	3 262	-4 434	15 509	15 509	-28,1	37,2	9,2	155
8 912	202	-174	8 940	6 408	45,5	36,7	82,1	156
14 244	-4 277	-2 254	7 713	-938	56,0	33,3	89,0	157
201 215	-20 226	-174 700	6 289	-311 304	57,5	37,3	93,4	158
93 028	13 608	-22 833	83 803	69 768	38,0	33,1	71,1	159
20 578	6 990	-6 848	20 720	13 850	44,2	43,3	87,5	160
20 405	6 436	-7 595	19 246	3 239	36,9	35,7	72,6	161
67 796	32 199	-10 255	89 740	-10 301	45,2	31,5	76,7	162
-5 792	282	2 461	-3 049	-3 049	80,6	25,8	105,1	163
157 446	54 140	-32 095	179 491	66 899	51,0	28,6	78,9	164
<b>9 607 852</b>	<b>476 160</b>	<b>-1 039 099</b>	<b>9 044 912</b>	<b>4 528 519</b>	<b>51,5</b>	<b>32,3</b>	<b>83,3</b>	

Tableau 45

État de la situation financière non consolidée, par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Actif					Passif
		Placements et Fonds groupés	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées
1	AFFILIATED FM	354 363	74 703	19 370	88 659	537 095	127 789
2	AIG DU CANADA	1 821 608	2 712 325	123 696	272 343	4 929 972	889 858
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	14 427	1 852	0	1 774	18 053	0
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	1 237 657	581 424	33 543	82 212	1 934 836	217 963
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	253 728	193 454	14 869	15 460	477 511	122 410
6	ALLSTATE DU CANADA	2 583 237	758 409	71 966	636 443	4 050 055	924 083
7	ALPHA	78 221	19 502	1 827	9 164	108 714	22 076
8	AMERICAN BANKERS	376 742	118 143	32 520	56 799	584 204	172 890
9	AMERICAN ROAD	24 180	685	0	7 691	32 556	0
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	386 081	264 329	33 759	125 819	809 988	217 801
11	ARCH CANADA	114 701	519 073	57 870	59 623	751 267	184 147
12	ARCH RE	174 728	215 592	25 783	10 316	426 419	92 044
13	ASPEN	179 580	144 729	6 584	16 717	347 610	40 488
14	ASSURANCE GMS	30 185	5 614	3 180	6 156	45 135	15 706
15	ASSURANCES FCT	376 514	41 868	0	83 830	502 212	36
16	ASSURANCES NLF	1 307 315	282 220	21 999	40 473	1 652 007	287 394
17	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	21 833	12 370	605	19 655	54 463	4 242
18	AVIVA	7 998 266	5 104 849	561 260	349 605	14 013 980	2 790 742
19	AVIVA GÉNÉRALE	706 529	1 909 611	86 973	66 768	2 769 881	489 294
20	AXIS	459 297	321 462	27 603	48 268	856 630	151 670
21	BAGOT	38 120	30 844	1 409	10 283	80 656	18 506
22	BANQUE NATIONALE	0	5 836	0	9 212	15 048	1
23	BARREAU DU QUÉBEC	159 306	6 164	0	3 237	168 707	0
24	BELAIR INC.	2 212 210	1 748 847	224 715	363 773	4 549 545	1 219 718
25	BERKLEY	347 169	382 030	23 706	29 163	782 068	150 369
26	BOIS-FRANCS	26 250	21 766	1 680	9 956	59 652	18 711
27	BORÉALE	45 976	41 420	1 491	25 228	114 115	35 256
28	BOUCLIER VERT	662 420	229 754	0	220 425	1 112 599	0
29	CANASSURANCE	18 960	359	1 197	2 100	22 616	2 810

69 Les règles relatives à la solvabilité des assureurs de dommages se retrouvent dans la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital*, disponible sur le site Web de l'Autorité. Le ratio de solvabilité ne doit pas être interprété comme étant le seul élément pour juger de la situation financière d'un assureur ou de la qualité de sa gestion.

Passif			Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>69</sup>	Capital disponible <sup>69</sup>	Ratio de solvabilité <sup>69</sup> (%)	
Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif					
69 213	25 071	222 073	315 022	43 173	221 306	512,6	1
2 458 098	777 060	4 125 016	804 956	266 170	732 914	275,4	2
2 781	1 645	4 426	13 627	1 033	13 347	1 292,1	3
817 548	213 105	1 248 616	686 220	102 981	549 719	533,8	4
167 189	62 582	352 181	125 330	31 278	96 469	308,4	5
1 721 805	275 947	2 921 835	1 128 220	531 501	1 081 060	203,4	6
8 346	33 243	63 665	45 049	14 002	41 222	294,4	7
52 263	182 810	407 963	176 241	52 645	93 689	178,0	8
358	572	930	31 626	539	9 512	1 764,7	9
213 400	221 024	652 225	157 763	50 841	157 613	310,0	10
387 421	79 451	651 019	100 248	21 569	93 025	431,3	11
133 781	54 950	280 775	145 644	7 989	42 723	534,8	12
126 334	54 479	221 301	126 309	20 044	53 924	269,0	13
7 718	2 591	26 015	19 119	8 575	19 119	223,0	14
279 154	14 915	294 105	208 107	46 659	208 107	446,0	15
533 412	58 487	879 293	772 714	134 613	629 396	467,6	16
8 295	15 017	27 554	26 909	2 077	17 539	844,4	17
5 743 423	3 954 160	12 488 325	1 525 655	679 951	1 411 884	207,6	18
1 107 925	1 056 867	2 654 086	115 795	25 280	103 858	410,8	19
365 923	98 623	616 216	240 414	60 847	173 606	285,3	20
16 610	6 775	41 891	38 765	7 580	35 168	464,0	21
1 819	1 768	3 588	11 460	454	11 094	2 443,6	22
73 721	3 010	76 731	91 976	21 378	91 939	430,1	23
2 258 697	228 186	3 706 601	842 944	334 698	645 594	192,9	24
324 802	109 675	584 846	197 222	35 723	131 932	369,3	25
9 679	7 139	35 529	24 123	5 152	22 618	439,0	26
20 925	9 306	65 487	48 628	9 022	47 507	526,6	27
37 486	654 602	692 088	420 511	167 910	355 157	211,5	28
523	9 815	13 148	9 468	2 385	7 452	312,5	29

	Nom de l'assureur	Actif					Passif
		Placements et Fonds groupés	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées
30	CAPITALE - GÉNÉRALES	636 567	646 126	14 335	769 967	2 066 995	675 058
31	CARIE	0	4 161	104	5 857	10 122	3 239
32	CCR RE	254 197	14 434	1 412	31 361	301 404	7 432
33	CENTRE-SUD	75 638	34 937	2 879	20 504	133 958	34 974
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	80 216	10 305	0	1 816	92 337	0
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	127 925	58 795	4 841	22 725	214 286	62 359
36	CHICAGO	132 113	11 381	0	16 219	159 713	0
37	CHUBB DU CANADA	2 106 874	1 910 218	185 125	260 088	4 462 305	838 297
38	COFACE	78 129	10 098	4 132	6 471	98 830	15 564
39	CONTINENTAL CASUALTY	1 513 895	231 944	64 815	149 921	1 960 575	304 158
40	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	4 886 480	2 266 012	327 521	852 683	8 332 696	2 143 827
41	COREPOINTE	5 755	25	2	2 681	8 463	50
42	CUMIS - GÉN.	254 568	174 425	33 012	43 940	505 945	124 589
43	DEFINITY	3 366 627	2 169 928	320 802	1 328 879	7 186 236	1 721 870
44	DESJARDINS - GÉN.	2 355 739	936 099	18 008	310 948	3 620 794	805 521
45	DEUX-MONTAGNES	28 198	29 973	2 618	5 944	66 733	21 917
46	DOMINION DU CANADA	2 828 806	410 970	109 919	186 881	3 536 576	566 924
47	DU LAC AU FLEUVE	97 894	47 182	3 040	18 622	166 738	46 038
48	ECCLÉSIASTIQUES	210 775	118 078	22 231	41 565	392 649	100 185
49	ÉCHELON	638 819	611 120	100 781	212 782	1 563 502	385 720
50	ELECTRIC	20 046	4 187	0	5 156	29 389	0
51	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	207 174	178 548	2 495	150 439	538 656	49 715
52	ELITE	96 608	404 829	40 939	26 564	568 940	169 507
53	EMPLOYEURS DE WAUSAU	9 740	1 765	0	361	11 866	0
54	EULER HERMES	154 333	53 890	6 102	10 383	224 708	27 240
55	EVEREST	141 012	526 365	64 353	70 839	802 569	181 699
56	FABRIQUES DE QUÉBEC	66 085	26 132	0	11 432	103 649	0
57	FÉDÉRALE	93 970	5 086	0	6 938	105 994	0
58	FEDERATED DU CANADA - GÉN	726 822	188 002	23 421	103 969	1 042 214	203 459
59	FM GLOBAL	1 040 729	320 301	11 179	266 111	1 638 320	244 911
60	FQM	77 515	42 943	4 388	15 822	140 668	29 356
61	GREAT AMERICAN	243 900	51 398	7 481	32 397	335 176	51 805

Passif			Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>69</sup>	Capital disponible <sup>69</sup>	Ratio de solvabilité <sup>69</sup> (%)	
Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif					
232 823	101 687	1 009 568	1 057 427	256 991	946 338	368,2	30
2 138	250	5 627	4 495	321	4 495	1 400,3	31
161 322	10 785	179 539	121 865	26 524	95 166	358,8	32
16 611	13 926	65 511	68 447	14 975	66 442	443,7	33
48 457	2 050	50 507	41 830	14 863	40 856	274,9	34
31 948	20 183	114 490	99 796	23 016	96 860	420,8	35
84 080	4 512	88 592	71 121	14 287	49 142	344,0	36
2 103 459	454 766	3 396 522	1 065 783	342 089	976 435	285,4	37
17 641	15 014	48 219	50 611	6 155	43 897	713,2	38
745 852	128 806	1 178 816	781 759	186 038	552 825	297,2	39
3 333 589	719 734	6 197 150	2 135 546	906 449	2 275 643	251,1	40
0	349	399	8 064	150	7 096	4 730,7	41
199 011	55 067	378 667	127 278	45 553	120 679	264,9	42
3 131 327	752 089	5 605 286	1 580 950	647 460	1 323 599	204,4	43
1 575 577	210 063	2 591 161	1 029 633	349 991	993 620	283,9	44
16 891	8 399	47 207	19 526	5 241	18 814	359,0	45
1 645 182	156 469	2 368 575	1 168 001	243 069	1 055 143	434,1	46
26 839	14 708	87 585	79 153	19 246	75 055	390,0	47
161 359	27 281	288 825	103 824	31 567	71 476	226,4	48
783 759	158 495	1 327 974	235 528	96 234	202 823	210,8	49
5 441	122	5 563	23 826	768	9 587	1 248,3	50
188 174	43 326	281 215	257 441	30 162	189 377	627,9	51
130 018	231 399	530 924	38 016	5 477	20 576	375,7	52
1 870	1 240	3 110	8 756	368	4 768	1 295,7	53
29 658	32 169	89 067	135 641	11 368	121 048	1 064,8	54
386 601	127 529	695 829	106 740	29 616	96 600	326,2	55
35 272	3 544	38 816	64 833	13 257	48 016	362,2	56
17 269	30 356	47 625	58 369	6 529	46 913	718,5	57
483 399	51 414	738 272	303 942	114 145	289 361	253,5	58
415 305	236 496	896 712	741 608	111 033	465 728	419,5	59
66 542	2 179	98 077	42 591	12 721	42 591	334,8	60
81 401	13 718	146 924	188 252	22 568	124 480	551,6	61

	Nom de l'assureur	Actif					Passif
		Placements et Fonds groupés	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées
62	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	134 877	45 678	11 268	23 973	215 796	45 831
63	HABITATION ET AUTO TD	353 457	56 629	2 699	35 881	448 666	14 298
64	HARTFORD INCENDIE	151 339	39 268	906	66 858	258 371	21 485
65	HDI	324 679	322 663	13 051	63 572	723 965	120 910
66	HDI SPÉCIALITÉS	208 259	491 668	41 206	22 920	764 053	159 499
67	HORIZON OUEST	36 319	30 861	2 519	12 029	81 728	25 886
68	HUDSON	0	1 508	163	5 662	7 333	553
69	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	3 414 955	9 395	188 873	29 532	3 642 755	2 139 312
70	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (ICPEI)	63 875	47 765	12 736	19 945	144 321	50 769
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	523 488	120 570	72 923	15 043	732 024	438 724
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	151 361	149 952	7 158	106 336	414 807	161 678
73	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	198 157	50 158	18 964	64 577	331 856	80 487
74	INTACT	10 108 113	8 074 476	1 088 938	2 349 469	21 620 996	5 359 553
75	JEVCO	917 696	146 302	60 206	20 400	1 144 604	301 506
76	JEWELERS	27 110	3 655	1 109	2 871	34 745	6 494
77	LANAUDIÈRE	32 786	33 337	4 020	12 104	82 247	29 525
78	LAWPRO	645 130	51 700	0	75 841	772 671	1 316
79	L'ESTUAIRE	80 970	45 895	3 727	13 424	144 016	39 393
80	LIBERTÉ MUTUELLE	2 260 810	782 989	85 411	218 494	3 347 704	467 499
81	LLOYD'S	14 703 480	1 538 892	759 719	297 300	17 299 391	2 986 066
82	MILLENNIUM	396 817	138 117	58 864	360 260	954 058	577 744
83	MISSISQUOI	357 788	108 651	22 303	30 648	519 390	120 386
84	MITSUI SUMITOMO	102 110	26 486	2 304	69 900	200 800	15 517
85	MONTMAGNY-L'ISLET	47 583	11 537	536	11 382	71 038	14 056
86	MOTORS	251 411	113 607	33 614	67 307	465 939	255 559
87	MUNICH AMÉRIQUE	253 150	4 692	1 409	6 868	266 119	4 930
88	MUNICH DU CANADA	1 108 606	212 043	2 871	62 967	1 386 487	59 534
89	MUTUAL FIRE OF BC	119 037	110 590	8 630	29 036	267 293	39 042
90	MUTUELLE EN ÉGLISE	42 951	15 780	0	6 199	64 930	2 863
91	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	6 386	38	358	5 003	11 785	710

Passif			Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>69</sup>	Capital disponible <sup>69</sup>	Ratio de solvabilité <sup>69</sup> (%)	
Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif					
21 931	7 098	74 860	140 936	15 524	130 817	842,7	62
124 285	13 073	151 656	297 010	13 085	296 707	2 267,5	63
95 752	4 473	121 710	136 661	14 325	77 728	542,6	64
189 282	289 067	599 259	124 706	21 196	86 566	408,4	65
343 984	206 395	709 878	54 175	19 062	47 514	249,3	66
13 071	10 517	49 474	32 254	8 606	28 742	334,0	67
969	933	2 455	4 878	174	4 110	2 362,1	68
22 470	68 727	2 230 509	1 412 246	733 490	1 411 980	192,5	69
56 145	8 916	115 830	28 491	10 506	27 086	257,8	70
19 262	134 740	592 726	139 298	56 056	139 298	248,5	71
85 680	30 897	278 255	136 552	42 335	104 156	246,0	72
82 503	65 914	228 904	102 952	25 155	80 990	322,0	73
9 626 206	2 048 947	17 034 706	4 586 290	1 533 509	3 000 609	195,7	74
597 365	32 041	930 912	213 692	111 977	213 692	190,8	75
6 867	579	13 940	20 805	2 159	18 417	853,0	76
17 749	9 706	56 980	25 267	7 365	24 016	326,1	77
490 008	19 916	511 240	261 431	111 245	252 973	227,4	78
31 586	11 122	82 101	61 915	13 682	59 978	438,4	79
1 496 098	289 595	2 253 192	1 094 512	275 100	806 806	293,3	80
9 700 562	39 875	12 726 503	4 572 888	2 079 379	4 538 274	218,3	81
100 491	106 418	784 653	169 405	59 545	166 865	280,2	82
234 831	14 105	369 322	150 068	43 175	150 068	347,6	83
67 739	2 028	85 284	115 516	12 647	82 821	654,9	84
2 955	3 815	20 826	50 212	7 630	46 648	611,4	85
3 533	29 151	288 243	177 696	27 157	77 981	287,1	86
78 760	1 403	85 093	181 026	12 500	57 727	461,8	87
981 776	66 380	1 107 690	278 797	112 771	278 797	247,2	88
130 525	22 378	191 945	75 348	25 527	74 890	293,4	89
21 956	1 115	25 934	38 996	6 021	38 189	634,3	90
2 564	1 140	4 414	7 371	1 506	7 371	489,4	91

	Nom de l'assureur	Actif					Passif
		Placements et Fonds groupés	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées
92	NORDIQUE	1 008 024	25 557	60 537	19 454	1 113 572	306 397
93	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	3 660 147	1 094 720	268 721	1 161 628	6 185 216	1 237 974
94	NOVEX	904 463	414 414	79 097	32 288	1 430 262	388 192
95	OACIQ	59 256	1 033	0	2 229	62 518	2 455
96	ODYSSEY RE	514 456	31 052	9 015	65 440	619 963	31 052
97	OMEGA	24 353	42 108	1 980	1 037	69 478	15 618
98	OPTIMUM - GÉNÉRAL	186 774	63 347	23 451	27 482	301 054	82 674
99	OPTIMUM AGRICOLE	10 702	8 550	2 108	4 816	26 176	7 488
100	ORDRE DES ARCHITECTES	93 362	47 756	0	11 631	152 749	18 210
101	ORDRE DES COMPTABLES	0	20	0	1 719	1 739	0
102	ORDRE DES DENTISTES	26 491	1 431	0	8 612	36 534	0
103	ORDRE DES ÉVALUATEURS	8 680	448	0	681	9 809	0
104	ORDRE DES PHARMACIENS	30 600	89	0	2 912	33 601	0
105	ORION	23 195	42 598	15 162	35 290	116 245	24 500
106	PAFCO	153 438	40 025	6 660	8 816	208 939	39 692
107	PEMBRIDGE	966 622	328 779	64 505	115 412	1 475 318	415 371
108	PERSONNELLE	1 785 680	1 599 681	74 257	214 754	3 674 372	574 238
109	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	905 449	390 056	2 294	116 340	1 414 139	288 231
110	PETLINE	20 713	254	183	6 925	28 075	3 108
111	PORTNEUF-CHAMPLAIN	64 073	51 234	3 400	26 943	145 650	39 286
112	PREMIÈRE GÉNÉRALE	7 983	2 981	0	4 645	15 609	-2 527
113	PRIMUM	1 029 962	851 128	89 895	231 884	2 202 869	524 035
114	PROMUTUEL RÉASSURANCE	294 280	77 854	19 871	32 783	424 788	105 029
115	PROTECTRICE	20 973	3 178	0	1 485	25 636	87
116	PRYSM	77 441	58 294	2 904	14 619	153 258	62 242
117	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	94 504	5 659	1 637	4 824	106 624	10 039
118	RBC DU CANADA	103 884	12 846	560	35 125	152 415	6 815
119	RIVE-SUD	64 983	38 574	2 723	17 186	123 466	33 620
120	ROYAL & SUN ALLIANCE	1 835 376	1 560 935	66 459	398 536	3 861 306	423 266
121	S&Y	55 758	185 236	7 534	10 898	259 426	57 229
122	SAGEN	5 959 270	137	251 713	504 364	6 715 484	2 775 265
123	SCOR CANADA	522 526	233 801	35 578	52 711	844 616	134 294

Passif			Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>69</sup>	Capital disponible <sup>69</sup>	Ratio de solvabilité <sup>69</sup> (%)	
Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif					
501 420	87 210	895 027	218 545	114 612	218 545	190,7	92
2 658 238	246 409	4 142 621	2 042 595	821 031	1 966 025	239,5	93
740 437	72 140	1 200 769	229 493	113 114	217 200	192,0	94
17 377	1 794	21 626	40 892	7 327	40 752	556,2	95
235 702	29 417	296 171	323 792	47 307	185 008	391,1	96
18 788	23 522	57 928	11 550	2 511	10 149	404,2	97
114 444	21 784	218 902	82 152	23 584	69 444	294,5	98
3 402	2 603	13 493	12 683	1 422	9 640	677,9	99
91 732	1 677	111 619	41 130	15 470	40 900	264,4	100
0	39	39	1 700	0	-349	ND	101
10 137	6 834	16 971	19 563	5 439	19 142	351,9	102
3 263	111	3 374	6 435	1 447	6 404	442,6	103
4 093	3 370	7 463	26 138	3 647	26 138	716,7	104
19 934	45 449	89 883	26 362	6 651	16 977	255,3	105
100 893	15 696	156 281	52 658	17 891	52 658	294,3	106
688 880	88 085	1 192 336	282 982	119 894	282 982	236,0	107
2 129 315	237 590	2 941 143	733 229	241 955	664 243	274,5	108
647 352	134 624	1 070 207	343 932	117 345	326 346	278,1	109
3 875	5 234	12 217	15 858	5 032	15 695	311,9	110
25 419	11 239	75 944	69 706	16 287	61 239	376,0	111
1 301	1 440	214	15 395	1 412	15 392	1 090,1	112
1 155 538	114 339	1 793 912	408 957	145 615	404 203	277,6	113
149 422	38 919	293 370	131 418	47 886	131 186	274,0	114
6 116	3 388	9 591	16 045	1 253	11 621	927,5	115
23 333	14 038	99 613	53 645	11 641	47 164	405,2	116
44 790	27 289	82 118	24 506	10 915	23 677	216,9	117
14 187	14 140	35 142	117 273	11 463	111 434	972,1	118
21 843	9 821	65 284	58 182	12 659	54 454	430,2	119
2 270 333	266 107	2 959 706	901 600	271 021	580 910	214,3	120
92 923	99 097	249 249	10 177	2 613	9 713	371,7	121
72 231	279 827	3 127 323	3 588 161	2 043 999	3 632 531	177,7	122
489 155	28 380	651 829	192 787	75 079	192 787	256,8	123

	Nom de l'assureur	Actif				Passif	
		Placements et Fonds groupés	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées
124	SCOR UK	44 654	219 805	11 631	2 729	278 819	93 249
125	SCOTTISH & YORK	89 972	424 595	14 516	18 052	547 135	88 149
126	SÉCURITÉ NATIONALE	3 186 923	2 373 125	262 909	1 192 997	7 015 954	1 680 327
127	SENTRY	36 802	1 676	109	3 109	41 696	1 158
128	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	502 920	54 303	7 448	173 749	738 420	76 064
129	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	32 181	0	0	17 545	49 726	0
130	SOMPO NIPPONKOA	104 933	5 411	1 915	12 759	125 018	7 440
131	SONNET	357 788	564 634	29 511	24 390	976 323	293 916
132	SOUVERAINE - GÉN.	793 738	1 220 811	138 989	147 107	2 300 645	662 211
133	SSQ - VIE	231 609	241 200	58 064	95 336	626 209	343 914
134	ST. PAUL	563 386	41 081	4 190	41 310	649 967	24 982
135	STARR	204 879	750 207	47 033	49 583	1 051 702	275 652
136	STEWART	353 477	7 790	0	45 119	406 386	0
137	SUISSE DE RÉASSURANCES	901 597	1 295 427	55 608	196 475	2 449 107	266 975
138	SÛRETÉ DE L'OUEST	41 714	31 262	11 228	4 748	88 952	20 926
139	TECHNOLOGY	40 337	38 257	4 100	9 882	92 576	19 524
140	TEMPLE	756 701	820 484	44 231	79 379	1 700 795	201 840
141	TITRES FIRST AMERICAN	54 030	989	0	17 264	72 283	0
142	TOKIO	151 206	26 132	5 123	14 714	197 175	32 774
143	TOKIO CANADA	63 744	11 504	2 909	7 660	85 817	11 105
144	TRADERS GÉNÉRALE	244 546	925 282	48 135	35 603	1 253 566	285 984
145	TRAFALGAR DU CANADA	933 425	9 922	60 251	22 661	1 026 259	301 688
146	TRANS GLOBALE - GÉN.	5 202	1 867	197	865	8 131	546
147	TRANSATLANTIQUE	573 441	25 953	11 124	46 623	657 141	46 744
148	TRAVELERS DU CANADA	1 123 679	204 869	37 867	114 532	1 480 947	257 113
149	TRISURA	413 321	526 187	229 274	143 003	1 311 785	552 821
150	TRITON	218 620	3 505	37 062	11 977	271 164	118 775
151	UNICA	327 080	79 900	15 874	53 381	476 235	90 296
152	UNIQUE - GÉN.	418 882	246 052	60 718	101 631	827 283	314 962
153	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	40 965	30 190	1 508	12 640	85 303	28 573
154	VALLÉE DU ST-LAURENT	69 408	52 287	7 442	19 518	148 655	53 400

Passif			Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>69</sup>	Capital disponible <sup>69</sup>	Ratio de solvabilité <sup>69</sup> (%)	
Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif					
92 736	61 003	246 988	31 831	6 093	28 725	471,4	124
246 496	182 856	517 501	29 634	10 365	26 816	258,7	125
2 934 458	482 309	5 097 094	1 918 860	680 554	1 904 924	279,9	126
2 855	1 315	5 328	36 368	813	15 122	1 860,0	127
263 962	14 791	354 817	383 603	37 530	156 577	417,2	128
12 294	98	12 392	37 334	2 980	35 740	1 199,3	129
12 709	5 849	25 998	99 020	3 232	51 536	1 594,6	130
521 780	16 526	832 222	144 101	50 393	143 550	284,9	131
1 080 997	236 835	1 980 043	320 602	126 762	312 158	246,3	132
83 286	46 355	473 555	152 654	59 155	136 920	231,5	133
218 328	15 721	259 031	390 936	42 230	206 589	489,2	134
464 245	138 367	878 264	173 438	27 618	100 028	362,2	135
229 505	12 540	242 045	164 341	33 358	97 929	293,6	136
1 257 890	249 149	1 774 014	675 093	82 858	370 313	446,9	137
29 025	6 016	55 967	32 985	8 336	32 985	395,7	138
30 626	13 316	63 466	29 110	3 364	18 516	550,4	139
1 137 208	78 311	1 417 359	283 436	99 695	257 804	258,6	140
19 564	472	20 036	52 247	2 612	40 222	1 539,9	141
59 690	12 123	104 587	92 588	12 438	69 674	560,2	142
1 398	12 530	25 033	60 784	3 719	59 205	1 592,0	143
461 274	465 450	1 212 708	40 858	15 994	34 060	213,0	144
505 129	3 098	809 915	216 344	109 629	212 800	194,1	145
134	1 834	2 514	5 617	1 233	5 617	455,6	146
261 520	18 474	326 738	330 403	47 010	182 859	389,0	147
534 250	73 703	865 066	615 881	121 534	534 743	440,0	148
294 137	265 506	1 112 464	199 321	84 930	197 514	232,6	149
19 495	4 951	143 221	127 943	27 129	84 316	310,8	150
178 556	12 687	281 539	194 696	41 703	190 256	456,2	151
141 800	58 200	514 962	312 321	69 373	289 466	417,3	152
14 224	8 756	51 553	33 750	7 600	30 362	399,5	153
27 513	22 489	103 402	45 253	13 925	40 879	293,6	154

	Nom de l'assureur	Actif				Passif	
		Placements et Fonds groupés	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées
155	VERASSURE	231 748	70 231	1 969	151 364	455 312	27 064
156	VERCHÈRES - LES FORGES	65 762	73 938	3 973	9 868	153 541	35 180
157	WATERLOO	201 257	139 139	13 180	16 968	370 544	71 166
158	WAWANESA	5 607 722	1 242 650	340 759	1 930 012	9 121 143	1 615 591
159	WESTPORT	880 418	342 367	46 484	83 492	1 352 761	304 461
160	WYNWARD	246 588	85 820	25 976	23 712	382 096	105 491
161	XL AMÉRIQUE	362 661	47 057	13 325	39 854	462 897	48 786
162	XL SPÉCIALITÉ	1 995 063	947 662	46 857	136 106	3 125 688	374 997
163	ZENITH	223 191	48 769	6 687	42 579	321 226	58 453
164	ZURICH	2 455 364	1 628 781	151 644	167 267	4 403 056	748 262
	<b>TOTAL</b>	<b>127 253 804</b>	<b>62 108 689</b>	<b>8 210 089</b>	<b>20 258 250</b>	<b>217 830 832</b>	<b>47 696 982</b>

Passif			Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>69</sup>	Capital disponible <sup>69</sup>	Ratio de solvabilité <sup>69</sup> (%)	
Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif					
112 614	5 620	145 298	310 014	58 771	295 013	502,0	155
52 936	11 889	100 005	53 536	12 713	52 234	410,9	156
213 428	4 865	289 459	81 085	25 117	81 085	322,8	157
3 209 747	514 510	5 339 848	3 781 295	1 039 820	2 486 588	239,1	158
554 534	134 744	993 739	359 022	89 257	327 801	367,3	159
113 042	42 894	261 427	120 669	36 117	108 335	300,0	160
220 669	12 755	282 210	180 687	39 917	139 814	350,3	161
1 145 258	232 860	1 753 115	1 372 573	226 579	840 325	370,9	162
156 252	3 989	218 694	102 532	29 698	102 497	345,1	163
2 150 066	410 461	3 308 789	1 094 267	323 139	857 169	265,3	164
<b>89 175 872</b>	<b>21 209 293</b>	<b>158 082 147</b>	<b>59 748 684</b>				

Tableau 46

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie, par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	AFFILIATED FM	0	0	0	9	104 858	104 867
2	AIG DU CANADA	0	8 336	8 336	0	80 479	80 479
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	0	0	0	0	2 837	2 837
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	127	127	2 604	18 423	21 027
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	23 080	23 080
6	ALLSTATE DU CANADA	67 376	868	68 244	59 076	0	59 076
7	ALPHA	22 263	1 762	24 025	9 068	6 193	15 261
8	AMERICAN BANKERS	0	0	0	10 700	2	10 702
9	AMERICAN ROAD	0	1 196	1 196	0	0	0
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	439	439	0	14	14
11	ARCH CANADA	0	225	225	0	8 524	8 524
12	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
13	ASPEN	0	0	0	0	56	56
14	ASSURANCE GMS	0	0	0	0	0	0
15	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
16	ASSURANCES NLF	0	46	46	0	16 091	16 091
17	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	0	0	0	0	0	0
18	AVIVA	45 274	80 107	125 381	40 157	145 784	185 941
19	AVIVA GÉNÉRALE	14 045	2 044	16 089	18 092	0	18 092
20	AXIS	0	0	0	0	0	0
21	BAGOT	8 725	3 768	12 493	8 260	13 689	21 949
22	BANQUE NATIONALE	0	0	0	340	0	340
23	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
24	BELAIR INC.	292 829	12 374	305 203	211 833	0	211 833
25	BERKLEY	0	0	0	0	623	623
26	BOIS-FRANCS	8 616	3 107	11 723	7 974	13 361	21 335
27	BORÉALE	22 963	7 222	30 185	22 482	11 248	33 730
28	BOUCLIER VERT	0	0	0	0	0	0
29	CANASSURANCE	0	0	0	869	0	869
30	CAPITALE - GÉNÉRALES	470 497	60 385	530 882	402 356	86 448	488 804
31	CARIE	0	0	0	0	1 530	1 530

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	5 162	95	0	0	0	110 124	1
73 250	2 085	1 975	5 383	56	34 086	205 650	2
0	0	0	0	0	0	2 837	3
21 348	2 236	4 406	5 647	0	1 218	56 009	4
3 285	0	0	0	0	132	26 497	5
0	0	0	0	0	1 096	128 416	6
0	0	0	0	2 557	0	41 843	7
0	0	0	0	0	53 576	64 278	8
0	0	0	0	0	0	1 196	9
10 526	0	0	1 323	0	1 903	14 205	10
22 142	0	0	0	0	213	31 104	11
0	0	0	0	0	0	0	12
3 385	0	-79	0	1 380	0	4 742	13
0	0	0	0	0	258	258	14
0	0	0	0	0	14 607	14 607	15
38 373	1 157	42	4 729	2 508	3 466	66 412	16
0	0	0	0	0	3 839	3 839	17
99 924	14 926	27	3 473	16 524	25	446 221	18
0	0	93	0	0	0	34 274	19
30 148	0	0	0	0	351	30 499	20
2 329	389	78	0	14	0	37 252	21
533	0	0	0	0	1 365	2 238	22
12 742	0	0	0	0	0	12 742	23
424	0	0	0	0	551	518 011	24
42 492	23	330	0	353	3 921	47 742	25
3 133	555	169	0	26	0	36 941	26
3 978	467	722	0	168	0	69 250	27
0	0	0	0	0	22 959	22 959	28
0	0	0	0	0	6 381	7 250	29
3 863	0	0	0	194	8 756	1 032 499	30
0	0	0	0	0	0	1 530	31

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
32	CCR RE	0	0	0	0	0	0
33	CENTRE-SUD	21 953	4 838	26 791	19 636	17 195	36 831
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	36 323	9 171	45 494	32 132	36 330	68 462
36	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
37	CHUBB DU CANADA	7 241	10 672	17 913	52 437	42 030	94 467
38	COFACE	0	0	0	0	0	0
39	CONTINENTAL CASUALTY	0	5 439	5 439	525	29 280	29 805
40	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	60 406	5 209	65 615	46 546	12 455	59 001
41	COREPOINTE	0	0	0	0	0	0
42	CUMIS - GÉN.	0	0	0	6 120	5	6 125
43	DEFINITY	67 587	35 863	103 450	65 604	79 336	144 940
44	DESJARDINS - GÉN.	680 814	38 384	719 198	681 900	160 119	842 019
45	DEUX-MONTAGNES	11 176	3 447	14 623	11 369	12 257	23 626
46	DOMINION DU CANADA	7	170	177	1 055	474	1 529
47	DU LAC AU FLEUVE	32 977	7 053	40 030	29 442	15 095	44 537
48	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	8 614	8 614
49	ÉCHELON	29 306	82 099	111 405	6 064	64 306	70 370
50	ELECTRIC	0	0	0	0	0	0
51	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	1 398	1 398
52	ELITE	833	17 592	18 425	3 990	0	3 990
53	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
54	EULER HERMES	0	0	0	0	0	0
55	EVEREST	0	1 471	1 471	0	18 710	18 710
56	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	7 258	7 258
57	FÉDÉRALE	0	0	0	0	0	0
58	FEDERATED DU CANADA - GÉN	2 648	10 987	13 635	0	29 032	29 032
59	FM GLOBAL	0	0	0	0	67 360	67 360
60	FQM	0	5 353	5 353	0	27 656	27 656
61	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	75	75
62	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	1 401	3 502	4 903	18 567	58 808	77 375
63	HABITATION ET AUTO TD	2 228	21	2 249	4 424	0	4 424

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	0	0	32
5 407	635	189	0	31	0	69 884	33
13 333	0	0	0	0	0	13 333	34
9 373	1 286	278	0	254	0	125 147	35
0	0	0	0	0	11 951	11 951	36
109 091	2 530	2 058	8 739	5 109	7 300	247 207	37
0	0	0	0	0	16 691	16 691	38
43 555	1 593	20 776	0	1 212	405	102 785	39
9 191	543	0	0	74	50	134 474	40
0	0	0	0	0	0	0	41
0	1	0	0	0	16 089	22 215	42
25 367	2 252	0	0	43	127	276 179	43
51 761	2 528	0	0	363	3 496	1 619 365	44
3 911	488	170	0	64	0	42 882	45
98	30	0	0	0	0	1 834	46
5 313	661	390	0	32	0	90 963	47
2 207	314	0	0	0	0	11 135	48
20 167	239	0	0	5 391	576	208 148	49
0	0	0	0	0	0	0	50
1 968	0	21	0	0	0	3 387	51
0	0	6 143	0	0	0	28 558	52
0	0	0	0	0	0	0	53
0	0	0	0	1 088	15 770	16 858	54
40 323	16	0	0	0	0	60 520	55
1 483	0	0	0	0	0	8 741	56
0	0	0	0	0	0	0	57
22 284	1 088	0	0	137	9	66 185	58
0	26 126	0	0	0	0	93 486	59
22 917	2 324	0	0	0	302	58 552	60
3 803	1	3 919	0	0	1 207	9 005	61
8 406	1 379	0	0	0	0	92 063	62
1 572	0	0	0	0	0	8 245	63

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
64	HARTFORD INCENDIE	20	344	364	0	1 738	1 738
65	HDI	0	0	0	0	15 408	15 408
66	HDI SPÉCIALITÉS	0	0	0	12	4 081	4 093
67	HORIZON OUEST	15 885	2 336	18 221	14 266	14 229	28 495
68	HUDSON	0	0	0	0	0	0
69	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
70	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (ICPEI)	11 905	0	11 905	5 878	22 025	27 903
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	82 072	5 855	87 927	-45	0	-45
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	172 503	9 030	181 533	140 366	0	140 366
73	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	1 209	1 209
74	INTACT	947 753	391 872	1 339 625	880 629	624 452	1 505 081
75	JEVCO	0	0	0	0	0	0
76	JEWELERS	0	0	0	1	873	874
77	LANAUDIÈRE	15 902	6 445	22 347	12 986	17 155	30 141
78	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
79	L'ESTUAIRE	17 668	6 417	24 085	15 938	12 461	28 399
80	LIBERTÉ MUTUELLE	0	4 764	4 764	0	23 633	23 633
81	LLOYD'S	8 923	8 274	17 197	15 406	233 531	248 937
82	MILLENNIUM	9 392	0	9 392	0	0	0
83	MISSISQUOI	-6	0	-6	0	0	0
84	MITSUI SUMITOMO	0	455	455	3	636	639
85	MONTMAGNY-L'ISLET	10 482	2 066	12 548	8 226	5 004	13 230
86	MOTORS	0	0	0	0	0	0
87	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
88	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
89	MUTUAL FIRE OF BC	0	0	0	1 298	0	1 298
90	MUTUELLE EN ÉGLISE	0	0	0	0	8 894	8 894
91	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	0	0	0	853	0	853
92	NORDIQUE	0	0	0	0	0	0
93	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	3 083	167 797	170 880	306	208 740	209 046
94	NOVEX	0	0	0	0	540	540

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
3 207	16	0	0	360	0	5 685	64
12 214	0	911	0	0	0	28 533	65
20 280	0	3	3 746	0	2 129	30 251	66
3 602	523	166	0	19	0	51 026	67
0	0	0	0	0	0	0	68
0	0	0	0	0	114 304	114 304	69
3 366	9	0	0	0	0	43 183	70
0	0	0	0	72	0	87 954	71
8	0	0	0	0	0	321 907	72
0	8 712	0	0	0	0	9 921	73
288 196	23 889	12 222	-8	84 498	26 103	3 279 606	74
0	0	0	0	0	0	0	75
241	0	0	0	0	0	1 115	76
4 745	612	151	0	369	0	58 365	77
0	0	0	0	0	0	0	78
3 925	474	125	0	29	0	57 037	79
67 879	100	2 275	2	5 309	10 295	114 257	80
429 374	15 901	21 551	28 914	13 431	9 866	785 171	81
0	0	0	0	0	0	9 392	82
0	0	0	0	0	0	-6	83
120	80	0	2 093	0	0	3 387	84
1 809	164	62	0	70	0	27 883	85
222	0	0	0	0	0	222	86
0	0	0	0	0	0	0	87
0	0	0	0	0	0	0	88
322	0	0	0	0	0	1 620	89
1 469	0	0	0	0	0	10 363	90
0	0	0	0	0	3	856	91
0	0	0	0	0	0	0	92
105 473	6 244	21 266	4 533	897	752	519 091	93
446	24	0	0	0	0	1 010	94

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
95	OACIQ	0	0	0	0	0	0
96	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
97	OMEGA	0	0	0	6 490	102	6 592
98	OPTIMUM - GÉNÉRAL	9 825	2 810	12 635	10 426	14 744	25 170
99	OPTIMUM AGRICOLE	461	179	640	0	13 374	13 374
100	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
101	ORDRE DES COMPTABLES	0	0	0	0	0	0
102	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
103	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
104	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
105	ORION	0	0	0	1 672	0	1 672
106	PAFCO	29 679	151	29 830	0	0	0
107	PEMBRIDGE	0	0	0	2 415	0	2 415
108	PERSONNELLE	0	0	0	0	0	0
109	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	293 236	4 455	297 691	306 693	20 284	326 977
110	PETLINE	0	0	0	13 470	0	13 470
111	PORTNEUF- CHAMPLAIN	26 481	5 538	32 019	22 399	16 356	38 755
112	PREMIÈRE GÉNÉRALE	0	0	0	0	0	0
113	PRIMUM	48 147	479	48 626	34 751	0	34 751
114	PROMUTUEL RÉASSURANCE	-143	0	-143	-1	0	-1
115	PROTECTRICE	0	852	852	0	0	0
116	PRYSM	85 785	2 348	88 133	33 155	0	33 155
117	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
118	RBC DU CANADA	0	0	0	0	0	0
119	RIVE-SUD	21 933	5 702	27 635	18 645	15 815	34 460
120	ROYAL & SUN ALLIANCE	3 688	1 630	5 318	8 461	61 109	69 570
121	S&Y	5 133	11	5 144	1 131	0	1 131
122	SAGEN	0	0	0	0	0	0
123	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
124	SCOR UK	0	0	0	0	4 124	4 124
125	SCOTTISH & YORK	0	0	0	0	0	0
126	SÉCURITÉ NATIONALE	93 099	578	93 677	101 495	0	101 495

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
7 251	0	0	0	0	0	7 251	95
0	0	0	0	0	0	0	96
113	0	0	0	0	0	6 705	97
3 677	645	0	0	0	0	42 127	98
1 557	116	0	0	0	0	15 687	99
29 415	0	0	0	0	0	29 415	100
0	0	0	0	0	0	0	101
6 346	0	0	0	0	0	6 346	102
2 071	0	0	0	0	0	2 071	103
3 064	0	0	0	0	0	3 064	104
0	0	0	0	0	13 106	14 778	105
0	0	0	0	0	0	29 830	106
0	0	0	0	0	0	2 415	107
0	0	0	0	0	0	0	108
3 763	336	0	0	0	93	628 860	109
0	0	0	0	0	0	13 470	110
5 533	617	192	0	42	0	77 158	111
0	0	0	0	0	609	609	112
0	0	0	0	0	0	83 377	113
1 438	0	0	0	0	0	1 294	114
0	0	0	0	0	0	852	115
0	0	0	0	0	24	121 312	116
0	0	0	0	0	0	0	117
0	0	0	0	0	7 868	7 868	118
4 608	575	158	0	28	0	67 464	119
18 748	8 713	9 605	0	0	6 298	118 252	120
0	0	1	0	0	0	6 276	121
0	0	0	0	0	163 014	163 014	122
0	0	0	0	0	0	0	123
3 919	0	0	0	0	0	8 043	124
0	0	0	0	0	0	0	125
0	0	0	0	0	0	195 172	126

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
127	SENTRY	0	91	91	0	0	0
128	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
129	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
130	SOMPO NIPPONKOA	0	0	0	0	456	456
131	SONNET	21 315	0	21 315	11 204	0	11 204
132	SOUVERAINE - GÉN.	11	12 073	12 084	1 174	53 392	54 566
133	SSQ - VIE	280 580	2 396	282 976	136 046	1 071	137 117
134	ST. PAUL	0	148	148	0	1 731	1 731
135	STARR	0	106	106	0	22 479	22 479
136	STEWART	0	0	0	0	0	0
137	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
138	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
139	TECHNOLOGY	0	0	0	0	0	0
140	TEMPLE	0	0	0	0	11 001	11 001
141	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
142	TOKIO	23	668	691	12	7 073	7 085
143	TOKIO CANADA	0	0	0	0	1 537	1 537
144	TRADERS GÉNÉRALE	25 169	87	25 256	20 403	0	20 403
145	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	0	0	0
146	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
147	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
148	TRAVELERS DU CANADA	0	1 258	1 258	0	4 865	4 865
149	TRISURA	0	0	0	0	11 503	11 503
150	TRITON	0	0	0	0	0	0
151	UNICA	0	0	0	0	0	0
152	UNIQUE - GÉN.	208 311	43 493	251 804	124 757	151 465	276 222
153	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	18 014	5 940	23 954	17 440	9 787	27 227
154	VALLÉE DU ST-LAURENT	33 917	6 186	40 103	32 245	25 501	57 746
155	VERASSURE	0	0	0	0	0	0
156	VERCHÈRES - LES FORGES	19 422	5 478	24 900	17 850	20 271	38 121
157	WATERLOO	0	0	0	0	0	0
158	WAWANESA	55 558	2 533	58 091	29 180	8 007	37 187

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
2	0	0	0	0	0	93	127
0	0	0	0	0	0	0	128
0	0	0	0	0	0	0	129
298	0	24	0	0	0	778	130
476	0	0	0	0	0	32 995	131
40 367	1 435	637	0	1 119	71	110 279	132
0	0	0	0	16	0	420 109	133
1 546	129	961	0	0	5	4 520	134
31 952	0	2 788	6 481	0	4 004	67 810	135
0	0	0	0	0	10 749	10 749	136
0	0	0	0	0	0	0	137
0	0	0	0	10	0	10	138
0	0	0	0	0	17	17	139
19 774	34	0	13 216	0	160	44 185	140
0	0	0	0	0	0	0	141
463	29	279	2	0	14	8 563	142
104	0	0	0	0	7	1 648	143
0	0	17	0	0	0	45 676	144
0	0	0	0	0	0	0	145
0	0	0	0	0	0	0	146
0	0	0	0	0	0	0	147
14 558	196	462	0	23 037	2 584	46 960	148
50 446	3 288	0	0	15 140	978	81 355	149
0	0	0	0	0	23 402	23 402	150
0	0	0	0	0	0	0	151
0	4 961	0	0	14 502	0	547 489	152
3 787	425	187	0	103	0	55 683	153
7 293	1 028	130	0	14	0	106 314	154
0	0	0	0	0	0	0	155
5 181	851	190	0	41	0	69 284	156
0	0	0	0	0	0	0	157
1 480	196	0	0	0	21	96 975	158

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
159	WESTPORT	0	0	0	0	33 029	33 029
160	WYNWARD	0	0	0	0	14 227	14 227
161	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
162	XL SPÉCIALITÉ	0	1 286	1 286	0	35 639	35 639
163	ZENITH	183	23	206	225	0	225
164	ZURICH	1 283	13 624	14 907	0	161 834	161 834
	<b>TOTAL</b>	<b>4 484 180</b>	<b>1 149 055</b>	<b>5 633 235</b>	<b>3 821 492</b>	<b>3 136 418</b>	<b>6 957 910</b>

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
23 182	0	0	-182	490	695	57 214	159
4 730	235	0	0	0	52	19 244	160
16 287	0	0	0	0	0	16 287	161
40 889	0	342	6 293	0	6 423	90 872	162
3	0	0	0	0	0	434	163
105 834	1 801	4 087	0	3 635	3 578	295 676	164
<b>2 180 458</b>	<b>153 392</b>	<b>120 594</b>	<b>94 384</b>	<b>200 809</b>	<b>639 900</b>	<b>15 980 682</b>	

Tableau 47

Répartition des sinistres directs subis au Québec, non consolidés, par catégorie, par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	AFFILIATED FM	0	0	0	0	49 172	49 172
2	AIG DU CANADA	0	-347	-347	-2 006	7 079	5 073
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	0	0	0	0	1 942	1 942
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	64	64	362	2 522	2 884
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	1 215	1 215
6	ALLSTATE DU CANADA	51 101	348	51 449	36 437	0	36 437
7	ALPHA	14 892	1 081	15 973	1 911	1 401	3 312
8	AMERICAN BANKERS	0	0	0	8 780	-1	8 779
9	AMERICAN ROAD	0	442	442	0	0	0
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	7	7	0	2	2
11	ARCH CANADA	0	93	93	151	5 978	6 129
12	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
13	ASPEN	0	0	0	0	-1 599	-1 599
14	ASSURANCE GMS	0	0	0	0	0	0
15	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
16	ASSURANCES NLF	0	30	30	0	5 122	5 122
17	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	0	0	0	0	0	0
18	AVIVA	29 148	42 087	71 235	25 401	85 197	110 598
19	AVIVA GÉNÉRALE	13 596	1 619	15 215	10 739	0	10 739
20	AXIS	0	0	0	0	-107	-107
21	BAGOT	5 058	2 267	7 325	3 098	10 454	13 552
22	BANQUE NATIONALE	0	0	0	-181	0	-181
23	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
24	BELAIR INC.	199 406	5 725	205 131	129 495	0	129 495
25	BERKLEY	0	0	0	0	-1	-1
26	BOIS-FRANCS	4 206	1 076	5 282	2 919	5 683	8 602
27	BORÉALE	13 574	3 337	16 911	9 291	9 553	18 844
28	BOUCLIER VERT	0	0	0	0	0	0
29	CANASSURANCE	371	0	371	50	0	50
30	CAPITALE - GÉNÉRALES	342 637	15 191	357 828	246 985	40 388	287 373
31	CARIE	0	0	0	0	-98	-98

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	147	-294	0	0	0	49 025	1
16 952	916	202	1 268	2 276	6 948	33 288	2
0	0	0	0	0	0	1 942	3
19 242	55	7 387	2 847	0	189	32 668	4
258	0	0	0	0	135	1 608	5
318	0	0	0	0	509	88 713	6
0	0	0	0	424	0	19 709	7
0	0	0	0	0	3 871	12 650	8
0	0	0	0	0	0	442	9
5 996	0	0	1 404	0	1 717	9 126	10
10 808	0	0	0	0	-143	16 887	11
0	0	0	0	0	0	0	12
-1 655	0	4	3	-67	0	-3 314	13
0	0	0	0	0	272	272	14
0	0	0	0	0	1 384	1 384	15
15 901	83	-3	956	241	616	22 946	16
0	0	0	0	0	1 623	1 623	17
48 331	3 647	0	-23	26 497	-14	260 271	18
0	0	34	0	0	0	25 988	19
7 437	-3	0	0	0	25	7 352	20
1 306	80	145	0	0	0	22 408	21
-183	0	0	0	0	-2 045	-2 409	22
23 362	0	0	0	0	0	23 362	23
-1	0	0	0	0	322	334 947	24
15 086	-11	1 043	128	53	1 961	18 259	25
-333	89	267	0	-2	0	13 905	26
699	64	224	0	0	0	36 742	27
0	0	0	0	0	17 662	17 662	28
0	0	0	0	0	117	538	29
808	0	0	0	0	3 268	649 277	30
0	0	0	0	0	0	-98	31

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
32	CCR RE	0	0	0	0	0	0
33	CENTRE-SUD	13 218	3 162	16 380	9 561	5 038	14 599
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	21 915	4 566	26 481	14 564	10 124	24 688
36	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
37	CHUBB DU CANADA	6 364	3 004	9 368	17 535	12 867	30 402
38	COFACE	0	0	0	0	0	0
39	CONTINENTAL CASUALTY	0	2 157	2 157	30	11 100	11 130
40	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	51 765	3 441	55 206	32 074	12 367	44 441
41	COREPOINTE	0	0	0	0	0	0
42	CUMIS - GÉN.	0	0	0	491	0	491
43	DEFINITY	60 879	19 577	80 456	44 998	31 332	76 330
44	DESJARDINS - GÉN.	495 926	28 215	524 141	412 154	103 340	515 494
45	DEUX-MONTAGNES	7 285	1 245	8 530	6 762	3 517	10 279
46	DOMINION DU CANADA	2	247	249	2 340	118	2 458
47	DU LAC AU FLEUVE	21 198	3 297	24 495	20 265	6 531	26 796
48	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	2 400	2 400
49	ÉCHELON	24 005	45 156	69 161	3 399	19 282	22 681
50	ELECTRIC	0	0	0	0	0	0
51	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	-69	-69
52	ELITE	1 481	8 593	10 074	1 293	0	1 293
53	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
54	EULER HERMES	0	0	0	0	0	0
55	EVEREST	1	132	133	0	2 389	2 389
56	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	4 213	4 213
57	FÉDÉRALE	0	-3 808	-3 808	0	10	10
58	FEDERATED DU CANADA - GÉN	2 693	8 716	11 409	0	10 449	10 449
59	FM GLOBAL	0	0	0	0	-2 343	-2 343
60	FQM	0	3 695	3 695	0	11 398	11 398
61	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	-179	-179
62	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	1 180	2 394	3 574	6 794	25 812	32 606
63	HABITATION ET AUTO TD	2 121	22	2 143	-385	0	-385

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	0	0	32
2 329	82	80	0	0	0	33 470	33
9 879	0	0	0	0	0	9 879	34
4 946	137	412	0	6	0	56 670	35
0	0	0	0	0	2 874	2 874	36
28 511	770	183	7 241	132	3 697	80 304	37
0	0	0	0	0	4 660	4 660	38
10 868	-557	4 726	3	44	459	28 830	39
3 189	42	0	0	1	0	102 879	40
0	0	0	0	0	0	0	41
5	0	0	0	0	8 144	8 640	42
7 521	322	0	0	1	20	164 650	43
7 943	493	0	0	41	12 738	1 060 850	44
1 731	252	544	0	0	0	21 336	45
507	-2	0	0	-94	0	3 118	46
1 803	75	681	0	0	0	53 850	47
1	2	0	0	0	0	2 403	48
9 741	0	0	0	-1 975	219	99 827	49
-898	0	0	0	0	0	-898	50
6 797	0	0	0	0	0	6 728	51
0	0	1 172	0	0	0	12 539	52
262	0	0	0	0	0	262	53
0	0	0	0	-95	-1 564	-1 659	54
28 049	-25	0	0	15	-31	30 530	55
8 819	0	0	0	0	0	13 032	56
279	0	0	0	0	0	-3 519	57
8 640	89	0	0	4	62	30 653	58
0	11 292	0	0	0	0	8 949	59
18 578	591	0	0	0	48	34 310	60
960	-2	1 701	0	0	86	2 566	61
4 172	133	0	0	0	0	40 485	62
388	0	0	0	0	0	2 146	63

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
64	HARTFORD INCENDIE	0	-39	-39	0	8 172	8 172
65	HDI	0	0	0	0	4 054	4 054
66	HDI SPÉCIALITÉS	0	0	0	-1	3 060	3 059
67	HORIZON OUEST	10 382	1 096	11 478	6 310	6 870	13 180
68	HUDSON	0	0	0	0	0	0
69	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
70	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (ICPEI)	5 037	0	5 037	1 067	6 858	7 925
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	16 589	1 062	17 651	0	0	0
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	114 910	2 386	117 296	80 450	0	80 450
73	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	7	7
74	INTACT	599 675	176 440	776 115	461 013	236 093	697 106
75	JEVCO	-4	-3	-7	0	0	0
76	JEWELERS	0	0	0	0	345	345
77	LANAUDIÈRE	11 129	2 505	13 634	8 430	7 653	16 083
78	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
79	L'ESTUAIRE	10 741	3 031	13 772	9 619	2 708	12 327
80	LIBERTÉ MUTUELLE	0	1 521	1 521	0	26 083	26 083
81	LLOYD'S	2 962	3 842	6 804	2 753	19 398	22 151
82	MILLENNIUM	200	0	200	0	0	0
83	MISSISQUOI	1 599	-626	973	-292	-276	-568
84	MITSUI SUMITOMO	0	359	359	0	146	146
85	MONTMAGNY-L'ISLET	6 299	771	7 070	3 523	2 100	5 623
86	MOTORS	0	0	0	0	0	0
87	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
88	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
89	MUTUAL FIRE OF BC	0	0	0	907	0	907
90	MUTUELLE EN ÉGLISE	0	0	0	0	3 976	3 976
91	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	0	0	0	314	0	314
92	NORDIQUE	0	0	0	0	0	0
93	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	2 057	91 015	93 072	405	74 294	74 699
94	NOVEX	258	2	260	-22	4	-18

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
21 554	0	0	0	0	0	29 687	64
2 259	0	261	0	0	0	6 574	65
9 653	0	-33	2 226	0	346	15 251	66
1 508	141	451	0	0	0	26 758	67
0	0	0	0	0	0	0	68
0	0	0	0	0	256	256	69
105	0	0	0	0	0	13 067	70
0	0	0	0	14	0	17 665	71
7	0	0	0	0	0	197 753	72
0	1 602	0	0	0	0	1 609	73
77 015	5 593	8 297	6	11 843	5 224	1 581 199	74
-9	0	0	0	0	0	-16	75
0	0	0	0	0	0	345	76
771	24	778	0	0	0	31 290	77
0	0	0	0	0	0	0	78
4 670	148	209	0	0	0	31 126	79
35 110	2	2 401	686	-359	2 426	67 870	80
228 955	18 650	5 298	4 497	851	1 690	288 896	81
0	0	0	0	0	0	200	82
3 014	0	0	0	0	0	3 419	83
201	0	0	221	0	-1	926	84
283	13	68	0	0	0	13 057	85
30	0	0	0	0	0	30	86
0	0	0	0	0	0	0	87
0	0	0	0	0	0	0	88
705	0	0	0	0	0	1 612	89
4 521	-1	0	0	0	0	8 496	90
0	0	0	0	0	0	314	91
0	0	0	0	0	0	0	92
43 896	-1 682	23 938	-152	1 281	188	235 240	93
-24	-3	0	0	0	-16	199	94

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
95	OACIQ	0	0	0	0	0	0
96	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
97	OMEGA	0	0	0	3 416	75	3 491
98	OPTIMUM - GÉNÉRAL	7 469	1 464	8 933	7 341	4 474	11 815
99	OPTIMUM AGRICOLE	269	33	302	0	4 273	4 273
100	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
101	ORDRE DES COMPTABLES	0	0	0	0	0	0
102	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
103	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
104	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
105	ORION	0	0	0	1 590	0	1 590
106	PAFCO	18 892	43	18 935	0	0	0
107	PEMBRIDGE	35	0	35	522	0	522
108	PERSONNELLE	0	0	0	0	0	0
109	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	230 671	3 400	234 071	228 090	9 661	237 751
110	PETLINE	0	0	0	8 251	0	8 251
111	PORTNEUF- CHAMPLAIN	16 345	3 242	19 587	12 898	19 388	32 286
112	PREMIÈRE GÉNÉRALE	0	0	0	0	0	0
113	PRIMUM	40 951	187	41 138	24 877	0	24 877
114	PROMUTUEL RÉASSURANCE	-23	299	276	-211	-115	-326
115	PROTECTRICE	0	576	576	0	0	0
116	PRYSM	56 440	1 000	57 440	13 558	0	13 558
117	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
118	RBC DU CANADA	0	0	0	0	0	0
119	RIVE-SUD	12 573	2 427	15 000	11 299	7 071	18 370
120	ROYAL & SUN ALLIANCE	20 162	3 048	23 210	6 065	19 864	25 929
121	S&Y	3 419	4	3 423	274	0	274
122	SAGEN	0	0	0	0	0	0
123	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
124	SCOR UK	0	0	0	0	-2 033	-2 033
125	SCOTTISH & YORK	0	1	1	0	0	0
126	SÉCURITÉ NATIONALE	92 323	313	92 636	81 273	0	81 273

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
3 318	0	0	0	0	0	3 318	95
0	0	0	0	0	0	0	96
56	0	0	-2	0	0	3 545	97
-375	5	0	0	0	0	20 378	98
67	0	0	0	0	0	4 642	99
24 381	0	0	0	0	0	24 381	100
0	0	0	0	0	0	0	101
4 696	0	0	0	0	0	4 696	102
59	0	0	0	0	0	59	103
1 995	0	0	0	0	0	1 995	104
0	0	0	0	0	9 567	11 157	105
0	0	0	0	0	0	18 935	106
0	0	0	0	0	0	557	107
0	0	0	0	0	0	0	108
512	96	0	0	0	2	472 432	109
0	0	0	0	0	0	8 251	110
912	21	65	0	0	0	52 871	111
0	0	0	0	0	425	425	112
0	0	0	0	0	0	66 015	113
153	-4	0	0	0	0	99	114
0	0	0	0	0	0	576	115
0	0	0	0	0	0	70 998	116
47	0	0	0	0	0	47	117
0	0	0	0	0	1 989	1 989	118
1 345	78	149	0	0	0	34 942	119
429	3 053	3 960	-5	0	117	56 693	120
0	0	0	0	0	0	3 697	121
0	0	0	0	0	1 389	1 389	122
0	0	0	0	0	0	0	123
7 063	0	0	0	0	0	5 030	124
79	0	0	0	0	0	80	125
0	0	0	0	0	0	173 909	126

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
127	SENTRY	0	-67	-67	0	0	0
128	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
129	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
130	SOMPO NIPPONKOA	0	0	0	0	1	1
131	SONNET	18 659	39	18 698	6 958	0	6 958
132	SOVERAINE - GÉN.	0	2 548	2 548	151	18 561	18 712
133	SSQ - VIE	192 707	2 137	194 844	82 817	4 389	87 206
134	ST. PAUL	0	-136	-136	0	129	129
135	STARR	0	1 146	1 146	0	20 212	20 212
136	STEWART	0	0	0	0	0	0
137	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
138	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
139	TECHNOLOGY	0	0	0	0	0	0
140	TEMPLE	0	0	0	0	1 930	1 930
141	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
142	TOKIO	-70	815	745	0	1 241	1 241
143	TOKIO CANADA	0	0	0	0	123	123
144	TRADERS GÉNÉRALE	18 177	37	18 214	8 641	0	8 641
145	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	0	0	0
146	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
147	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
148	TRAVELERS DU CANADA	0	-35	-35	-552	1 383	831
149	TRISURA	0	0	0	0	-196	-196
150	TRITON	0	0	0	0	0	0
151	UNICA	0	0	0	0	0	0
152	UNIQUE - GÉN.	140 182	17 570	157 752	66 047	59 417	125 464
153	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	13 152	3 638	16 790	9 231	7 790	17 021
154	VALLÉE DU ST-LAURENT	21 639	3 526	25 165	18 698	8 054	26 752
155	VERASSURE	0	0	0	0	0	0
156	VERCHÈRES - LES FORGES	11 407	1 426	12 833	6 939	9 047	15 986
157	WATERLOO	-1 713	-37	-1 750	14	0	14
158	WAWANESA	45 970	949	46 919	15 078	1 562	16 640

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
2	0	0	0	0	0	-65	127
0	0	0	0	0	0	0	128
0	0	0	0	0	0	0	129
4	0	0	0	0	0	5	130
712	0	0	0	0	0	26 368	131
6 601	93	260	0	2 623	0	30 837	132
0	0	0	0	0	0	282 050	133
-1 814	-322	-640	-2	0	-19	-2 804	134
6 544	0	417	642	0	991	29 952	135
0	0	0	0	0	3 375	3 375	136
0	0	0	0	0	0	0	137
0	0	0	0	-6	0	-6	138
0	0	0	0	0	3	3	139
24 555	333	0	-3 694	0	1 701	24 825	140
0	0	0	0	0	0	0	141
14	-3	11	334	0	0	2 342	142
5	0	0	0	0	0	128	143
0	0	1	0	0	0	26 856	144
0	0	0	0	0	0	0	145
0	0	0	0	0	0	0	146
0	0	0	0	0	0	0	147
1 784	-39	2 234	0	-689	206	4 292	148
13 337	133	0	0	767	39	14 080	149
12	0	0	0	0	2 982	2 994	150
0	0	0	0	0	0	0	151
-1 138	-142	0	0	2 425	0	284 361	152
1 083	31	803	0	0	0	35 728	153
3 442	63	25	0	0	0	55 447	154
-906	0	0	0	0	0	-906	155
-1 899	43	69	0	0	0	27 032	156
0	0	0	0	0	0	-1 736	157
-1 645	0	0	0	0	0	61 914	158

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
159	WESTPORT	0	0	0	0	14 533	14 533
160	WYNWARD	0	0	0	0	6 775	6 775
161	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
162	XL SPÉCIALITÉ	0	992	992	9 818	8 220	18 038
163	ZENITH	215	13	228	113	0	113
164	ZURICH	629	1 169	1 798	0	32 307	32 307
	<b>TOTAL</b>	<b>3 126 336</b>	<b>541 960</b>	<b>3 668 296</b>	<b>2 242 979</b>	<b>1 153 279</b>	<b>3 396 258</b>

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
5 004	0	0	-841	3	53	18 752	<b>159</b>
426	7	0	0	0	10	7 218	<b>160</b>
6 867	0	0	0	0	0	6 867	<b>161</b>
16 051	0	839	606	0	-412	36 114	<b>162</b>
0	0	0	0	0	0	341	<b>163</b>
47 827	-1 126	8 809	0	5 317	-324	94 608	<b>164</b>
<b>935 181</b>	<b>45 568</b>	<b>77 178</b>	<b>18 349</b>	<b>51 572</b>	<b>102 036</b>	<b>8 294 438</b>	

Tableau 48

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2022 (000 \$)	Parts de marché (%)					Part de marché cumulative (%) 2022
			2022	2021	2020	2019	2018	
1	INTACT	3 279 606	20,52	19,64	19,77	18,87	18,92	20,52
2	DESJARDINS - GÉN.	1 619 365	10,13	10,34	10,67	11,09	10,77	30,66
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	1 032 499	6,46	6,15	6,28	5,89	5,96	37,12
4	LLOYD'S	785 171	4,91	4,84	4,19	3,96	4,40	42,03
5	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	628 860	3,94	4,04	4,13	4,28	4,21	45,96
6	UNIQUE - GÉN.	547 489	3,43	3,24	3,15	2,76	2,60	49,39
7	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	519 091	3,25	3,01	2,88	2,84	2,66	52,64
8	BELAIR INC.	518 011	3,24	3,30	3,32	3,06	3,61	55,88
9	AVIVA	446 221	2,79	2,93	3,13	3,02	3,00	58,67
10	SSQ - VIE	420 109	2,63	2,66	2,56	2,55	2,45	61,30
11	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	321 907	2,01	2,14	2,23	2,35	2,52	63,32
12	ZURICH	295 676	1,85	1,91	1,45	1,42	1,18	65,17
13	DEFINITY	276 179	1,73	1,71	1,54	1,30	0,32	66,89
14	CHUBB DU CANADA	247 207	1,55	1,62	1,51	1,39	1,31	68,44
15	ÉCHELON	208 148	1,30	1,07	1,11	0,97	0,87	69,74
16	AIG DU CANADA	205 650	1,29	1,18	1,31	1,35	1,53	71,03
17	SÉCURITÉ NATIONALE	195 172	1,22	1,30	1,37	1,36	1,37	72,25
18	SAGEN	163 014	1,02	1,56	1,34	1,01	0,98	73,27
19	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	134 474	0,84	0,82	0,76	0,65	0,56	74,11
20	ALLSTATE DU CANADA	128 416	0,80	0,85	0,91	0,93	0,85	74,92
21	CHAUDIÈRE-APPALACHES	125 147	0,78	0,79	0,86	0,93	0,99	75,70
22	PRYSM	121 312	0,76	0,68	0,62	0,59	0,48	76,46
23	ROYAL & SUN ALLIANCE	118 252	0,74	1,90	2,25	2,54	3,20	77,20
24	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	114 304	0,72	0,86	0,71	0,52	0,37	77,91
25	LIBERTÉ MUTUELLE	114 257	0,71	0,62	0,57	0,47	0,38	78,63
26	SOVERAINE - GÉN.	110 279	0,69	0,72	0,72	0,77	0,60	79,32
27	AFFILIATED FM	110 124	0,69	0,66	0,68	0,56	0,49	80,01
28	VALLÉE DU ST-LAURENT	106 314	0,67	0,67	0,70	0,68	0,74	80,67
29	CONTINENTAL CASUALTY	102 785	0,64	0,61	0,62	0,61	0,60	81,32
30	WAWANESA	96 975	0,61	0,56	0,62	0,67	0,76	81,92
	Sous-total	13 092 014	81,92	82,37	81,95	79,39	78,70	
	Autres assureurs	2 888 668	18,08	17,63	18,05	20,61	21,30	
	<b>TOTAL</b>	<b>15 980 682</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	

Tableau 49

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -  
Automobile des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2022 (000 \$)	Parts de marché (%)					Part de marché cumulative (%) 2022
			2022	2021	2020	2019	2018	
1	INTACT	947 753	21,14	19,93	20,37	17,66	17,42	21,14
2	DESJARDINS - GÉN.	680 814	15,18	15,69	15,78	16,89	15,95	36,32
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	470 497	10,49	9,86	9,68	9,43	9,22	46,81
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	293 236	6,54	6,77	6,63	6,96	6,66	53,35
5	BELAIR INC.	292 829	6,53	6,51	6,26	5,43	6,91	59,88
6	SSQ - VIE	280 580	6,26	5,91	4,95	4,98	4,62	66,14
7	UNIQUE - GÉN.	208 311	4,65	4,29	4,03	3,76	3,57	70,78
8	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	172 503	3,85	3,97	3,88	4,13	4,38	74,63
9	SÉCURITÉ NATIONALE	93 099	2,08	2,22	2,18	2,15	2,10	76,71
10	PRYSM	85 785	1,91	1,70	1,50	1,45	1,18	78,62
11	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	82 072	1,83	1,86	2,11	2,87	3,17	80,45
12	DEFINITY	67 587	1,51	1,48	1,40	1,10	0,17	81,96
13	ALLSTATE DU CANADA	67 376	1,50	1,50	1,58	1,63	1,39	83,46
14	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	60 406	1,35	1,29	1,14	0,83	0,67	84,81
15	WAWANESA	55 558	1,24	1,15	1,24	1,32	1,46	86,04
16	PRIMUM	48 147	1,07	1,10	0,97	0,75	0,61	87,12
17	AVIVA	45 274	1,01	1,27	1,65	1,96	2,15	88,13
18	CHAUDIÈRE-APPALACHES	36 323	0,81	0,83	0,89	0,98	1,05	88,94
19	VALLÉE DU ST-LAURENT	33 917	0,76	0,73	0,74	0,71	0,78	89,69
20	DU LAC AU FLEUVE	32 977	0,74	0,73	0,76	0,81	0,82	90,43
21	PAFCO	29 679	0,66	0,85	1,01	0,95	0,81	91,09
22	ÉCHELON	29 306	0,65	0,73	0,64	0,63	0,50	91,75
23	PORTNEUF-CHAMPLAIN	26 481	0,59	0,55	0,55	0,58	0,60	92,34
24	TRADERS GÉNÉRALE	25 169	0,56	0,67	0,83	1,01	1,44	92,90
25	BORÉALE	22 963	0,51	0,56	0,64	0,74	0,74	93,41
26	ALPHA	22 263	0,50	0,46	0,42	0,40	0,39	93,91
27	CENTRE-SUD	21 953	0,49	0,50	0,53	0,56	0,57	94,40
28	RIVE-SUD	21 933	0,49	0,49	0,51	0,53	0,51	94,88
29	SONNET	21 315	0,48	0,44	0,45	0,41	0,25	95,36
30	VERCHÈRES - LES FORGES	19 422	0,43	0,42	0,45	0,45	0,50	95,79
	Sous-total	4 295 528	95,79	94,45	93,78	92,07	90,61	
	Autres assureurs	188 652	4,21	5,55	6,22	7,93	9,39	
	<b>TOTAL</b>	<b>4 484 180</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	

Tableau 50

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2022 (000 \$)	Parts de marché (%)					Part de marché cumulative (%) 2022
			2022	2021	2020	2019	2018	
1	INTACT	391 872	34,10	32,25	31,85	32,44	31,44	34,10
2	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	167 797	14,60	14,02	13,59	13,63	12,14	48,71
3	ÉCHELON	82 099	7,14	6,59	7,21	7,30	7,09	55,85
4	AVIVA	80 107	6,97	7,40	7,11	6,79	7,34	62,82
5	CAPITALE - GÉNÉRALES	60 385	5,26	5,08	4,48	3,40	4,38	68,08
6	UNIQUE - GÉN.	43 493	3,79	3,58	3,53	2,99	2,92	71,86
7	DESJARDINS - GÉN.	38 384	3,34	3,31	3,08	2,79	2,74	75,20
8	DEFINITY	35 863	3,12	2,97	2,43	2,09	1,05	78,33
9	ELITE	17 592	1,53	1,73	1,91	2,23	2,58	79,86
10	ZURICH	13 624	1,19	1,34	1,07	1,16	0,99	81,04
11	BELAIR INC.	12 374	1,08	1,08	1,09	1,10	1,36	82,12
12	SOVERAINE - GÉN.	12 073	1,05	1,09	1,18	1,45	1,09	83,17
13	FEDERATED DU CANADA - GÉN	10 987	0,96	0,90	0,92	0,84	0,79	84,13
14	CHUBB DU CANADA	10 672	0,93	0,33	0,90	0,79	0,87	85,05
15	CHAUDIÈRE-APPALACHES	9 171	0,80	0,80	0,80	0,84	0,86	85,85
16	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	9 030	0,79	0,85	0,84	0,85	0,92	86,64
17	AIG DU CANADA	8 336	0,73	0,86	1,23	1,16	1,22	87,36
18	LLOYD'S	8 274	0,72	1,00	0,75	0,97	0,67	88,08
19	BORÉALE	7 222	0,63	0,67	0,66	0,72	0,72	88,71
20	DU LAC AU FLEUVE	7 053	0,61	0,63	0,63	0,64	0,62	89,33
21	LANAUDIÈRE	6 445	0,56	0,49	0,46	0,44	0,42	89,89
22	L'ESTUAIRE	6 417	0,56	0,53	0,50	0,50	0,39	90,45
23	VALLÉE DU ST-LAURENT	6 186	0,54	0,52	0,46	0,41	0,37	90,98
24	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	5 940	0,52	0,53	0,51	0,50	0,00	91,50
25	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	5 855	0,51	0,54	0,58	0,76	0,85	92,01
26	RIVE-SUD	5 702	0,50	0,53	0,52	0,49	0,44	92,51
27	PORTNEUF-CHAMPLAIN	5 538	0,48	0,44	0,39	0,38	0,35	92,99
28	VERCHÈRES - LES FORGES	5 478	0,48	0,48	0,43	0,39	0,37	93,47
29	CONTINENTAL CASUALTY	5 439	0,47	0,32	0,31	0,26	0,25	93,94
30	FQM	5 353	0,47	0,46	0,46	0,49	0,52	94,40
	Sous-total	1 084 761	94,40	91,32	89,88	88,83	85,76	
	Autres assureurs	64 294	5,60	8,68	10,12	11,17	14,24	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 149 055</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	

Tableau 51

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -  
Biens des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2022 (000 \$)	Parts de marché (%)					Part de marché cumulative (%) 2022
			2022	2021	2020	2019	2018	
1	INTACT	880 629	23,04	22,76	21,88	20,88	20,69	23,04
2	DESJARDINS - GÉN.	681 900	17,84	17,56	17,24	17,28	16,61	40,89
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	402 356	10,53	10,03	9,92	9,01	8,83	51,42
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	306 693	8,03	7,90	7,67	7,70	7,39	59,44
5	BELAIR INC.	211 833	5,54	5,53	5,25	5,09	5,14	64,99
6	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	140 366	3,67	3,85	3,89	3,95	4,08	68,66
7	SSQ - VIE	136 046	3,56	3,61	3,55	3,42	3,28	72,22
8	UNIQUE - GÉN.	124 757	3,26	3,07	2,90	2,45	2,39	75,48
9	SÉCURITÉ NATIONALE	101 495	2,66	2,71	2,78	2,70	2,65	78,14
10	DEFINITY	65 604	1,72	1,74	1,48	1,21	0,17	79,86
11	ALLSTATE DU CANADA	59 076	1,55	1,66	1,66	1,62	1,51	81,40
12	CHUBB DU CANADA	52 437	1,37	1,38	1,39	1,35	1,22	82,77
13	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	46 546	1,22	1,18	1,06	0,76	0,66	83,99
14	AVIVA	40 157	1,05	1,29	1,64	1,83	2,07	85,04
15	PRIMUM	34 751	0,91	0,88	0,84	0,74	0,68	85,95
16	PRYSM	33 155	0,87	0,73	0,62	0,53	0,42	86,82
17	VALLÉE DU ST-LAURENT	32 245	0,84	0,86	0,89	0,83	0,96	87,66
18	CHAUDIÈRE-APPALACHES	32 132	0,84	0,85	0,92	0,99	1,10	88,50
19	DU LAC AU FLEUVE	29 442	0,77	0,79	0,85	0,88	0,91	89,27
20	WAWANESA	29 180	0,76	0,82	0,86	0,91	1,00	90,04
21	BORÉALE	22 482	0,59	0,63	0,69	0,80	0,86	90,63
22	PORTNEUF-CHAMPLAIN	22 399	0,59	0,59	0,59	0,61	0,67	91,21
23	TRADERS GÉNÉRALE	20 403	0,53	0,61	0,72	0,83	1,29	91,75
24	CENTRE-SUD	19 636	0,51	0,53	0,56	0,61	0,65	92,26
25	RIVE-SUD	18 645	0,49	0,49	0,52	0,52	0,52	92,75
26	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	18 567	0,49	0,49	0,47	0,46	0,45	93,23
27	AVIVA GÉNÉRALE	18 092	0,47	0,49	0,50	0,51	0,50	93,71
28	VERCHÈRES - LES FORGES	17 850	0,47	0,48	0,52	0,52	0,59	94,17
29	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	17 440	0,46	0,48	0,53	0,60	0,00	94,63
30	L'ESTUAIRE	15 938	0,42	0,42	0,46	0,50	0,55	95,05
	Sous-total	3 632 252	95,05	94,40	92,86	90,09	87,88	
	Autres assureurs	189 240	4,95	5,60	7,14	9,91	12,12	
	<b>TOTAL</b>	<b>3 821 492</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	

Tableau 52

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -  
Biens des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2022 (000 \$)	Parts de marché (%)					Part de marché cumulative (%) 2022
			2022	2021	2020	2019	2018	
1	INTACT	624 452	19,91	18,92	19,27	18,90	18,95	19,91
2	LLOYD'S	233 531	7,45	7,76	6,59	6,32	8,33	27,36
3	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	208 740	6,66	6,40	6,32	6,04	5,91	34,01
4	ZURICH	161 834	5,16	5,80	4,43	5,36	4,20	39,17
5	DESJARDINS - GÉN.	160 119	5,11	5,13	5,04	4,86	4,86	44,28
6	UNIQUE - GÉN.	151 465	4,83	4,79	4,54	3,89	3,34	49,11
7	AVIVA	145 784	4,65	4,58	4,86	4,32	3,86	53,75
8	AFFILIATED FM	104 858	3,34	3,41	3,67	3,06	2,67	57,10
9	CAPITALE - GÉNÉRALES	86 448	2,76	2,31	2,27	1,96	1,90	59,85
10	AIG DU CANADA	80 479	2,57	2,52	2,99	2,72	3,03	62,42
11	DEFINITY	79 336	2,53	2,70	2,38	2,10	0,62	64,95
12	FM GLOBAL	67 360	2,15	2,31	2,44	2,61	2,43	67,10
13	ÉCHELON	64 306	2,05	1,63	1,41	0,85	0,73	69,15
14	ROYAL & SUN ALLIANCE	61 109	1,95	2,99	3,25	3,73	4,69	71,09
15	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	58 808	1,88	1,91	2,02	2,03	2,14	72,97
16	SOUVERAINE - GÉN.	53 392	1,70	1,94	2,04	2,25	1,81	74,67
17	CHUBB DU CANADA	42 030	1,34	1,42	1,58	1,46	1,27	76,01
18	CHAUDIÈRE-APPALACHES	36 330	1,16	1,17	1,26	1,34	1,42	77,17
19	XL SPÉCIALITÉ	35 639	1,14	0,96	0,90	1,26	0,76	78,31
20	WESTPORT	33 029	1,05	0,50	1,05	0,60	0,94	79,36
21	CONTINENTAL CASUALTY	29 280	0,93	0,67	0,80	0,72	0,77	80,29
22	FEDERATED DU CANADA - GÉN	29 032	0,93	0,85	0,78	0,68	0,63	81,22
23	FQM	27 656	0,88	0,86	0,94	0,99	1,09	82,10
24	VALLÉE DU ST-LAURENT	25 501	0,81	0,84	0,92	0,93	1,00	82,91
25	LIBERTÉ MUTUELLE	23 633	0,75	0,81	0,66	0,63	0,55	83,67
26	ALLIED SPÉCIALITÉ	23 080	0,74	0,85	0,68	0,42	0,08	84,40
27	STARR	22 479	0,72	0,76	0,62	0,38	0,32	85,12
28	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (ICPEI)	22 025	0,70	0,46	0,05	0,00	0,00	85,82
29	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	20 284	0,65	0,64	0,64	0,62	0,67	86,47
30	VERCHÈRES - LES FORGES	20 271	0,65	0,65	0,70	0,72	0,80	87,11
	Sous-total	2 732 290	87,11	86,52	85,12	81,75	79,77	
	Autres assureurs	404 128	12,89	13,48	14,88	18,25	20,23	
	<b>TOTAL</b>	<b>3 136 418</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	

Tableau 53

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -  
Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2022 (000 \$)	Parts de marché (%)					Part de marché cumulative (%) 2022
			2022	2021	2020	2019	2018	
1	LLOYD'S	429 374	19,69	20,75	19,29	18,49	19,76	19,69
2	INTACT	288 196	13,22	12,30	12,97	13,87	14,51	32,91
3	CHUBB DU CANADA	109 091	5,00	5,58	5,29	4,58	4,63	37,91
4	ZURICH	105 834	4,85	4,71	4,27	2,81	2,79	42,77
5	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	105 473	4,84	4,24	4,39	4,56	4,57	47,60
6	AVIVA	99 924	4,58	5,17	5,56	4,73	4,20	52,19
7	AIG DU CANADA	73 250	3,36	3,39	3,90	4,44	4,81	55,55
8	LIBERTÉ MUTUELLE	67 879	3,11	2,67	3,07	2,24	1,81	58,66
9	DESJARDINS - GÉN.	51 761	2,37	2,40	2,90	3,20	2,82	61,03
10	TRISURA	50 446	2,31	1,36	0,49	0,38	0,38	63,35
11	CONTINENTAL CASUALTY	43 555	2,00	2,43	2,75	2,80	2,83	65,34
12	BERKLEY	42 492	1,95	1,87	1,81	1,11	0,84	67,29
13	XL SPÉCIALITÉ	40 889	1,88	1,80	2,11	1,66	1,21	69,17
14	SOVERAINE - GÉN.	40 367	1,85	1,86	2,10	2,20	1,81	71,02
15	EVEREST	40 323	1,85	1,98	2,07	1,51	1,27	72,87
16	ASSURANCES NLF	38 373	1,76	1,71	1,73	0,90	0,31	74,63
17	STARR	31 952	1,47	0,85	0,84	0,12	0,11	76,09
18	AXIS	30 148	1,38	1,41	1,22	0,98	0,72	77,48
19	ORDRE DES ARCHITECTES	29 415	1,35	2,23	0,00	1,71	1,67	78,82
20	DEFINITY	25 367	1,16	0,99	1,07	1,04	0,31	79,99
21	WESTPORT	23 182	1,06	1,29	1,15	1,00	0,88	81,05
22	FQM	22 917	1,05	1,04	1,25	1,41	1,53	82,10
23	FEDERATED DU CANADA - GÉN	22 284	1,02	0,88	0,95	0,83	0,73	83,12
24	ARCH CANADA	22 142	1,02	0,90	0,96	0,87	0,78	84,14
25	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	21 348	0,98	1,01	2,66	2,84	2,38	85,12
26	HDI SPÉCIALITÉS	20 280	0,93	0,80	1,03	0,85	0,70	86,05
27	ÉCHELON	20 167	0,92	0,09	0,25	0,12	0,14	86,97
28	TEMPLE	19 774	0,91	1,19	1,62	1,60	1,68	87,88
29	ROYAL & SUN ALLIANCE	18 748	0,86	1,56	1,91	2,21	2,84	88,74
30	XL AMÉRIQUE	16 287	0,75	0,79	0,70	0,65	0,73	89,49
	Sous-total	1 951 238	89,49	89,25	90,31	85,71	83,72	
	Autres assureurs	229 220	10,51	10,75	9,69	14,29	16,28	
	<b>TOTAL</b>	<b>2 180 458</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	



## 2.3 La tarification en assurance automobile

---



## 2.3 La tarification en assurance automobile

L'article 182 de la *Loi sur l'assurance automobile* (LAA) requiert une analyse des données et des renseignements concernant l'expérience des assureurs automobiles, de même qu'une analyse de leur manuel de tarification.

### L'environnement légal et ses particularités québécoises

La LAA établit une différence dans le traitement des dommages corporels et matériels subis lors d'un accident impliquant un véhicule automobile ainsi que dans le cadre duquel évoluent les différents intervenants. Cette loi établit notamment un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité pour le préjudice corporel résultant d'un accident automobile.

L'indemnisation des dommages corporels causés par l'utilisation d'un véhicule automobile est prise en charge par l'État, par l'entremise de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

La SAAQ prévoit certaines exceptions quant à l'indemnisation d'un préjudice corporel causé à des tiers. Il est donc obligatoire pour un propriétaire de véhicule de se procurer une assurance de responsabilité civile auprès d'un assureur privé pour couvrir cette éventualité.

Quant à l'indemnisation des dommages matériels, ce sont les assureurs privés qui fournissent la garantie d'assurance de responsabilité civile obligatoire prévue par la LAA, de même que d'autres protections facultatives visant à couvrir les dommages matériels occasionnés au véhicule assuré.

### Le contrat d'assurance

L'article 71 de la LASS édicte que la forme et les conditions des polices d'assurance relatives à la propriété des véhicules automobiles ou à leur utilisation sont approuvées par l'Autorité. Il en est de même des avenants pouvant être joints à ces polices. Les polices d'assurance automobile du Québec approuvées par l'Autorité sont les suivantes :

- F.P.Q. n° 1 – Formulaire des propriétaires;
- F.P.Q. n° 2 – Assurance pour les conducteurs non propriétaires d'un véhicule;
- F.P.Q. n° 4 – Formulaire des garagistes;
- F.P.Q. n° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement;
- F.P.Q. n° 6 – Formule des non-propriétaires;
- F.P.Q. n° 7 – Formule d'assurance excédentaire de la responsabilité civile;
- F.P.Q. n° 8 – Formule des locateurs.

De plus, des avenants qui sont également des formulaires d'assurance automobile approuvés par l'Autorité<sup>70</sup> peuvent être ajoutés à certaines de ces polices d'assurance automobile.

<sup>70</sup> Les formulaires de police d'assurance automobile approuvés par l'Autorité et leurs avenants sont disponibles sur le site Web de l'Autorité : [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

## Les manuels de tarification

L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs qui font affaire au Québec à déposer leur manuel de tarification auprès de l'Autorité. Ce manuel est composé de documents définissant les règles de classification des risques de l'assureur ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques.

Le premier alinéa de l'article 180 de la LAA précise le moment et les conditions relatives au dépôt du manuel de tarification en assurance automobile. Il a été déterminé que deux dépôts annuels du manuel de tarification en assurance automobile seraient requis, soit le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année.

Conformément à l'article 183 de la LAA, les manuels de tarification déposés auprès de l'Autorité sont mis à la disposition de toute personne qui en fait la demande pour consultation.

## Le Plan statistique automobile du Québec

Le Plan statistique automobile (PSA) permet de recueillir de la part des assureurs les données d'expérience en assurance automobile au Québec en matière de primes, de sinistres et de frais d'exploitation. Ces données renseignent l'Autorité sur l'évolution et la rentabilité de l'industrie.

Ce plan est administré par le Groupement des assureurs automobiles (GAA)<sup>71</sup> en vertu d'un mandat que lui a confié l'Autorité conformément à la LAA.

## Le Fichier central des sinistres automobiles

Le Fichier central des sinistres automobiles (FCSA) met à la disposition de l'industrie des renseignements sur tous les sinistres automobiles dans lesquels des conducteurs québécois ont été impliqués, ayant fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Ces renseignements<sup>72</sup> couvrent les six dernières années d'expérience de conduite d'un assuré.

Puisque le FCSA contient des renseignements portant exclusivement sur des sinistres ayant fait l'objet d'une réclamation d'assurance, il ne contient aucune information liée aux infractions au *Code de la sécurité routière*<sup>73</sup>.

Dans la mesure où l'inscription d'un sinistre au FCSA est obligatoire à la suite d'une réclamation d'assurance contenant des renseignements personnels sur les conducteurs, des mécanismes ont été mis en place afin d'assurer la protection et l'exactitude de ces renseignements. À titre d'exemple, un titulaire de permis de conduire peut demander une confirmation ou une rectification, le cas échéant, des données inscrites à son dossier au FCSA, et ce, conformément aux dispositions prévues par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*<sup>74</sup>.

<sup>71</sup> Le GAA est l'organisme regroupant tous les assureurs titulaires d'un permis délivré par l'Autorité qui ont la catégorie d'assurance « automobile ».

<sup>72</sup> La liste des renseignements disponibles aux assureurs est édictée par l'article 179.1 de la LAA.

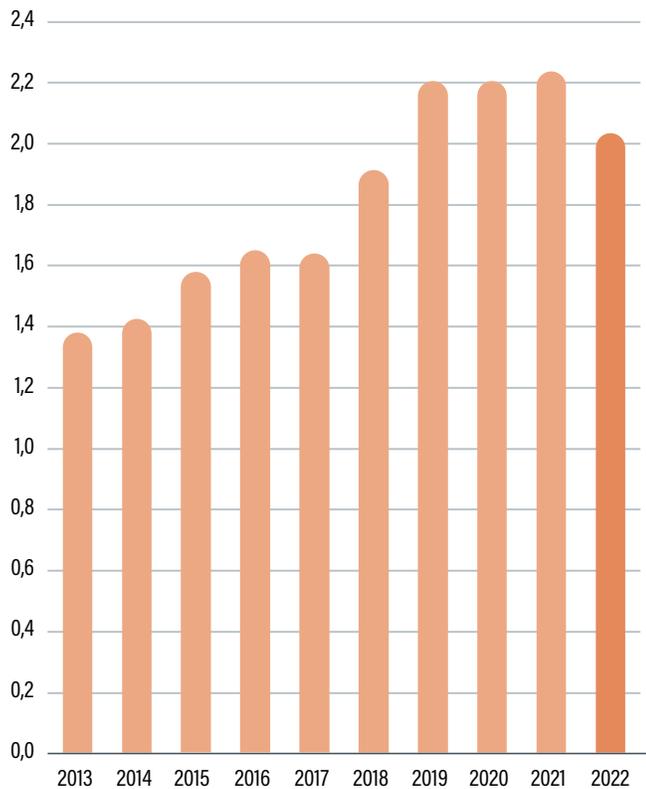
<sup>73</sup> RLRQ, c. C-24.2.

<sup>74</sup> RLRQ, c. A-2.1.

Le graphique 61 montre l'évolution des demandes de consultation au FCSA effectuées par l'industrie durant les dix dernières années. Au cours des douze derniers mois, le nombre de consultations a diminué pour une première fois au cours des cinq dernières années. En 2022, cette diminution est de 8,7 % et le nombre de consultations effectuées par l'industrie est de 2 004 851.

### Graphique 61

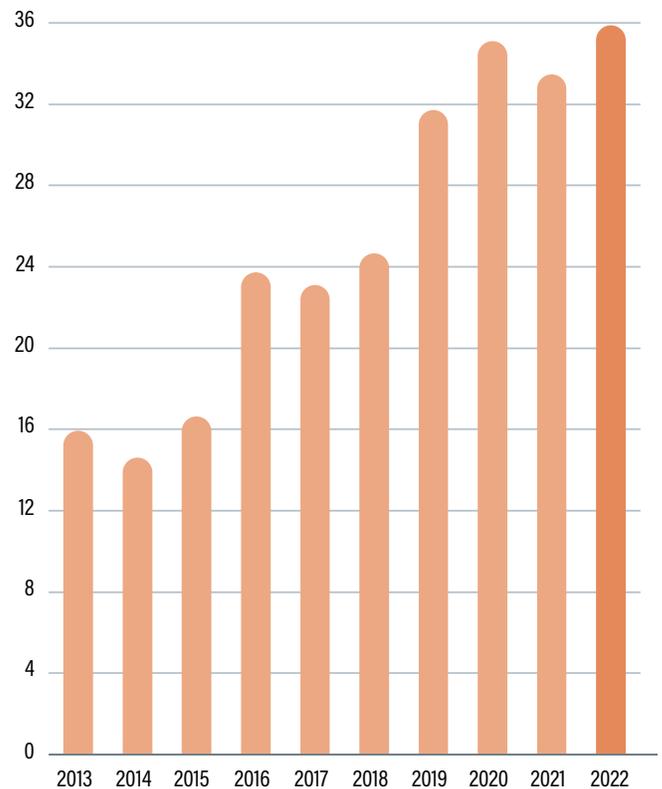
Évolution des demandes de consultation au FCSA par l'industrie (millions)



Le graphique 62 permet de constater que le nombre de titulaires de permis de conduire qui consultent leur dossier au FCSA a augmenté de 7,3 % en 2022 par rapport à 2021. En 2022, 35 878 consultations ont été effectuées par les titulaires de permis de conduire et elles se ventilent comme suit : 20 890 (58 %) consultations par l'entremise du site Web du GAA, 14 623 (41 %) consultations à partir d'un compte ClicSÉCUR, et 365 (1 %) consultations par la poste ou directement dans les bureaux du GAA.

### Graphique 62

Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire (milliers)



## 2.3.1 Portrait du secteur

Cette partie présente une analyse de l'offre et de la demande observées sur le marché de l'assurance automobile au Québec en 2022.

### Les assureurs automobiles et l'offre d'assurance

Le tableau 54 présente la ventilation des parts de marché des assureurs automobiles au Québec selon leur charte.

Tableau 54

*Ventilation des parts de marché<sup>75</sup> des assureurs automobiles au Québec selon leur charte*

Année	Québec	Autre province	Canada	État ou pays étranger
2013	56 %	0 %	43 %	1 %
2014	55 %	0 %	44 %	1 %
2015	55 %	0 %	44 %	1 %
2016	55 %	0 %	44 %	1 %
2017	56 %	0 %	43 %	1 %
2018	55 %	0 %	44 %	1 %
2019	56 %	0 %	43 %	1 %
2020	56 %	0 %	43 %	1 %
2021	57 %	0 %	42 %	1 %
<b>2022</b>	<b>57 %</b>	<b>0 %</b>	<b>42 %</b>	<b>1 %</b>

Les assureurs à charte du Québec recueillent, pour 2022, 57 % des 5,5 G\$ de primes souscrites en assurance automobile au Québec, tandis que les assureurs à charte du Canada en recueillent 42 %. Il s'agit des mêmes proportions que celles observées en 2021.

<sup>75</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le *Rapport statistique sur l'assurance automobile, Québec 2022-12-31, Version finale*, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité (Rapport du GAA, 2022). Les parts de marché et les primes directes souscrites présentées dans cette section excluent le marché du F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement. Une section propre à ce segment de marché est présentée ultérieurement dans ce rapport.

Le tableau 55 présente l'évolution de la part de marché des assureurs selon le mode de distribution principal utilisé pour leurs opérations d'assurance automobile, respectivement pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui des entreprises.

Tableau 55

Part de marché<sup>76</sup> des assureurs selon leur mode de distribution<sup>77</sup> pour les secteurs de l'assurance automobile des particuliers<sup>78</sup>, de l'assurance automobile des entreprises<sup>79</sup> et pour l'ensemble du secteur de l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance automobile des particuliers		Assurance automobile des entreprises		Total du marché	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2013	62 %	38 %	12 %	88 %	55 %	45 %
2014	63 %	37 %	12 %	88 %	56 %	44 %
2015	64 %	36 %	12 %	88 %	57 %	43 %
2016	65 %	35 %	12 %	88 %	57 %	43 %
2017	65 %	35 %	12 %	88 %	57 %	43 %
2018	65 %	35 %	11 %	89 %	56 %	44 %
2019	65 %	35 %	12 %	88 %	56 %	44 %
2020	65 %	35 %	12 %	88 %	56 %	44 %
2021	65 %	35 %	14 %	86 %	57 %	43 %
<b>2022</b>	<b>66 %</b>	<b>34 %</b>	<b>15 %</b>	<b>85 %</b>	<b>57 %</b>	<b>43 %</b>

Les données du tableau 55 permettent de constater que les assureurs directs dominent largement le secteur de l'assurance automobile des particuliers, et ce, depuis plusieurs années. En 2022, ils détenaient 66 % de ce marché comparativement à 34 % pour les assureurs par courtiers. Il s'agit d'une hausse d'un point de pourcentage par rapport à 2021 pour les assureurs directs. À l'inverse, pour le secteur de l'assurance automobile des entreprises, les assureurs par courtiers détiennent 85 % du marché. Globalement, en 2022, les assureurs directs ont une part de marché de 57 % pour le total du marché comparativement à 43 % pour les assureurs par courtiers.

<sup>76</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2022.

<sup>77</sup> La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

<sup>78</sup> Le secteur de l'assurance automobile des particuliers inclut les catégories de risque suivantes : voitures de tourisme, motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain.

<sup>79</sup> Le secteur de l'assurance automobile des entreprises inclut les catégories de risque suivantes : véhicules utilitaires, véhicules publics et autres risques.

Le tableau 56 présente les parts de marché des assureurs pour les dix dernières années en fonction du mode de distribution et des différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile.

Tableau 56

Part de marché<sup>80</sup> des assureurs selon leur mode de distribution<sup>81</sup> pour les catégories de risque<sup>82</sup> liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance automobile des particuliers								Assurance automobile des entreprises					
	VT		MC		MN		TT		VU		VP		AR	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2013	63 %	37 %	42 %	58 %	53 %	47 %	58 %	42 %	23 %	77 %	38 %	62 %	4 %	96 %
2014	64 %	36 %	46 %	54 %	52 %	48 %	59 %	41 %	24 %	76 %	43 %	57 %	4 %	96 %
2015	65 %	35 %	50 %	50 %	55 %	45 %	60 %	40 %	24 %	76 %	44 %	56 %	4 %	96 %
2016	65 %	35 %	50 %	50 %	61 %	39 %	60 %	40 %	24 %	76 %	34 %	66 %	4 %	96 %
2017	65 %	35 %	51 %	49 %	62 %	38 %	61 %	39 %	24 %	76 %	33 %	67 %	3 %	97 %
2018	65 %	35 %	53 %	47 %	61 %	39 %	62 %	38 %	24 %	76 %	37 %	63 %	3 %	97 %
2019	65 %	35 %	54 %	46 %	62 %	38 %	62 %	38 %	26 %	74 %	37 %	63 %	3 %	97 %
2020	65 %	35 %	54 %	46 %	58 %	42 %	61 %	39 %	29 %	71 %	37 %	63 %	3 %	97 %
2021	65 %	35 %	56 %	44 %	62 %	38 %	63 %	37 %	31 %	69 %	36 %	64 %	4 %	96 %
<b>2022</b>	<b>66 %</b>	<b>34 %</b>	<b>57 %</b>	<b>43 %</b>	<b>62 %</b>	<b>38 %</b>	<b>64 %</b>	<b>36 %</b>	<b>31 %</b>	<b>69 %</b>	<b>36 %</b>	<b>64 %</b>	<b>4 %</b>	<b>96 %</b>

VT = Voitures de tourisme                      VU = Véhicules utilitaires  
 MC = Motocyclettes                              VP = Véhicules publics  
 MN = Motoneiges                                 AR = Autres risques  
 TT = Véhicules tout-terrain

Concernant l'assurance automobile des particuliers, les données du tableau 56 démontrent qu'au cours des dix dernières années, la progression des parts de marché des assureurs directs s'est manifestée principalement dans les catégories de risque suivantes : motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain, soit respectivement de 15, 9 et 6 points de pourcentage. En ce qui concerne le secteur des voitures de tourisme, il y a une variation de trois points de pourcentage depuis dix ans, et ce, à la faveur des assureurs directs. La répartition entre les assureurs directs et les assureurs par courtiers, pour cette catégorie de risque, est respectivement de 66 % et de 34 % en 2022.

Pour l'assurance automobile des entreprises, les assureurs par courtiers continuent de dominer ce secteur. En 2022, leurs parts de marché sont respectivement de 69 %, 64 % et 96 % pour les véhicules utilitaires, les véhicules publics et les autres risques comparativement à 31 %, 36 % et 4 % pour les assureurs directs.

80 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2022.

81 La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

82 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA. Le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Le tableau 57 fait état de la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile.

## Tableau 57

Part du marché<sup>83</sup> québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs automobiles			
	1	4	7	10
2013	30 %	66 %	82 %	91 %
2014	30 %	68 %	83 %	91 %
2015	30 %	69 %	83 %	91 %
2016	30 %	69 %	83 %	91 %
2017	29 %	68 %	82 %	90 %
2018	28 %	68 %	82 %	90 %
2019	28 %	68 %	81 %	89 %
2020	29 %	73 %	85 %	92 %
2021	30 %	76 %	88 %	94 %
<b>2022</b>	<b>30 %</b>	<b>75 %</b>	<b>87 %</b>	<b>94 %</b>

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles au Québec ont recueilli 94 % des 5,5 G\$ de primes souscrites au cours de la dernière année. Il s'agit de la même proportion que celle observée en 2021. En 2022, le plus important assureur ou groupe d'assureurs présente la même part de marché que celle de l'année dernière, soit de 30 %. Les parts de marché des quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs totalisent 75 %, soit une baisse d'un point de pourcentage par rapport à 2021. Pour leur part, les sept plus importants assureurs ou groupes d'assureurs détiennent 87 % des parts de marché, soit une baisse d'un point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Le tableau 58 présente distinctement la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile en 2022, selon les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile.

## Tableau 58

Part du marché<sup>84</sup> québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon la catégorie de risque pour l'année 2022

Catégories de risque <sup>85</sup>	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs automobiles			
	1	4	7	10
Voitures de tourisme	28 %	79 %	92 %	97 %
Motocyclettes	32 %	87 %	97 %	99 %
Motoneiges	26 %	88 %	98 %	99 %
Véhicules tout-terrain	28 %	89 %	97 %	98 %
Véhicules utilitaires	29 %	68 %	93 %	99 %
Véhicules publics	56 %	94 %	99 %	100 %
Autres risques	43 %	80 %	91 %	95 %

83 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2022.

84 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2022.

85 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA. Le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Le tableau 59 présente distinctement la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles pour les secteurs des assureurs directs et des assureurs par courtiers.

Tableau 59

Part du marché<sup>86</sup> québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs							
	1		4		7		10	
	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers
2013	31 %	53 %	72 %	85 %	91 %	93 %	97 %	96 %
2014	32 %	53 %	74 %	84 %	92 %	93 %	97 %	96 %
2015	32 %	54 %	74 %	83 %	92 %	93 %	97 %	96 %
2016	33 %	55 %	73 %	81 %	92 %	92 %	97 %	96 %
2017	33 %	54 %	72 %	80 %	91 %	92 %	97 %	96 %
2018	35 %	52 %	73 %	79 %	92 %	92 %	97 %	96 %
2019	36 %	52 %	73 %	75 %	93 %	89 %	98 %	95 %
2020	35 %	52 %	80 %	77 %	96 %	90 %	99 %	96 %
2021	35 %	57 %	81 %	82 %	96 %	92 %	99 %	96 %
<b>2022</b>	<b>33 %</b>	<b>56 %</b>	<b>80 %</b>	<b>82 %</b>	<b>96 %</b>	<b>92 %</b>	<b>99 %</b>	<b>96 %</b>

En 2022, le plus important assureur ou groupe d'assureurs directs détient 33 % du marché, soit une augmentation de deux points de pourcentage au cours des dix dernières années, tandis que la part de marché des quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs directs s'élève à 80 % comparativement à 72 % en 2013.

Pour ce qui est des assureurs par courtiers, la concentration est plus élevée. En effet, le plus important assureur ou groupe d'assureurs par courtiers détient plus de la moitié de ce marché, soit 56 %, tandis que les quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs par courtiers détiennent 82 % du marché.

86 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2022.

Le tableau 60 présente un autre indice de concentration, soit l'indice HHI<sup>87</sup>. Cet indice est présenté pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile et pour l'ensemble du marché, tandis que le tableau 61 présente cet indice selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

## Tableau 60

*Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché*

Année	Total du marché	Indice HHI						
		Catégories de risque <sup>88</sup>						
		VT	MC	MN	TT	VU	VP	AR
2013	1526	1562	2 435	1652	1969	1434	3 768	2 330
2014	1523	1564	2 207	1654	1897	1450	4 192	2 316
2015	1551	1599	2 334	1670	1877	1551	4 227	2 335
2016	1545	1615	2 066	1784	1837	1477	3 339	2 294
2017	1514	1609	1996	1791	1806	1318	2 746	2 213
2018	1492	1582	1918	1682	1768	1322	3 167	2 326
2019	1516	1611	2 023	1726	1758	1324	4 345	2 465
2020	1647	1785	2 204	1940	1968	1460	4 681	2 309
2021	1 775	1 812	2 249	2 020	2 056	1 720	4 476	2 518
<b>2022</b>	<b>1 727</b>	<b>1 863</b>	<b>2 246</b>	<b>2 047</b>	<b>2 067</b>	<b>1 601</b>	<b>4 119</b>	<b>2 529</b>

VT = Voitures de tourisme

VU = Véhicules utilitaires

MC = Motocyclettes

VP = Véhicules publics

MN = Motoneiges

AR = Autres risques

TT = Véhicules tout-terrain

En 2022, l'indice HHI est de 1 727 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec. En conséquence, ce marché est qualifié de modérément concentré selon cet indice puisqu'il est supérieur à 1 500. Le marché est qualifié de modérément concentré pour le secteur des voitures de tourisme, des motocyclettes, des motoneiges, des véhicules tout-terrain et des véhicules utilitaires. Quant aux secteurs des véhicules publics et des autres risques, ces marchés sont qualifiés de fortement concentrés avec des indices HHI respectifs de 4 119 et 2 529.

<sup>87</sup> Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles dans le glossaire présenté en annexe.

<sup>88</sup> Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA. Le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Tableau 61

Indice de concentration HHI selon les secteurs des assureurs directs et des assureurs par courtiers

Année	Indice HHI	
	Secteur des assureurs directs	Secteur des assureurs par courtiers
2013	1 677	3 283
2014	1 725	3 243
2015	1 754	3 331
2016	1 747	3 299
2017	1 776	3 204
2018	1 841	3 007
2019	1 919	2 925
2020	2 144	2 990
2021	2 142	3 531
<b>2022</b>	<b>2 062</b>	<b>3 412</b>

Le tableau 61 montre que le niveau de concentration s'est quelque peu accru au cours des dix dernières années pour le secteur des assureurs directs, et cette concentration peut être qualifiée de modérée selon l'indice HHI. Pour ce qui est du secteur des assureurs par courtiers, le niveau de concentration est qualifié de fortement concentré, et ce, depuis les dix dernières années. En 2022, l'indice HHI se situait à 3 412 comparativement à 2 062 pour le secteur des assureurs directs.

Le tableau 62 présente la part de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs, en 2022, pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile ainsi que leur évolution des dix dernières années.

Tableau 62

Évolution des parts de marché<sup>89</sup> des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Part de marché (%)									
	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Intact Corporation financière*	<b>29,7</b>	30,5	28,6	28,5	28,3	28,8	29,7	29,9	29,6	30,2
Beneva*	<b>19,2</b>	18,4	17,8	s.o.						
Mouvement Desjardins*	<b>18,6</b>	19,6	19,7	20,3	19,7	19,4	18,8	18,6	18,1	17,7
Promutuel Assurance*	<b>7,4</b>	7,4	6,8	7,2	8,3	8,5	8,5	8,7	8,7	8,1
IA Groupe financier*	<b>5,2</b>	5,2	5,1	5,1	4,6	5,2	4,9	4,2	3,8	4,0
Aviva *	<b>3,5</b>	3,8	4,2	4,1	5,6	5,1	5,9	6,4	7,1	7,5
Fairfax Financial Holdings*	<b>3,2</b>	2,7	2,9	2,9	2,7	2,5	2,5	2,1	1,5	1,4
Banque Toronto-Dominion*	<b>2,9</b>	2,3	2,4	2,6	2,4	2,4	2,5	2,6	2,8	3,0
Société financière Definity*	<b>2,0</b>	2,2	1,8	1,8	1,6	1,6	1,6	1,4	1,3	1,3
CAA	<b>2,0</b>	1,9	1,9	1,7	1,7	1,4	0,5	0,4	0,3	0,3
Allstate*	<b>1,6</b>	1,5	2,2	2,0	1,7	1,7	1,7	1,6	1,8	1,9
Groupe Co-Operators Limitée*	<b>1,4</b>	1,3	1,3	1,2	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5
Wawanesa	<b>1,1</b>	1,0	1,0	1,2	1,3	1,6	1,5	1,3	1,1	1,3
Alpha	<b>0,4</b>	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Chubb Group*	<b>0,3</b>	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2

\* Pour ces groupes d'assureurs, les parts de marché de toutes les institutions financières faisant partie du groupe financier ont été prises en considération.

89 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2022.

Tableau 63

Évolution des primes directes souscrites<sup>90</sup> des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Primes directes souscrites (millions)									
	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Intact Corporation financière*	<b>1 612</b>	1 580	1 361	1 249	1 106	1 025	1 004	970	938	945
Beneva*	<b>1 044</b>	955	846	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Mouvement Desjardins*	<b>1 011</b>	1 017	936	888	770	691	637	605	573	553
Promutuel Assurance*	<b>403</b>	382	321	316	326	302	287	282	274	253
IA Groupe financier*	<b>282</b>	267	244	222	179	184	165	136	120	126
Aviva*	<b>190</b>	196	198	179	220	180	198	209	224	236
Fairfax Financial Holdings*	<b>175</b>	141	137	129	104	90	83	67	48	44
Banque Toronto-Dominion*	<b>156</b>	119	114	113	93	84	85	86	89	94
CAA	<b>108</b>	98	88	76	65	48	18	12	10	10
Société financière Definity*	<b>107</b>	114	87	79	64	57	53	44	40	41
Allstate*	<b>86</b>	80	103	87	68	59	57	52	57	60
Groupe Co-Operators Limitée*	<b>75</b>	69	60	55	40	32	27	21	19	16
Wawanesa	<b>58</b>	51	48	51	52	56	50	42	34	40
Alpha	<b>23</b>	20	15	16	14	12	10	10	10	11
Chubb Group*	<b>17</b>	15	13	12	12	11	10	10	7	6

\* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites de toutes les institutions financières faisant partie du groupe financier ont été prises en considération.

Le tableau 63 présente l'évolution des primes directes souscrites pour les quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs. Cette année, peu de changements sont à signaler au sein de ce groupe. En effet, à l'exception de Beneva et du Mouvement Desjardins qui ont inversé leur position respective, tous les autres assureurs ou groupes d'assureurs occupent les mêmes positions. Seul fait à souligner, Chubb Group occupe maintenant le 15<sup>e</sup> rang faisant en sorte d'exclure Lloyd's des quinze premiers assureurs ou groupes d'assureurs.

90 Les données liées aux primes directes souscrites en assurance automobile au Québec sont extraites du Rapport du GAA, 2022.

Parmi les taux de croissance les plus significatifs en 2022, outre ceux de Banque Toronto-Dominion (31,2 %) et de Fairfax Financial Holdings (24,7 %), ceux de Chubb Group (13,5 %), Wawanesa (13 %) et Alpha (12,9 %) sont à signaler. En ce qui a trait à ceux présentant une diminution de leur croissance, il est à noter que Société Financière Definity affiche une diminution de 5,9 % de ses primes directes souscrites en assurance automobile en 2022, tandis qu'Aviva et le Mouvement Desjardins présentent des diminutions respectives de 3 % et 0,6 %.

## La concurrence en assurance automobile au Québec

Il est généralement reconnu que des écarts de prix entre les assureurs existent pour des profils d'assurés identiques, ce qui indique une saine concurrence. À ce sujet, le tableau 64 montre ces écarts entre assureurs dans le marché québécois.

Tableau 64

Comparaison des primes<sup>91</sup> d'assurance automobile offertes par différents assureurs<sup>92</sup> au Québec pour différents profils d'assurés<sup>93</sup>

Profils d'assuré	Assureurs <sup>94</sup>															Écart max/min
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	
No. 1	2 205	1 531	1 213	1 364	1 246	1 628	2 085	1 800	1 785	1 141	1 099	1 604	2 089	1 209	1 569	101%
No. 2	1 268	982	808	916	828	918	1 200	1 206	1 105	758	903	1 127	1 218	849	1 032	67%
No. 3	935	947	758	845	923	801	1 065	1 190	994	845	815	1 088	1 070	804	975	57%
No. 4	593	574	551	621	609	681	701	819	562	558	689	763	703	559	698	49%
No. 5	580	567	565	596	682	672	655	816	558	625	683	772	655	560	696	46%
No. 6	688	786	597	789	638	671	764	964	724	584	770	911	766	670	777	65%
No. 7	621	855	698	1 017	746	789	953	1 091	827	683	843	988	971	777	830	76%
No. 8	605	830	707	964	791	771	872	1 081	779	725	830	988	889	767	810	79%
No. 9	1 370	1 231	1 078	981	892	959	871	1 276	1 223	817	1 035	1 151	887	638	1 257	115%
No. 10	1 493	1 380	966	1 456	1 015	1 225	1 146	1 617	1 380	930	1 126	1 450	1 169	879	1 283	84%

Ce tableau indique que la prime demandée à un même assuré, en 2022, peut grandement varier d'un assureur à l'autre<sup>95</sup>. Ainsi, un assureur peut être très concurrentiel pour un profil donné, mais pas nécessairement pour un autre. De plus, l'examen de la situation permet de constater que la concurrence s'exerce différemment selon les segments du marché. À titre d'exemple, le tableau 64 révèle que les profils d'assurés N<sup>os</sup> 4 et 5 se voient offrir un plus petit éventail de prix pour leur couverture d'assurance que les autres profils d'assurés présentés dans ce tableau. Aussi, on observe que l'assureur A offre la prime la plus élevée pour les profils N<sup>os</sup> 1, 2 et 9, tandis qu'il offre la prime la moins élevée pour les profils N<sup>os</sup> 7 et 8.

91 Il s'agit de primes pour une couverture complète d'assurance automobile pour différentes voitures de tourisme et différents profils d'assurés.

92 Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N et O sont les mêmes pour les dix profils d'assurés présentés. Ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicules les plus populaires.

93 Ces primes ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité auprès de tous les assureurs automobiles au Québec. Des variations plus ou moins élevées ont été constatées avec d'autres assureurs et d'autres profils que ceux présentés dans ce tableau.

94 Les quinze assureurs présentés dans ce tableau représentent plus de 75 % du total des primes directes souscrites pour les voitures de tourisme en 2022.

95 Pour l'assuré N<sup>o</sup> 9, il y a un écart de 115 %, soit de 732 \$ entre les assureurs A et N.

## La demande d'assurance automobile

La demande d'assurance automobile est étroitement liée à l'évolution du nombre de véhicules en circulation et à l'âge moyen du parc automobile. Les propriétaires de véhicules neufs ou récents choisissent généralement une couverture d'assurance plus étendue que ceux possédant des véhicules plus âgés. En outre, le fait qu'il y ait souvent un créancier impliqué au contrat d'assurance des véhicules récents oblige le propriétaire à se procurer une protection d'assurance complète pour la durée du prêt automobile.

La demande d'assurance automobile est également liée au nombre de personnes en âge de conduire un véhicule de même qu'au nombre de permis de conduire en vigueur au Québec.

Le tableau 65 fait état du nombre de véhicules pour lesquels une assurance a été souscrite et l'âge moyen des véhicules en circulation au Québec.

Tableau 65

*Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec<sup>96</sup>*

Année	Voitures de tourisme <sup>97</sup>		Tous véhicules combinés <sup>98</sup>	
	Âge moyen	Nombre (en milliers)	Âge moyen	Nombre (en milliers)
2013	7,2	4 913	8,1	5 833
2014	7,3	4 969	8,2	5 940
2015	7,4	5 017	8,3	5 986
2016	7,5	5 098	8,5	6 036
2017	7,6	5 194	8,6	6 168
2018	7,6	5 255	8,7	6 256
2019	7,8	5 303	8,8	6 332
2020	8,0	5 389	9,1	6 448
2021	8,2	5 437	9,3	6 558
<b>2022</b>	<b>8,6</b>	<b>5 439</b>	<b>9,7</b>	<b>6 609</b>

Ce tableau permet de constater que le nombre de véhicules a augmenté au cours des dix dernières années, soit de 10,7 % pour les voitures de tourisme et de 13,3 % pour l'ensemble des véhicules. L'âge moyen des véhicules passe à 8,6 ans en 2022 pour les voitures de tourisme et à 9,7 ans pour l'ensemble des véhicules. De plus, en 2022, le nombre de voitures de tourisme pour lesquelles une assurance a été souscrite a augmenté de 0,04 % par rapport à 2021. Pour l'ensemble des véhicules, il s'agit d'une hausse de 0,8 %.

<sup>96</sup> L'âge moyen des véhicules en circulation provient du Bilan 2022 (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ. Le nombre de véhicules souscrits provient du Rapport du GAA, 2022.

<sup>97</sup> Comprend les automobiles et les camions légers de promenade.

<sup>98</sup> Comprend les voitures de tourisme et tous les autres types de véhicules à l'exception des véhicules couverts par une police d'assurance automobile de garagistes ou faisant partie d'une flotte non tarifée par véhicule, ainsi que les véhicules de compétition ou de démonstration.

Tableau 66

Nombre de véhicules souscrits<sup>99</sup> dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Catégories de risque <sup>100</sup>					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2013	4 913 129	225 660	159 828	298 431	224 770	11 345
2014	4 969 442	234 107	197 647	305 719	223 849	9 558
2015	5 017 441	242 039	181 207	309 010	226 519	9 848
2016	5 097 653	251 324	126 889	314 146	233 508	12 033
2017	5 194 218	260 186	135 945	319 987	244 558	13 010
2018	5 254 898	271 027	143 049	323 932	250 429	12 856
2019	5 303 062	278 019	150 142	328 085	259 592	13 037
2020	5 388 842	288 076	159 201	338 793	261 641	11 515
2021	5 437 130	304 559	170 680	352 965	280 853	11 801
<b>2022</b>	<b>5 439 364</b>	<b>315 942</b>	<b>176 246</b>	<b>362 157</b>	<b>302 107</b>	<b>12 694</b>

VT = Voitures de tourisme

VU = Véhicules utilitaires

MC = Motocyclettes

VP = Véhicules publics

MN = Motoneiges

TT = Véhicules tout-terrain

Le tableau 66 illustre une progression du nombre de véhicules souscrits, pour la catégorie des véhicules publics, de 7,6 % par rapport à l'année 2021, tandis que des augmentations de 7,6 %, 3,7 %, 3,3 %, 2,6 % et 0,04 % respectivement pour les véhicules utilitaires, les motocyclettes, les motoneiges, les véhicules tout-terrain et les voitures de tourisme sont également observées.

Sur une période de dix ans, toutes les catégories de véhicules présentent un accroissement du nombre de véhicules souscrits. Les hausses observées sont respectivement de 40 %, 34,4 %, 21,4 %, 11,9 %, 10,7 % et 10,3 % pour les motocyclettes, les véhicules utilitaires, les véhicules tout-terrain, les véhicules publics, les voitures de tourisme et les motoneiges.

99 Les données liées au nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2022.

100 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA. Le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Tableau 67

Nombre de personnes en âge de conduire un véhicule au Québec<sup>101</sup> et nombre de titulaires de permis de conduire<sup>102</sup> pour l'ensemble du Québec (en milliers)

Année	Nombre de personnes au Québec	
	Individus âgés de 16 ans et plus	Titulaires de permis de conduire
2013	6 772	5 242
2014	6 801	5 284
2015	6 815	5 331
2016	6 853	5 376
2017	6 915	5 414
2018	6 993	5 473
2019	7 077	5 529
2020	7 138	5 546
2021	7 165	5 656
<b>2022</b>	<b>7 250</b>	<b>5 734</b>

Dans le tableau 67, le nombre de personnes, au Québec, âgées de seize ans et plus, c'est-à-dire susceptibles de conduire un véhicule, augmente graduellement depuis 2013. Ce nombre est passé de 6,8 millions en 2013 à plus de 7,2 millions en 2022, soit une hausse de 7,1 %. Ce tableau montre également que le nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec a augmenté de 9,4 % au cours des dix dernières années.

## 2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile

La tarification d'un assureur, c'est-à-dire le prix qu'il demande pour ses produits et services, est un élément déterminant de sa rentabilité et de sa santé financière. Cette partie présente l'analyse de la rentabilité de l'assurance automobile au Québec et traite des résultats des activités d'assurance.

### Le contexte de l'analyse de rentabilité

La rentabilité des opérations d'assurance s'évalue principalement en comparant les revenus de primes et les revenus de placement découlant des activités d'exploitation aux dépenses qui y sont liées, c'est-à-dire les sinistres et les frais d'exploitation. La rentabilité est analysée pour l'ensemble du marché québécois de l'assurance automobile.

Une tarification est jugée adéquate lorsqu'elle permet à l'assureur de couvrir tous les coûts liés à ses opérations d'assurance et de générer des bénéfices raisonnables qui tiennent compte du niveau de risque associé à la vente d'un produit dont le coût n'est pas connu avant sa mise en marché.

Ainsi, l'évaluation de la prime demandée est avant tout prospective, c'est-à-dire que l'établissement de cette prime repose sur la représentation qu'un assureur se fait des conditions futures du marché et non pas uniquement sur l'expérience passée.

Étant donné que les primes sont établies avant que les dépenses (sinistres et frais d'exploitation) ne soient payées et que les revenus de placement réels liés aux opérations ne soient connus, la probabilité que les revenus de primes et de placement correspondent précisément au montant des dépenses est à peu près nulle.

La difficulté principale provient de l'estimation que l'assureur doit faire du coût des sinistres, soit d'une part, de l'interprétation des différentes tendances qui influent sur les résultats, à savoir comment elles se refléteront dans le futur et, d'autre part, de l'effet que peuvent avoir certains événements imprévisibles sur l'expérience d'une année.

### L'évolution globale des résultats

Le tableau 68 présente les résultats des opérations en assurance automobile de l'ensemble des assureurs exerçant au Québec de 2013 à 2022.

101 Le nombre de personnes provient du Rapport sur les données démographiques publié par l'Institut de la statistique du Québec.

102 Le nombre de titulaires de permis de conduire provient du Bilan 2022 (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ.

Tableau 68

Résultats des opérations en assurance automobile au Québec

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
<b>Primes souscrites (M\$)</b>										
- Voitures de tourisme	<b>4 328</b>	4 214	3 948	3 565	3 147	2 909	2 760	2 671	2 611	2 588
- Tous véhicules <sup>103</sup>	<b>5 461</b>	5 266	4 897	4 429	3 904	3 568	3 386	3 274	3 190	3 154
<b>Primes acquises (M\$)</b>										
- Voitures de tourisme	<b>4 247</b>	4 115	3 746	3 349	3 022	2 832	2 715	2 638	2 596	2 572
- Tous véhicules	<b>5 337</b>	5 118	4 645	4 156	3 731	3 475	3 329	3 226	3 165	3 133
<b>REVENUS</b>										
<b>Primes acquises (%)<sup>104</sup></b>										
- Voitures de tourisme	<b>100</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100
- Tous véhicules	<b>100</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<b>Revenus de placement (%)<sup>105</sup></b>										
- Voitures de tourisme	<b>2,0</b>	0,7	1,0	1,5	1,3	1,0	0,8	0,8	0,9	1,0
- Tous véhicules	<b>2,0</b>	0,7	1,0	1,5	1,3	1,0	0,8	0,8	0,9	1,0
<b>Total des revenus (%)</b>										
- Voitures de tourisme	<b>102,0</b>	100,7	101,0	101,5	101,3	101,0	100,8	100,8	100,9	101,0
- Tous véhicules	<b>102,0</b>	100,7	101,0	101,5	101,3	101,0	100,8	100,8	100,9	101,0
<b>DÉPENSES</b>										
<b>Sinistres (%)<sup>106</sup></b>										
- Voitures de tourisme	<b>72,2</b>	53,9	53,6	74,9	76,0	76,5	72,9	70,6	67,2	67,6
- Tous véhicules	<b>67,5</b>	51,7	52,6	72,9	74,1	75,2	71,5	69,5	66,2	65,1
<b>Frais d'exploitation (%)<sup>107</sup></b>										
- Voitures de tourisme	<b>31,1</b>	30,9	29,4	29,4	30,4	30,8	31,7	31,4	30,8	30,0
- Tous véhicules	<b>31,2</b>	31,1	29,4	29,5	30,5	30,8	31,7	31,5	30,9	30,0
<b>Total des dépenses (%)</b>										
- Voitures de tourisme	<b>103,3</b>	84,8	83,1	104,4	106,4	107,4	104,5	102,0	98,0	97,6
- Tous véhicules	<b>98,7</b>	82,8	82,1	102,3	104,6	106,0	103,2	101,0	97,1	95,1
<b>Bénéfice (perte) (%)<sup>108</sup></b>										
- Voitures de tourisme	<b>-1,3</b>	15,9	17,9	-2,9	-5,1	-6,4	-3,7	-1,2	2,9	3,4
- Tous véhicules	<b>3,3</b>	17,9	18,9	-0,8	-3,3	-5,0	-2,4	-0,2	3,8	5,9
<b>Bénéfice (perte) sur 10 ans (%)<sup>109</sup></b>										
- Tous véhicules	<b>4,7</b>	5,3	3,9	2,9	4,4	6,0	7,9	9,8	11,5	12,8
<b>Bénéfice (perte) sur 20 ans (%)<sup>110</sup></b>										
- Tous véhicules	<b>8,7</b>	9,3	8,7	7,7	8,0	8,2	8,6	9,1	9,7	10,1

103 Comprend les voitures de tourisme ainsi que tous les autres types de véhicules, tels que les véhicules utilitaires, les camions et les motocyclettes.

104 Tous les pourcentages sont en fonction des primes directes acquises.

105 Il s'agit d'estimations et ce sont des valeurs minimales. Elles sont établies en fonction de l'évolution observée des taux annuels moyens des bons du Trésor de trois mois et de six mois (source : Banque du Canada).

106 Les sinistres incluent tous les frais de règlement.

107 Les frais d'exploitation de l'année 2022 sont estimés.

108 Bénéfice (perte) d'exploitation de l'année avant impôts et autres postes extraordinaires.

109 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de dix ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2022 représente le bénéfice réalisé de 2013 à 2022.

110 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de vingt ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2022 représente le bénéfice réalisé de 2003 à 2022.

L'analyse du tableau 68 permet de constater que la rentabilité des opérations en assurance automobile fluctue continuellement. L'industrie de l'assurance automobile au Québec a présenté des bénéfices annuels pour les années 2013 et 2014, soit respectivement de 5,9 % et 3,8 % des primes acquises, et ce, pour l'ensemble des véhicules. Toutefois, l'industrie a présenté des pertes variant entre 0,2 % et 5 % de 2015 à 2019 pour l'ensemble des véhicules souscrits. Le contexte exceptionnel de la pandémie de la COVID-19, combiné aux hausses de primes des dernières années, a fait en sorte que les assureurs automobiles ont dégagé d'importants bénéfices pour les années 2020 et 2021, soit respectivement de 18,9 % et 17,9 %. En 2022, le bénéfice estimé représente 3,3 % des primes acquises pour l'ensemble des véhicules. En ce qui concerne les voitures de tourisme, l'industrie a également présenté des bénéfices pour les années 2013 et 2014 et, par la suite, a présenté des pertes pour les cinq années suivantes. En 2022, la perte estimée pour les voitures de tourisme est de 1,3 % des primes acquises.

En raison de l'importance de la catégorie des voitures de tourisme, représentant 79 % du total des primes souscrites, l'analyse qui suit, outre le fait qu'elle soit effectuée pour l'ensemble des véhicules, porte principalement sur cette catégorie de véhicules. Le tableau 68 indique que le montant des primes acquises pour les voitures de tourisme a augmenté par rapport à 2021, présentant une hausse de 3,2 % en 2022. De plus, ce tableau démontre que le montant total des primes acquises a augmenté de façon continue au cours des neuf dernières années, et que cette hausse s'est accrue depuis 2015, correspondant notamment à la hausse des tarifs de l'industrie présentée au tableau 69. Observé sur une période de dix ans, le montant des primes acquises pour les voitures de tourisme a progressé de 65,1 %.

Par ailleurs, la proportion des revenus de placement par rapport aux primes acquises ne fluctue que légèrement d'une année à l'autre. De façon générale, les revenus de placement de l'industrie de l'assurance de dommages, plus particulièrement ceux de l'assurance automobile, ne sont pas étroitement liés aux fluctuations des cycles économiques. Ces revenus, pour le secteur de l'assurance automobile au Québec, ont peu d'effets sur la variation des revenus globaux ainsi que sur l'évolution de la rentabilité au fil des ans.

En ce qui concerne les dépenses, le tableau 68 montre que la proportion des frais d'exploitation par rapport aux primes acquises ne fluctue que très légèrement d'une année à l'autre. À titre d'exemple, cette proportion est passée de 30 % à 31,1 % des primes acquises pour les voitures de tourisme entre 2013 et 2022.

Pour conclure, les variations les plus importantes au chapitre des dépenses proviennent principalement des sinistres, suggérant ici les principales explications de la fluctuation des résultats.

## L'évolution des sinistres

L'évolution des coûts des sinistres se mesure par les deux composantes suivantes : la fréquence des réclamations et le coût moyen des sinistres pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile, à savoir « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement ». Le glossaire présenté en annexe fournit une description des principales garanties de la police d'assurance automobile ainsi qu'une définition de la fréquence et du coût moyen.

Le coût total des sinistres est directement lié à leur fréquence et à leur coût moyen. L'analyse de l'expérience passée liée à ces deux composantes permet non seulement de suivre l'évolution du coût de l'assurance automobile au Québec, mais aussi de comprendre et d'apprécier les effets et le comportement de ces deux variables.

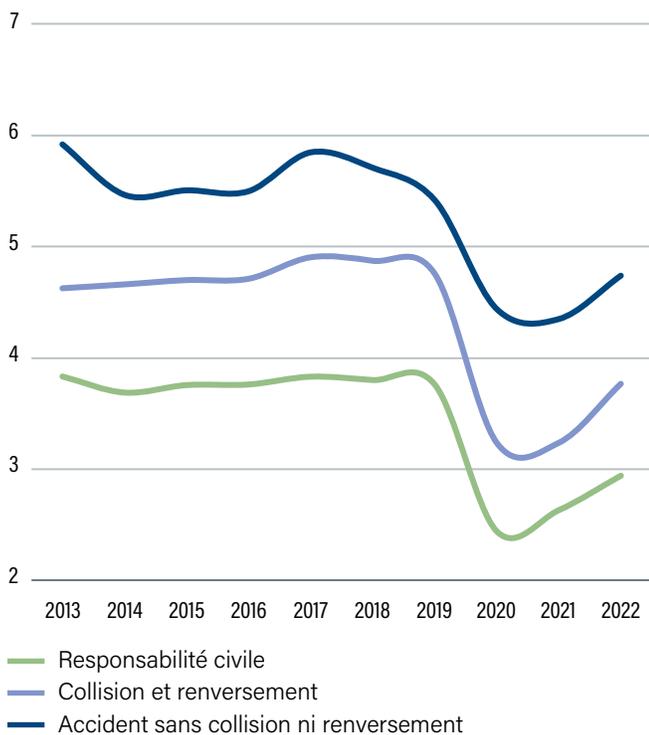
L'évolution des coûts des sinistres est également influencée par d'autres facteurs. Dans ce domaine, tant les assureurs que les assurés peuvent exercer une influence puisque les comportements de ces derniers déterminent souvent le niveau des principales composantes des coûts des sinistres. Les politiques gouvernementales en matière de sécurité routière exercent aussi une influence puisqu'elles portent tant sur les conditions de conduite des automobiles que sur le comportement des automobilistes. Enfin, le coût des sinistres varie selon divers facteurs économiques tels que le prix des automobiles, le prix de l'essence, le taux de chômage, le prix des pièces automobiles de rechange et les taux horaires des réparateurs.

## Fréquence des réclamations

Le graphique 63 présente l'évolution de la fréquence des réclamations, de 2013 à 2022, de chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

### Graphique 63

Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)



Pour les garanties «responsabilité civile», «collision et renversement» et «accident sans collision ni renversement», la variation de la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Les deux premières garanties le sont fortement par les conditions des routes, tandis que la troisième garantie peut l'être de manière ponctuelle par des tempêtes de vent ou de grêle, ou par des inondations, par exemple.

Après avoir présenté une baisse considérable de 35,1 % de sa fréquence des réclamations en 2020, la garantie «responsabilité civile» présente, en 2022, une deuxième hausse consécutive. En 2022, la fréquence a augmenté de 11,8 % et se situe maintenant à 2,9 %, soit le troisième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

Pour les années 2013 à 2017, la fréquence des réclamations de la garantie «collision et renversement» présentait des hausses pour atteindre un point culminant en 2017. Par la suite, cette garantie a présenté des baisses de sa fréquence des réclamations pour les trois années suivantes, dont une importante diminution de 32 % en 2020.

Toutefois, pour l'année 2022, la fréquence des réclamations de cette garantie a augmenté de 16,4 % et se situe maintenant à 3,8 %, soit le troisième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

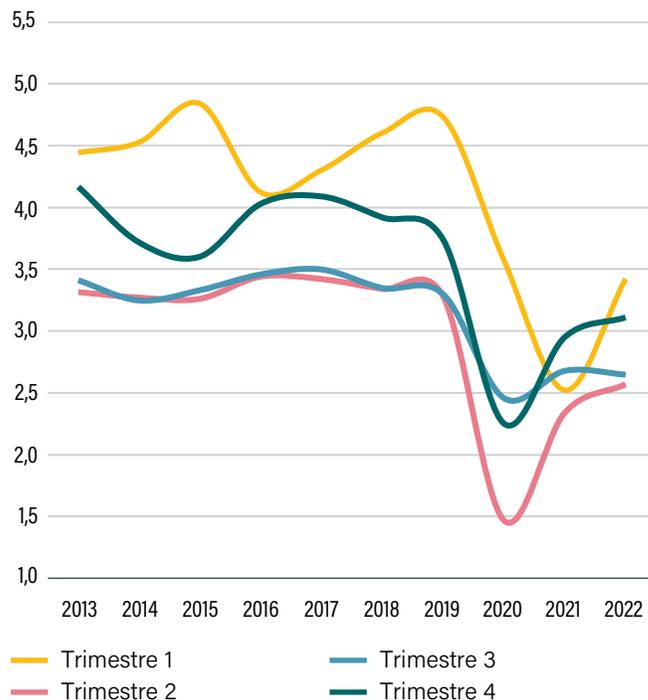
Quant à la garantie «accident sans collision ni renversement», la fréquence des réclamations a augmenté pour une première fois depuis les cinq dernières années. L'augmentation pour l'année 2022 est de 9 %. Ainsi, la fréquence des réclamations présentée cette année pour cette garantie est de 4,7 %. Il s'agit du troisième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

Comme il a été mentionné, la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Par conséquent, afin d'être en mesure de suivre plus attentivement son évolution et de pouvoir observer certaines tendances, il est pertinent d'analyser ces données par trimestre, ce qui permet de désaisonnaliser les résultats.

Les graphiques 64, 65 et 66 présentent l'évolution de la fréquence des réclamations, de 2013 à 2022, de chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme sur une base trimestrielle.

### Graphique 64

Fréquence des réclamations pour la garantie «responsabilité civile» pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



Historiquement, pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres présentent des fréquences de réclamations plus élevées que les deux autres trimestres étant donné qu'ils regroupent les mois où les précipitations et les conditions routières sont les plus changeantes.

Après avoir présenté des diminutions importantes au cours des années 2020 et 2021, soit respectivement de 24,5 % et de 29,4 %, la fréquence des réclamations pour le 1<sup>er</sup> trimestre de la garantie « responsabilité civile » a augmenté cette année. La hausse présentée en 2022 est de 35,7 % et la fréquence se situe maintenant à 3,4 %. Il s'agit tout de même du deuxième niveau le plus bas observé au cours des dix dernières années.

Pour le 2<sup>e</sup> trimestre, après avoir affiché son niveau le plus bas historiquement en 2020, la fréquence des réclamations a augmenté pour les deux années suivantes. En 2022, l'augmentation est de 9,8 % faisant en sorte que la fréquence se situe maintenant à 2,6 %, soit le troisième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années pour la garantie « responsabilité civile ».

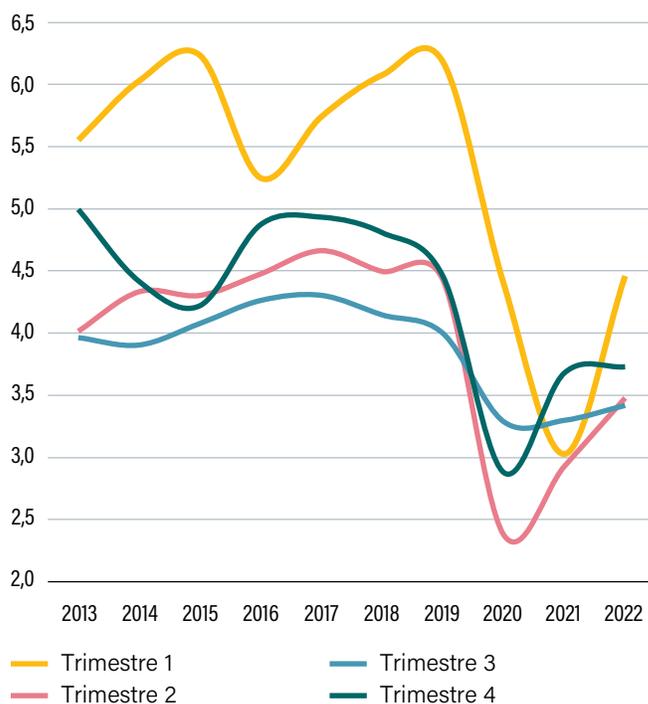
Le 3<sup>e</sup> trimestre de cette garantie est le seul à présenter une diminution de sa fréquence des réclamations pour l'année 2022. Cette baisse est de 1,1 % et il s'agit d'une quatrième baisse observée au cours des cinq dernières années pour ce trimestre. La fréquence des réclamations du 3<sup>e</sup> trimestre se situe maintenant à 2,7 % faisant en sorte qu'il s'agit du deuxième niveau le plus bas observé au cours des dix dernières années.

Le 4<sup>e</sup> trimestre de la garantie « responsabilité civile », quant à lui, augmente pour une deuxième année consécutive. La hausse de la fréquence des réclamations pour l'année 2022 est de 5,4 % faisant en sorte que la fréquence se situe maintenant à 3,1 %, soit le troisième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

Ainsi, étant donné que trois des quatre trimestres de l'année 2022 présentent une augmentation de la fréquence des réclamations, la garantie « responsabilité civile » présente une hausse globale de sa fréquence des réclamations de 11,8 %, comme présenté au graphique 63.

## Graphique 65

Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



La garantie « collision et renversement » est, elle aussi, grandement influencée par les conditions météorologiques. Ainsi, les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année sont historiquement ceux qui présentent les plus hautes fréquences. En 2022, la fréquence des réclamations pour le 1<sup>er</sup> trimestre de cette garantie a augmenté pour une première fois au cours des trois dernières années. La hausse de cette année est de 47,4 % faisant en sorte que la fréquence se situe maintenant à 4,5 %, soit le troisième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

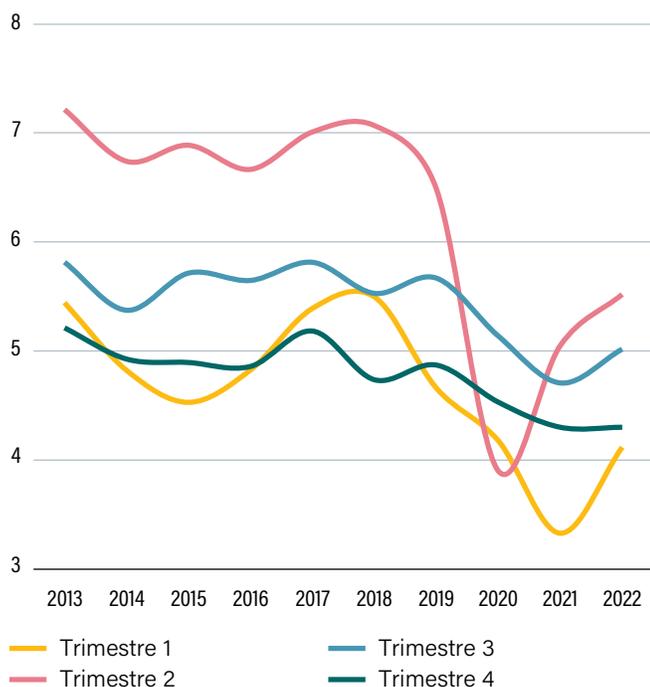
La fréquence des réclamations pour le 2<sup>e</sup> trimestre de la garantie « collision et renversement », après avoir diminué durant les années 2018 à 2020, augmente pour une deuxième année consécutive. La hausse de cette année est de 18,6 % faisant en sorte que cette fréquence atteint maintenant 3,5 %, soit le troisième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années. Le 3<sup>e</sup> trimestre, quant à lui, présente une deuxième hausse consécutive. Cette hausse est de 3,6 % en 2022 et la fréquence des réclamations de ce trimestre se situe maintenant à 3,4 %, soit le troisième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

La fréquence des réclamations de la garantie « collision et renversement » du 4<sup>e</sup> trimestre de 2022 a augmenté pour une deuxième année consécutive. La hausse de cette année est de 1,4 % faisant en sorte que la fréquence des réclamations se situe maintenant à 3,7 %, soit également le troisième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

Ainsi, étant donné que tous les trimestres de cette garantie présentent une hausse de leur fréquence des réclamations, la hausse globale pour cette garantie est de 16,4 %, comme observé au graphique 63.

## Graphique 66

*Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)*



Contrairement aux deux autres garanties, la garantie « accident sans collision ni renversement » est beaucoup moins influencée par les conditions météorologiques, sauf lors d'événements ponctuels et généralement violents tels que des inondations, des orages, des tornades ou des tempêtes de vent ou de grêle.

En ce qui concerne la fréquence des réclamations, par opposition aux garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres présentent généralement les fréquences les plus élevées pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

En 2022, la garantie « accident sans collision ni renversement » présente des augmentations de la fréquence des réclamations pour trois des quatre trimestres. Le 1<sup>er</sup> trimestre augmente pour une première fois au cours des quatre dernières années. La hausse de cette année est de 23,7 %. Le 2<sup>e</sup> trimestre, quant à lui, augmente pour une deuxième année consécutive, soit de 9,3 % en 2022. La hausse observée pour le 1<sup>er</sup> trimestre fait en sorte que la fréquence des réclamations se situe maintenant au deuxième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années, tandis que pour le 2<sup>e</sup> trimestre, il s'agit tout de même du troisième plus bas niveau observé au cours de la même période.

En ce qui a trait au 3<sup>e</sup> trimestre de la garantie « accident sans collision ni renversement », la fréquence des réclamations augmente pour une première fois au cours des trois dernières années, soit de 6,6 % en 2022. La fréquence des réclamations du 4<sup>e</sup> trimestre de cette garantie est demeurée la même que celle observée l'année dernière.

Par conséquent, cette garantie présente une augmentation globale de sa fréquence des réclamations de 9 % en 2022, comme illustré au graphique 63<sup>111</sup>.

En résumé, la fréquence des réclamations augmente en 2022 pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile. L'effet combiné des variations de cette fréquence pour ces trois garanties se traduit par une hausse globale de 12 % pour les voitures de tourisme comparativement à une hausse globale de 0,3 % observée l'année dernière.

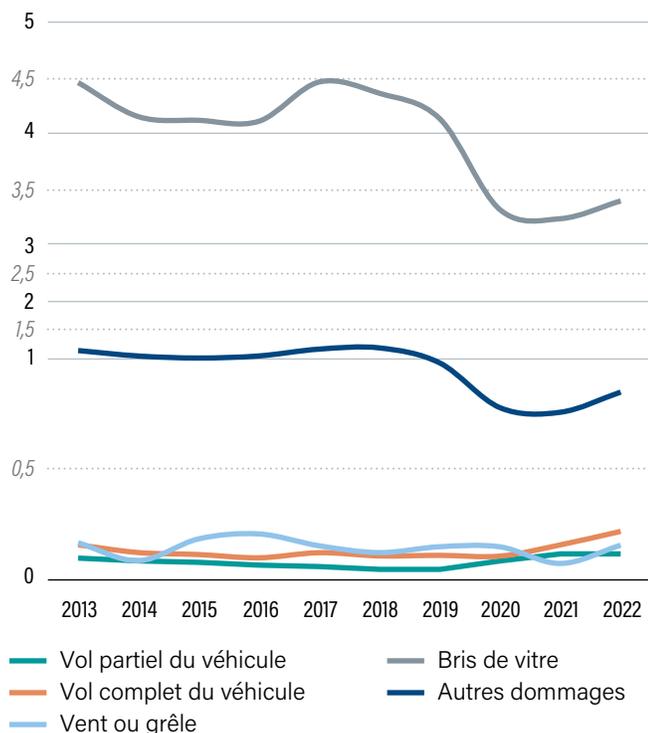
En ce qui concerne la garantie « accident sans collision ni renversement », le graphique 63 montre une augmentation de 9 % de la fréquence des réclamations pour ce type de sinistre en 2022. Comme elle couvre un large éventail de réclamations<sup>112</sup>, plusieurs facteurs distincts peuvent influencer l'évolution de cette fréquence des réclamations, et ce, indépendamment les uns des autres. Par exemple, l'évolution du taux de criminalité aura une incidence sur les réclamations pour le vol ou le vandalisme et les conditions météorologiques auront un impact sur certaines réclamations dont celles comportant des dommages causés par le vent ou la grêle, ou celles visant les « autres dommages » incluant notamment les inondations.

<sup>111</sup> Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est de 4,1 %, 5,5 %, 5 % et 4,3 % respectivement pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année 2022.

<sup>112</sup> Cette garantie couvre notamment les réclamations pour le vol partiel ou complet du véhicule, les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et d'autres dommages comme l'incendie, le vandalisme et les inondations.

## Graphique 67

Fréquence selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)



Le graphique 67 illustre l'évolution de la fréquence des réclamations selon la nature de l'événement couvert par la garantie « accident sans collision ni renversement » pour la période s'étendant de 2013 à 2022. Il permet de constater que les vols partiels d'un véhicule et les vols complets d'un véhicule ont enregistré une augmentation de la fréquence des réclamations depuis 2013, tandis que les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et les « autres dommages », comprenant notamment les inondations, présentent une diminution de la fréquence des réclamations au cours de la même période.

Pour la période comprise entre 2013 et 2022, la hausse pour les vols partiels d'un véhicule est de 22,4 %, tandis que celle pour les vols complets d'un véhicule est de 39,1 %. Pour ce qui est des dommages causés par le vent ou la grêle, des bris de vitre et des « autres dommages », ces derniers présentent des baisses respectives de 5,3 %, 23,8 % et 18,2 % au cours de la même période.

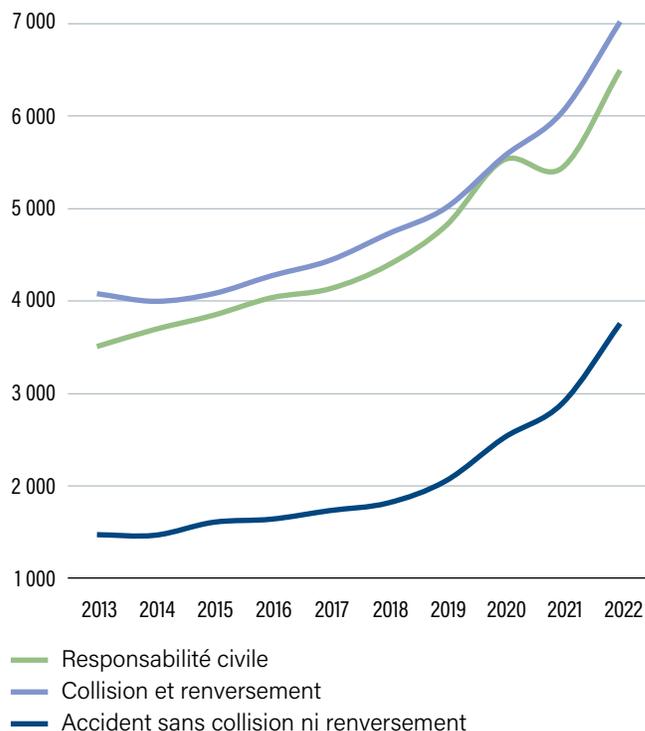
Pour l'année 2022, les vols partiels et les vols complets d'un véhicule, les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et les « autres dommages » présentent tous une hausse de leur fréquence des réclamations. Pour les vols partiels, après avoir présenté des diminutions de 2013 à 2019, l'année 2022 présente une troisième hausse consécutive. La hausse de cette année est de 1,7 %. En ce qui a trait aux vols complets d'un véhicule, l'année 2022 présente une troisième augmentation consécutive. Cette année, cette hausse est de 37,7 %. La fréquence des réclamations pour les bris de vitre, après avoir présenté des diminutions pour les années 2018 à 2021, présente une hausse de 5 % en 2022. Les « autres dommages » présentent également une hausse de la fréquence des réclamations en 2022, soit de 11,5 %.

Il s'agit d'une première hausse observée au cours des quatre dernières années. Finalement, on observe une augmentation importante des dommages causés par le vent ou la grêle. En 2022, cette hausse est de 106,2 %<sup>113</sup>.

## Coût moyen par sinistre

### Graphique 68

Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



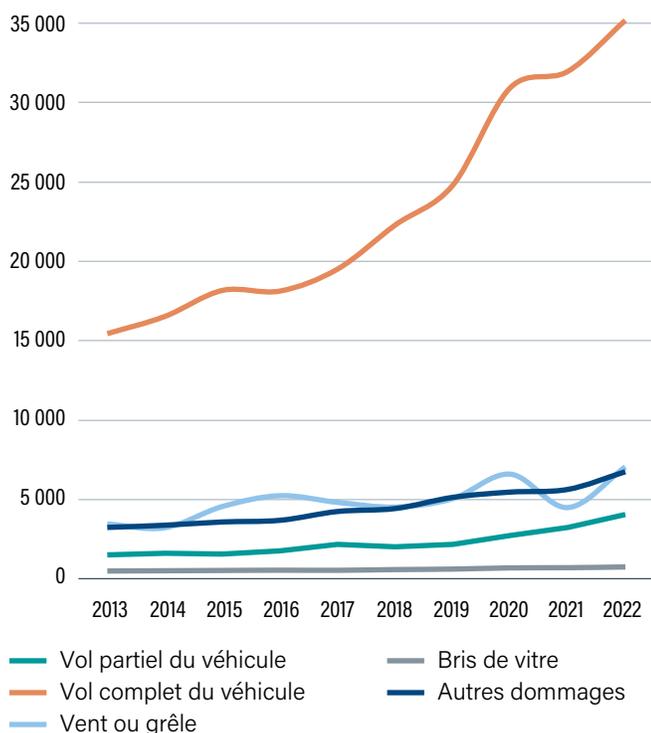
Comme le montre le graphique 68, le coût moyen par sinistre a augmenté continuellement pour les garanties « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement » au cours des dix dernières années. En effet, ces coûts se sont accrus respectivement de 85,4 %, 72 % et 154,4 % pour ces trois garanties principales du contrat d'assurance automobile depuis 2013.

Par ailleurs, le coût moyen par sinistre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une neuvième fois au cours des dix dernières années. L'augmentation pour cette garantie est de 19,5 % en 2022. Le coût moyen par sinistre de la garantie « collision et renversement » a augmenté, quant à lui, pour une huitième année consécutive, soit de 16,2 % en 2022. Il s'agit également d'une neuvième augmentation enregistrée au cours des dix dernières années. Quant à celui pour la garantie « accident sans collision ni renversement », il augmente aussi pour une huitième année consécutive, soit de 29,9 % pour l'année 2022.

113 La fréquence des réclamations pour les vols partiels d'un véhicule est de 0,12 %, tandis que celle des vols complets d'un véhicule est de 0,22 % en 2022. Pour ce qui est des dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et les « autres dommages », leur fréquence des réclamations en 2022 sont respectivement de 0,16 %, 3,39 % et 0,85 %.

## Graphique 69

Coût moyen par sinistre selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



Le coût moyen des réclamations couvertes par la garantie «accident sans réclamation ni renversement» est influencé principalement par les vols complets de véhicules dont les coûts moyens sont supérieurs à ceux des autres types de réclamations de cette garantie, comme l'illustre le graphique 69.

En effet, bien que le nombre de vols complets de véhicules ne représente que 4,7 % du nombre total des réclamations couvertes par la garantie «accident sans collision ni renversement», ils représentent plus de 44 % des montants versés. Le coût moyen des vols complets de véhicules augmente, cette année, pour une sixième année consécutive. L'augmentation en 2022 est de 10,1 %<sup>114</sup>.

Au chapitre des vols partiels, après avoir présenté une baisse en 2018, le coût moyen par sinistre a connu une quatrième augmentation consécutive. Cette année, la hausse est de 24,8 %. Le coût moyen par sinistre pour les bris de vitre augmente pour la neuvième fois au cours des dix dernières années. La hausse de cette année est de 6,7 %, tandis que le coût moyen par sinistre pour les «autres dommages», comprenant notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, augmente pour une dixième année consécutive. En 2022, il présente une hausse de 19,8 %. En ce qui a trait aux dommages causés par le vent ou la grêle, le coût moyen par sinistre, après avoir diminué de 31,6 % en 2021, augmente en 2022. La hausse de cette année est de 56,3 %<sup>115</sup>.

114 Le coût moyen par sinistre des vols complets de véhicules passe de 31 947 \$ en 2021 à 35 164 \$ en 2022.

115 Plus précisément, le coût moyen par sinistre pour le vol partiel passe de 3 263 \$ en 2021 à 4 073 \$ en 2022. Pour les mêmes années, celui pour les dommages causés par le vent ou la grêle est passé de 4 503 \$ à 7 037 \$, tandis que ceux pour les bris de vitre et pour les «autres dommages» sont passés de 717 \$ à 765 \$ et de 5 634 \$ à 6 747 \$ respectivement.

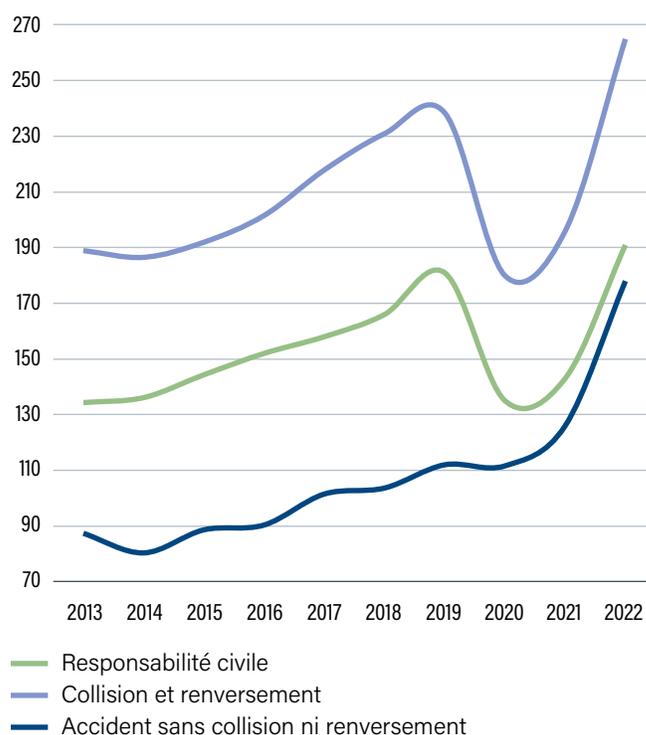
Ainsi, étant donné que les coûts moyens des réclamations des cinq types de sinistres couverts par la garantie «accident sans collision ni renversement» augmentent en 2022, cela fait en sorte que cette garantie présente une hausse globale de son coût moyen par sinistre de 29,9 % en 2022, comme illustré au graphique 68.

## Coûts globaux

En combinant la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, on obtient l'évolution des coûts globaux pour chacune des garanties présentées au graphique 70.

## Graphique 70

Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)



En 2022, le coût global pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, soit «responsabilité civile», «collision et renversement» et «accident sans collision ni renversement» augmente par rapport à 2021. En effet, pour l'année 2022, ces trois garanties présentent respectivement des hausses de leur coût global de 33,6 %, 35,2 % et 41,3 %.

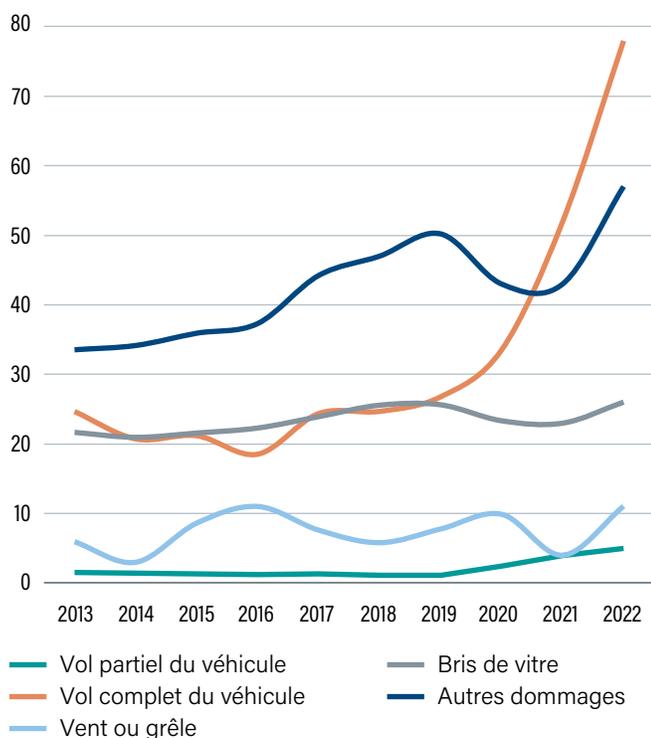
Pour ce qui est de la garantie « responsabilité civile », étant donné que tant la fréquence des réclamations que le coût moyen par sinistre présentent des hausses, cela entraîne une augmentation de son coût global en 2022. Il s'agit d'une neuvième hausse observée au cours des dix dernières années. Quant à la garantie « collision et renversement », son coût global augmente en 2022 en raison également d'une augmentation de la fréquence des réclamations et de son coût moyen par sinistre. Pour cette garantie, il s'agit d'une huitième hausse observée au cours des dix dernières années.

Enfin, on observe une situation similaire pour la garantie « accident sans collision ni renversement », soit une augmentation de son coût global en raison d'une hausse de la fréquence des réclamations et du coût moyen par sinistre en 2022.

Le graphique 71 présente l'évolution de ce coût global pour les cinq protections principales de la garantie « accident sans collision ni renversement ».

### Graphique 71

Coût moyen par véhicule selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



Pour les vols partiels et les vols complets d'un véhicule, les hausses de la fréquence des réclamations et du coût moyen par sinistre ont entraîné une augmentation de leur coût global respectivement de 23,1 % et de 50 % en 2022. Quant aux dommages causés par le vent ou la grêle, le coût global, après avoir diminué de 64,1 % en 2021, augmente de 216,1 % en 2022, vu les hausses de la fréquence des réclamations et du coût moyen par sinistre. Pour ce qui est des bris de vitre et des « autres dommages », incluant notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, leur coût global a augmenté respectivement de 12 % et de 34 % étant donné que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre ont augmenté en 2022 pour ces deux protections.

Après avoir présenté une augmentation de 10,4 % en 2021, le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme a augmenté de 38,2 % cette année faisant en sorte que ce montant se situe maintenant à plus de 3 G\$. Il s'agit d'une neuvième hausse observée au cours des dix dernières années du montant total des sinistres pour les voitures de tourisme.

Ainsi, étant donné que la fréquence des réclamations augmente pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile et qu'il y a eu une augmentation de 21,8 % du coût moyen global des sinistres, cela a entraîné une hausse du montant total des sinistres pour les voitures de tourisme en 2022. Quant au montant total des sinistres pour l'ensemble des véhicules, il est passé d'un peu plus de 2,6 G\$ en 2021 à plus de 3,6 G\$ en 2022, soit une augmentation de 36,2 %.

Pour les voitures de tourisme, considérant que le montant total des sinistres affiche une hausse de 38,2 % et que cette hausse est supérieure à l'augmentation des primes acquises, qui est de 3,2 %, les résultats de 2022 affichent une détérioration globale par rapport à l'année dernière. En effet, le ratio sinistres / primes pour cette catégorie de véhicules est passé de 53,9 % en 2021 à 72,2 % en 2022, comme l'indique le tableau 68. Ainsi, après avoir présenté des bénéfices pour les années 2020 et 2021, l'ensemble des assureurs de cette catégorie de véhicules présente une perte en 2022. La perte estimée de cette année est de 1,3 % des primes acquises comparativement à un bénéfice de 15,9 % en 2021.

Finalement, en regroupant l'ensemble des véhicules souscrits par les assureurs, les résultats de cette année se sont également détériorés par rapport à 2021. Le montant total des sinistres augmente de 36,2 %, tandis que les primes acquises augmentent de 4,3 %. Par conséquent, le ratio sinistres / primes est passé de 51,7 % en 2021 à 67,5 % en 2022 entraînant ainsi une diminution des bénéfices présentés pour l'ensemble des assureurs automobiles au Québec estimés à 3,3 % des primes acquises comparativement à 17,9 % en 2021.

## Adéquation de la tarification en 2022

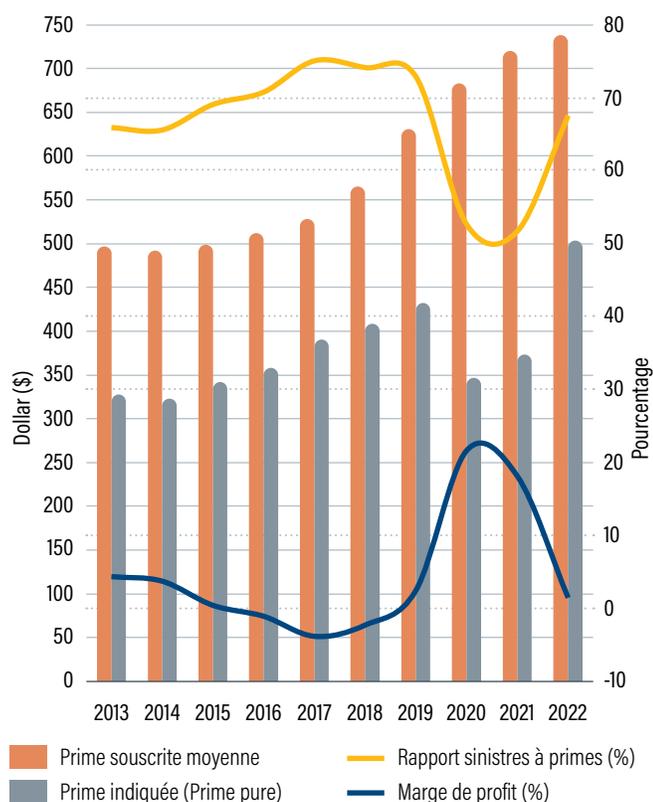
Avant d'évaluer le caractère adéquat de la tarification en 2022, il importe de considérer l'écart entre la prime indiquée (prime pure) et la prime moyenne souscrite. La prime indiquée ou la prime pure peut être définie comme étant la portion de la prime souscrite qu'un assureur aurait normalement demandée pour payer les réclamations et les frais de règlement qui y sont associés ayant été en mesure de connaître à l'avance le montant exact des déboursés totaux à venir.

Pour qu'une tarification soit qualifiée d'adéquante, l'écart entre la prime souscrite et la prime indiquée doit permettre aux assureurs de couvrir tous les coûts liés à leurs opérations d'assurance et, conséquemment, de générer une marge de profit raisonnable compte tenu des risques associés à leurs activités.

Le graphique 72 présente l'évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules souscrits, à l'exception de la catégorie « autres risques ».

### Graphique 72

Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »<sup>116</sup>

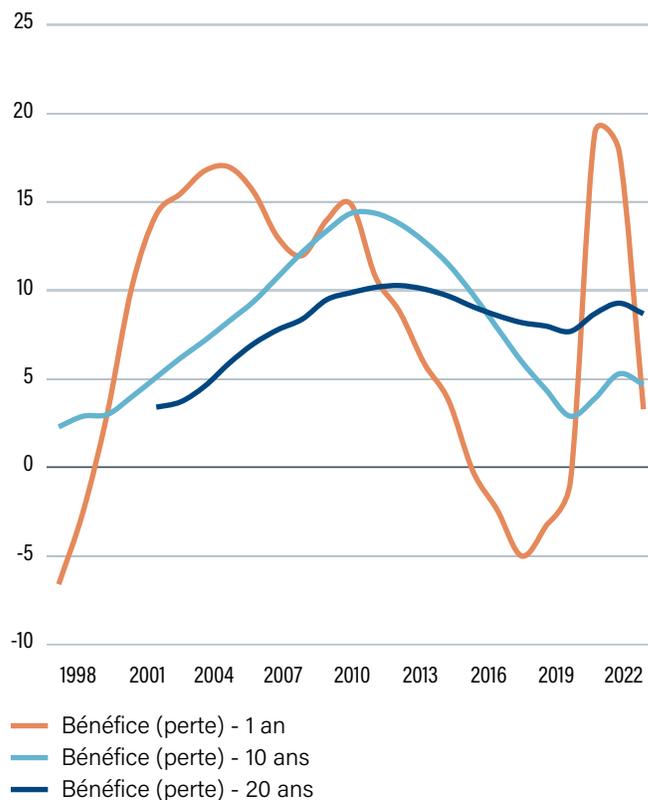


<sup>116</sup> Les résultats présentés dans ce graphique ne tiennent pas compte de la catégorie de risque « autres risques » étant donné que certaines variables ne sont pas disponibles. Cette catégorie de risque représente 10,6 % du total des primes souscrites et 7,8 % du total des sinistres pour l'année 2022.

Le graphique 73 présente les bénéfices et les pertes d'exploitation en assurance automobile au Québec entre 1998 et 2022. Ce graphique montre que les résultats peuvent fluctuer de façon significative dans un court laps de temps en raison des facteurs susmentionnés pouvant affecter la fréquence et le coût moyen des sinistres.

### Graphique 73

Bénéfice (perte)<sup>117</sup> d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules (pourcentage)



Le graphique 73 illustre l'évolution de la rentabilité moyenne des opérations d'assurance automobile sur une base annuelle et sur des périodes de dix et vingt ans. On observe ainsi que le bénéfice annuel estimé pour l'année 2022 représente 3,3 % des primes acquises, soit un troisième bénéfice consécutif après cinq ans de perte pour l'industrie. Pour ce qui est du bénéfice moyen pour les périodes de dix et vingt ans, il demeure positif. En effet, le bénéfice d'exploitation généré par l'ensemble des assureurs automobiles pour la période de dix ans, comprenant les années 2013 à 2022, s'établit à 4,7 % des primes acquises comparativement à 5,3 % pour la période se terminant en 2021. Lorsqu'il est calculé sur une période de vingt ans, le bénéfice d'exploitation est de l'ordre de 8,7 % des primes acquises.

<sup>117</sup> Bénéfice (perte) d'exploitation, exprimé en pourcentage, des primes acquises avant impôts et autres postes extraordinaires.

## 2.3.3 Évolution des tarifs et portrait du marché de l'assurance de remplacement

Cette partie traite d'abord de l'évolution des tarifs et des primes moyennes souscrites et dresse ensuite un portrait du marché de l'assurance de remplacement.

### L'évolution des tarifs et des primes moyennes souscrites

Tous les assurés ne paient pas la même prime d'assurance. Des différences de primes entre assureurs pour un même assuré sont d'ailleurs présentées au tableau 69. Pour déterminer les primes que doivent payer les assurés, il faut d'abord les regrouper selon des caractéristiques communes reflétant le risque qu'ils représentent. Les assureurs utilisent donc différentes règles pour classer les risques en assurance automobile. Cet aspect représente un élément fondamental du processus de tarification. Un assuré se verra attribuer un classement qui déterminera sa prime d'assurance automobile selon l'appréciation du risque, établie par l'assureur, qu'il représente.

Au fil des ans, en fonction de l'expérience acquise et du développement de nouvelles technologies, les règles utilisées par les assureurs se sont multipliées de sorte qu'il existe, aujourd'hui, une multitude de possibilités de classement d'un assuré dans le système de classification des risques des assureurs. Ces règles sont définies dans le manuel de tarification des assureurs<sup>118</sup>.

L'assurance automobile, comme toute autre forme d'assurance, repose sur l'évaluation du risque. Or, plus le risque est grand aux yeux d'un assureur, plus la prime d'assurance demandée sera élevée. À partir de leurs propres données et de leur expérience, les assureurs sont en mesure d'effectuer des études afin de déterminer des similitudes et des différences parmi les facteurs qu'ils désirent utiliser dans leur processus de tarification.

C'est sur la base de ces analyses que les assureurs fondent leurs pratiques. L'utilisation de facteurs influençant le risque de manière significative, mais non pris en compte dans la détermination de la prime, serait jugée inéquitable. Le fait de passer sous silence des différences existantes pourrait favoriser une antisélection, c'est-à-dire la possibilité pour les assurés de profiter d'un classement inadéquat, ce qui pourrait nuire à la rentabilité et même à la solvabilité d'un assureur. Dans cette perspective, il est plus équitable qu'un assuré ayant un plus grand potentiel de générer des coûts pour le système d'assurance en supporte une plus grande part que celui en ayant moins.

Tableau 69

Nombre d'assureurs et variation moyenne<sup>119</sup> des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme<sup>120</sup>

Année	Modification des tarifs						
	Réduction		Stable		Hausse		Effet global
	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Variation moyenne
2013	21	-2,3 %	18	---	7	1,7 %	-1,6 %
2014	12	-3,0 %	22	---	12	2,6 %	0,7 %
2015	11	-1,2 %	19	---	14	1,4 %	0,04 %
2016	14	-2,2 %	22	---	30	2,8 %	1,9 %
2017	9	-0,7 %	19	---	35	3,1 %	2,7 %
2018	3	-0,6 %	17	---	45	7,7 %	6,7 %
2019	2	-9,2 %	23	---	45	10,4 %	9,1 %
2020	3	-0,8 %	18	---	41	5,9 %	4,5 %
2021	5	-6,9 %	17	---	36	2,3 %	-1,2 %
<b>2022</b>	<b>4</b>	<b>-5,7 %</b>	<b>14</b>	<b>---</b>	<b>37</b>	<b>7,3 %</b>	<b>5,2 %</b>

En ce qui a trait aux tarifs, l'analyse des manuels de tarification indique que le marché de l'assurance automobile au Québec présentait des hausses moyennes de tarifs pour les années 2014 à 2020. Pour l'année 2022, il présente une hausse moyenne de 5,2 % comparativement à une baisse moyenne de 1,2 % en 2021, comme l'illustre le tableau 69.

<sup>118</sup> Conformément à l'article 180 de la LAA, chaque assureur automobile doit déposer auprès de l'Autorité son manuel de tarification où sont identifiées et définies les règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques. De plus, en vertu de l'article 183 de la LAA, l'Autorité doit permettre à toute personne qui en fait la demande de consulter les manuels de tarification déposés par les assureurs.

<sup>119</sup> Il s'agit de variations moyennes, c'est-à-dire que l'effet global évalué à une augmentation de 5,2 % ne signifie pas que tous les assurés ont vu leur prime d'assurance automobile augmenter de 5,2 %. De ce fait, certains ont subi des hausses plus importantes, alors que d'autres ont vu leur prime diminuer.

<sup>120</sup> Les assureurs considérés dans cette analyse représentent 100 % des primes directes souscrites en 2022 pour les voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2022.

Tableau 70

Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec<sup>121</sup>

Année	Catégories de risque <sup>122</sup>					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2013	527	235	175	164	730	1253
2014	525	238	158	162	720	1237
2015	532	239	175	159	733	1178
2016	541	238	242	156	753	1169
2017	560	235	251	153	778	1179
2018	599	236	260	153	872	1281
2019	672	240	274	156	974	1300
2020	733	241	286	163	1032	1464
2021	775	241	280	165	1 101	1 540
<b>2022</b>	<b>796</b>	<b>241</b>	<b>284</b>	<b>168</b>	<b>1 137</b>	<b>1 639</b>

VT = Voitures de tourisme

VU = Véhicules utilitaires

MC = Motocyclettes

VP = Véhicules publics

MN = Motoneiges

TT = Véhicules tout-terrain

L'effet des hausses de tarif des dernières années se fait ressentir de plus en plus dans la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme. En effet, le tableau 70 permet de constater que la prime moyenne pour ces véhicules a augmenté de 2,7 % en 2022. Il s'agit d'une huitième hausse consécutive pour cette catégorie de véhicule. En 2022, la prime moyenne pour les voitures de tourisme est de 796 \$ comparativement à 775 \$ en 2021.

À partir de l'information obtenue dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité en 2022, 30 assureurs représentant plus de 81 % du marché des voitures de tourisme envisagent une hausse de leurs tarifs au cours de l'année 2023, tandis que 31 assureurs représentant près de 19 % de ce marché n'envisagent aucune modification de leurs tarifs en 2023. Pour l'année 2023, aucun assureur ne nous a mentionné envisager une baisse de leurs tarifs.

Le tableau 70 présente aussi l'évolution de la prime moyenne souscrite pour les autres catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec. Ainsi, les catégories de risque des motoneiges, des véhicules tout-terrain, des véhicules utilitaires et des véhicules publics ont également vu leur prime moyenne souscrite augmenter au cours de l'année 2022. Les hausses pour l'année 2022 sont de 1,4 %, 1,8 %, 3,3 % et 6,4 % respectivement pour ces catégories de véhicules. Seule la catégorie de risque des motocyclettes conserve la même prime moyenne souscrite que celle de 2021. Pour les véhicules utilitaires, il s'agit d'une huitième augmentation consécutive, tandis qu'il s'agit d'une sixième hausse consécutive pour les véhicules publics et d'une quatrième hausse consécutive pour les véhicules tout-terrain.

121 Les données liées aux primes moyennes souscrites dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2022.

122 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA, et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

## Portrait du marché de l'assurance de remplacement

La police d'assurance automobile F.P.Q. n° 5 – Assurance de remplacement<sup>123</sup> est un produit qui peut être distribué directement par les assureurs ou les cabinets de courtage en assurance. Toutefois, en vertu du Titre VIII de la LDPSF, elle peut également être distribuée par des concessionnaires d'automobiles agissant alors à titre de distributeurs.

À cet effet, le tableau 71 présente le nombre de polices de même que le montant total des primes directes souscrites au cours de la dernière année pour cette police d'assurance automobile.

Tableau 71

Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. n° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2022<sup>124</sup>

Durée de la police	Mode de distribution <sup>125</sup>								
	Concessionnaires d'automobiles			Agents / courtiers			Total		
	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne
1 an	1	445	445	---	---	---	1	445	445
2 ans	1 594	2 056 203	1 290	828	860 724	1 040	2 422	2 916 927	1 204
3 ans	5 879	8 742 203	1 487	2 438	2 858 145	1 172	8 317	11 600 348	1 395
4 ans	16 357	29 663 550	1 814	10 683	15 282 148	1 431	27 040	44 945 698	1 662
5 ans	23 268	55 670 733	2 393	16 726	30 458 943	1 821	39 994	86 129 676	2 154
6 ans	5 709	16 312 177	2 857	940	2 544 059	2 706	6 649	18 856 236	2 836
7 ans	11 174	37 411 234	3 348	2 550	9 015 168	3 535	13 724	46 426 402	3 383
8 ans	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Plus de 8 ans	129	268 554	2 082	---	---	---	129	268 554	2 082
<b>Total</b>	<b>64 111</b>	<b>150 125 099</b>	<b>2 342</b>	<b>34 165</b>	<b>61 019 187</b>	<b>1 786</b>	<b>98 276</b>	<b>211 144 286</b>	<b>2 148</b>

Les données présentées dans le tableau 71 illustrent que le marché de l'assurance de remplacement est largement dominé par les assureurs utilisant le mode de distribution sans représentant. En effet, ces derniers recueillent 65,2 % du total des polices vendues au cours de la dernière année et 71,1 % du total des primes souscrites. À titre comparatif, ces proportions étaient de 62,4 % et de 68,8 % respectivement en 2021. Durant l'année 2022, un peu plus de 98 000 polices ont été souscrites, et ce, pour un peu plus de 211 M\$ en primes comparativement à près de 106 000 polices et 213,7 M\$ de primes en 2021.

Les assureurs distribuant cette police d'assurance par l'entremise de représentants certifiés ont, quant à eux, souscrit 34,8 % du total des polices vendues en 2022 et détiennent 28,9 % du total des primes souscrites. En 2021, ces proportions étaient respectivement de 37,6 % et de 31,2 %.

Enfin, les consommateurs ont tendance à opter pour un terme de cinq ans pour cette police d'assurance. En effet, peu importe le mode de distribution, les polices ayant une durée de cinq ans représentent 41 % des polices souscrites en 2022.

123 La police d'assurance automobile F.P.Q. n° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante : [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

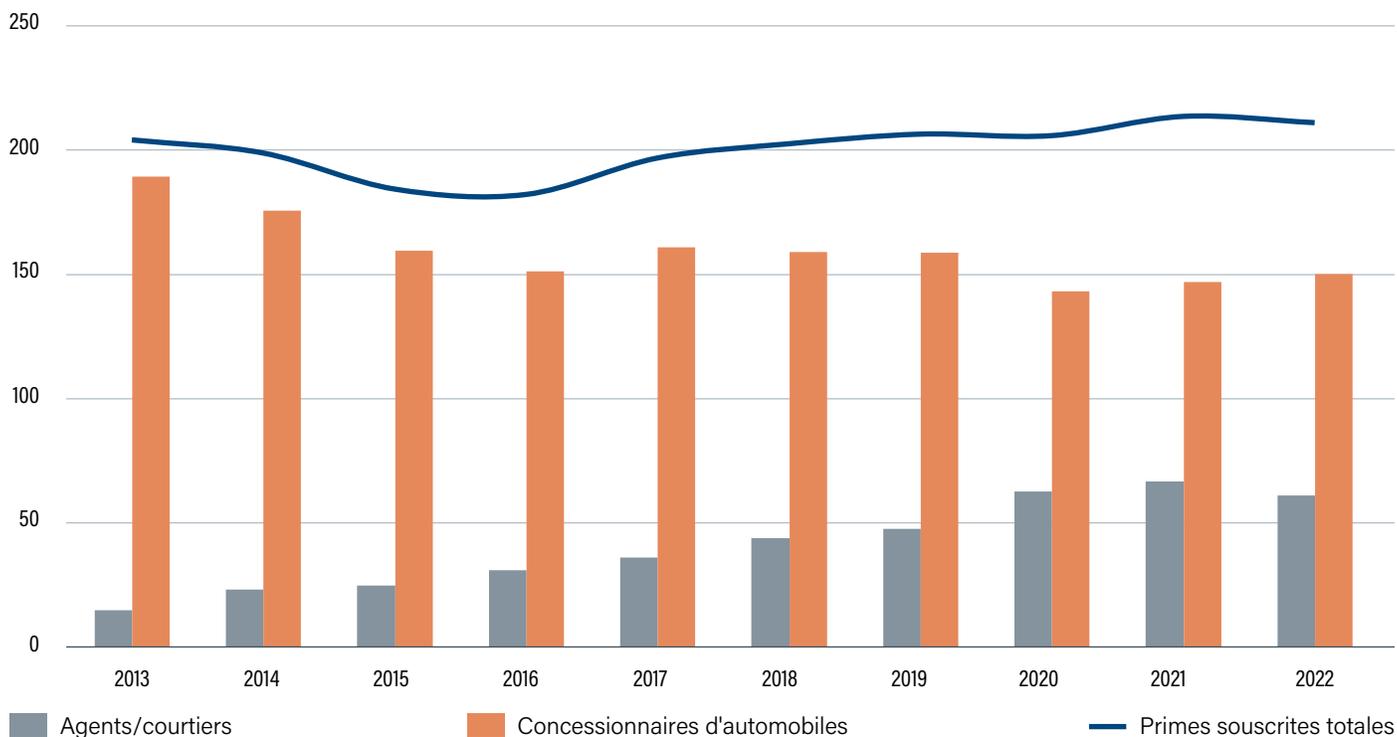
124 Ces données proviennent du Rapport du GAA, 2022.

125 Représente le mode de distribution retenu par l'assureur pour distribuer cette police, soit par des représentants certifiés (agents ou courtiers) ou par l'entremise de la distribution sans représentant (concessionnaires d'automobiles).

Les graphiques 74 et 75 présentent l'évolution du marché de l'assurance de remplacement depuis 2013. Le graphique 74 illustre l'évolution du marché selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution, tandis que le graphique 75 illustre cette évolution en fonction du nombre de polices souscrites selon le mode de distribution.

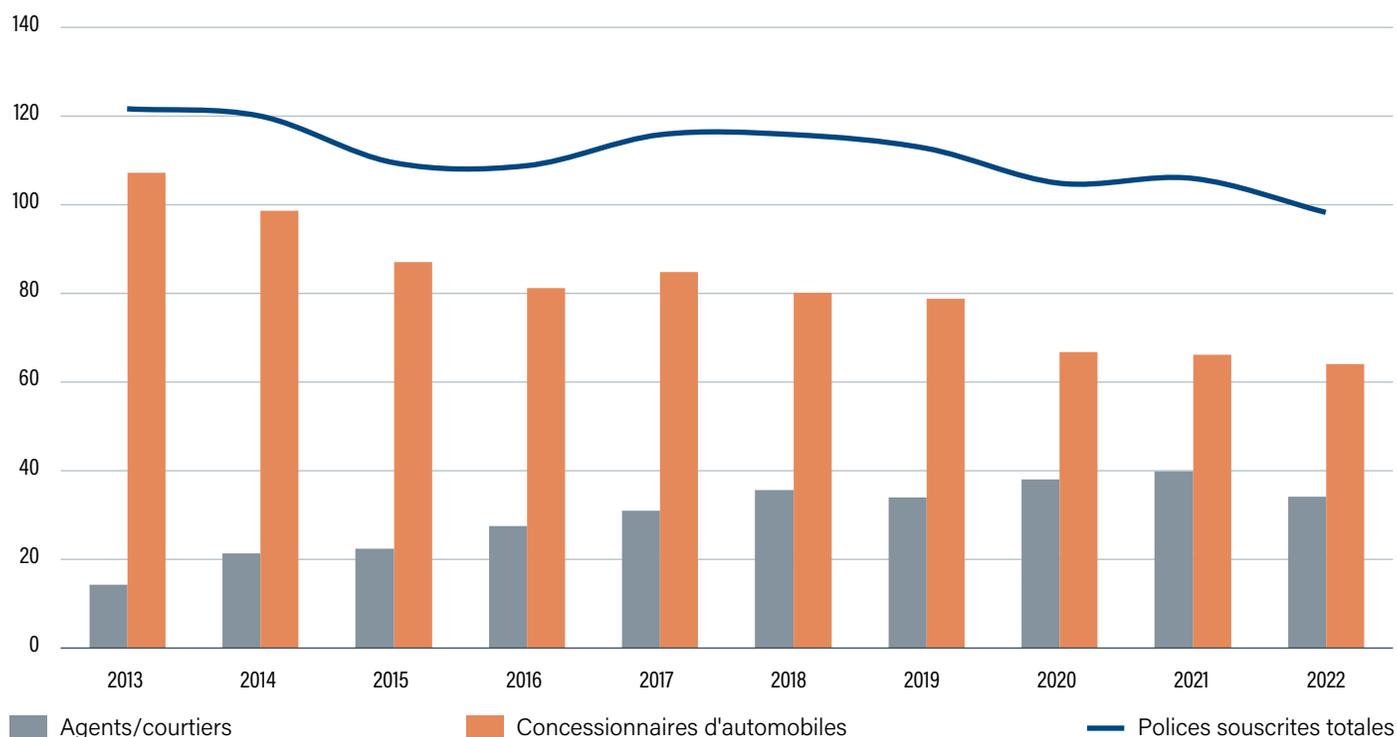
### Graphique 74

Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (millions)



### Graphique 75

Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution (milliers)

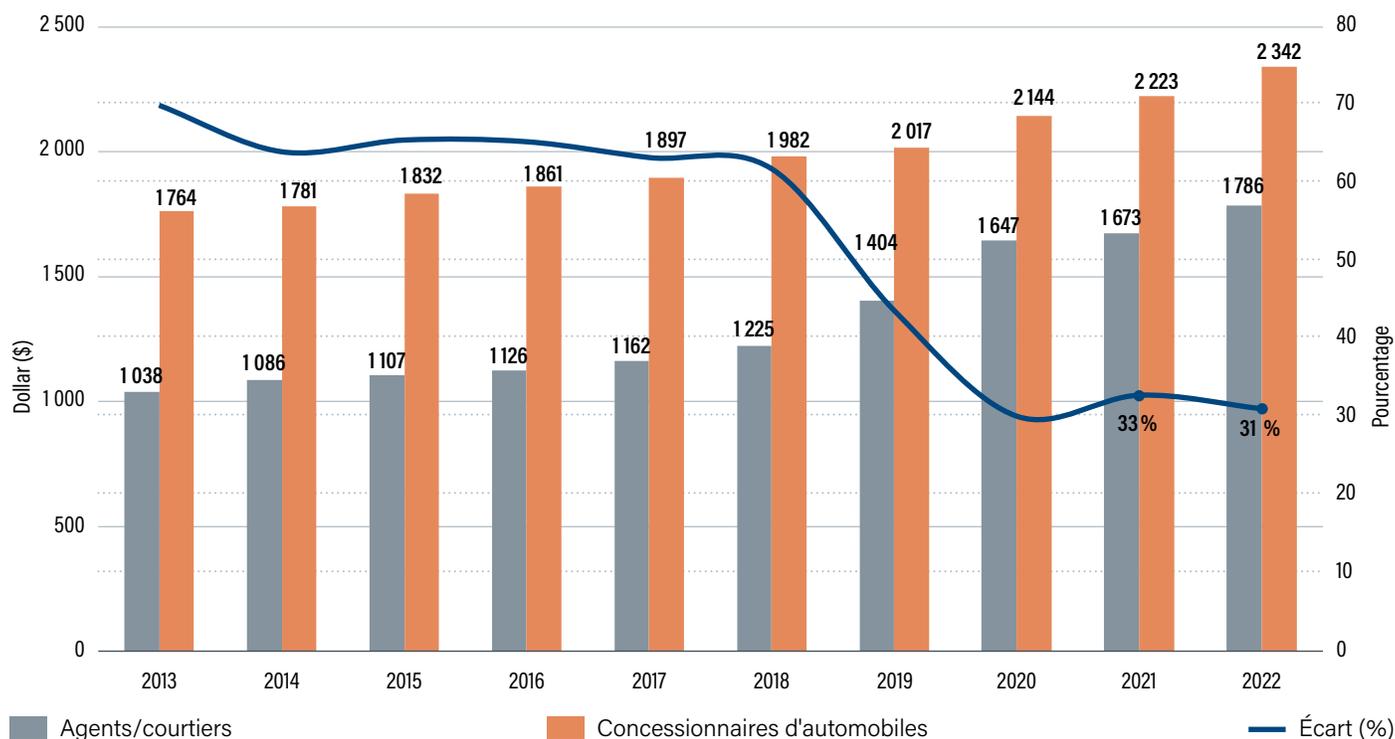


Les graphiques 74 et 75 permettent de constater que le nombre de polices et le montant total des primes souscrites ont diminué en 2022. Cette année, le nombre de polices a diminué de 7,3 %, tandis que le montant total des primes souscrites a diminué de 1,2 %. Du côté des représentants certifiés, leur nombre de polices vendues est en baisse de 14,2 % et le montant des primes souscrites diminue de 8,4 %. Les concessionnaires d'automobiles, quant à eux, présentent une baisse de 3,1 % de leur nombre de polices vendues, mais une hausse de 2,1 % de leurs primes souscrites.

Le graphique 76 permet d'illustrer les différences entre la prime moyenne d'une police souscrite par un représentant certifié et celle souscrite par un distributeur, c'est-à-dire un concessionnaire d'automobiles.

## Graphique 76

Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution



Au niveau de la prime moyenne souscrite en 2022, il y a un écart de 556 \$, soit 31 %, entre le mode de distribution sans représentant (2 342 \$) et celui par l'entremise d'un représentant certifié (1 786 \$). Cet écart a diminué par rapport à 2021, lequel était de 33 %. Cette diminution s'explique par le fait que la prime moyenne souscrite des assureurs faisant affaire avec les concessionnaires d'automobiles a augmenté de 5,4 %, tandis que celle des assureurs distribuant cette police par l'entremise de représentants certifiés a augmenté de 6,8 %. Ainsi, en raison des hausses tarifaires présentées par les assureurs faisant affaire avec les concessionnaires d'automobiles et ceux distribuant cette police par l'entremise de représentants certifiés, la prime moyenne souscrite est passée de 2 016 \$ en 2021 à 2 148 \$ en 2022, soit une hausse de 6,5 %.

Le tableau 72 présente l'évolution du rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement de 2018 à 2022. Ce tableau permet ainsi de constater que le marché, dans son ensemble, présente un taux de sinistre moyen de 28,7 % en 2022 comparativement à 31,9 % en 2021. Toutefois, ce dernier peut varier considérablement selon le mode de distribution.

## Tableau 72

### Évolution du rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement

Durée du contrat	2018			2019			2020			2021			2022		
	Prime acquises <sup>126</sup>	Sinistres subis et frais de règlement <sup>127</sup>	Taux de sinistre	Prime acquises	Sinistres subis et frais de règlement	Taux de sinistre	Prime acquises	Sinistres subis et frais de règlement	Taux de sinistre	Prime acquises	Sinistres subis et frais de règlement	Taux de sinistre	Prime acquises	Sinistres subis et frais de règlement	Taux de sinistre
2 ans	1 326 211	361 292	27,2 %	1 212 994	232 667	19,2 %	1 147 249	329 874	28,8 %	1 213 977	326 221	26,9 %	1 564 433	189 000	12,1 %
3 ans	7 269 429	1 660 089	22,8 %	7 307 290	1 623 335	22,2 %	7 051 592	1 893 014	26,8 %	7 038 982	1 435 901	20,4 %	7 167 510	1 589 464	22,2 %
4 ans	25 389 976	7 800 689	30,7 %	26 216 148	8 772 691	33,5 %	27 926 778	9 186 362	32,9 %	29 341 805	8 761 228	29,9 %	30 646 925	7 523 747	24,5 %
5 ans	55 329 236	20 578 288	37,2 %	55 060 053	20 152 680	36,6 %	55 431 074	19 208 193	34,7 %	57 446 599	18 247 923	31,8 %	59 676 195	16 211 784	27,2 %
6 ans	19 415 771	8 365 755	43,1 %	18 723 513	7 926 704	42,3 %	18 644 466	7 445 464	39,9 %	18 697 491	6 008 201	32,1 %	18 893 074	6 263 586	33,2 %
7 ans	44 416 549	20 941 271	47,1 %	44 308 160	21 757 453	49,1 %	42 178 018	17 622 921	41,8 %	40 983 474	14 525 882	35,4 %	40 517 369	13 626 404	33,6 %
<b>Total</b>	<b>153 147 172</b>	<b>59 707 384</b>	<b>39,0 %</b>	<b>152 828 158</b>	<b>60 465 530</b>	<b>39,6 %</b>	<b>152 379 177</b>	<b>55 685 828</b>	<b>36,5 %</b>	<b>154 722 328</b>	<b>49 305 356</b>	<b>31,9 %</b>	<b>158 465 506</b>	<b>45 403 985</b>	<b>28,7 %</b>

126 Le montant des primes acquises inclut les commissions versées. De plus, ce montant tient compte des résiliations de contrats qui ont eu lieu en cours de terme.

127 Le montant des sinistres subis et frais de règlement correspond à celui encouru pour l'année en cours selon le terme du contrat. À titre d'exemple, le montant de 1 589 464 \$ correspond aux montants encourus en 2022 pour la 1<sup>re</sup> année, la 2<sup>e</sup> année et la 3<sup>e</sup> année d'un contrat de 3 ans.

Le tableau 73 présente la part de marché des assureurs présents, en 2022, dans la vente de l'assurance de remplacement.

Tableau 73

Évolution de la part de marché<sup>128</sup> de la police d'assurance automobile F.P.Q. n° 5 - Assurance de remplacement

Assureurs	Mode de distribution	Part de marché (%)									
		2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Industrielle Alliance Pacifique, compagnie d'assurances générales	Concessionnaires	<b>49 %</b>	49 %	54 %	61 %	62 %	63 %	55 %	53 %	52 %	43 %
Intact compagnie d'assurance	Agents / Courtiers	<b>24 %</b>	26 %	25 %	18 %	15 %	13 %	12 %	9 %	7 %	5 %
Société d'assurance Beneva inc.	Concessionnaires	<b>14 %</b>	14 %	13 %	15 %	15 %	14 %	11 %	10 %	7 %	6 %
La Compagnie d'assurance Belair inc.	Agents / Courtiers	<b>5 %</b>	5 %	6 %	5 %	7 %	6 %	5 %	4 %	4 %	2 %
La Corporation d'assurance Millennium	Concessionnaires	<b>5 %</b>	4 %	2 %							
La Souveraine, compagnie d'assurance générale	Concessionnaires	<b>3 %</b>	2 %	1 %	moins de 1 %	---	---	---	---	---	---
SSQ, Société d'assurance-vie inc.	Concessionnaires	---	---	---	1 %	1 %	1 %	1 %	moins de 1 %	---	---
La Capitale Assurances générales inc.	Concessionnaires	---	---	---	---	---	3 %	12 %	12 %	15 %	15 %
Canassurance compagnie d'assurance	Concessionnaires	---	---	---	---	---	1 %	4 %	12 %	14 %	14 %
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.	Concessionnaires	---	---	---	---	---	moins de 1 %	15 %			
La compagnie d'assurances Elite	Concessionnaires	---	---	---	---	---	moins de 1 %				
Axa	Concessionnaires	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
La Federated, compagnie d'assurance du Canada	Concessionnaires	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

128. Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes émises au Québec pour l'assurance de remplacement selon le Rapport du GAA, 2022.

# LES AGENTS D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

# Les agents d'évaluation du crédit

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2021, l'Autorité surveille les pratiques de gestion et les pratiques commerciales des AEC, soit Equifax Canada Co. et TransUnion Canada, inc. L'Autorité continue de les accompagner dans leurs pratiques, notamment à l'égard de leur service à la clientèle et du traitement des plaintes, de même qu'à l'égard de leur conformité à la *Loi sur les agents d'évaluation du crédit* (LAEC) et aux normes applicables.

L'Autorité a publié une mise à jour de la *Ligne directrice applicable aux agents d'évaluation du crédit*. Les modifications apportées visent essentiellement à harmoniser les attentes visant le traitement des plaintes avec les nouvelles attentes prévues en la matière à la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales*. La Ligne directrice modifiée a pris effet le 2 février 2023.

## 3.1 Autoévaluation des AEC

En 2022, en vertu de ses pouvoirs, l'Autorité a demandé aux AEC de compléter une autoévaluation à l'égard de leur conformité à la LAEC. L'Autorité analysera les réponses obtenues et poursuivra ses travaux de surveillance en fonction de ses analyses. Dans l'éventualité où des écarts seraient déclarés, les AEC devront présenter un plan d'action afin d'atteindre la conformité aux lois et aux normes applicables. L'Autorité confère aux AEC la latitude nécessaire leur permettant de mettre en place les stratégies, politiques et procédures en fonction de la nature, la taille et la complexité de leurs activités afin de mettre en œuvre des pratiques de gestion appropriée et de saines pratiques commerciales.

De plus, l'Autorité réalisera des mandats de surveillance au cours de la prochaine année afin de s'assurer que les AEC aient des pratiques de gouvernance s'appuyant notamment sur l'adoption et la promotion d'une saine culture d'entreprise et des saines pratiques commerciales.

## 3.2 Nombre de demandes par droit

La LAEC prévoit trois mesures de protection pouvant être appliquées par un AEC au dossier d'un consommateur. Il s'agit du gel de sécurité<sup>129</sup>, de l'alerte de sécurité et de la note explicative. La LAEC permet également à un consommateur d'obtenir de l'AEC la communication de sa cote de crédit accompagnée des explications nécessaires à sa compréhension. La communication de la cote de crédit peut se faire par téléphone, par courrier ou par Internet. Ces mesures sont actuellement en vigueur et sont offertes gratuitement au consommateur.

Voici un tableau qui présente le nombre de demandes faites par les consommateurs en 2022 auprès des AEC concernant ces mesures de protection.

Tableau 74

*Ventilation des plaintes concernant les AEC, selon leur nature*

Mesure de protection	Nombre
Alerte de sécurité	15 175
Note explicative	3 555
Gel de sécurité	n.a. (non en vigueur en 2022)
Communication de la cote de crédit	
▪ Par téléphone	55 921
▪ Par courrier	10 825
▪ Par Internet	1 151 171
▪ <b>Total</b>	<b>1 217 917</b>

<sup>129</sup> En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 2023. Les données sur cette mesure seront précisées l'an prochain.

### 3.3 Les plaintes

Le nombre de plaintes reçues à l'encontre des pratiques des AEC est en constante évolution depuis la mise en vigueur de la LAEC. En effet, au cours de 2022, 202 plaintes ont été enregistrées auprès de l'Autorité comparativement à 121 en 2021, soit une augmentation de 66,9 %. Le tableau 75 présente le nombre de plaintes reçues par l'Autorité depuis l'entrée en vigueur de la LAEC.

Tableau 75

Ventilation des plaintes selon leur nature

Nature de la plainte	Nombre		Variation
	2021 <sup>130</sup>	2022	
Service à la clientèle	97	173	78,4 %
Défaut de répondre à une demande d'exercice d'un droit ou d'y donner suite	20	7	-65,0 %
Plainte relevant des compétences de la Commission d'accès à l'information	4	22	450,0 %
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>202</b>	<b>66,9 %</b>

Parmi les 202 plaintes reçues, l'Autorité observe que ces dernières portent essentiellement sur les éléments suivants :

- l'inexactitude au dossier de crédit;
- les pratiques commerciales inadéquates des AEC, c'est-à-dire la difficulté à se faire répondre en français, la non-convivialité du site Web, la difficulté de joindre l'AEC par téléphone et les réponses inconstantes de la part des préposés dans les centres d'appels.

Aussi, lorsque l'Autorité reçoit des plaintes qui relèvent de la compétence de la Commission d'accès à l'information (CAI), ces dernières lui sont acheminées pour traitement. Tel que présenté au tableau 75, l'Autorité a transféré 22 plaintes à la CAI en 2022.

### 3.4 Les formulaires de divulgation

Annuellement, les AEC doivent préparer un état de la situation de leurs affaires au Québec selon un formulaire et une date de transmission déterminés par l'Autorité, et ce, conformément à l'article 49 de la LAEC.

Les AEC ont donc produit leur première divulgation annuelle qui couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022. À la suite de cette divulgation, l'Autorité a organisé plusieurs rencontres pour accompagner les AEC dans leur démarche.

### 3.5 Gel de sécurité

Le gel de sécurité<sup>131</sup> est une mesure de protection mise à la disposition des consommateurs québécois qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2023. Le Québec est, pour le moment, la seule province à mettre en place une telle mesure au bénéfice de ses consommateurs.

Le gel de sécurité, lorsque demandé par un consommateur, permet à ce dernier de limiter temporairement le partage de son dossier de crédit, notamment s'il soupçonne l'usurpation de son identité. Cette limitation s'applique pour toute demande d'accès au dossier par un tiers à l'égard d'un contrat de crédit, d'un contrat de location à long terme (p. ex. : pour un véhicule automobile) ou d'un contrat de consommation dans le domaine des télécommunications.

Comme le gel de sécurité est propre à chaque AEC, le consommateur doit en faire la demande à chacun de ceux-ci. La loi prévoit par ailleurs, qu'un tiers ayant subi un refus d'accès au dossier de crédit par un AEC en raison d'un gel ne peut en faire la demande à l'autre AEC à l'égard de cette même demande d'accès.

Au cours de la dernière année, l'Autorité a réalisé plusieurs rencontres de coordination avec les AEC afin de s'assurer que le gel de sécurité soit mis en place et disponible aux consommateurs. Il importe de préciser qu'en vertu de la LAEC, les AEC pourraient imposer des frais raisonnables pour activer le gel de sécurité. Toutefois, pour le moment les consommateurs ont accès gratuitement à ce service.

<sup>130</sup> Prendre note que l'année 2021 comportait seulement onze mois, soit du 1<sup>er</sup> février au 31 décembre.

<sup>131</sup> Des renseignements additionnels concernant le gel de sécurité sont disponibles sur le site Web de l'Autorité.

# ANNEXES

# Abréviations

AEC	Agent d'évaluation du crédit
AICA	Association internationale des contrôleurs d'assurance
Autorité	Autorité des marchés financiers
Aut.prov.	Charte d'une autre province ou territoire
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières
C.A.F.	Compagnies d'assurance funéraire
CAI	Commission d'accès à l'information
Can.	Charte du Canada
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire
CCRRA	Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance
Étr.	Charte d'un État ou pays étranger
FCDQ	Fédération des caisses Desjardins du Québec
FCSA	Fichier central des sinistres automobiles
F.P.Q.	Formulaire de police d'assurance automobile du Québec
FPUNV	Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité
G\$	Milliards de dollars
GAA	Groupement des assureurs automobiles
HHI	Indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman
IFRS	Normes internationales d'information financière
K\$	Milliers de dollars
LAA	<i>Loi sur l'assurance automobile</i>
LAEC	<i>Loi sur les agents d'évaluation du crédit</i>
LASS	<i>Loi sur les assureurs</i>
LDPSF	<i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>
LSFSE	<i>Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne</i>
M\$	Millions de dollars
O.A.R.	Organismes d'autoréglementation
OCRA	Organismes canadiens de réglementation en assurance
PMID	Petite et moyenne institution de dépôts
PSA	Plan statistique automobile
Qué.	Charte du Québec
RVER	Régime volontaire d'épargne-retraite
S.A.	Sociétés par actions
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SFSE	Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
S.M.	Sociétés mutuelles
S.M.M.F.	Sociétés mutuelles membres d'une fédération
S.S.M.	Sociétés de secours mutuels
U.R.	Unions réciproques

# LISTE DES AVIS CONCERNANT L'ENCADREMENT PRUDENTIEL APPLICABLE AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET LIÉS AUX ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE DE L'AUTORITÉ

DATE	AVIS	DÉTAILS DE L'AVIS
12 avril 2022	Avis relatif à une pratique de tarification des polices d'assurance souscrites en coassurance à l'intention de tous les assureurs de dommages autorisés à exercer leurs activités au Québec	<p>Cet avis vise à préciser les attentes de l'Autorité en regard d'une pratique de tarification des polices souscrites en coassurance. Cette pratique fait en sorte que la prime payable aux assureurs participants est établie selon les conditions les plus avantageuses (<i>Best Term Pricing</i>), c'est-à-dire calculée uniformément en s'appuyant sur un taux plus élevé que celui offert initialement par certains de ces assureurs, peu importe les taux soumis au départ par ceux-ci sur une base individuelle ou la répartition du risque.</p> <p>L'Autorité conclut que cette pratique de tarification va à l'encontre de l'article 50 de la LASS en vertu duquel « <i>un assureur autorisé doit suivre de saines pratiques commerciales. Dans l'exercice des activités d'institution financière de l'assureur, ces pratiques comprennent le traitement équitable de sa clientèle, ...</i> ». Par conséquent, l'Autorité s'attend à ce que les assureurs cessent cette pratique dès que possible ou au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2023.</p>
21 avril 2022	Avis relatif à la prise d'effet, au 21 avril 2022, d'un nouvel avenant en assurance automobile, soit le F.A.Q. N° 48a – Entreprise de livraison de biens	L'objectif principal de cet avenant est de permettre aux salariés de l'entreprise de livraison effectuant des activités pour le compte de cette entreprise avec leur véhicule personnel, de bénéficier d'une couverture d'assurance au moins équivalente à celle qu'ils détiennent sur leur police d'assurance personnelle.
12 mai 2022	Avis relatif à l'admissibilité des billets avec remboursement de capital à recours limité à titre d'instruments de capital ou de fonds propres de la catégorie 1, autres que des actions ordinaires, B ou 1B	<p>L'Autorité précise dans cet avis son interprétation quant à l'admissibilité des billets avec remboursement de capital à recours limité (les « billets ARL ») à titre d'instruments de capital ou de fonds propres de la catégorie 1, autres que des actions ordinaires, B ou 1B.</p> <p>L'objectif de cet avis est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter les principaux éléments que l'Autorité considérera pour déterminer l'admissibilité des billets ARL à titre d'instruments reconnus en vertu des lignes directrices;</li> <li>• Donner la base d'évaluation de l'Autorité sur l'admissibilité des billets ARL à titre d'instruments reconnus;</li> <li>• Énoncer les règles applicables afin que les billets ARL soient admissibles à titre d'instruments reconnus.</li> </ul>
7 juillet 2022	Avis relatif à des modifications à venir à la <i>Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels concernant certains produits</i>	Cet avis précise que dans l'objectif d'accroître la résilience dans ce secteur d'activités et de maintenir une équité concurrentielle entre les prêteurs hypothécaires réglementés, l'Autorité entend consulter les parties intéressées au cours de la prochaine année concernant de nouvelles modifications à la Ligne directrice.
1 <sup>er</sup> décembre 2022	<p>Avis relatif à l'application de la <i>Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital – Assurance de dommages</i></p> <p>Avis relatif à l'application de la <i>Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital – Organismes d'autoréglementation</i></p> <p>Avis relatif à l'application de la <i>Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital – Unions réciproques</i></p>	Ces avis avaient pour objectif d'apporter des clarifications ou de présenter des mesures d'ajustement aux assureurs, aux organismes d'autoréglementation et aux unions réciproques, afin que ces derniers soient en mesure de compléter le calcul du TCM selon les attentes de l'Autorité.

# Glossaire

## Année civile

L'année civile s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année. En ce qui concerne la déclaration des sinistres, ce sont ceux survenus au cours de l'année, plus le développement dans la même année des sinistres survenus dans les années antérieures, le tout indépendamment de la date d'émission des polices.

## Année de survenance

Les sinistres compilés sont ceux qui sont survenus dans l'année civile, indépendamment de la date d'émission des polices et de la date de paiement de l'indemnité.

## Années-véhicules acquis<sup>132</sup>

Véhicules effectivement assurés au cours d'une année, dont le nombre est calculé au prorata du temps écoulé à une date donnée selon la durée des polices. Par exemple, un contrat couvrant un véhicule pour une période d'un an et souscrit le 1<sup>er</sup> juillet est comptabilisé comme étant un demi-véhicule pour l'année courante et un demi-véhicule pour l'année suivante.

## Autres risques (AR)<sup>133</sup>

Véhicules motorisés n'appartenant à aucune des catégories de risque spécifiquement définies, incluant notamment tout véhicule de compétition ou de démonstration. Par ailleurs, sont inclus dans cette catégorie, les véhicules qui sont couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

## Biens sous administration et sous gestion

Biens gérés ou administrés par une institution financière et dont les propriétaires bénéficiaires sont les clients ou les membres. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan combiné de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde de valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. Quant aux services offerts à l'égard des biens sous gestion, ils comprennent le choix des placements et la prestation de conseils liés aux placements. Les biens sous gestion peuvent aussi être administrés par l'institution financière.

## Collision

Représente une collision entre deux véhicules et notamment celle avec le sol ou se produisant entre deux véhicules attelés l'un à l'autre.

## Coût moyen par sinistre<sup>132</sup>

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre de sinistres.

## Coût moyen par véhicule<sup>132</sup>

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant visant à couvrir les pertes sur les autres actifs financiers constatés au bilan combiné et hors bilan, en plus de la provision pour pertes sur prêts.

## Fonds distincts

Type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance.

## Fréquence des réclamations<sup>132</sup>

Le nombre de sinistres divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

## Indice d'Herfindahl-Hirschman (Indice HHI)

Mesure de la taille des entreprises par rapport à l'industrie qui représente un indicateur de l'intensité de la concurrence dans le marché. Il est défini comme la somme des carrés des parts de marché de toutes les entreprises dans un marché donné. Aussi, selon la littérature, cet indice s'interprète de la façon suivante :

- marché non concentré : indice HHI inférieur à 1 500;
- marché modérément concentré : indice HHI compris entre 1 500 et 2 500;
- marché fortement concentré : indice HHI supérieur à 2 500.

De plus, en présence d'un marché modérément concentré, le seuil critique d'une transaction est atteint lorsque cette transaction fait augmenter l'indice HHI de 250 points ou plus, tandis que ce seuil est de 150 points ou plus pour un marché fortement concentré.

<sup>132</sup> Ces données sont établies par année civile.

<sup>133</sup> Ces définitions proviennent du document *Plan statistique automobile – Instructions aux assureurs, Volet principal et Volet expérience des véhicules*, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité.

## Motocyclette (MC)<sup>133</sup>

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par un conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues ou qui est identifié comme un véhicule récréatif à trois roues, et qui est utilisé pour des fins personnelles, principalement sur un chemin public, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression motocyclette englobe les motocyclettes de faible cylindrée, souvent désignées comme cyclomoteurs.

## Motoneige (MN)<sup>133</sup>

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par un conducteur, qui est muni d'un guidon et d'un ou plusieurs skis ou patins de direction, qui est mû par une courroie sans fin en contact avec le sol, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, principalement sur la neige ou la glace, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

## Pratiques commerciales

Les pratiques commerciales englobent la conduite de l'institution à l'égard de ses clients ou de tout autre participant au marché ayant un intérêt dans l'institution (p. ex. : actionnaires, partenaires, contreparties, analystes de marché, autorités de réglementation). Avoir de saines pratiques commerciales, c'est notamment agir équitablement et d'une manière responsable.

## Prêts douteux

Prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, dont le recouvrement est incertain en raison d'une détérioration de la qualité du crédit.

## Primes acquises ou gagnées

Portion au prorata des primes souscrites correspondant à la durée d'exposition courue par un risque à une date donnée. Par exemple, la prime d'un contrat d'un an souscrite le 1<sup>er</sup> juillet est acquise ou gagnée à 50 % au 31 décembre. Donc, seulement 50 % de la prime initiale est comptabilisée comme prime acquise ou gagnée, pour l'année qui vient de se terminer.

## Primes souscrites

Primes payées par les assurés pour la durée totale de la protection achetée (durée maximum de 12 mois) pour les polices émises au cours d'une année.

## Provision pour pertes sur prêts

Montant considéré par une institution comme adéquat pour couvrir les pertes attendues sur le portefeuille de prêts.

## Ratio combiné

Le ratio combiné constitue une mesure d'efficacité pour les assureurs de dommages. Il se calcule en divisant le total des sinistres encourus, des frais de règlements et des frais d'exploitation par les primes acquises.

## Ratio de levier

Le ratio de levier est obtenu par la division de la mesure de fonds propres (inclus les fonds propres des catégories 1A et 1B) par la mesure de l'exposition. Cette mesure de l'exposition correspond à la valeur comptable du bilan ajusté afin de tenir compte des éléments hors bilan.

## Ratio de productivité

Le ratio de productivité représente le pourcentage des frais autres que d'intérêts par rapport au revenu total.

## Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité est une mesure de la capacité d'un assureur à respecter ses obligations. Il est établi en divisant le montant des capitaux réglementaires disponibles de l'assureur par le montant de capital minimal requis. Pour les assureurs de personnes, ce ratio doit en tout temps respecter le test des exigences de suffisance du capital (ratio ESCAP) et pour les assureurs de dommages, le test du capital minimal (ratio TCM).

## Ratio du total des fonds propres

Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant les fonds propres totaux (inclut les fonds propres des catégories 1A, 1B et 2) par l'actif pondéré en fonction des risques.

## Responsabilité civile (chapitre A)

Cette garantie couvre les dommages matériels causés à autrui qui découlent de la responsabilité de l'assuré. Depuis 1978, les dommages matériels au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision, qui n'engagent d'aucune manière la responsabilité de l'assuré et qui sont couverts par la Convention d'indemnisation directe, sont également indemnisés en vertu de cette garantie. Cette garantie couvre également la responsabilité civile dans les cas de dommages corporels causés à l'extérieur du Québec.

## Résultat technique

En assurance de dommages, le résultat technique constitue le profit (perte) en dollars, avant les revenus de placement et l'impôt. Il est établi en soustrayant les sinistres encourus, les frais de règlement et les frais d'exploitation des primes nettes acquises.

## Risques de collision et de renversement (chapitre B, protection 2)

Cette garantie couvre les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision et pour laquelle une responsabilité est imputée à l'assuré. Le délit de fuite est également couvert par cette garantie, puisqu'il implique une collision.

## Risque de crédit

Risque qu'une contrepartie soit incapable ou refuse de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan. L'expression *contrepartie* englobe un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur et un garant.

## Risques qui ne sont pas une collision ou un renversement (chapitre B, protection 3)

Cette garantie couvre tous les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui ne résultent pas d'une collision ou d'un renversement. Les dommages couverts selon cette garantie sont entre autres l'incendie, le vol, le vandalisme et le bris de vitre.

## Risques spécifiés (chapitre B, protection 4)

Cette garantie s'apparente à celle du chapitre B, protection 3, mais elle couvre uniquement les risques spécifiés dans la police.

## Ristourne

Affectation d'excédents en fonction du volume des affaires réalisées par un membre donné avec sa caisse.

## Véhicule public (VP)<sup>133</sup>

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins de services publics, mais excluant tout véhicule qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule public englobe les véhicules utilisés pour une école de conduite et les véhicules utilisés pour la location à court terme (30 jours ou moins).

## Véhicule tout-terrain (TT)<sup>133</sup>

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule tout-terrain englobe les véhicules similaires à une motocyclette, mais conçus pour circuler hors d'un chemin public, qui sont souvent désignés comme « motocross ».

## Véhicule utilitaire (VU)<sup>133</sup>

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins professionnelles, mais excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule utilitaire englobe les voitures de tourisme, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les motoneiges utilisés uniquement à des fins professionnelles excluant ceux qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

## Voiture de tourisme (VT)<sup>133</sup>

Véhicule motorisé de promenade, principalement utilisé à des fins uniquement personnelles, ou à des fins combinées personnelles et professionnelles, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression voiture de tourisme englobe les caravanes motorisées.

# Listes des tableaux et graphiques

20	Graphique 1 <i>Évolution du nombre de coopératives de services financiers</i>	27	Graphique 15 <i>Parts de marché des prêts hypothécaires au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>
20	Graphique 2 <i>Évolution du ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport à la médiane des six grandes banques canadiennes (pourcentage)</i>	27	Graphique 16 <i>Parts de marché des prêts hypothécaires résidentiels au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>
21	Graphique 3 <i>Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport à la moyenne des six grandes banques canadiennes</i>	28	Graphique 17 <i>Parts de marché des prêts personnels au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>
21	Graphique 4 <i>Répartition du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins par type de produits (milliards)</i>	28	Graphique 18 <i>Parts de marché des prêts non hypothécaires aux entreprises, au Québec, selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>
22	Graphique 5 <i>Évolution de l'actif du Mouvement Desjardins (milliards)</i>	29	Graphique 19 <i>Parts de marché des prêts agricoles au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>
22	Graphique 6 <i>Évolution du passif et des capitaux propres du Mouvement Desjardins (milliards)</i>	29	Graphique 20 <i>Parts de marché des dépôts au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>
23	Graphique 7 <i>Évolution des composantes du revenu total du Mouvement Desjardins (milliards)</i>	30	Graphique 21 <i>Évolution de l'actif de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements (milliers)</i>
23	Graphique 8 <i>Évolution de l'excédent avant ristournes aux membres du Mouvement Desjardins (millions)</i>	30	Graphique 22 <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements (milliers)</i>
24	Graphique 9 <i>Excédent avant ristournes aux membres du Mouvement Desjardins par secteur d'affaires (millions)</i>	31	Graphique 23 <i>Évolution des composantes du revenu total de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements (milliers)</i>
24	Graphique 10 <i>Évolution de chacun des secteurs d'affaires du Mouvement Desjardins qui contribuent aux excédents avant ristournes aux membres (pourcentage)</i>	31	Graphique 24 <i>Évolution des frais autres que d'intérêts de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements (milliers)</i>
25	Graphique 11 <i>Évolution des ristournes aux membres du Mouvement Desjardins et évolution du ratio des ristournes sur excédents</i>	32	Tableau 1 <i>Bilan combiné du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2022 (millions)</i>
25	Graphique 12 <i>Sources de financement à long terme du Mouvement Desjardins (millions)</i>	34	Tableau 2 <i>État combiné du résultat global du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2022 (millions)</i>
26	Graphique 13 <i>Évolution des frais autres que d'intérêts du Mouvement Desjardins (milliards)</i>	36	Tableau 3 <i>Bilan de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements au 30 septembre 2022 (milliers)</i>
26	Graphique 14 <i>Parts de marché des prêts au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>	37	Tableau 4 <i>État des résultats et du résultat étendu de la Caisse Ma Financière Prêts et Placements au 30 septembre 2022 (milliers)</i>

38	Tableau 5 <i>Informations complémentaires</i>	54	Tableau 12 <i>États annuels des sociétés de fiducie pour l'exercice de 2022 (milliers)</i>
42	Tableau 6 <i>Ventilation du nombre de SFSE autorisées à exercer au Québec</i>	56	Tableau 13 <i>États annuels des sociétés d'épargne pour l'exercice de 2022 (milliers)</i>
44	Tableau 7 <i>Répartition du nombre de SFSE en fonction de la taille des actifs pour l'exercice de 2022</i>	58	Tableau 14 <i>Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie pour l'exercice de 2022 (milliers)</i>
45	Graphique 25 <i>Prêts totaux des SFSE (milliards)</i>	60	Tableau 15 <i>Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne pour l'exercice de 2022 (milliers)</i>
45	Graphique 26 <i>Dépôts des SFSE (milliards)</i>	62	Tableau 16 <i>Intermédiation financière des sociétés de fiducie pour l'exercice de 2022 (milliers)</i>
46	Graphique 27 <i>Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie (milliards)</i>	63	Tableau 17 <i>Intermédiation financière des sociétés d'épargne pour l'exercice de 2021 (milliers)</i>
46	Graphique 28 <i>Honoraires et commissions des SFSE (millions)</i>	64	Tableau 18 <i>Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie pour l'exercice de 2022 (milliers)</i>
47	Graphique 29 <i>Évolution de l'actif des SFSE (milliards)</i>	65	Tableau 19 <i>Biens sous administration et sous gestion des sociétés d'épargne pour l'exercice de 2022 (milliers)</i>
47	Graphique 30 <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des SFSE (milliards)</i>	65	Tableau 20 <i>Informations complémentaires</i>
48	Graphique 31 <i>Évolution des composantes du revenu total des SFSE (milliards)</i>	68	Tableau 21 <i>Ventilation du nombre d'assureurs autorisés à exercer au Québec au 31 décembre 2022</i>
48	Graphique 32 <i>Évolution des frais autres que d'intérêts des SFSE</i>	68	Tableau 22 <i>Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2022</i>
49	Graphique 33 <i>Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE (pourcentage)</i>	72	Graphique 36 <i>Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec – non consolidées selon la charte</i>
50	Graphiques 34 <i>Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE (pourcentage)</i>	72	Graphique 37 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées selon la charte (milliards)</i>
50	Graphiques 35 <i>Moyenne pondérée des ratios de levier des SFSE</i>	73	Graphique 38 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidées, par secteur d'activité selon la charte (milliards)</i>
51	Tableau 8 <i>Liste des sociétés de fiducie détenant une autorisation au Québec au 31 décembre 2022</i>	74	Graphique 39 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées, par secteur d'activité (milliards)</i>
52	Tableau 9 <i>Liste des sociétés d'épargne détenant une autorisation au Québec au 31 décembre 2022</i>		
52	Tableau 10 <i>Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec, au 31 décembre 2022 (milliers)</i>		
53	Tableau 11 <i>Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec, au 31 décembre 2022 (milliers)</i>		

74	Graphique 40 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées, par type de contrat (milliards)</i>	86	Tableau 28 <i>État des résultats non consolidés par assureur (milliers)</i>
75	Tableau 23 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs (pourcentage)</i>	92	Tableau 29 <i>État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)</i>
75	Tableau 24 <i>Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents sur le marché de l'assurance de personnes au Québec</i>	98	Tableau 30 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie, par assureur (milliers)</i>
76	Tableau 25 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs, pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes (pourcentage)</i>	104	Tableau 31 <i>Répartition des prestations versées et encourues au Québec, non consolidées, par catégorie, par assureur (milliers)</i>
76	Graphique 41 <i>Indice de concentration HHI pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes</i>	110	Tableau 32 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)</i>
77	Graphique 42 <i>Évolution des principaux éléments de l'état des résultats - non consolidés (milliards)</i>	111	Tableau 33 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Assurance vie individuelle (pour les 20 premiers assureurs)</i>
77	Graphique 43 <i>Évolution des bénéficiaires nets - non consolidés (milliards)</i>	112	Tableau 34 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Assurance vie collective (pour les 20 premiers assureurs)</i>
78	Tableau 26 <i>Bénéfice avant impôts, en pourcentage des revenus, par ligne d'affaires au 31 décembre - consolidé</i>	113	Tableau 35 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Rentes individuelles (pour les 19 premiers assureurs)</i>
78	Graphique 44 <i>Composition du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé</i>	114	Tableau 36 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Rentes collectives (pour les 13 premiers assureurs)</i>
78	Graphique 45 <i>Évolution du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (milliards)</i>	115	Tableau 37 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Accidents et maladie individuel (pour les 20 premiers assureurs)</i>
79	Graphique 46 <i>Évolution du ratio total de capital moyen - consolidé, selon la charte (pourcentage)</i>	116	Tableau 38 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Accidents et maladie collectif (pour les 20 premiers assureurs)</i>
79	Graphique 47 <i>Composition des exigences de capital - consolidé, par type de risque en 2022</i>	118	Graphique 48 <i>Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, selon la charte</i>
80	Tableau 27 <i>Liste des assureurs de personnes autorisés à exercer au Québec, au 31 décembre 2022</i>		

118	Graphique 49 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées, selon la charte (milliards)</i>	126	Graphique 58 <i>Évolution du ratio de solvabilité moyen – consolidé, selon la charte (pourcentage)</i>
119	Graphique 50 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidées, par catégorie selon la charte (milliards)</i>	126	Graphique 59 <i>Composition des exigences de capital – consolidée, par type de risque en 2022</i>
119	Graphique 51 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidées, par charte selon la catégorie</i>	126	Graphique 60 <i>Évolution du ratio sinistres/primes au Québec, selon la catégorie</i>
120	Graphique 52 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées, par catégorie (milliards)</i>	127	Tableau 42 <i>Évolution des ratios sinistres/primes au Québec, selon la catégorie</i>
121	Tableau 39 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs (pourcentage)</i>	128	Tableau 43 <i>Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2022</i>
121	Tableau 40 <i>Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec</i>	142	Tableau 44 <i>État des résultats non consolidés, par assureur (milliers)</i>
122	Tableau 41 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs selon les différentes catégories liées à l'assurance de dommages (pourcentage)</i>	152	Tableau 45 <i>État de la situation financière non consolidée, par assureur (milliers)</i>
123	Graphique 53 <i>Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages</i>	164	Tableau 46 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie, par assureur (milliers)</i>
124	Graphique 54 <i>Évolution des principaux éléments de l'état des résultats – non consolidés (milliards)</i>	176	Tableau 47 <i>Répartition des sinistres directs subis au Québec, non consolidés, par catégorie, par assureur (milliers)</i>
124	Graphique 55 <i>Évolution des bénéfices nets – non consolidés (milliards)</i>	188	Tableau 48 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Total (pour les 30 premiers assureurs)</i>
125	Graphique 56 <i>Composition du portefeuille de placement par catégorie – non consolidé</i>	189	Tableau 49 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Automobile des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)</i>
125	Graphique 57 <i>Évolution du portefeuille de placement par catégorie – non consolidé et taux de rendement global (milliards)</i>	190	Tableau 50 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Automobile des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)</i>
		191	Tableau 51 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Biens des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)</i>
		192	Tableau 52 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Biens des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)</i>

193	Tableau 53 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)</i>	208	Tableau 64 <i>Comparaison des primes d'assurance automobile offertes par différents assureurs au Québec pour différents profils d'assurés</i>
198	Graphique 61 <i>Évolution des demandes de consultation au FCSA par l'industrie (millions)</i>	209	Tableau 65 <i>Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec</i>
198	Graphique 62 <i>Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire (milliers)</i>	210	Tableau 66 <i>Nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec</i>
199	Tableau 54 <i>Ventilation des parts de marché des assureurs automobiles au Québec selon leur charte</i>	211	Tableau 67 <i>Nombre de personnes en âge de conduire un véhicule au Québec et nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec (en milliers)</i>
200	Tableau 55 <i>Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour les secteurs de l'assurance automobile des particuliers, de l'assurance automobile des entreprises et pour l'ensemble du secteur de l'assurance automobile au Québec</i>	212	Tableau 68 <i>Résultats des opérations en assurance automobile au Québec</i>
201	Tableau 56 <i>Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour les catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec</i>	214	Graphique 63 <i>Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)</i>
202	Tableau 57 <i>Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles</i>	214	Graphique 64 <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>
202	Tableau 58 <i>Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon la catégorie de risque pour l'année 2022</i>	215	Graphique 65 <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>
203	Tableau 59 <i>Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe</i>	216	Graphique 66 <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>
204	Tableau 60 <i>Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché</i>	217	Graphique 67 <i>Fréquence selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)</i>
205	Tableau 61 <i>Indice de concentration HHI selon les secteurs des assureurs directs et des assureurs par courtiers</i>	217	Graphique 68 <i>Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>
206	Tableau 62 <i>Évolution des parts de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec</i>	218	Graphique 69 <i>Coût moyen par sinistre selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>
207	Tableau 63 <i>Évolution des primes directes souscrites des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec</i>	218	Graphique 70 <i>Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)</i>
		219	Graphique 71 <i>Coût moyen par véhicule selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>

- 220 Graphique 72  
*Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »*
- 220 Graphique 73  
*Bénéfice (perte) d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules (pourcentage)*
- 221 Tableau 69  
*Nombre d'assureurs et variation moyenne des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme*
- 222 Tableau 70  
*Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec*
- 223 Tableau 71  
*Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. n° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2022*
- 224 Graphique 74  
*Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (millions)*
- 224 Graphique 75  
*Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution (milliers)*
- 225 Graphique 76  
*Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution*
- 226 Tableau 72  
*Évolution du rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement*
- 227 Tableau 73  
*Évolution de la part de marché de la police d'assurance automobile F.P.Q. n° 5 - Assurance de remplacement*
- 229 Tableau 74  
*Ventilation des plaintes concernant les AEC, selon leur nature*
- 230 Tableau 75  
*Ventilation des plaintes selon leur nature*



# AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

## Québec

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
418 525-0337

## Montréal

800, square-Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
Place Victoria  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
514 395-0337

Sans frais 1 877 525-0337

[lautorite.qc.ca](http://lautorite.qc.ca)

